TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 326 | DERNIÈRE ÉDITION | MARDI 30 JUIN 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 48 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

En Chine

M. HU YAOBANG REMPLACE M. HUA GUOFENG A LA PRÉSIDENCE DU P.C.

LIRE PAGE 44

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une « première » en Italie

Au terme d'une crise ministérielle qui a duré plus d'un mois, le sénateur Spadolini présente au Parlement italien le 30 juin le quarante et unième gouvernement formé depuis la Libération. C'est aussi le premiar que préside un homme extérieur à la démocratie chrétienne depuis l'instauration de la République en 1946. Après avoir dû céder la présidence de la République aux socialistes, en la personna de M. Sandro Pertini, le parti catholique renonce maintenant à la direction de l'exécutif.

Résultant d'une lente évolution en profondeur de l'Italie, ce fait est-il durable ? M. Spadolini dirige-t-il au contraire un « cabinet de trêve », comme l'a dit l'un de ses ministres, M. Guido Bodrato, démocrate-chrétien ? Est-il un « laïc assiégé », comme le qualifie « l'Unita » quotidien du P.C.I. ?

Le nouveau président du conseil avait voulu en revenir à la lettre de la Constitution qui lui réservait, et à lui seul, le choix de ses ministres. Il a dû, au fil des jours, s'incliner devant la pression de la D.C., qui détient quinze portefeuilles (soit un de plus que dans le précédent cabinet), et la méfiance des socialistes, qui entendent bien ne pas laisser échapper trop longtemps la perspective de former un grand gouvernement laïc avec le soutien communiste.

Ramené très en deçà de ses ambitions et de ses capacités, M. Spadolini risque donc fort de voir entravée sa volonté de développer une grande politique de renouveau. Ses alliés ne se cachent guère de vouloir le confiner à la liquidation des conséquences des différents scandales qui ont compromis certains de leurs membres, notamment celui de la loge P.2. Après les sanctions administratives et les procès, la démocratie chrétienne ayant, espère-t-elle, refait son unité sur de nouveaux équilibres et relevé quelques dirigeants, sera en mesure de réclamer à nouveau le pouvoir.

« Moindre mal » pour le parti catholique, M. Spadolini est considéré comme un défricheur par les socialistes. Encouragé aussi bien par l'« effet Mitterrand » que par ses 14 % de voix (un gain de quatre points) aux récentes élections municipales partielles, M. Bettino Craxi, qui tient bien en main le P.S.I., dispose d'un poids que ce parti n'a jamais eu pour proposer au parti communiste une alliance qui contiendrait les ambitions de la D.C.

Mais si M. Enrico Berlinguer semble avoir abandonné la formule du « compromis historique » — formation d'une majorité avec les catholiques, les socialistes et les communistes — l'analyse des forces en présence continue de justifier cette stratégie. Le chef du P.C.I. accueille avec intérêt la tentative de M. Spadolini, parce que ce dernier est en meilleure posture que quiconque pour convaincre le patronat de ne pas remettre en cause l'accord sur l'échelle mobile des salaires. La relative ouverture du P.C.I. à son égard exige qu'en contrepartie M. Spadolini ne pousse pas trop loin son projet de « pacte social » contre l'inflation, dès lors que la C.G.I.L., soutenue par le P.C.I., s'y oppose catégoriquement.

(Lire nos informations page 4.)

LA FIN DU SOMMET DE NAIROBI

(Lire page 8.)

L'attentat de Téhéran a décimé la hiérarchie du parti républicain islamique

L'ayatollah Behechti, numéro deux du régime figure parmi les victimes

L'attentat commis dimanche soir 28 juin, au siège du parti républicain islamique, a fait, selon le dernier bilan officiel, soixante-quatre morts, parmi lesquels d'importantes personnalités du parti au pouvoir et du gouvernement.

Outre l'ayatollah Behechti, le chef du P.R.I., considéré comme le numéro deux du régime islamique, figurent parmi les victimes l'hodjatoleslam Mountazeri, chef de file de l'aile radicale du clergé, quatre ministres et une vingtaine de députés, tous membres du parti républicain islamique. M. Behzad Nabavi, porte-parole du gouvernement, a déclaré que, à son avis, l'ex-président Bani Sadr n'était pas impliqué dans l'attentat. L'ayatollah Mountazeri, père de l'hodjatoleslam tué dimanche, a affirmé que l'attentat était l'œuvre des « groupuscules déviationnistes liés aux Etats-Unis ». L'ayatollah Ardebili, procureur de la République, a été nommé président de la Cour suprême par l'imam Khomeiny. Il remplace ainsi, au sein du conseil provisoire de la présidence, l'ayatollah Behechti.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le cycle infernal de la violence engagé depuis le début de la révolution islamique est entré dans une phase critique. L'attentat particulièrement meurtrier perpétré dimanche soir 28 juin contre le quartier général du parti républicain islamique au pouvoir aura vraisemblablement des conséquences d'une extrême gravité. Une centaine de personnalités appartenant à l'élite gouvernante ont été tuées ou blessées. La plupart des observateurs y voient le signe précurseur d'une guerre civile ou, pour le moins, de bains de sang.

Les ennemis de la République islamique ont visé avec une compétence surprenante le cerveau même du régime. A 21 h. 5 précises (19 h. 35 à Paris), des explosions en chaîne qui ont duré moins d'une minute ont réduit à un tas de gravats l'imposant immeuble grouillant de monde qui abritait les divers services du parti républicain islamique. L'attentat s'est produit au moment où se tenait la réunion extraordinaire du comité directeur du parti, sous la présidence de l'ayatollah Behechti, élargie aux cadres responsables venus de diverses provinces, à plusieurs membres du gouvernement, dont le premier ministre, M. Radjaï, au gouverneur de la Banque centrale, à des sous-secrétaires d'Etat, ainsi qu'à une cinquantaine de députés, tous très proches de l'imam Khomeiny. La réunion avait été tenue secrète pour des raisons de sécurité...

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

M. François Mitterrand expose sa politique européenne au conseil de Luxembourg

Le conseil européen de Luxembourg s'est ouvert, ce lundi 29 juin, en présence de M. Mitterrand, dont c'est le premier voyage à l'étranger depuis son élection à la présidence de la République, et qui trouve là une première occasion de s'entretenir avec les chefs de gouvernement de l'Europe des Dix : il n'avait rencontré jusqu'à présent que M. Helmut Schmidt, à Paris, en mai.

Le chef de l'Etat entendait présenter ses vues sur la construction européenne, en particulier dans le domaine social : sa toute première priorité, comme l'a rappelé M. Cheysson, est la lutte contre le chômage. M. Mitterrand est accompagné, notamment, du ministre des relations extérieures, ainsi que de MM. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, Attali, conseiller spécial, et Védrine, conseiller technique.

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — M. Mitterrand est assuré d'un succès de curiosité au conseil européen — sommet triannuel de l'Europe des Dix — qui se réunit ce lundi 29 et mardi 30 juin à Luxembourg. C'est la première conférence internationale à laquelle prend part le nouveau président de la République après les changements majeurs intervenus en France et l'entrée de ministres communistes au gouvernement.

Commentant la réunion de cette instance suprême européenne, créée il y a sept ans à l'initiative de M. Giscard d'Estaing, M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, a indiqué vendredi que le nouveau gouvernement n'avait pas demandé de modifier le calendrier arrêté bien avant l'élection présidentielle : « *Cela montre*, a-t-il dit, *que la France continue* ».

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 8.)

POINT

Une révolution : la décentralisation

M. Gaston Defferre a refusé la présidence de l'Assemblée nationale pour demeurer ministre de l'intérieur et de la décentralisation, ou plutôt, s'il avait eu à en décider lui-même, ministre de la décentralisation et de l'intérieur. Car il entend mettre tout son poids et toute son expérience au service de la décentralisation, qui doit être l'une des grandes œuvres du nouveau septennat.

Mille et une questions se posent. En voici deux :

— L'exécutif du département ne sera plus assuré par le préfet mais par le président du conseil général. Il convient donc que cette assemblée soit à l'image du département. Il faut alors refondre la carte totalement anachronique des cantons, qui, ne tenant pas compte de l'urbanisation, privilégie à l'excès les zones rurales (1). Du même coup il faudrait logiquement procéder à un renouvellement global en 1982. Les conseillers généraux sont jusqu'ici renouvelables par moitié tous les six ans ;

— L'exécutif de la région sera lui aussi confié non plus au préfet mais au président du conseil régional, conseil désormais élu au suffrage universel. Pour ne pas multiplier les scrutins, l'élection pourrait être opportunément couplée avec celle des conseils municipaux en 1983.

Dès lors ne faut-il pas aussi redécouper les régions, dont plusieurs n'ont aucune unité ni même aucune raison d'être ? Mais peut-on refondre la carte des régions sans modifier ici ou là celle des départements ? Ce serait logique, mais le temps manquerait et le patriotisme départemental s'y opposerait.

Une réelle décentralisation au profit des communes, des départements et des régions ? C'est plus qu'une réforme ; c'est une révolution, administrative et politique. La première, en ce domaine, depuis 1791.

(1) Deux exemples : dans l'Hérault, le deuxième canton de Montpellier a 48 023 habitants et celui du Caylar, 740. En Lozère, le canton de Mende a 13 137 habitants et celui du Massegros, 868. Chacun élit un conseiller général.

L'État producteur : mythes et réalités

L'extension du secteur public se fera dans une grande transparence et dans la concertation, a affirmé, samedi 27 juin, M. Jacques Delors. Le ministre de l'économie, qui tenait ces propos à R.T.L., a encore indiqué que cette extension était un moyen et non une finalité de la politique industrielle. Selon lui, il n'y aura pas de « nationalisation rampante de l'économie ».

Ce problème des nationalisations, sur lesquelles bon nombre de chefs d'entreprise attendent des déclarations officielles, est analysé ici par l'ancien conseiller industriel de Georges Pompidou, M. Bernard Esambert.

I. — A CHAQUE PAYS SA VÉRITÉ

par BERNARD ESAMBERT (*)

Si pour les uns toute collectivisation débouche de façon certaine sur la remise du pouvoir à une nouvelle classe sociale de bureaucrates et technocrates tandis que pour les autres elle est le préalable à une croissance plus harmonieuse et au rétablissement de l'unité du corps social, une enclave socialiste dans une économie libérale ou encore « *l'un des momenta du développement contradictoire du capitalisme* »,

Il reste que, dans tous les pays développés, de vastes pans de l'industrie relèvent du secteur public. En 1974, les entreprises d'Etat de la Communauté des Neuf employaient 7 millions de salariés et « pesaient » 11 % de la production et 22 % des investissements communautaires.

C'est en Autriche, en Suède, en France, en Italie et en Grande-Bretagne que la valeur ajoutée des entreprises publiques est la plus importante, rapportée à celle de toutes les entreprises. Selon ce critère, les pays développés non européens, Etats-Unis, Australie, Canada et Nouvelle-Zélande, ont les secteurs publics les plus faibles, les autres pays européens, y compris la Suède, occupant des rangs intermédiaires. Transports et énergie sont les secteurs les plus largement contrôlés par l'Etat dans les pays européens, Belgique mise à part, où cependant les régies créées par les municipalités pour la production d'électricité et de gaz, la distribution d'eau et les services de voirie, sont particulièrement nombreuses. Le secteur public belge, représenté par les chemins de fer et la Sabena, constitue environ 6 % du produit national brut, c'est-à-dire l'un des taux les plus faibles de la Communauté économique européenne. Aux Pays-Bas, la création d'entreprises publiques dans le secteur des transports (K.L.M.) et de l'énergie s'est ajoutée depuis la seconde guerre mondiale à un faisceau très divers de nationalisations relevant de hasards historiques (mine de charbon Exel, mine d'Etat du Limbourg...) ou de démembrements de l'administration : fonds d'exploitation du Zuiderzee, exploitation des aéroports, imprimerie officielle, frappe de la monnaie...

(*) P.-D.G. de la Compagnie financière, ancien conseiller de Georges Pompidou pour les affaires industrielles.

(Lire la suite page 42.)

UN ENTRETIEN AVEC M. CHEVÈNEMENT

ministre de la recherche et de la technologie

La recherche scientifique et technique sera une des priorités du septennat, avait annoncé, avant son élection, M. Mitterrand. Priorité qui s'est concrétisée, au niveau gouvernemental, par la création d'un ministère d'Etat, confié à M. Jean-Pierre Chevènement.

Dans un entretien qu'il a accordé au « Monde », le ministre de la recherche et de la technologie dessine les grandes lignes de son action et annonce notamment une « croissance très rapide de l'effort budgétaire » ainsi que le lancement de « grands programmes » dans les domaines des biotechnologies, de la microélectronique et des énergies nouvelles. (Lire page 24.)

AU JOUR LE JOUR

France go home !

On commence à comprendre les motifs d'inquiétude du président Reagan : les pouvoirs publics français viennent d'autoriser Elf-Aquitaine à prendre le contrôle de la Texas Gulf, société pétrolière américaine, sur le territoire même des Etats-Unis.

Et ce — coïncidence troublante — quelques jours seulement après l'arrivée des ministres communistes au gouvernement...

HENRI MONTANT.

LE CONSERVATOIRE ET LES ÉLECTIONS

Des acteurs pris de court

Les futurs acteurs qui entrent au Conservatoire national d'art dramatique ont le choix entre deux groupes distincts de professeurs : ceux de la « formation nouvelle » (Bouquet, Bluwal, Debauche, Miquel, Vial, Vitez) et ceux de la « section traditionnelle » (Lise Delamare, Robert Manuel, Jean Meyer).

Cette année 1981, les étudiants de la section traditionnelle avaient passé leur concours de fin d'année, sanctionné comme autrefois par un jury, le 16 juin (voir *le Monde* des 17 et 19 juin). Les étudiants de la formation nouvelle ont tenu leurs Journées les 24, 25 et 26 juin ; ils ont pris plus de temps, parce qu'ils sont plus nombreux (vingt-quatre traditionnels, soixante-douze modernes).

Le vendredi 26 juin, quand ces trois dernières journées furent achevées, vers minuit, les étudiants, ceux de la promotion sortante comme leurs camarades qui restent là, sont venus demander au directeur, Jacques Rosner, la convocation d'une assemblée générale.

Cette assemblée a été réunie dès le lendemain 27 juin. Un nouvel esprit d'ensemble y a été défini. Quelques mesures, que Jacques Rosner dira plus loin, y ont déjà été décidées. Et rendez-vous a été pris pour une nouvelle assemblée, en septembre, au cours de laquelle les options nouvelles, plus complètes, étudiées d'ici là, seront discutées et votées.

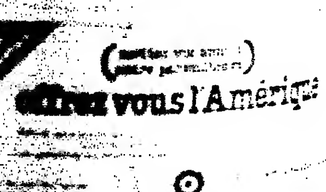
Pourquoi cette assemblée d'urgence ? Que s'était-il donc passé ?

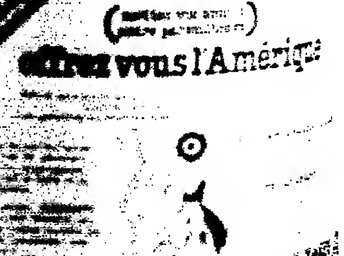
Il s'était passé que ces Journées venaient d'être ressenties, par les étudiants eux-mêmes, comme un échec, tout au moins un échec partiel. Et que la conscience collective de cet échec, qui s'est trouvée intimement jointe à la mutation si brusque des choses publiques, suscitait des intentions neuves.

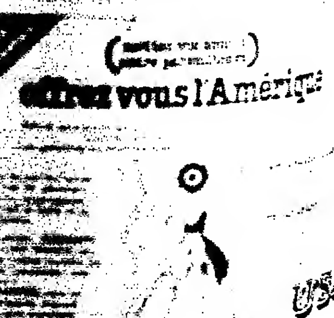
En fait, dans les heures où ces Journées de la formation nouvelle avaient lieu, les après-midi et les soirs des 24, 25 et 26 juin, elles étaient déjà, si l'on peut dire, lettre morte. Car, comme Jacques Rosner l'explique au cours de l'interview qu'il nous a accordée, l'état d'esprit qui avait déterminé la forme et la teneur de ces Journées, Journées que les étudiants avaient tenu, cette fois, à réaliser seuls, sans les professeurs, cet état d'esprit avait été très profondément changé, comme celui de tant d'autres femmes et hommes de notre pays, par le résultat de l'élection présidentielle et des législatives.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 13.)







EUROPE

M. Mitterrand prend part pour la première fois ce 29 juin, à Luxembourg, au conseil européen. Il est favorable, chacun le sait, à une relance communautaire. Mais celle-ci est-elle possible, demande Robert Toulemon, sans un affermissement des institutions ? Giuseppe Petrilli est du même avis, qui, partisan du lancement d'un plan Marshall européen en direction du tiers-monde, croit que sa mise en œuvre postule la mise en place progressive d'un gouvernement européen. Quant à Maurice Doublet, il livre les conclusions qu'il tire de son expérience de député européen, et préconise le développement d'une Europe de la technique, au champ d'action très vaste.

Relance ou liquidation ?

par ROBERT TOULEMON (*)

SIX pays voisins affaiblis par les longues guerres qui les avaient opposés décident de construire ensemble un avenir différent, un avenir de paix, de prospérité et d'union. Ils confient à une haute autorité commune leur charbon et leur acier, bases anciennes de leurs industries de guerre. Quelques années plus tard, ils élargissent leur association à l'ensemble de l'économie et à l'énergie nucléaire.

Cependant, l'un d'entre eux, à l'appel d'un chef prestigieux, a tellement retrouvé confiance en lui-même qu'il redoute les disciplines de l'association. Prenant prétexte du non-respect d'une échéance, il remet en cause un article capital du traité d'union, celui qui prévoyait la possibilité, une fois les principes de base arrêtés de commun accord, de fixer les modalités d'application à la majorité.

En dépit de ce premier coup, les résultats de l'association sont tels que d'autres pays veulent la rejoindre. Serait-ce l'occasion de rétablir le principe majoritaire pour pallier le risque d'affaiblissement que comporte toute augmentation du nombre des associés ?

Non. L'occasion est manquée. Désormais ce n'est plus seulement l'un des associés, mais plusieurs, à commencer par le plus important des nouveaux membres, qui ne veulent plus de discipline contraignante. Le ver est dans le fruit.

L'association est devenue incohérente, paralytique, alors que les circonstances, devenues difficiles, appelleraient un dynamisme renouvelé. Va-t-on revenir à des règles de fonctionnement efficaces ? Non. On propose au contraire de consacrer la dislocation. Désormais, les partenaires pourraient constituer non pas dans le cadre de l'union, mais en dehors d'elle, des associations « à la carte », sans règles ni institutions contraignantes. L'étape suivante sera le choc entre ces associations partielles et la recherche d'appuis extérieurs. Alors on sera revenu au point de départ, l'affaiblissement résultant de la division et des rivalités arbitrées par des tiers plus puissants.

Telle est la triste histoire de la construction européenne.

L'Europe « à géométrie variable » que l'on nous propose aujourd'hui n'est pas une adaptation mais un reniement. Si elle devait prévaloir, elle achèverait, en vidant de leur contenu les institutions européennes si péniblement mises en place, y compris le conseil européen, de ruiner l'espoir de voir l'Europe libre accéder à l'existence parmi les nations.

En revanche, la définition de modalités particulières, tenant compte de la situation de certains Etats membres, peut se révéler utile, comme l'a montré le système monétaire européen. Mais il s'agit là d'un mécanisme qui demeure à l'intérieur du cadre communautaire : rien à voir avec la géométrie variable !

Les candidats à l'élection présidentielle ont peu parlé de l'Europe. Ceux qui proposaient la liquidation du traité de Rome ont été éliminés au premier tour, et parfois cruellement.

A M. François Mitterrand de dire s'il recherchera la relance de l'Europe dans l'affermissement, ou dans l'affaiblissement de ses institutions.

(*) Président de l'AFEUE (Association française d'études pour l'Union européenne), membre du comité directeur du mouvement européen.

Qui veut la fin veut les moyens

par GIUSEPPE PETRILLI (*)

APRES avoir été, pendant de nombreuses années, l'objet de congrès et de tables rondes, le problème d'un nouvel ordre économique international, apte à mettre les anciens pays coloniaux sur la voie d'une réelle indépendance économique, a commencé à se poser en termes concrets après la crise énergétique de 1973, lorsque la redistribution des revenus, qui a eu lieu au niveau international, a créé les conditions d'une effective extension dans le secteur du développement.

L'absence d'une stratégie globale des pays industrialisés en face de cette nouvelle situation historique n'a révélé toute sa gravité qu'au moment de la crise iranienne, lorsque sont clairement apparues les conséquences déstabilisantes, même pour l'équilibre Est-Ouest, de la nouvelle force contractuelle acquise par les pays pétroliers.

La nouvelle administration des Etats-Unis, arrivée au pouvoir sur la vague d'un mouvement d'opinion issu, en bonne partie, de l'interminable affaire des otages américains en Iran, semble s'orienter vers le rétablissement de l'équilibre en empruntant le plus court chemin, reliant étroitement les rapports Nord-Sud aux rapports Est-Ouest jusqu'à confondre les effets et les causes et en transformant le tiers-monde en un terrain d'affrontement généralisé entre les deux superpuissances.

De graves réserves

Du côté européen, de graves réserves ont été très justement soulevées contre une telle orientation qui ne tient aucun compte de la spécificité de chaque situation historique où naissent des conflits et qui peut devenir nuisible, même du point de vue de la sécurité, dans la mesure où elle ignore les droits de l'homme et le fait qu'il existe ou non un accord politique réel dans les pays qu'on veut défendre. Il semble légitime de se demander si la voie de la sécurité n'est pas tout d'abord économique en passant par une conscience plus claire de l'interdépendance des intérêts en présence. En effet, si par exemple on maintenait dans les pays producteurs de pétrole les actuels excédents entre les revenus de cette matière première et les besoins monétaires nécessaires aux importations, la demande des pays de l'O.C.D.E. s'affaiblirait et, comme les récents développements semblent l'indiquer, aucune restriction dans la production du pétrole ne suffirait à maintenir les prix aux niveaux actuels. Une telle interdépendance pourrait favoriser à la fois l'intégration des différentes économies et une action commune envers le tiers-monde, même à travers le recyclage des excédents monétaires des pays producteurs (1).

Il s'agit, en fin de compte, de reconnaître que la demande potentielle des pays du tiers-monde est énorme, et qu'elle peut représenter le volant le plus sûr et le plus puissant pour surmonter les difficultés que connaissent actuellement les pays industrialisés, pour autant qu'on arrive à appliquer, au niveau international, des instruments d'intervention de type keynesien, en effectuant l'indispensable transfert de technologie et de moyens financiers.

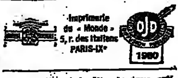
Cette ligne de pensée trouve aujourd'hui un consentement très vaste, et probablement majoritaire, au sein du Mouvement européen. Toutefois, il est indispensable de se rendre compte que la mise en œuvre effective d'un éventuel plan Marshall européen comporte nécessairement d'importantes transformations au niveau institutionnel, et qu'il ne peut être administré uniquement au moyen des instruments, désormais vétustes, de la coopération internationale.

En dernière analyse, le problème qui se pose est celui d'une modification profonde de l'actuel processus de formation des décisions, c'est-à-dire de la construction progressive d'un gouvernement européen : à ceux qui demandent avec insistance que l'Europe prenne des responsabilités internationales toujours plus grandes, il y a lieu de rappeler sans ambages que celui qui veut la fin doit également en vouloir les moyens.

(*) Président international du Mouvement européen.

(1) Cette thèse a été soutenue au congrès organisé à Rome par l'ENI et par l'OAPEC au mois d'avril dernier.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	236 F	417 F	578 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	468 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	698 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Vers une communauté des techniques

par MAURICE DOUBLET (*)

CETTE mécanique très originale qui s'appelle le tourniquet m'a valu d'aller siéger quelques mois à l'Assemblée des Communautés européennes. A la veille de laisser ma place au suivant de liste, je voudrais évoquer quelques impressions très fortes que j'ai recueillies, tant à Strasbourg qu'à Bruxelles et à Luxembourg.

J'avais été dès l'abord frappé par la transparence qui existe à l'Assemblée entre les pays, les partis politiques et les hommes, et j'ai retrouvé, avec joie et sans retenue, certaines personnalités que j'avais connues au cours de mes quarante années de service public, et qui m'abordaient avec réticence à Paris, sous les regards sourcilleux d'échotiers ou de camarades de parti.

J'ai trouvé un Parlement conscient de la force que lui confère son élection au suffrage universel et en tirant les conséquences adéquates quant au sérieux des études faites en commission et des débats en assemblée plénière. Et cette évidence est à opposer à ce que laissent entendre les auteurs d'articles de presse trop souvent critiques, quand ils acceptent, ce qui est rare, de s'occuper des travaux de l'Assemblée. L'ordre des facteurs, au sein des instances européennes, n'est-il pas en train de se modifier ? La règle d'unanimité et le tourniquet semestriel de la présidence du conseil des ministres n'y sont pas étrangers. Notre nouveau ministre des relations extérieures n'a-t-il pas qualifié cette réunion des ministres des Dix de « rabot paralytique » ?

L'influence française est indéniable. Le siège des assemblées dans une grande ville française très accueillante et la présidence d'une grande Française, dont le courage et l'autorité sont unanimement reconnus, contribuent à l'influence de notre pays au sein de la Communauté.

Ce qui m'a également frappé, c'est ce que j'appellerais *« la présence de l'Europe »*. Qui a la nette perception du fait que le ministre du budget français, lorsqu'il établit son projet de budget annuel, a compétence liée sur de nombreux points par des décisions prises par le conseil des ministres et par des accords bilatéraux ou multilatéraux pris sur le plan européen ? Qui pense, lorsqu'il prend sa motocyclette, que l'emplacement même du rétroviseur sur sa machine résulte d'une directive discutée par l'Assemblée européenne et adoptée par le conseil des ministres des Dix ? Je pourrais, à l'envi, multiplier mes exemples, la pêche à la baleine étant du nombre.

L'élection au suffrage universel du Parlement européen est une donnée du même ordre que l'élection, dans les mêmes conditions, du président de la République.

Et l'on dit pourtant que l'Europe est malade, pour ne point aller jusqu'à affirmer qu'elle est mourante. En fait, c'est le monde occidental qui est en crise.

J'affirme que, loin des querelles de doctrines qui sont trop souvent mises en avant pour justifier un refus de prendre position sur des questions précises, *le champ d'action est très vaste, d'une manière très concrète et d'une façon immédiate.*

Je fais plus particulièrement allusion au problème budgétaire que j'ai vécu personnellement dans ses différentes phases et qui a été réglé par la présidente de l'Assemblée d'une manière très orthodoxe, que ce soit sur le plan juridique ou sur le plan des faits. Au demeurant, le budget est un aspect parmi d'autres de la politique communautaire. La volonté de ne donner que dans la mesure où l'on reçoit, est en contradiction avec toute conception européenne.

Rester dans le cadre du traité *« rien que le traité de Rome, mais tout le traité de Rome »*, n'ai-je pas été amené, à plusieurs reprises, à l'affirmer au cours des débats de l'Assemblée européenne, cela est à mon sens la seule voie à suivre pour les prochaines années. L'Europe de la technique, de la technologie ne dépend que de notre volonté. Si les Dix se montrent incapables de prendre une position commune en ce qui concerne les crises graves qui sont parmi nous : énergie, automobile, textile, etc. — et cette constatation vaut critique acerbe, — ils peuvent je crois, plus facilement se rejoindre sur d'autres problèmes, également importants, et qui n'ont pas fait actuellement l'objet de positions divergentes entre les Dix.

Il s'agit, avant tout, d'améliorer, sans la détruire, la politique agricole commune. Sans doute, des améliorations sont-elles à préconiser. C'est ainsi que les dépenses du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole marquent un très grand déséquilibre entre l'orientation qui permettrait la modification des structures et la garantie qui assure les recettes des agriculteurs. En effet, la garantie représente 11 milliards 500 millions sur 12 milliards 200 millions. Mais, en réalité, ce problème est étroitement lié au cadre budgétaire. S'il n'était pas question des 70 % de ressources de la Communauté, si le plafond des ressources n'existait point, la réforme en question ne se poserait pas dans les mêmes termes.

L'alimentation actuelle du budget de la Communauté se fait pour l'essentiel grâce aux droits de douane et au 1 % de la T.V.A. Or, 1 % de T.V.A. constitue la pierre d'achoppement de toute réforme financière de la Communauté. Il est fixé sous forme de plafond non négociable. Or, si ce plafond n'est pas encore tout à fait atteint (0,89 % aujourd'hui), il est en passe de l'être.

Dans le même temps, d'autres politiques communautaires s'avèrent plus que jamais nécessaires. Je fais allusion au domaine des transports, aux télécommunications, à la biogénétique, aux industries de pointe, etc., etc.

Il n'y a pas de politique européenne sans politique des transports. Il n'y a pas de politique des transports sans politique des infrastructures. Les liaisons navigables Rhin-Rhône-Danube, Seine-Est, l'amélioration des traversées alpines (Allemagne, Italie), sont au nombre des projets à réaliser. Or, rien n'a été décidé au niveau des principes, encore moins au niveau du financement. Pourtant, cette exigence de construire l'Europe des transports a la chance de recouvrir aujourd'hui des projets mobilisateurs pour l'opinion. L'Assemblée ne s'y est point trompée lorsqu'elle lançait le 8 mai son appel solennel en faveur du tunnel sous la Manche.

Mais la politique des transports n'est pas le seul domaine où peut s'exercer une politique communautaire d'envergure.

Quant à l'industrie automobile, n'est-il pas aussi urgent de définir un front européen, même si pour les constructeurs européens la résistance passe par l'amélioration de la compétitivité, la concentration et la standardisation ?

Indépendance

Il faut également assurer l'indépendance de l'Europe en matière d'informatique, d'électronique et de télématique, et préserver une industrie en perte de vitesse sur le marché intérieur et mondial. L'objectif à long terme de cette politique commune est la création d'un réseau européen de transmission de l'information et d'une banque européenne de données, mais force est de constater qu'en dépit d'impératifs majeurs on est encore très loin d'une politique européenne de l'informatique. Il est notamment urgent et indispensable de créer un marché européen des composants électroniques.

La fixation définitive du siège des institutions communautaires constitue une source de différend entre les Etats membres et les institutions elles-mêmes. C'est un problème latent depuis la signature des traités qu'il est urgent de régler, tant il complique et renchérit considérablement le fonctionnement des différents organes. La pratique paraît avoir créé le droit pour le conseil et la Commission à Bruxelles, la Cour est installée à Luxembourg, mais on assiste toujours à une dispersion des lieux dans lesquels l'Assemblée exerce ses activités. La décision de *statu quo* qui résulte des deux derniers conseils des ministres évanescents atteste de l'incohérence de la politique en la matière. Il faut que le siège de l'Assemblée soit effectivement fixé à Strasbourg. Là aussi, il est nécessaire qu'une décision claire et irréversible soit prise sans tarder.

J'avais demandé, au cours de mon bref passage à l'Assemblée européenne, que soient créées des liaisons organiques entre les différents groupes et entre les représentants français, quelle que soit leur appartenance politique. Je me plais à espérer que d'autres, après moi, reprendront cette idée et arriveront, plus heureux que je ne l'ai été, à une solution positive.

Au moment de quitter l'Assemblée des Communautés européennes, c'est un testament résolument européen que je souhaite laisser. Il faut faire l'Europe et elle se fera.

(*) Député au Parlement européen.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

L'ATTENTAT DE TÉHÉRAN

La hiérarchie du parti républicain islamique est décimée

(Suite de la première page.)

Les principaux animateurs de la République islamique devaient prendre des décisions engageant l'avenir du pays dans divers domaines. La désignation officielle d'un candidat à la présidence de la République, les mesures destinées à mettre un terme aux actions terroristes qui s'étaient multipliées ces derniers jours, la situation économico-financière du pays, le projet de loi sur le fonctionnement des partis politiques, figuraient notamment à l'ordre du jour. Sur ce dernier point, un consensus était déjà acquis avant que ne se tienne le conclave. Plusieurs personnalités nous avaient confié, dès vendredi, que plusieurs formations islamiques et non islamiques seraient légalisées à brève échéance. Les communistes du Toudeh, les Fedayin (tendance majoritaire), les trotskistes, entre autres, devaient être les bénéficiaires de la loi, nous a-t-on précisé, parce qu'ils s'étaient engagés à respecter la Constitution du pays et surtout parce qu'ils n'avaient pas pris les armes contre la République.

Au cours d'un long entretien qu'il nous avait accordé vingt-quatre heures avant sa mort dimanche soir, le hodjatoleslam Mohamed Mountazari, très proche de l'imam Khomeiny et l'un des chefs de file de l'aile radicale du clergé, nous avait déclaré : « *Pour neutraliser le complot contre-révolutionnaire fomenté par les États-Unis, nous sommes décidés à favoriser la création d'un front anti-impérialiste, regroupant musulmans et non musulmans, même si ces derniers sont des adeptes du marxisme.* »

D'abord rassurés par l'impuissance des formations de l'opposition à susciter des manifestations de masse dans le pays en faveur de M. Bani Sadr, les dirigeants commençaient à s'inquiéter. Il y a quarante-huit heures, du « *projet terroriste* » mis au point, selon eux, par les Moudjahidin du peuple, le parti le plus nombreux et le mieux organisé, et surtout le mieux armé de la « *coalition contre-révolutionnaire* ». Plusieurs attentats à la bombe ont été signalés vendredi et samedi à Téhéran, Qom, Machad notamment. L'ayatollah Khamenei a failli être tué samedi par un magnétophone piégé. Représentant l'imam Khomeiny au sein du Conseil suprême de la défense, membre encore du « triumvirat » dirigeant du Parti républicain islamique, il a été grièvement blessé aux poumons et au cou.

L'un des principaux chefs des pasdarans (les gardiens de la révolution) nous avait montré la veille un document confidentiel faisant état d'une réunion secrète des Moudjahidin du peuple. Son propre nom, ainsi que ceux des ayatollahs Behechti, Khamenei et Rafsandjani (ce dernier est président du Parlement) figuraient sur une liste de treize personnalités à abattre en priorité. Vrai ou faux, ce document paraissait agiter notre interlocuteur, qui a estimé alors qu'une répression accrue serait indispensable. Après une interruption de deux jours, les exécutions capitales reprirent dimanche matin. Huit personnes ont été passées par les armes dans trois villes différentes pour « *insurrection armée contre la République* ».

Le hodjatoleslam Mountazeri nous tenait des propos analogues à ceux du chef des pasdarans. « *Les exécutions se poursuivront. Nous serons fermes et expéditifs quelles que soient les critiques dont nous serions l'objet à l'étranger. L'opinion mondiale devrait faire un effort pour nous comprendre. L'Iran, en état de révolution, est, de surcroît, un pays en guerre, assiégé de toute part par les alliés des États-Unis, qui cherchent notre perte. Si les révolutionnaires de 1789, qui affrontaient une situation analogue à la nôtre, n'avaient pas été, eux aussi, impitoyables, la France vivrait aujourd'hui en régime monarchique et l'histoire aurait pris un cours bien différent de celui dans lequel elle s'est effectivement engagée.* »

M. Mountazeri avait le pressentiment qu'il serait tué à brève échéance, peut-être parce que son nom figurait sur la liste des « hommes à abattre ». En nous raccompagnant à la porte de son modeste appartement, qui n'était pas gardé, il nous disait sur un ton faussement enjoué : « *J'espère malgré tout que l'on m'admettra au paradis car au moins là-bas les multinationales ne font pas la loi. N'oubliez pas surtout qu'Allah est anticapitaliste.* » Ses yeux derrière des lunettes cerclées pétillaient de malice quand il referma la porte de son appartement. Dimanche soir, son cadavre écrasé fut l'un des premiers à être dégagés des décombres par un bulldozer, tandis qu'une cinquantaine d'ambulances faisaient la navette pour transporter des dizaines de blessés dans divers hôpitaux.

Si l'attentat avait été coordonné avec une conjuration au sein des forces armées, la République islamique aurait couru un grave danger. Pendant quelques heures, le pays risquait d'aller à la dérive : ses principaux dirigeants tués, blessés ou désemparés par l'ampleur de la catastrophe n'auraient pas été en mesure de réagir promptement à une situation insurrectionnelle. L'homme fort du régime, l'ayatollah Behechti, qui contrôlait virtuellement les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, venait de mourir ; plusieurs membres du gouvernement avaient été tués ou blessés ; près d'un tiers des députés, les plus « engagés » du Parlement, étaient ensevelis sous les décombres, vivants ou non. Le président de l'Assemblée, l'ayatollah Rafsandjani, a échappé de justesse à la mort. Pour une raison inconnue, il s'était retiré inopinément du conclave quelques minutes à peine avant que ne s'effondre l'immeuble du Parti républicain.

La menace potentielle qui pesait sur le régime a été prise au sérieux, du moins par les responsables des Pasdarans et du Comité islamique. Bien avant que la nouvelle de l'attentat ne soit annoncée, de manière sibylline d'ailleurs, à la radio, les miliciens se sont répandus en pleine nuit dans les grandes artères et autour des positions stratégiques de la ville, le doigt sur la détente de leur fusil mitrailleur. Les bâtiments officiels se sont brusquement éclairés. Les piétons étaient fouillés, interrogés, retenus si leurs papiers d'identité n'étaient pas en règle.

La premier ministre, M. Radjaï, a invité ce lundi matin la population, d'une part, à dénoncer tout mouvement qui lui paraîtrait suspect et, d'autre part, à conserver son calme. Mais en vain. Dès que la radio a fait état pour la première fois de l'ampleur de la catastrophe, les Téhéranais, hommes, femmes, souvent portant leurs enfants dans les bras, se sont précipités par dizaines de milliers dans les rues pour manifester contre les Américains et leurs partisans présumés, les « Mounafikin » (textuellement les hypocrites, ceux qui se livrent à un double jeu).

En fin de *matinée*, les coupables n'étaient pas encore désignés d'une manière précise. Mais les soupçons s'orientaient, selon la rumeur, dans deux directions : l'organisation musulmane d'extrême droite Forghan, et celle des Moudjahidin du peuple, tout autant islamiques, pour les accuser l'un et l'autre de faire le jeu, « *consciemment ou* non », de l'impérialisme américain.

ERIC ROULEAU.

PORTRAIT

L'ayatollah Behechti : un « apparatchik » exemplaire

L'ayatollah Behechti n'était pas à proprement parler un homme populaire. Il préférait les entretiens privés aux harangues, les coulisses aux bains de foule. Tout le monde s'accordait pour lui prêter une habileté consommée. En relation secrète avec l'imam Khomeiny et la résistance cléricale sous le régime impérial, il avait réussi le tour de force de conserver la confiance du chah. Il est vrai qu'il avait épousé la sœur d'un dignitaire de la cour. Nommé à Hambourg imam-jomeh, en d'autres termes chef religieux de la communauté chiite dans cette ville, il était tenu, par ses fonctions, à entretenir des rapports étroits avec les officiels qui surveillaient les étudiants iraniens, pour la plupart des militants révolutionnaires, dont il était le guide spirituel.

Ces ambiguïtés lui avaient valu la suspicion des « étudiants islamiques », qui avaient occupé l'ambassade américaine à Téhéran en novembre 1979. Certains d'entre eux soutenaient même en privé qu'ils détenaient des documents compromettants pour le fondateur du parti républicain islamique. Il semble que ces documents avaient trait aux tractations secrètes qu'avait menées l'ayatollah Behechti avec des diplomates, notamment américains, à la veille et au lendemain de la chute de la monarchie. Le dignitaire religieux, que ses adversaires surnommaient le « Mazarin iranien », avait le don de la négociation. Outre le persan, il parlait parfaitement bien l'allemand, l'anglais et l'arabe, sans compter le français, qu'il comprenait.

Grand, de noble prestance, la barbe volumineuse bien peignée, il ne haussait jamais le ton, ne se laissait jamais entraîner dans une quelconque polémique. Quand un jour nous lui demandions pourquoi M. Bani Sadr l'avait traité de « fasciste » dans une interview que l'ancien président de la République avait accordée au *Monde*, l'ayatollah Behechti nous avait répondu sans sourciller : « *Vous avez sûrement mal compris. M. Bani Sadr, malgré nos divergences, est un ami très cher...* »

En « apparatchik » exemplaire, l'ayatollah Behechti a patiemment mis en place le « filet » dans lequel il allait enserrer M. Bani Sadr. Il fut l'architecte du parti républicain islamique, qui devait d'abord peupler le Parlement et ensuite fournir des ministres et des cadres supérieurs à l'État. L'ayatollah se réserva modestement les fonctions de président de la Cour suprême. C'est à ce titre qu'il supervisait, de surcroît, le pouvoir judiciaire, les tribunaux révolutionnaires, y compris celui qui s'apprêtait à juger l'ancien président de la République pour « *haute trahison* ».

Malgré tout, l'ayatollah Behechti était considéré, à tort ou à raison, notamment aux États-Unis, comme un « modéré » ou pour le moins comme un « homme avec lequel l'Occident pourrait traiter ». En tout cas, sa disparition prématurée laisse la voie ouverte aux représentants de l'aile radicale du clergé, aux mollahs « jusqu'auboutistes » de la « guerre anti-impérialiste ».

E. R.

LE BILAN OFFICIEL

Téhéran (*A.F.P.*). — Soixante-quatre personnalités iraniennes, dont l'ayatollah Behechti, chef du parti de la République islamique, quatre ministres et six ministres adjoints, ont été tuées dimanche soir dans l'attentat au siège du P.R.I., selon le dernier bilan de l'agence PARS (officielle), citant les autorités judiciaires.

Selon une première liste de trente-cinq noms diffusée par l'agence, les quatre ministres sont : MM. Hassan Abbaspour (énergie), Moussa Kalantari (transports), Mohamad Ali Fayazbakhch (bien-être et conseiller du premier ministre) et Mahmoud Ghandi (postes et télécommunications). Les six ministres adjoints sont MM. Javad Sarhadizadeh (coopération et développement), Ghahavi (commerce), Djavad Assadollahzadeh (commerce extérieur), Sadeghi Eslami (commerce), Moayeri (santé), Gholamabi Moatamedi (travail).

Parmi les députés tués figurent l'hodjatoleslam Mohamed Mountazeri, fils de l'ayatollah Mountazeri, et M. Abbas Ali Nategh Nouri, directeur de la « croisade pour la reconstruction ». L'agence PARS ajoute que l'attentat a fait en outre neuf blessés, dont M. Hossein Sadeghi, ministre adjoint aux affaires étrangères.

Israël

Le résultat des élections législatives du 30 juin demeure incertain

Jérusalem. — Jusqu'au dernier jour, la campagne électorale aura été marquée par des incidents violents, dont l'opposition travailliste a surtout fait les frais et dont la plupart sont imputables aux débordements de certains militants du Likoud (« le Monde » du 19 juin). La réprobation soulevée par ces exactions semble devoir profiter au parti travailliste, alors que l'avantage accordé depuis le début du mois au Likoud paraît soudain s'amenuiser.

Après avoir tardivement retrouvé un semblant d'unité en mettant « officiellement » fin à la lutte fratricide qui opposait leurs principaux dirigeants, MM. Shimon Perès et Itzhak Rabin, les travaillistes conservent des chances de l'emporter le 30 juin. Mais leur retour au pouvoir signifierait-il un véritable changement ? Une partie des Israéliens en doutent. Les travaillistes ont souffert de n'avoir pu présenter une image et des idées nettement différentes de celles du Likoud. Peut-être ne pouvaient-ils faire autrement, dans la mesure où l'opinion israélienne semble évoluer dans un sens plutôt favorable aux mouvements de droite et à M. Begin (« le Monde » du 27 juin). Cette évolution, que certains disent inéluctable car elle s'est dessinée depuis longtemps, le parti travailliste donne l'impression de l'avoir lui-même subie, à tel point que les deux grandes formations qui dominent la vie politique israélienne seraient maintenant devenues plus proches l'une de l'autre qu'on ne le pense généralement.

De notre correspondant

Depuis les années 50 on n'avait jamais vu ça. En trois semaines il n'y a pas eu de jour sans que des réunions électorales soient gravement perturbées, des permanences de parti saccagées, des voitures endommagées et des militants menacés ou molestés. Dans la nuit du 27 au 28 juin les locaux d'un mouvement créé par le parti travailliste ont été incendiés à Tel-Aviv. La police reconnaît que la majorité de ces incidents sont à mettre au compte de partisans musclés du Likoud. Quand bien même M. Begin parle de « *provocation de la part des travaillistes* ». Cette violence crée un malaise évident chez nombre d'Israéliens qui s'inquiètent du fanatisme se manifestant lors des réunions électorales de M. Begin. Certains n'hésitent pas à dénoncer un « *khomeinisme à l'israélienne* ». Dans les milieux intellectuels et dans les classes moyennes de la population, là où le niveau d'éducation est particulièrement élevé, apparaît selon tous les observateurs un phénomène de peur à l'égard du Likoud et du « *béginisme* ». Cela devrait profiter au parti travailliste qui l'a compris en faisant campagne sur le thème éloquent : « *Tout sauf le Likoud* ».

L'éventuel succès du parti travailliste serait beaucoup moins l'effet d'une attirance que l'expression d'un rejet. Les travaillistes l'admettent volontiers. Au sein de la gauche on craint, en cas de défaite, de voir s'estomper définitivement la représentation d'un « *certain Israël* », celui des kibboutz, celui où les pionniers du sionisme rêvaient d'établir une société exemplaire et différente. On redoute que ne se confirme « *l'érosion* » des principes de démocratie institués par les « *pères fondateurs* », dont le parti travailliste est censé préserver l'héritage. On se souvient qu'il y a quelques mois le magazine *Monitin* publiait une étude qui avait fait grand bruit car elle indiquait qu'une fraction de moins en moins négligeable de l'électorat critiquait le système démocratique en vigueur et souhaitait son remplacement par un régime autoritaire animé par un « *homme fort* ». Les cris de « *Begin roi d'Israël* » ont récemment avivé ces craintes.

D'autre part, on relève au cours des dernières années qu'un virage à droite s'est produit dans la plupart des partis, et que durant les derniers mois les « *faucons* » ont pris le contrôle des appareils chez les libéraux (partenaires au sein du Likoud du parti Herout de M. Begin) et au parti national religieux, qui soutient l'actuel gouvernement mais à qui, comme par le passé, les travaillistes pourraient être obligés de faire appel pour créer une nouvelle coalition. Cela provoque non seulement des réactions de combat mais aussi des attitudes de démission. Chaque jour des Israéliens annoncent à leurs amis qu'ils sont prêts à « *partir* » si M. Begin reçoit un nouveau mandat. De telles dispositions risquent de renforcer le mouvement d'émigration (jusqu'alors essentiellement causé par les difficultés économiques que connaît Israël), qui est déjà en passe d'excéder largement une immigration considérablement réduite depuis deux ans (*le Monde* du 2 janvier).

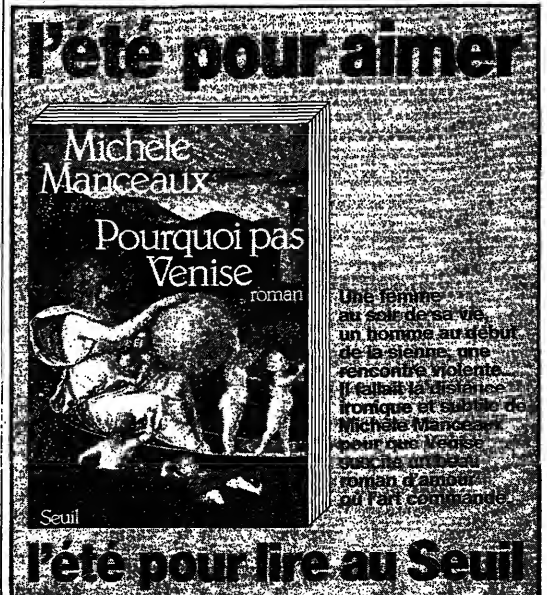
M. Pérès a beau affirmer sur un ton dramatique qu'un renouvellement du mandat accordé à M. Begin annoncerait « *la fin du sionisme* », le parti travailliste a bien du mal à se démarquer réellement du Likoud sur de nombreux points importants tels que la recherche d'un règlement du conflit israélo-arabe et du problème palestinien. Au moment des négociations sur le traité de paix entre Israël et l'Égypte, le parti travailliste avait reproché au gouvernement de M. Begin d'avoir trop vite accepté l'évacuation de toutes les implantations israéliennes dans le Sinaï. Pour cela plusieurs dirigeants du parti travailliste ont été accusés de faire de la « *surenchère à droite* ». De même, lorsqu'ils ont taxé de faiblesse M. Begin pour avoir présenté le projet d'autonomie qui, selon eux, fait le lit d'un État palestinien dirigé par l'O.L.P.

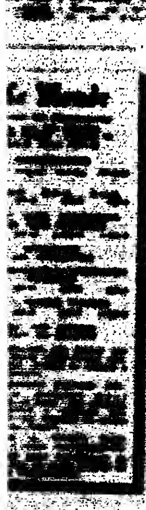
Certes, M. Pérès dit qu'il est prêt à restituer les trois quarts des territoires occupés à la Jordanie, mais il précise par ailleurs qu'avant un accord total et définitif un gouvernement travailliste ne prendrait pas la décision de démanteler les multiples implantations créées par M. Begin, en contradiction complète avec le programme travailliste. En outre, plusieurs corrections apportées par un homme considéré désormais comme le plus influent au sein du parti, sont révélatrices d'un conservatisme travailliste. Dans une interview, en février dernier (1), M. Eliahou Speiser a mis en garde ceux qui « *nourrissaient de pernicieuses illusions selon lesquelles un futur gouvernement travailliste ferait des concessions excessives* ». Pour être plus clair, M. Speiser devait ajouter : « *La tendance dominante dans notre parti est loin d'être colombe* », et il affirmait que, si certains avaient pu faire croire le contraire, il ne s'agissait que d'une « *invention des journalistes* ». Il devait mettre également en garde les gouvernements étrangers contre toute spéculation sur les orientations d'un futur gouvernement travailliste en donnant ce conseil : « *Je leur suggère de lire attentivement notre programme et de ne pas prendre leurs désirs pour des réalités afin d'éviter une déception.* » Réduisant considérablement la portée de l'élément apparemment essentiel du projet travailliste, M. Speiser a déclaré enfin : « *Je pense que l'on a trop mis l'accent sur* « *l'option jordanienne* », *celle-ci pourrait s'avérer moins séduisante qu'on ne le pense. Ce n'est en fait qu'une option parmi beaucoup d'autres.* » Pour éclairer davantage la nature des propos de M. Speiser, il convient de noter, comme l'a fait la presse israélienne fréquemment, que dans la liste présentée par le Maarakh (Alignement), front composé du parti travailliste et du MAPAM (parti socialiste sioniste), plusieurs personnes ayant la réputation de faucons ont été placées dans le peloton de tête. C'est notamment le cas pour Mme Arbeli-Almozlino, devenue contre toute attente « *numéro deux* » de la formation.

Pour M. Benjamin Aksin, l'un des fondateurs de l'enseignement des sciences politiques en Israël, les divergences entre le Likoud et le parti travailliste sont exagérément accentuées par les nécessités de la compétition électorale. « *Cela est provisoire*, nous a-t-il dit, *car, en fait, les deux grands partis ne diffèrent pas beaucoup.* » Il estime que les travaillistes au pouvoir changeraient le « *style* » de la politique israélienne mais guère le « *fond* ».

FRANCIS CORNU.

(1) *Jerusalem Post* du 19 février.





EUROPE

Pologne

La prochaine visite de M. Gromyko pourrait contribuer à une détente entre Varsovie et les autres capitales communistes

De notre correspondant

Varsovie. — Trois semaines eprès l'échec de l'offensive lancée contre M. Kanlo par leur lettre ou comité central polonais, les dirigeants soviétiques reprennent directement contact evec ceux de la Pologne. Publié simultanément dans les deux capitales, un communiqué e annoncé, dimanche soir, la prochaine arrivée à Varsovie, sur *« invitation du comité central et du gouvernement »*, de M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères et membre du bureau politique.

Cette visite, dont l'objet n'est pas précisé, doit avoir lieu *« dans les premiers jours de juillet »*, c'est-à-dire peut-être dès mercredi. Elle fait suite ò la campagne de presse engagée â la mijnin coutre la Pologne dans tous les pays socialistes, sauf la Roumanie, et é l'annonce, jeudi 25 juin, de manœuvres soviéto-polonaises en Silésie *(le Monde* du 27 juin). Si inquiétant que pnisse être cet arrière plan, il n'est pas certain pour autant qu'on soit à la veille d'un uonvel assaut frontal en vue de *« renverser le cours des événements »*. Le fait que M. Gromyko fasse lui-même le voyage donne à cette rencontre un caractère beaucoup moins dramatique que si les dirigeants polonais avaieut été convoqués à Moscou ou en quelque autre capitale. Il y a là une manière de reconnaissance de l'autorité de MM. Kania et Jaruzelski, un geste important oprès la défiance qu'exprimait à leur égard la lettre soviétique.

En eecond lieu, le ton des critiques des pays frères e'est notablement uuancé. Jeudi dernier, un commentaire de l'ageuce soviétique Novosti e'attachait à distinguer entre Solidarité et les éléments *« contre-révolutionnaires »* agissant en sou sein, et appelait le congrès polonais à prendre des décisions fermes — ce qui est tout eutre chose que d'en contester la préparatiou. Le même jour, l'orgaue des jeunesses communistes bulgares, *Narodna Mladej*, tout en parlant de *« persécutions contre les communistes »* eu Pologne, estimait que la décision du onzième plénum (1) de poursuivre le politique de pourparlers evec les syndicats, était *« la seule bonne issue »*.

Le soutien de M. Ceausescu

Le lendemain, le ebef de l'Etat et du parti roumains déclarait dans un discours publié samedi : *« Nous appuyons entièrement la position exprimée au dernier plénum du comité central — polonais — par le eumarade Kania (...) qui a défini les voies du renouveau et de la garantie* du *développement socialiste de la Pologne »*. Cette prise de position du seul dirigeant du bloc qui ait condamné l'intervention en Tchécoslovaquie peut évidemment se lire comme une mise en garde è Moscou où le premier ministre roumain, M. Verdets, s'était rendu lundi.

Autre indice de cette détente — relative et vigilante — dans le bloc, la Bulgarie a décidé dimanche, oprès des négociations avec Varsovie, d'outoriser à nouveau le transit par son territoire (suspendu depuis le 11 juin) des touristes polonais vers la Grèce et lo Turquie. Les séjours individuels restent interdits, mais un contingent de *« quinze à vingt mille places supplémentaires »* a été débloqué pour les voyages organisés.

La victoire du réalisme

M. Kania pourra, en accueillant son « invité », lui brosser un tableau de la situatiou è bien des égards satisfaisant pour Moscou. Il est peut-être désagréablement ironique pour la direction soviétique que sa lettre ait renforcé l'outorité dn premier secrétaire polonais au lieu de permettre sa mise à l'écart. Mais elle a aussi permis à M. Kania de modérer la contestation dans le parti. C'était là le premier souci du Kremlin, et M. Brejnev peut eu ce sens se targuer eujourd'hui d'efficacité devant les tenants des méthodes expéditives à Moscou, Prague et Berlin-Est.

Les élections des délégués au congrès et des nouveaux cadres intermédiaires s'achèvent, ce lundi, avec la fin de la conférence de Varsovie. Aucun des conservateurs de la direction ne s'est vu refuser de mandat. Cela ne signifie pas que tous seront réélus par le congrès au comité central, puis au bureau politique ou au secrétariat. Mais c'est une nette victoire du réalisme prêché par M. Kania, qui s'est affirmé comme le seul homme capable de se faire entendre de la base. Après avoir aidé jeudi M. Grabski à sauver la face dans le conflit qui l'opposait à la conférence de Poznan *(le Monde* dn 27 juin), le premier secrétaire s'est rendn vendredi à la conférence de Katowice pour déclarer qne le premier secrétaire sortant, M. Zabinski, l'un des membres conservateurs du bureau politique, avait toute sa confiance. M. Zabinski aurait peut-être gagné la partie sans cet appui ostentatoire, mais le fait est que cette déclaration a été faite evant le vote.

Le même jour, M. Grabski était élu à Konin. Samedi, devant la conférence de Varsovie, M. Kania a expliqué longuement que le premier secrétaire sortant, M. Kociolek, euquel des comptes ont été demandés sur son rôle dans la répression de 1970, u'est pour rien dans cette tragédie. Lui aussi, avec MM. Olszowski et Siwak, « têtes dures » du comité central, ont été élus délégués de Varsovie au congrès.

Entre-temps, et e'est le signe d'une évolution à Moscou, la conférence de Varsovie avait reçu un message du comité du parti de Moscou exprimant *« la conviction que l'organisation du parti de Vorsovie (...) mobilisera toutes les forces de la société pour défendre les acquis du socialisme et surmonter la crise »*. La réponse, en affirmant une *« profonde compréhension »* pour la lettre soviétique, assure que la Pologne *« o été, est et restera un maillon solide et crédible de la communuté socialiste »*. Ainsi, une formidable ambiguïté s'installe. Le message du comité de Moscou légitime les élection préparatoires au congrès, mais il salue aussi une organisation du POUP dominée par les conservateurs. L'ambiguïté e'exprime eurtout dans l'appui douné eux « durs » par M. Kania. Ce soutieu les oblige à l'allégeance, mais il leur conserve eussi une place que l'on ne pouvait leur enlever sans risque ; et MM. Zabinski, Grabski et Kociolek se sont bien gardé de reudre les armes.

Notons enfin que samedi, devant la conférence de Bydgoszcz, M. Rakowski e'en est pris — ce que les « libéraux » u'avaient jamais fait — à M. Walesa personnellement, accusé d'user d'un *« ton hautain et méprisant »* qui exclurait les *« rapports de partenaires »*. On ue saura qu'après le congrès si les concessions pour l'instant verbales faites aux « durs » prenent un coutenu réel. Mois plusieurs responsables de Solidarité et, semble-t-il, M. Welesa lui-même, commencent à le craindre, et e'est évidemment le moins qu'attend Moscou.

Les cérémonies de Poznan

Samedi et dimanche à Poznan, quelque cent einquante mille personnes ont pris part aux cérémonies d'inauguration du monument à la mémoire des victimes des émeutes du 28 juin 1956, le premier combat de « l'Octobre » qui allait suivre. La ville est couverte d'affiches et de drapeaux. Le gouvernement, le Conseil d'Etat et le parti (par le premier secrétaire de la voïvodie) sont représentés. Au cours de la grande messe eu plein air, Mgr Macharski rend hommage à ceux qui *« ont versé leur sang pour la liberté et la justice »*. L'archevêque de Cracovie se félicite, eusuite, de la *« maturité »* grâce à laquelle *« un nouveau drame national a été évité »* l'été dernier. Il en remercie en termes transparents les dirigeants, prêche la *« pondération »*, la *« sagesse politique et sociale »* et l'*« amour de la patrie »*. Un message du pape appelle *« à faire un effort courageux et responsable pour œuvrer à la cohésion nationale sur la base du respect de la dignité humaine »*.

La foule applaudit à tout rompre, mais elle appleudit eussi ce premier secrétaire qui vient d'être élu, a été lié aux structures horizoutales et incarne le renouveau. Elle applaudit encore le responsable régional de Solidarité quand il remercie ceux qui ont aidé les ouvriers en 1976 — c'est-à-dire le KOR. Elle appleudit enfin — et comment ! — M. Walesa quand il prend la parole. Le leader syndical commence par déuoncer les profanations de tombes de soldats soviétiques, qu'il qualifie de *« pure provocation »*, avant d'ajouter : *« Nous devons nous attendre à l'avenir à des provocations encore plus grossières. »* Il appelle à ne pas s'y laisser entrainer et hausse le ton : *« Les Polonais ne se laisseront plus diviser. Ils s'opposeront à toute falsification de la vérité et ne se laisseront plus fermer la bouche. (...) Le monde du travail n'est pas une force antisocialiste, et encore moins une force contre-révolutionnaire. Cessez,* lance-t-il, *d'offenser les ouvriers qui luttent contre la dictature. »*

BERNARD GUETTA.

(1) C'est au cours de ce plénum que M. Kania avait repoussé l'offensive des conservateurs suscitée par la lettre du comité central soviétique.

● *M. Jerzy Wojcik*, rédacteur en chef du quotidieu *Zycie Worszawy*, qui était devenu sous sa direction l'un des journaux les plus favorables eu *« renouveau »* polonais, est mort samedi 27 juin, à Varsovie, à l'issue d'une brève maladie, à l'âge de quarante-cinq ans. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

Le parti travailliste accepte de participer à un gouvernement de coalition avec le Fine Gael

De notre correspondant

Dublin. — M. Garret Fitzgerald, leader du Fine Gael (centriste), pourrait succéder à M. Charles Haughey à la tête du gouvernement irlandais. En effet, le majorité des mille trois cents délégués eu congrès extraordinaire dn parti travailliste ont voté le dimanche 28 juin en faveur de la participation de leur parti à un gouvernemeut de coalition avec le Fine Gael. Ce résultat e été acquis après deux semaines de négociations entre le docteur Garret Fitzgerald et le nouvean leader du parti travailliste, M. Michel O'Leary.

Les deux formations ont obtenn quatre-vingts sièges au scrutin du 11 juin (soixante-cinq pour Fine Gael et quinze pour les travaillistes) contre soixante-dix-huit pour le parti gouvernemental, Fianna Fail (centriste nationaliste) de M. Charles Haughey. Mais, bien qu'ayant gouverné ensemble de 1973 à 1977, elles n'ovaient pas, cette fois, conclu un pacte électoral et evaient mené campagne sur des programmes différents, particulièrement dans le domaine écouomique. Le parti Fine Gael, par exemple, a proposé la création d'un impôt indirect vivement critiqué par des leaders syndicaux. Le parti travailliste a lancé de son côté un appel à un référendum sur le divorce, auquel le parti Fine Gael e'est opposé.

M. O'Leary, ancien ministre dans le précédent gouvernement de coalition et fevorable à la participation à un gouvernement mené par M. Fitzgerald, a dû exiger du parti Fine Gael des concessions et les obtenir.

Mais, mardi 30 juin, la formatiou du gouvernement dépend finalement de l'attitude de six députés non inscrits. Ils out refusé jusqu'à présent de révéler leur intention mais on s'attend que trois d'entre eux, de tendance socialiste et anti-nationaliste, se prononcent en faveur d'un gouvernement de coalition mené par M. Fitzgerald, entraînant par conséquent la défaite de M. Haughey.

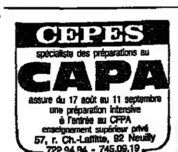
JOE MULHOLLAND.

Irlande du Nord

● UN HUITIEME DETENU REPUBLICAIN, Laurence Mc Keown, emprisonné à vie pour la tentative de meurtre d'un policier et quatre attentats à la bombe, a commencé le lundi 29 juin une grève de la faim à la prison de Long Kesh, près de Belfast. L'état de santé d'un autre gréviste de la faim, Joe Mc Donnell, qui en est à son cinquante unième jour de jeûne s'aggrave.

D'autre part, le *Sunday Times* de Londres a publié un sondage réalisé en Irlande du Nord auprès de mille personnes sur l'avenir constitutionnel de l'Ulster ; 77 % des catholiques et 53 % des protestants interrogés se prononcent en faveur d'un partage du pouvoir entre les deux communautés ; 41 % des catholiques sont favorables au retrait des troupes britanniques en Ulster, 21 % à la réduction de leurs effectifs. — *(A.F.P., Reuter.)*





Italie

Le nouveau gouvernement de M. Spadolini est assuré d'obtenir la confiance

Le nouveau gouvernement italien, formé par M. Giovanni Spadolini, avec la participation des partis socialiste, républicain, social-démocrate, démocrate-chrétien et libéral, se présente le 30 juin devant les Chambres. Il est assuré *d'obtenir* la confiance.

Ayant prêté serment le 28 juin au Quirinal, M. Spadolini s'est immédiatement attaqué à la discussion des problèmes sociaux. Il a rencontré les dirigeants des syndicats, qui refusent toute remise en cause de l'échelle mobile des salaires par la *confédération* patronale.

LA COMPOSITION DU CABINET

Le gouvernement Spadolini comprend vingt-huit postes ministériels, contre vingt-six au cabinet Forlani. Six ministères sans portefeuille ont été créés ainsi qu'un haut commissariat avec rang de ministre sans portefeuille.

Onze ministres demeurent à leur poste. Cinq changent de portefeuille. Douze entrent au gouvernement.

Président du conseil : M. Giovanni Spadolini, P.R.I. (***) ;
Intérieur : M. Virgilio Rognoni, D.C. (*) ;
Justice : M. Clelio Darida, D.C. (*) (1) ;
Budget et programmation économique : M. Giorgio La Malfa, P.R.I. (*) ;
Finances : M. Rino Formica, P.S.I. (**) ;
Trésor : M. Benjamino Andreatta, D.C. (*) ;
Défense : M. Lelio Lagorio, P.S.I. (*) ;
Instruction publique : M. Guido Bodrato, D.C. (*) ;
Travaux publics : M. Franco Nicolazzi, P.S.D. (*) ;
Agriculture et forêts : M. Giuseppe Bartolomei, D.C. (*) ;
Transports : M. Vincenzo Balzamo, P.S.I. (***) ;
Postes et télécommunications : M. Remo Gaspari, D.C. (***) ;
Industrie, commerce et artisanat : M. Giovanni Marcora, D.C. (***) ;
Travail et prévoyance sociale : M. Michel Di Giesi, P.S.D.I. (**) ;
Affaires étrangères : M. Emilio Colombo, D.C. (*).
Commerce extérieur : M. Nicola Capria, P.S.I. (**) ;
Marine marchande : M. Calogero Mannino, D.C. (***) ;
Participations d'Etat : M. Gianni de Michelis, P.S.I. (*) ;
Santé : M. Renato Altissimo, P.L.I. (***) ;
Tourisme et spectacle : M. Nicola Signorello, D.C. (*) ;
Biens culturels et environnement : M. Vincenzo Scotti, D.C. (**) ;

Ministres sans portefeuille

Coordination des politiques communautaires : M. Gustavo Able, D.C. (***) ;
Fonction publique : M. Dante Schietroma, P.S.D.I. (***) ;
Coordination de la recherche scientifique et technologique : M. Giancarlo Tesini, D.C. (***) ;
Affaires régionales : M. Aldo Aniasi, P.S.I. (**) ;
Interventions extraordinaires dans le Mezzogiorno : M. Claudio Signorile, P.S.I. (***) ;
Rapports avec le Parlement : M. Luciano Radi, D.C. (***) ;
Haut commissaire pour la protection civile avec rang de ministre sans portefeuille : M. Giuseppe Zamberletti, D.C. (***).

D.C. : démocratie chrétienne ; P.S.I. : parti socialiste italien ; P.S.D.I. : parti social-démocrate italien ; P.R.I. : parti républicain italien ; P.L.I. : parti libéral italien.

(*) Confirmé à son poste.
(**) A changé de portefeuille.
(***) Nouveau ministre.

(1) M. Clelio Darida occupait le ministère de la justice depuis la démission, le 25 mai 1981, de M. Adolfo Sarti, compromis dans l'affaire de la loge P.2.

Un historien au pouvoir

M. Giovanni Spadolini n'est pas seulement le premier dirigeant d'un parti « laïc » à entrer au palais Chigi depuis 1946, il est aussi le premier historien de métier à prendre en main le pouvoir, en Italie du moins. Tout comme M. Raymond Barre a théorisé l'économie politique avant de la pratiquer, M. Giovanni Spadolini est entré dans la vie politique pour agir sur l'histoire contemporaine après en avoir été un analyste. Il avait rêvé auparavant d'être directeur du *Corriere della Sera*, il l'a été. Songe-t-il au Quirinal ? On le dit.

Né à Florence le 21 juin 1925, est homme grand et fort, aux allures de bon vivant, n'a jamais repoussé le qualificatif « d'enfant prodige » qui lui fut très tôt accolé. Les polémistes — en particulier Fortebraccio, dans son billet quotidien de *l'Unita* — ont brodé là-dessus mille railleries, qui se sont estompées depuis que M. Spadolini appartient au groupe restreint des dirigeants.

En 1947, un essai sur Georges Sorel le fait remarquer du pape du journalisme italien, Mario Missiroli, qui l'appelle au *Messagero* de Roma. Son premier livre, *la Papauté socialiste*, est une éblouissante étude sur la « récupération » par l'Eglise des masses populaires pour combattre les souverains puis les bourgeoisies libérales. Porté par un succès immédiat, souvent réédité, l'ouvrage n'est connu en France que quinze ans plus tard (chez Del Duca, dans une traduction d'Henriette Valot). L'essentiel de la philosophie politique de M. Giovanni Spadolini s'y trouve déjà.

Lorsque la faculté de sciences politiques de Florence crée, en 1950, la chaire d'histoire contemporaine — pour la première fois dans l'université italienne, — M. Giovanni Spadolini en est chargé. Il en devient titulaire dix ans plus tard, sans abandonner pour autant une carrière de journaliste qui l'amène en 1953 au *Corriere della Sera* comme chroniqueur, puis en 1955 à la direction du *Resto del Carlino*, vieux journal libéral et républicain de Bologne, auquel il donnera une audience nationale. En 1968 enfin, avec un peu de retard sur le programme, il prend en main les destinées du *Corriere della Sera*.

Interrompue en 1972 par un licenciement assez brutal pour provoquer la première grève des rédacteurs du journal, cette expérience amène M. Giovanni Spadolini à s'intégrer parmi les élus d'une classe politique assez fermée. Il a fait du *Corriere* un soutien de la politique de centre-gauche, avec une prudence, une onctuosité, qui ne brisent pas les silences officiels sur les remous souterrains qui agitent l'Italie : massacre de décembre 1969, à Milan, terrorismes d'extrême droite et d'extrême gauche, projets de coups d'Etat. Le *Corriere* de cette époque respecte la raison d'Etat.

Ugo La Malfa, secrétaire du parti républicain, propose alors à M. Giovanni Spadolini d'entrer au Sénat comme indépendant sur la liste républicaine, à Milan. Elu en 1972, il commence à quarante-sept ans une vie politique active. Bientôt président de la commission sénatoriale de l'instruction publique, ministre des biens culturels en novembre 1974, dans un cabinet Moro, puis de l'instruction publique dans le gouvernement Andreotti, de mars 1979, il est élu, en septembre 1979, secrétaire général du parti républicain. C'est une nouvelle étape de l'ascension, car le pouvoir de fait est exercé par le groupe des secrétaires généraux des partis de la majorité. Tout s'y négocie, et le gouvernement ne tient qu'autant que dure leur entente.

La carrière scientifique de M. Giovanni Spadolini ne connaît pas d'interruption. Il n'abandonne pas son enseignement régulier et publie, sans discontinuer, des études sur le Risorgimento, livres ou articles, des chroniques dans *la Stampa*, des extraits de son journal politique — conçu comme un matériau pour l'histoire, — dirige une collection et la plus vieille revue italienne, la *Nuova Antologia*. Une activité intellectuelle incessante jamais coupée de la politique.

L'homme aux formules

M. Giovanni Spadolini a l'art des formules-chocs. Deux de celles qu'il a lancées dans le vocabulaire politique traduisent la cohérence de son orientation d'historien et d'homme du pouvoir : *« Le Tibre plus large »* et la dénonciation de la *« République conciliaire »*. La première, empruntée à Jean XXIII pour intituler un essai, marque le souci d'accentuer le mouvement d'autonomie de la démocratie chrétienne vis-à-vis du Vatican, de dégager la réalité italienne du poids et des interférences de l'Eglise. La seconde formule qualifie la tentation constante des démocrates-chrétiens et des communistes de chercher un accord entre eux au détriment des partis laïcs intermédiaires.

Ces deux définitions ont-elles fait leur temps ? Le Tibre, indiscutablement, s'est « élargi », et la République conciliaire a changé de perspectives et de formes. L'élection de M. Sandro Pertini au Quirinal, sans laquelle l'entrée de M. Giovanni Spadolini au palais Chigi aurait été inconcevable, témoigne de l'évolution en profondeur des structures et des mentalités de la société politique, comme de celle des rapports de forces.

L'engagement politique de M. Giovanni Spadolini peut se définir comme l'attachement à un empirisme soumis à la raison, une attention portée aux problèmes plus qu'aux hommes qui les incarnent. Cela pour le distinguer d'une démocratie-chrétienne qui donne la priorité aux impératifs des relativités de la nature humaine ou des partis inspirés du marxisme, qui entendent soumettre l'action aux règles d'une utopie.

Mais, dans la pratique, M. Giovanni Spadolini est un homme de compromis, admirateur de Giolitti et d'Aldo Moro, passés maîtres dans la souplesse et le calcul. Il est tout l'opposé d'Aldo Moro, dont il a cependant bien secondé les desseins. Aussi expansif et cordial que Moro était muet et insaisissable. Mais, né Florentin, le professeur Spadolini partage tout ce qu'une telle origine porte de redoutable. Ce chaleureux est certainement un froid, cet expansif un calculateur, cet érudit un homme porté par un grand dessein : marquer son temps à la suite des architectes du Risorgimento.

C'est là le changement dont son œuvre d'historien annonce l'ambition. Avec la démocratie-chrétienne, c'est une forme moderne de l'Italie des communes qui a géré le pouvoir. A présent, c'est presque une philosophie jacobine qui voudrait orienter la vie politique, dans la ligne des Piémontais, qui, voilà un siècle, amorcèrent la construction encore inachevée de la nation. Elle entraîne l'ouverture sur le concept d'Europe des patries plus que sur l'Europe supranationale, une compréhension des managers milanais ou turinois plutôt que des petites entreprises, une sensibilité surtout plus attentive encore que par le passé aux influences américaine et britannique.

Le nom de M. Giovanni Spadolini n'est pas familier aux vieux routiers de la vie politique européenne. Leur accueil compte pourtant dans son destin. Mais ses alliés au pouvoir semblent plus disposés à entraver son action qu'à le laisser faire ses preuves d'homme de gouvernement. Il a besoin de temps pour préciser la politique nationale (peu éloignée du nationalisme) qu'il entend incarner. Ce serait une erreur de la méconnaître en arguant qu'il n'est pas connu.

JACQUES NOBÉCOURT.

Espagne

LA LOI ANTI-TERRORISTE EST APPLIQUÉE A UN OFFICIER

(De notre correspondant)

Madrid. — Le ministère de l'intérieur a décidé, samedi 27 juin, l'inculpation du commandant Saenz de Ynestrillas en vertu de la loi anti-terroriste. Il avait été arrêté le 22 juin, en même temps que deux autres officiers et quatre civils d'extrême droite soupçonnés d'avoir participé à une *« possible conspiration »* contre le régime. Le ministère de l'intérieur a fait connaître sa décision quelques heures après que le juge d'instruction militaire chargé de l'affaire se fut prononcé en faveur de la libération des trois officiers détenus depuis le 22 juin, mais n'a pas encore statué sur le sort d'un quatrième, un commandant arrêté deux jours plus tard.

C'est la première fois que le gouvernement décide d'appliquer à un militaire la loi anti-terroriste. Adoptée en décembre 1980, celle-ci permet de maintenir une personne en détentions pendant une semaine sans mandat judiciaire, et de la mettre au secret. Jusqu'ici, elle a été principalement utilisée contre des membres de mouvements d'extrême gauche. Son application contre un militaire pourrait indiquer que le gouvernement est décidé à durcir son attitude vis-à-vis des activistes d'extrême droite, alors que l'incertitude règne quant au sort des putschistes du 23 février, dont le procès est toujours en instruction. — Th. M.

هكذا من الاهل

AMÉRIQUES

LA CRISE DU SALVADOR ET SES CONSÉQUENCES

Aucun des objectifs d'apaisement annoncés par la junte n'a été atteint

estime la Commission internationale de juristes

Une délégation du Parlement européen, composée de trois démocrates-chrétiens et de deux socialistes, arrivée le 25 juin, pour quatre jours, à San-Salvador, a eu, le vendredi 26 juin, des entretiens avec le ministre des affaires étrangères, M. Fidel Chavez Mena (D.C.) et son collègue de la défense, le colonel Garcia. Elle a également vu, le 27 juin, des parents de détenus et de disparus.

Cependant, des rapports accablants ont été établis, à Genève, sur la situation des droits de l'homme au Salvador.

De notre correspondante

Genève. — Dans sa dernière publication, la Commission internationale de juristes (C.I.J.), qui rassemble, sous la présidence de M. Keba Mbayé (Sénégal), des personnalités de divers horizons politiques, et dont le siège est à Genève, déplore qu'au Salvador aucun des objectifs d'apaisement annoncés par la junte n'ait été atteint. Le pouvoir réel est entre les mains de l'armée, qui contrôle, en vertu de l'état d'urgence, l'ensemble de l'administration civile.

La réforme agraire est rendue inapplicable du fait de la guerre civile, qui continue à faire rage dans les campagnes, opposant les forces armées au Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.), qui unit l'ensemble des partis et mouvements d'opposition. Cette réforme exclue d'ailleurs de son champ d'application la main-d'œuvre sans terre, soit 60 % de la population rurale.

La C.I.J. avait déjà signalé à la commission des droits de l'homme de l'ONU *« un accroissement spectaculaire des violations des droits de l'homme dans ce petit pays plongé dans un bain de sang »*. Aux dix mille morts violentes relevées en 1980 s'ajoutent, cette année, des milliers de nouvelles victimes de la répression, appartenant surtout aux couches les plus défavorisées de la population. Le C.I.J. rappelle qu'ont été également assassinés ou ont disparu des membres de la commission salvadorienne des droits de l'homme, des magistrats, des avocats, des syndicalistes et des ecclésiastiques — ces derniers étant particulièrement visés en raison des tâches sociales auxquelles ils se sont voués.

La C.I.J. constate qu'en dépit du meurtre de trois religieuses, d'un missionnaire et de deux syndicalistes, tous Américains, *« la nouvelle administration des États-Unis s'abstient de critiquer le gouvernement pour ce qui est du respect des droits de l'homme (...) tentant de présenter le conflit interne du Salvador comme un acte indirect d'agression de la part du marxisme international »*. La C.I.J. dénonce enfin le danger d'une extension du conflit aux pays voisins, *« où la situation est explosive »*.

Quatre cent mille réfugiés

Le 26 juin, d'autre part, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a lancé un appel à la communauté internationale afin de recueillir 9,8 millions de dollars pour venir en aide à soixante mille réfugiés salvadoriens parmi les plus démunis. Selon le H.C.R., il y a actuellement trente-cinq mille Salvadoriens au Honduras, pour la plupart analphabètes et sans formation professionnelle *(Lire l'article ci-contre)*. De source autorisée à Genève, on affirme que quatre cent mille Salvadoriens (sur une population de 4,5 millions d'habitants) ont cherché asile hors des frontières de leur pays. A ce chiffre s'ajoute celui de plus de cent mille « réfugiés de l'intérieur », qui ont fui les opérations militaires, les bombardements et la répression des groupes paramilitaires à la suite des actions de la guérilla.

Les chiffres officiels du H.C.R. sont éloquents : outre les réfugiés salvadoriens au Honduras, on en compte dix mille au Nicaragua, autant au Costa-Rica et sept cents à Belize, les autres ayant trouvé asile au Mexique, où s'activent, outre la commission mexicaine d'aide aux réfugiés, vingt-trois organismes bénévoles. La protection juridique de l'ensemble de ces réfugiés n'est pas aisée car peu de pays d'Amérique centrale ont ratifié la convention du H.C.R. sur le statut des réfugiés. Le Haut Commissariat cherche des solutions durables car l'espoir de voir s'améliorer rapidement la situation au Salvador est faible. Il s'efforce d'installer les réfugiés sur des terres en friche et prévoit à cet effet des programmes de développement agricole ; mais il manque de fonds pour mener la tâche à bien. Certains pays se montrent peu généreux, craignant que les réfugiés soient des « rouges » ; d'autres, comme l'Union soviétique, n'apportent aucune contribution humanitaire ou financière au H.C.R.

ISABELLE VICHNIAC.

Une visite aux camps de réfugiés au Honduras

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa. — « *Mais entrez donc* », dit la vieille, un sourire aux lèvres. « *C'est ma cuisine* ». Derrière elle, le mobilier se réduit à deux pierres noircies entre lesquelles un feu de brindilles chauffe une boîte de conserve contenant ce qu'on pourrait appeler une soupe. Mme Maria de Jésus, soixante et onze ans, éclate de rire. Ni murs ni toit. Nous sommes en terrain découvert au bord d'un camp « abritant » 4000 réfugiés salvadoriens. Sa famille partage avec d'autres une toile en forme de tente à quelques mètres de là. Entourée de ceux de ses enfants et petits-enfants qui ont survécu, et qui ont pu traverser la frontière, elle prépare le dîner avec les moyens du bord.

Tout autour, des dizaines de femmes se livrent aux mêmes tâches. Certaines font la lessive ou se lavent dans un ruisseau. Les hommes sont peu nombreux. L'un d'entre eux tisse un hamac entre deux pieux fichés dans le sol. Des myriades de gamins courent en tous sens. Les garçons jouent avec des hélicoptères en bambou de leur fabrication. Bardés de « mitrailleuses », ils représentent ceux qui les ont forcés à quitter le Salvador. Dans un champ voisin, deux équipes de moins de douze ans jouent au football. « *C'est une grande victoire*, nous dit M. Philippe Souder, responsable du camp pour Médecins sans frontières, *ils commencent à oublier la guerre.* »

Les réfugiés salvadoriens, pour lesquels on a créé ce campement appelé Oscar Arnulfo Romero, ont traversé le rio Lempa qui sépare les deux pays au lieudit Piedras Coloradas entre le 17 mars au soir et le 19 au matin. Ils viennent de onze villages du département de Cabanas que l'armée a bombardé systématiquement au mortier dans la matinée du 16.

« *Nous nous sommes d'abord jetés par terre, car nous voulions rester dans notre maison, notre seule richesse* », raconte Mme Maria de Jésus. *Mais la peur nous a obligés à la quitter au bout de deux jours. Sans couvertures ni chaussures. Et ceux qui n'ont pas pu partir ont été tués à coups de machette par la garde nationale.* »

« *L'armée dit qu'il y avait des subversifs parmi nous*, précise M. Tito Sanchez, *mais je ne crois pas que ceux qui parlent de leurs droits soient subversifs. Nous demandions simplement une réduction du prix de la terre. Les seules réunions que nous avions étaient avec le curé. Il disait la vérité et nous aimions l'écouter, mais ils l'ont obligé à partir.* » Toutes les informations concordent pour indiquer que la zone attaquée le 16 mars n'était pas une zone de guérilla, mais que la population commençait à s'organiser.

Le ratissage des forces armées salvadoriennes visait à repousser les habitants vers la frontière. Manifestement prévenue, l'armée hondurienne a attendu pendant deux jours. Mais, en fin d'après-midi du 17, comme personne n'avait encore tenté de traverser le rio Lempa, les Honduriens se sont retirés. C'est alors qu'a commencé une odyssée qui devait durer trente-six heures.

La traversée du rio Lempa

A Piedras Coloradas, le rio est profond et encaissé. Des hommes ont mis des filins en travers et, en s'aidant de quelques pneus, ils ont fait traverser femmes, vieillards et enfants en pleine nuit. L'un d'entre eux est mort d'épuisement après des dizaines de va-et-vient. Dans la matinée du 18, deux hélicoptères sont arrivés et ont ouvert le feu.

« *Une femme et sa petite fille ont été tuées à deux mètres de moi* », raconte le Père Manuel, qui, en compagnie de journalistes américains et d'infirmières de Médecins sans frontières, s'est rendu sur les lieux dans la matinée du 18. « *Une autre a perdu son enfant emporté par le courant de la rivière.* »

En fin de journée, l'armée hondurienne a fait une nouvelle apparition à Piedras Coloradas, mais il semble que la présence de témoins étrangers ait permis d'éviter le drame. On a quand même dénombré plus d'une vingtaine de cadavres en territoire hondurien dans les jours suivants, dont certains tués à coups de crosse. Six blessés transportés à l'hôpital de Santa-Rosa-de-Copan, à une cinquantaine de kilomètres, ont disparu. Il ne fait aucun doute que certains militaires trouvent du plaisir à « faire un carton » ou à « casser du rouge », mais cette attitude n'est pas générale et les délégués des réfugiés parviennent parfois à établir de bonnes relations avec les autorités locales.

L'arrivée massive de réfugiés salvadoriens pose de gros problèmes au gouvernement du Honduras, dans la *mesure* où ceux-ci s'installent dans l'une des régions les plus pauvres du pays. Une commission interministérielle a été chargée d'assurer la coordination avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les différentes organisations d'aide : Caritas, Médecins sans frontières, World Food Program, Comité évangélique, etc. Le ministre de l'intérieur s'est engagé à ce que personne ne soit refoulé, mais, conformément aux règles appliquées avec les sandinistes du temps de Somoza, les nouveaux venus n'ont ni le droit de se déplacer ni celui de travailler.

« *Nous préférons de beaucoup l'hébergement chez l'habitant*, déclare M. Vincent Jeannerod, responsable de Médecins sans frontières (M.S.F.). *C'est plus vivant et plus humain. Même si cela nous donne plus de travail. Mais nous n'avons pu éviter de recourir aux campements.* » Ces derniers ont la préférence de l'armée, car ils facilitent son travail de contrôle et de surveillance.

L'organisation est prise en charge par les réfugiés eux-mêmes. Des commissions ont été créées, des équipes de travail ont été constituées avec un sérieux et une efficacité qui font l'admiration de tous les visiteurs.

La délégation de M.S.F. compte huit médecins et infirmières qui travaillent dans des conditions très dures en collaboration avec des étudiants de la faculté de médecine de Tegucigalpa. Un hôpital a été installé *dans le village où sont* soignés Honduriens et Salvadoriens.

Sécurité, alimentation, soins

« *Le H.C.R. a pris en charge vingt-cinq mille personnes*, nous a déclaré son représentant à Tegucigalpa, M. Charles-Henri Bazoche, *et nous estimons qu'il peut y avoir, en outre, entre deux mille et dix mille réfugiés clandestins.* » Les problèmes les plus importants sont ceux de la sécurité, de l'alimentation et des soins médicaux. Une vigilance constante des représentants des organismes internationaux est nécessaire pour que soient respectés localement les ordres donnés officiellement à Tegucigalpa par le gouvernement et les autorités militaires.

L'alimentation de base des adultes (maïs, riz, haricots) est en quantité presque satisfaisante grâce à une aide de la C.E.E. et de la Suisse. Mais les enfants manquent de la nourriture complémentaire dont ils ont besoin (lait enrichi, farine de soja, œufs en poudre, etc.) Ils arrivent dans un état lamentable et les médecins ont dû mettre en place un rigoureux système de dépistage.

Les médicaments envoyés de l'extérieur sont, trop fréquemment, hors d'usage ou inutiles. Les principales maladies sont les infections pulmonaires et les diarrhées susceptibles de tuer un enfant sous-alimenté en quelques jours. « *Nous avons surtout besoin d'antibiotiques*, affirme M. Vincent Jeannerod. *Encore ne s'agit-il que du strict minimum pour limiter les ravages de la mort. Ces gens-là manquent de tout. Il faudrait aussi de l'argent, des couvertures, des cahiers, des crayons, des tableaux noirs et aussi des jeux pour les gosses dont la moitié n'est même pas scolarisée.* »

FRANCIS PISANI.

هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

Bolivie

L'échec du putsch du 27 juin a renforcé l'autorité du général Luis Garcia Meza

Un putsch dirigé par le commandant en chef de l'armée de terre et le chef de l'état-major, les généraux Humberto Cayoja et Lucio Anez, a avorté, le samedi 27 juin, en Bolivie. Ses protagonistes sont partis en exil. Le chef de l'Etat, le général Luis Garcia Meza, voit ainsi se raffermir son autorité. Deux tentatives de soulèvement, le mois dernier, dirigées par le lieutenant-colonel Emilio Lanza, avaient contraint le chef de l'Etat à présenter sa démission. Ces derniers événements vont l'inciter à revenir sur cette décision. Le soulèvement du 27 juin est le cent quatre-vingt-treizième mouvement de cette nature enregistré en cent cinquante-six ans d'indépendance de la Bolivie. Notre correspondante à Lima en explique ici l'origine et la portée.

De notre correspondante

Lima. — L'histoire de la Bolivie ressemble plus que jamais à un mauvais film. Les récents événements pourraient conduire le pays à la guerre civile et à la désintégration de ses forces armées. En moins de six semaines, trois tentatives de coup d'Etat contre le général Luis Garcia Meza ont eu lieu. Mouvements désespérés et improvisés, ils ont échoué et leurs auteurs, des militaires, ont été expulsés. Aujourd'hui, plus de deux cents officiers vivent en exil, comme les deux ex-présidents, les généraux Hugo Banzer et Alberto Natusch Busch, ou sont confinés dans des régions inhospitalières. Les forces armées sont, à leur tour, victimes de la répression, comme l'ont été systématiquement, depuis le 17 juillet, les principales personnalités politiques et syndicales du pays.

Mafia et « coca-dollars »

Soutenu à bout de bras par la Mafia et les « coca-dollars » du trafic de la cocaïne, le régime du général Garcia Meza, moribond le mois dernier, semble renaître de ses cendres. Les militaires institutionnalistes battent en retraite, privés de leurs chefs de file et traumatisés par leur échec. Ils sont remplacés aux postes-clefs par des « hommes du président ». Le général Celso Torrelio Villa, ex-ministre de l'Intérieur, est nommé commandant en chef de l'armée de terre, et le général Carlos Turdore accède au rang de chef d'état-major : celui-ci se voit ainsi récompensé pour sa loyauté des 11 et 25 mai lorsqu'il obligea les parachutistes du colonel Lanza, insurgés à Cochabamba, à la reddition.

Le chef de l'Etat compte aussi sur l'appui inconditionnel du commandant en chef de l'aviation, le général Waldo Bernal, sur celui du ministre de la défense, le général Armando Reyes Villa, ainsi que sur ceux des commandants du régiment de blindés de Tarapaca et du collège militaire, le général Doria Medina et le colonel Faustino Rico Toro.

Il semble donc que personne ne puisse empêcher le président Garcia Meza de conserver le pouvoir, ainsi qu'il en avait manifesté le désir le 26 juin, au cours d'une manifestation à Santa-Cruz, provoquant l'indignation des institutionnalistes et précipitant le putsch du 27.

Comment s'explique un tel retournement de la situation ? Le 26 mai, au lendemain de la reddition des parachutistes du colonel Lanza, les chefs militaires se réunirent dans le quartier général de Miraflores et obligèrent le général Garcia Meza à abdiquer. La démission fut rendue publique. Son successeur serait élu démocratiquement par un conclave des forces armées avant le 17 juillet (premier anniversaire du coup d'Etat contre la présidente, Mme Lidia Gueiler) et assumerait la succession le 6 août, jour de la fête de l'indépendance nationale.

Les commandants de l'armée de terre se réunissent dans les premiers jours de juin. Les conclusions ne furent pas rendues publiques, mais des fuites, bien orchestrées, apprirent que la démission du général Garcia Meza était approuvée par 14 voix contre 2 abstentions et 2 votes hostiles.

L'épreuve de force

Les principaux candidats à la succession, les généraux Cayoja et Anez, se lancèrent alors dans une véritable campagne, annonçant une prochaine ouverture démocratique et la transformation radicale des structures économiques, politiques et sociales du pays.

C'est alors que l'épreuve de force éclata entre, d'une part, les officiers institutionnalistes et, d'autre part, les civils et les militaires qui, ayant vécu l'âge d'or sous la République de la coca, ne se résignent pas à la perte de leurs privilèges. Les premières manifestations d'appui au président en place provinrent de Santa-Cruz, la province orientale bourgeoise et blanche — fief de la Mafia des trafiquants de drogue, de la contrebande, des paramilitaires et des phalangistes. De son côté, la Confédération nationale des paysans de Cochabamba, qui appuie sans discrimination tous les régimes depuis 1967, menaça même de bloquer les routes.

Conscients de la manœuvre, les institutionnalistes tentèrent d'accélérer le processus de désignation du futur chef de l'Etat. Le général Cayoja annonça que la réunion au sommet des trois armes aurait lieu dans la troisième semaine de juin. Il fut aussitôt démenti par le général Garcia Meza, soucieux de gagner du temps. La tension devait redoubler le 25 juin, en raison de déclarations du chef de l'état-major, le général Anez : « *L'abdication du président est un fait. Il l'a annoncée personnellement le mois dernier. Si un chef prend une décision, il se doit de la maintenir avec la plus grande autorité et la fermeté nécessaire... L'appui de quelques organisations civiles fantômes n'influencera pas l'opinion des commandants.* » Le général Garcia Meza ripostait : « *Si le peuple l'exige, je conserverai le pouvoir jusqu'en décembre. Il n'y a pas d'autres alternatives.* » Le lendemain, des manifestes de solidarité envers le président foisonnaient dans la presse.

Les institutionnalistes cèdent alors au désespoir. Ils s'insurgent. Le coup d'Etat avorta. « *Nous avons échoué*, confie le général Anez à l'agence américaine Associated Press. *Des camarades d'armes ont été soudoyés et nous ont trahis...* ». C'est le deuxième coup d'Etat financé par les « coca-dollars ». La Mafia n'a pas lésiné pour préserver ses privilèges...

NICOLE BONNET.

ASIE

La fin de la visite de M. Huang Hua à New-Delhi

L'Inde et la Chine vont ouvrir des pourparlers pour tenter de régler leur différend frontalier

New-Delhi (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — L'Inde et la Chine sont convenues de régler par des négociations le différend frontalier qui les oppose depuis de nombreuses années. L'accord de principe dans ce sens a été annoncé à la presse par le premier ministre indien, Mme Gandhi, à l'issue d'un entretien, dimanche 28 juin, avec le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères chinois, M. Huang Hua. Elle a précisé que les deux parties discuteraient du problème de la frontière « *à un niveau approprié* ». Une délégation indienne se rendra probablement à Pékin, en septembre, apprend-on d'autre part.

Mme Gandhi a déclaré : « *Nous sommes favorables à une amélioration des relations entre les deux pays. Nous reconnaissons qu'il existe des divergences, mais je pense qu'il est possible par une démarche parallèle de les résoudre sur les principaux points. Nous sommes également tombés d'accord sur la nécessité de créer un climat meilleur en vue d'une plus grande compréhension entre nous.* »

De son côté, M. Huang Hua a déclaré : « *Nous adopterons une attitude positive et nous continuerons à rechercher les moyens de régler ce différend frontalier. Nous avons un désir commun d'améliorer nos relations.* » Selon le premier ministre indien, qui a indiqué avoir accepté une invitation à se rendre en visite officielle en Chine, le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères chinois a reconnu que l'Inde avait « *des arguments sérieux* » en ce qui concerne le différend frontalier. Il a cependant qualifié de « *percée* » le résultat des entretiens de New-Delhi : « *Des échanges de vues et des consultations régulières auront lieu entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun* », a-t-il ajouté. Il a également affirmé que de bonnes relations entre l'Inde et la Chine « *aideraient à écarter les dangers de guerre en Asie et dans le monde, où la situation internationale des années 80 est appelée à devenir tendue, turbulente et versatile.* »

M. Huang Hua, qui a achevé dimanche soir sa visite de trois jours à New-Delhi, devait se rendre, lundi 29 juin, dans le sud de l'Inde, puis à Sri-Lanka et aux Maldives.

*

Malgré leurs divergences de vues sur les grands problèmes internationaux, l'Inde et la Chine vont ouvrir des conversations en vue de tenter de régler leur différend frontalier. Légué par l'Empire britannique des Indes à l'indépendance de l'Inde, en 1947, ce contentieux est un dossier extrêmement complexe. Il met en cause la souveraineté des deux pays sur certaines régions himalayennes et intéresse, à la limite, la question des provinces du Tibet (intégré à la Chine), dont une partie de la communauté est réfugiée en Inde depuis 1959, et dont le chef spirituel est le Dalaï Lama, et du Cachemire (partagé entre l'Inde et le Pakistan).

Pour l'essentiel, le différend sino-indien porte actuellement sur deux zones : au nord-ouest sur un territoire aride du plateau tibétain, l'Aksai Chin, que les cartographes de New-Delhi incorporent dans l'Inde, et où les Chinois ont construit une route conduisant au Sinkiang et installé des positions stratégiques ; au nord-est, sur une large bande montagneuse du moyen bassin du Brahmapoutre formant pour l'essentiel le territoire de l'Union indienne de l'Himachal - Pradesh (ancienne Agence de la frontière du nord-est NEFA), entre le Bhoutan et la Birmanie.

La frontière ne fut jamais démarquée avec précision. Du moins Pékin ne reconnut jamais le tracé sur sa partie orientale — la ligne Mac Mahon — qui avait fait l'objet d'un accord, en 1914, entre l'administration britannique et la région du Tibet. En octobre 1962, les troupes chinoises bousculèrent les postes indiens et firent une profonde avancée vers la vallée du Brahmapoutre, mais se retirèrent après le 21 novembre au-delà de leurs positions antérieures. Elles consolidèrent, à cette occasion, leurs positions dans l'Aksai Chin, outre théâtre d'opérations. La zone frontalière est longue de près de 4 000 kilomètres. L'Inde souhaite voir reconnue par Pékin sa souveraineté sur 51 498 kilomètres carrés de territoire au nord-est, mais elle aura plus de mal à la faire accepter sur les 25 743 environ contestés au nord-ouest.

Les difficultés ne manqueront pas de jaillir lorsque les deux pays entreront dans le vif du sujet, mais le fait qu'ils se montrent décidés à aborder le problème représente un pas important. Pour l'heure, les deux parties acceptent le « fait accompli » et le contentieux frontalier — qui ne pourra trouver rapidement une solution — ne doit plus faire obstacle à la poursuite de la coopération dans les autres domaines (commerciaux, culturels, scientifiques) et les rivalités de fond entre les deux grandes nations asiatiques ne vont pas s'estomper pour autant. L'accord de principe de New-Delhi correspond néanmoins à un dégel après une longue période d'indifférence et de suspicion mutuelles. Un facteur y a contribué récemment : l'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. Celle-ci a amené les responsables indiens à s'interroger sur les intentions de Moscou en Asie du Sud-Ouest. Sans doute veulent-ils montrer en renouant le dialogue avec Pékin qu'ils ne sacrifient pas l'indépendance de leur pays à l'amitié avec l'U.R.S.S.

G. V.

Afghanistan

Libres opinions

Radio-Kaboul libre

par MAREK HALTER

POUR permettre aux Afghans de parler aux Afghans, comme pendant l'occupation en France les Français parlaient aux Français, le Comité droits de l'homme (1) a décidé d'aider la résistance afghane à construire une radio sur son territoire : Radio-Kaboul libre.

Il y a un an et demi, le 27 décembre 1979, un pont aérien débarquait en Afghanistan quatre-vingt-quinze mille soldats soviétiques et un important matériel offensif. Kaboul était occupée, bientôt l'armée rouge quadrillait l'ensemble du pays. L'une des premières puissances du globe venait d'envahir un pays voisin, faible et sans défense. Et quelques partis communistes se déclaraient solidaires de cette agression, notamment le P.C.F., par la voix de Georges Marchais alors à Moscou.

Le monde s'émut, protesta, boycotta puis laissa faire. Des milliers de réfugiés, femmes et enfants, qui fuyaient l'envahisseur, s'entassèrent dans des camps au Pakistan et dans des villages frontaliers. Ils sont aujourd'hui deux millions.

Ceux qui restent au pays s'organisent. Les vieux fusils sortent des coffres, les pistolets de dessous les bottes de paille. Mal armée, la résistance se lève.

Les Soviétiques répliquent durement : en février-mars 1980, par exemple, tous les villages de la vallée du Kunar sont rasés, des milliers de paysans sont tués. La région du Panjshir subit de multiples ratissages et des attaques aériennes. A Kaboul, la répression est généralisée. La ville « *vit dans la peur, sous le règne de la dénonciation ou du marchandage* (2) ». Et pourtant, au début de l'année 1981, la *Pravda* est elle-même obligée de reconnaître que les coups de main des résistants afghans continuent.

En effet, du Nuristan au Hazaradjed, la résistance libère et contrôle d'importantes parties du territoire, en particulier dans les montagnes d'où les Soviétiques, malgré un armement ultra-sophistiqué, ne parviennent pas à les déloger.

Depuis un an et demi, les Afghans se battent et meurent. Leurs enfants se demandent pourquoi personne ne leur vient en aide.

Après les premières réactions, l'essentiel des Etats se sont rendus aux exigences de la politique internationale et repliés derrière la bien commode doctrine de non-ingérence.

Du coup, et une fois de plus, il ne reste que de simples individus pour tenter de dire çà et là à travers le monde l'horreur d'une guerre d'occupation. Il ne reste qu'eux, les hommes solitaires et solidaires, pour raconter ces moudjahidin assiégés sur les hauteurs de l'Hindu-Kuch, ces enfants affamés dans la plaine tadjik du Nord, ou encore ces millions de réfugiés qui attendent dans les camps le temps du retour.

Toujours les mêmes peut-être, mais de plus en plus nombreux, nous ne nous lassons pas d'en appeler à la conscience pour les causes oubliées. Aussi sommes-nous résolument favorables au principe de l'ingérence. Ingérence sans laquelle il n'y a pas de solidarité humaine.

Il ne s'agit évidemment pas pour nous de prendre les armes, mais la parole. Cette parole qui, répétée inlassablement à travers les continents, peut, seule à notre époque redoutable où un drame chasse l'autre avec une rapidité inquiétante, rappeler l'actualité de l'Afghanistan. Encore faut-il que les Afghans puissent se servir de cette parole qu'une armée étrangère leur a ravie par la violence. C'est la raison de Radio-Kaboul libre.

Plusieurs émetteurs seront installés dans les régions contrôlées par la résistance. La voix des Afghans pourra enfin pénétrer dans les contrées les plus reculées où les populations s'opposent à l'armée d'occupation.

Radio-Kaboul libre émettra également en russe. Les dissidents les plus connus s'adresseront au corps expéditionnaire soviétique. Il n'est pas sûr que les soldats russes se sentent plus à l'aise en Afghanistan que les soldats américains au Vietnam, et certains se seraient déjà mutinés au Badakstan en avril 1980.

Une équipe de techniciens se rendra bientôt sur place avec le premier émetteur. D'autres suivront, ainsi que des milliers de transistors. Cela dépendra pourtant de la générosité de ces millions d'individus qui, en France comme ailleurs, savent que tout geste pour aider autrui nous rend meilleur et que toute victoire des opprimés sur les oppresseurs est une victoire de tous les hommes.

Participons nombreux, à l'heure des radios libres, à l'installation de cette radio libre aux portes de Kaboul (3).

(1) Animé par Marek Halter et Bernard-Henri Lévy, 152, rue du Château, 75014 Paris. Une conférence de presse va réunir entre autres Vladimir Boukovski, Vladimir Jankélévitch, Alfred Kastler, Edgar Morin, Pahudin Magrouh (fondateur des mouvements de résistance Université à Kaboul), Renzo Rossellini et l'équipe technique de Radio-Kaboul libre. Elle se tiendra mardi 30 juin 1981 à 15 heures à l'espace Cardin, avenue Gabriel, 75008 Paris.
(2) *Le Monde*, 6 avril 1981.
(3) Les dons peuvent être envoyés au siège du comité.

AFRIQUE

LA FIN DU SOMMET DE NAIROBI

L'O.U.A. invite les parties au conflit saharien «à observer un cessez-le-feu immédiat»

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le bilan du dix-huitième sommet des chefs d'État, clos à Nairobi dans la nuit du 27 au 28 juin, paraît positif. Sur les principales têtes de chapitre à l'ordre du jour — Sahara occidental, Tchad, Namibie, corne de l'Afrique, charte africaine des droits de l'homme, — un consensus a été trouvé.

Le sommet restera marqué par l'offre de *« référendum contrôlé »* du roi Hassan II au Sahara occidental. Adoptée après de longs et vifs débats, la résolution du sommet est le nouveau texte de référence en la matière. Selon ce document, l'O.U.A. *« décide de mettre sur pied un comité de mise en œuvre doté de pleins pouvoirs et composé des pays suivants : Guinée, Kenya, Mali, Nigéria, Sierra-Leone, Soudan et Tanzanie » ; « invite les parties au conflit à observer un cessez-le-feu immédiat » ; « demande au comité de mise en œuvre de se réunir avant la fin d'août 1981 pour élaborer, en collaboration avec les parties au conflit, les modalités et tous les autres détails relatifs à l'instauration d'un cessez-le-feu ainsi qu'à l'organisation et à la tenue d'un référendum » ; « demande à l'ONU, en collaboration avec l'O.U.A., de fournir une force de maintien de la paix qui serait stationnée au Sahara occidental afin de maintenir la paix et la sécurité lors de l'organisation et de la tenue du référendum et des élections subséquentes » ; « donne mandat au comité de mise en œuvre de prendre avec la participation de l'ONU toutes les mesures nécessaires en vue de garantir l'exercice d'un référendum d'autodétermination général et régulier du peuple du Sahara occidental ».*

Ce texte semble plus tenir compte des positions du Maroc que de celles de ses adversaires. Ainsi il ne mentionne pas nommément le Front Polisario ni ne demande le retrait des troupes marocaines du Sahara. Lors des débats en comité, puis en assemblée plénière, plusieurs pays « progressistes », dont l'Angola, le Bénin, le Congo, Madagascar et le Mozambique, ont essayé d'arracher ces concessions ' Rabat. Ils trouvèrent en face d'eux et aux côtés du Maroc la Guinée, le Gabon, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal et le Zaïre. La Tanzanie et la Sierra-Leone jouèrent les médiateurs permettant d'obtenir le consensus tant souhaité. Rabat lâcha du lest en acceptant l'expression *« référendum d'autodétermination »*.

L'affaire saharienne relève donc maintenant pour l'essentiel de la compétence d'un *« comité de mise en œuvre »* regroupant sept pays. Le comité devra élaborer la mécanique du règlement axée sur un cessez-le-feu et un référendum *« général et régulier »*. Il veillera au respect du cessez-le-feu. La collaboration des Nations unies est souhaitée à deux stades : l'ONU est invitée à fournir une force de maintien de la paix qui resterait au Sahara jusqu'à la tenue des élections suivant le référendum ; l'ONU aidera l'O.U.A. pour l'organisation pratique du référendum.

Un succès pour Kadhafi

Celle-ci n'est pas une mince affaire tant les positions des protagonistes sont éloignées, notamment sur la question fondamentale du recensement des populations sahraouies. L'étape de préparation de la consultation pourrait durer un ou deux ans. Le respect du cessez-le-feu sera le premier test de la validité de ce processus. Quant à la controverse sur l'admission de la R.A.S.D. au sein de l'O.U.A., reléguée au second plan à Nairobi, elle est provisoirement apaisée.

S'agissant du Tchad, le consensus dégagé à Nairobi est d'une tout autre nature. Il dissimule mal, quoique M. Kodjo s'en défende, l'approbation d'un fait accompli, produit de la lassitude et d'une situation politico-militaire considérablement *« clarifiée »* par l'intervention et le maintien de dix mille soldats libyens. Le président Goukouni Oueddeï d'abord, le colonel Kadhafi ensuite, sont les grands vainqueurs du débat tchadien tel qu'il s'est conclu à Nairobi. Selon la résolution adoptée, l'O.U.A. réaffirme son soutien au gouvernement de N'Djamena et décide de l'aider financièrement et matériellement pour *« lui permettre d'assurer la formation rapide de l'armée nationale intégrée et le remplacement progressif des troupes étrangères »*.

En outre, tous les membres de l'O.U.A. sont invités à financer la remise sur pied de l'administration et la reconstruction de l'économie. A cet effet l'O.U.A. devra organiser dans les deux mois et en collaboration avec l'ONU une conférence rassemblant d'éventuels bailleurs de fonds. Surtout, l'O.U.A. réaffirme le besoin d'envoyer au Tchad *« une force panafricaine de maintien de la paix »*. Toutefois, et c'est un fait nouveau, la composition de cette force *« sera soumise à l'approbation préalable »* du gouvernement tchadien. M. Goukouni Oueddeï pourra donc refuser tel ou tel pays qui lui déplairait.

L'avenir de cette force panafricaine est un élément essentiel de l'équation tchadienne. Selon les accords de Lagos d'août 1979 elle devait regrouper des unités appartenant à trois pays : Guinée, Bénin et Congo. Dépourvus de moyens financiers, ces pays, mis à part le Congo, qui avait envoyé quatre cents hommes à N'Djamena, n'ont jamais été en mesure de remplir la tâche qui leur avait été confiée. Ils ne sont d'ailleurs plus cités dans la résolution. M. Goukouni Oueddeï ne se fait pas faute de rappeler que cette carence de l'O.U.A. l'a contraint à demander l'aide militaire de Tripoli dans le cadre d'un accord de défense bilatéral. Pour réussir, cette force devra donc être élargie à d'autres pays volontaires. Encore faudra-t-il trouver de généreux donateurs prêts à en financer la création.

Lors d'une conférence de presse, le président tchadien, visiblement satisfait de son voyage à Nairobi, a mis les choses au clair. *« Les forces libyennes*, a-t-il dit, *quitteront le Tchad seulement lorsqu'une force panafricaine sera en mesure d'assurer à leur place la défense et la sécurité du pays. »* Bref, a-t-il semblé vouloir dire, que ceux qui sont hostiles à la présence libyenne au Tchad — le Nigéria par exemple — fassent le nécessaire, sur le plan financier notamment, pour hâter leur départ.

La résolution sur le Tchad comblera d'aise le colonel Kadhafi. Elle ne mentionne pas la présence des soldats libyens, se contentant de préconiser le *« remplacement progressif des troupes étrangères »*. Au cours du débat, l'intervention antilibyenne du général Nemeiry, président du Soudan, est demeurée sans suite. Outre l'absence du président nigérian, M. Shagari, plusieurs facteurs expliquent le succès tchado-libyen. D'abord les dirigeants de Tripoli avaient multiplié avant le sommet des propos conciliants affirmant que leurs troupes quitteraient le Tchad dès que les autorités de N'Djamena le leur demanderaient, annonçant même plusieurs retraits de contingents dont la réalité reste d'ailleurs à prouver. Ensuite la délégation marocaine s'est abstenu d'attaquer la Libye sur ce point. Pas question évidemment pour Rabat d'entraver le rapprochement en cours avec Tripoli. A l'exception du Soudan, tout le monde semblait soucieux de mettre un terme à cette affaire tchadienne qui n'a que trop duré.

Le prochain sommet à Tripoli

M. Kadhafi aura donc « son » sommet à Tripoli, en 1982. L'invitation libyenne faite dès 1979 a été acceptée par acclamations et à une très forte majorité. Seuls quatre pays s'y sont montrés hostiles : Egypte, Gabon, Ghana et Soudan.

Le colonel Kadhafi aurait-il reçu de l'O.U.A. une « feu vert » lui permettant d'agir au Tchad à sa guise ? L'affirmer serait aller trop loin. L'O.U.A. souhaite au contraire renforcer le plus vite possible la nouvelle armée tchadienne et favoriser le départ des forces libyennes. Elle encourage le gouvernement à mettre en application les recommandations du séminaire des cadres tchadiens qui s'est tenu à N'Djamena ; retrait des troupes étrangères, constitution d'une armée intégrée, tenue d'élections. On souligne dans l'entourage du président Goukouni Oueddeï que le renforcement de l'actuel gouvernement, incarnation de l'autorité de l'État tchadien, est la meilleure garantie contre la perpétuation de la présence libyenne. Au contraire, ajoute-t-on, toute entreprise de déstabilisation venue de l'extérieur, par exemple un soutien à M. Hissène Habré, fournit un bon prétexte aux Libyens. Les autorités tchadiennes ne cachent pas leur désir de contrebalancer l'influence de Tripoli. M. Goukouni Oueddeï a lancé samedi un appel à l'aide à peine voilé au gouvernement français.

Comme d'habitude, le consensus de l'O.U.A. sur la Namibie a été facilement acquis : demande de convocation d'une session extraordinaire de l'ONU pour septembre 1981, réaffirmation de la résolution 435 des Nations unies comme seule base de règlement, dénonciation de la *« nouvelle forme d'alliance impie »* entre Washington et Prétoria. En ce qui concerne la corne de l'Afrique, l'O.U.A. a réaffirmé, malgré l'hostilité de la Somalie, que l'Ogaden *« fait partie intégrante de l'Éthiopie »*. L'organisation panafricaine a également adopté une *« charte des droits de l'homme et des peuples »*, que chaque État du continent est invité à ratifier. Enfin, l'O.U.A. a décidé de présenter le ministre tanzanien des affaires étrangères, M. Salim Ben Salim, comme candidat à la succession du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, dont le mandat expire à la fin de l'année.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Un entretien avec M. Ben Bella

«Je suis ému de l'accueil des Français»

Singulier destin que celui de cet homme d'action qu'un quart de siècle passé en prison, en France puis en Algérie, a rendu philosophe. Il répond aux questions qu'on lui pose sur la dernière période de sa vie où il a été coupé de tout, mais qui lui a aussi permis de beaucoup lire et d'approfondir sa réflexion sur le monde. Cependant, il ajoute aussitôt : *« Je ne souhaite pas que vous en parliez. L'Algérie est ma patrie et il ne serait pas digne que j'étale mes blessures. Je n'ai pas de rancœur. Pas plus que je n'en ai eu à l'égard de la France. »*

Manifestement heureux de vivre, d'être à Paris — arrivé vendredi 26 juin, il a décidé de prolonger son séjour jusqu'à mardi — et d'y retrouver des amis, il parle des gens et des événements avec cette chaleur qui l'a toujours caractérisé mais aussi avec une maturité acquise dans sa « traversée du désert ».

« Nous sommes allés, dit-il, *dans le Marais visiter l'école où est allée ma femme Zohra, et le logement qu'habita son père, alors marchand des quatre-saisons, rue des Arquebusiers. Les nouveaux propriétaires nous ont reçus très aimablement et les Français qui m'ont reconnu dans la rue m'ont salué chaleureusement. Est-ce parce que j'ai souffert ? Est-ce parce que le temps est passé ? Je n'étais plus à leurs yeux le fellagha, l' « ogre » d'autrefois. Leur accueil m'a beaucoup ému. C'était comme le symbole de la réconciliation entre nos deux peuples. »*

L'ancien président a pris du champ. Il parle des sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur en allant à l'essentiel. Le conflit du Proche-Orient ? *« La réconciliation avec les juifs d'Israël se fera et elle passera par les juifs arabes, par le dialogue qu'ils auront avec les Palestiniens, j'en suis persuadé. Les deux tiers de la population juive ont vécu pendant des siècles en Andalousie. Après l'Inquisition, ils se sont réfugiés au Maghreb et dans l'empire ottoman. A partir du dix-huitième siècle, nombre d'entre eux sont allés en Autriche, mais peu de gens savent que les Freud, les Jung et tant d'autres savants sont les arrières petits-fils de ces juifs d'Andalousie. De cette Andalousie où la pensée juive s'est épanouie et a atteint des sommets... Enrico Macias a opté pour Israël, cela n'empêche par les Maghrébins d'être émus quand il chante, tout comme les juifs arabes le sont quand ils entendent nos chanteurs « andalous » ou Oum Kalsoum. Quarante ans de guerre ne peuvent faire oublier quatorze siècles de coexistence... »*

Rejet de la société de consommation

Il parle de la *« renaissance de l'islam, qui prouve chaque jour qu'il est plus vivant que jamais »*, et de la révolution iranienne qui a été *« d'abord un fait culturel »*. Il regrette qu'elle n'ait pas encore proposé un *« grand projet social »* mais ne désespère pas qu'elle *« se transforme de l'intérieur »*. *« Il se passe beaucoup de choses dans les pays d'Islam*, ajoute-t-il. *Malheureusement il n'y a pas encore eu une réflexion suffisante en commun pour préparer l'avenir, alors qu'on assassine l'agriculture et qu'on laisse proliférer les bidonvilles. »*

Il souligne les distorsions qui existent trop souvent dans le monde arabe entre les couches dirigeantes et le peuple, qui est d' *« une grande qualité humaine et qui a le sens de la dignité »*. Après un silence : *« 80 % des jeunes vont dans les mosquées et ont rejeté la société de consommation telle qu'elle se présente. Mais que leur propose-t-on ? Ce dont nous avons besoin dans le monde arabe c'est qu'on respecte l'Arabe, la personne humaine, c'est qu'il y ait une véritable démocratie. »* Il formule une critique à l'égard du parti unique et ajoute : *« L'esprit de cette démocratie se trouve dans le Coran. l'homme musulman comme l'homme arabe en sont imprégnés. L'islam est égalitaire et il contient une doctrine révolutionnaire. »* Il parle aussi du tiers-monde et de la nécessité pour les pays industrialisés de prendre conscience de ses problèmes et de l'aider à lutter contre le sous-développement.

Ses projets ? Il va à Londres, à Amsterdam, s'il en a le temps, et à Madrid pour remercier les comités Amnesty International — ceux d'Espagne en particulier et l'écrivain Juan Goytisolo — de tout ce qu'ils ont fait pour lui. Ensuite ? *« Je retourne à Alger pour le ramadan et l'aïd (la fête). Puis, j'aimerais visiter des pays arabes et musulmans pour voir comment les choses s'y passent concrètement. Koweït m'intéresse, en particulier, parce que l'émirat finance à l'étranger des projets sociaux qui sont dans l'esprit de l'islam. »*

N'a-t-il pas changé d'idéologie ? *« Non ! Je suis toujours socialiste. »*

PAUL BALTA.

Optimisme nuancé à Alger

De notre correspondant

Alger. — Volonté réelle d'en finir avec un dilemme jugé insoluble par la voie des armes ou nouvelle manœuvre destinée à gagner du temps alors que le royaume traverse, sur le plan intérieur, une phase difficile ? Telle est la question qui domine commentaires et spéculations dans les milieux dirigeants comme dans l'opinion publique algérienne après l'acceptation par le roi Hassan II d'un référendum contrôlé au Sahara occidental. Officiellement, les responsables manifestent leur optimisme et, qualifiant la démarche marocaine de *« positive »*, se refusent à *« tout procès d'intention »*.

En privé, les propos sont beaucoup plus nuancés et l'on se demande si le souverain n'a pas voulu seulement atteindre deux objectifs : reléguer au second plan le problème de l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. ; obtenir un cessez-le-feu pour consacrer tous ses efforts aux difficultés intérieures. Si l'arrêt des combats n'est pas suivi rapidement de développements politiques, il jouera, en effet, au détriment du Polisario et aura un effet démobilisateur sur les maquisards. Les Algériens, en tout cas, sont formels : *« Nous n'accepterons pas un référendum « bidon » qui aurait pour seule finalité de ratifier le fait accompli de l'occupation marocaine. »*

Cette affaire, dit-on ici, a atteint, à Nairobi, *« un point de non-retour »*. Pour la première fois, le souverain chérifien a admis que le Sahara occidental pouvait être autre chose que marocain.

La thèse du « dossier clos » est, estime-t-on à Alger, définitivement abandonnée, ainsi que la fiction du conflit bilatéral entre l'Algérie et le Maroc.

Le ralliement du roi au principe d'un référendum met également fin à toutes les solutions de compromis basées sur un partage du territoire qui ont pu être envisagées dans le passé et notamment à l'idée caressée par certains de la création d'un mini État saharien installé dans la partie sud du Sahara occidental jadis revendiquée par la Mauritanie. Il démontre aussi le degré d'isolement atteint en Afrique par le roi, qui, sur les conseils de ses propres amis et notamment de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal et du Gabon, aurait renoncé à l'idée de quitter l'O.U.A., car son geste n'aurait guère été suivi. On voit mal désormais, estime-t-on à Alger, comment l'autodétermination contrôlée ne débouchera pas sur une indépendance pour laquelle le peuple sahraoui a consenti d'immenses sacrifices.

DANIEL JUNQUA.

● *La Tunisie a enregistré avec soulagement et satisfaction l'amorce de règlement du conflit saharien qui vient de se dessiner à Nairobi et y voit les prémices d'un retour à un « dialogue maghrébin »* dont elle se réclame plus particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir à Alger du président Chadli Bendjedid. Le président Habib Bourguiba s'est félicité samedi 27 juin *« du courage et de la sagesse »* dont a fait preuve le roi Hassan II du Maroc. — *(Corresp.)*

NOUAKCHOTT ET RABAT RÉTABLISSENT LEURS RELATIONS DIPLOMATIQUES

Le Maroc et la Mauritanie ont *« décidé de rétablir des relations normales et de coopérer dans tous les domaines »*, déclare un communiqué publié dimanche soir 28 juin à Taef, en Arabie Saoudite, à la suite de la rencontre du roi Hassan II du Maroc et du président Khouna Ould Haidallah de Mauritanie, a annoncé l'agence de presse saoudienne SPA. Nouakchott avait rompu avec Rabat en mars dernier, après que le chef de l'État mauritanien eut accusé le royaume chérifien d'être à l'origine d'un putsch avorté organisé par un commando de l'Alliance pour une Mauritanie démocratique (*le Monde* des 18 et 19 mars).

Les relations entre le Maroc et la Mauritanie *« seront fondées sur la coexistence pacifique, le respect mutuel de la souveraineté, la non-ingérence de chaque partie dans les affaires intérieures de l'autre et l'instauration de la solidarité islamique »*, ajoute le communiqué. Il précise que la coopération des deux pays s'exercera notamment dans *« le renforcement de la sécurité et la préservation de la stabilité, ainsi que dans l'affrontement en commun des défis lancés à la nation arabe et islamique et des dangers qui la menacent »*.

Le communiqué indique que la rencontre à Taef du roi du Maroc et du président mauritanien a eu lieu *« sur l'invitation du roi Khaled et grâce aux louables efforts du gouvernement saoudien »*. Ce dernier est en position de force dans la mesure où il est un des principaux bailleurs de fonds des deux pays. La réconciliation entre Nouakchott et Rabat a été préparée par plusieurs rencontres en Arabie Saoudite, au cours des dernières semaines, entre le lieutenant de vaisseau Dahane, ministre mauritanien des affaires étrangères, et des représentants de Hassan II. Elle devrait contribuer à activer la solution qui se dessine au Sahara occidental. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Honduras

● LA POLICE DÉTIENT DEUX DIRIGEANTS D'EXTRÊME GAUCHE. MM. Martinez et Natavi, *enlevés le 9 juin*, a affirmé l'Union révolutionnaire du peuple, formation à laquelle appartiennent les deux victimes. Depuis cette date, ils seraient *« détenus et torturés par la police »*, déclare l'U.R.P. Le chef de la police hondurienne, M. Gustavo Alvarez, a, le 27 juin, démenti cette information. La mort de MM. Martinez et Natavi avait été annoncée peu après leur enlèvement. —

États-Unis

● ARRESTATION DE DEUX ESPIONS TRAVAILLANT POUR LA POLOGNE. — Un Américain, William Holden Bell, âgé de soixante et un ans, chef de projet au département radar de la Hughes Aircraft Corporation, et un ressortissant polonais, Marian Zacharski, âgé de vingt-neuf ans, président de la Polish American Machinery Company, une entreprise gouvernementale polonaise vendant des machines-outils aux États-Unis, ont été arrêtés à Los Angeles pour espionnage au profit des services de renseignements polonais, a annoncé dimanche 28 juin le F.B.I. à Washington. M. Bell est soupçonné d'avoir pendant plus d'un an remis des documents confidentiels de la Hughes Aircraft à M. Zacharski contre une somme supérieure à 110 000 dollars. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● FUSILLADE A KAMPALA. — Une violente fusillade a éclaté samedi soir 27 juin à Kampala entre policiers tanzaniens et ougandais. D'abord limités au quartier de Nsambya, les affrontements se sont étendus à toute la capitale ougandaise. Il s'agirait des plus graves incidents à Kampala depuis l'élection à la présidence de M. Milton Obote, le 12 décembre dernier. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

M. Mitterrand au Conseil de Luxembourg

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand s'efforcera de restituer au conseil européen son esprit d'origine. *« Il ne s'agit pas de parler boutique, mais de parler politique au sens noble du terme »* a dit M. Vauzelle. Souvent dans le passé les chefs d'État et de gouvernement des Dix ont tenté de s'évader des discussions techniques qui ne sont pas de leur ressort, mais en vain.

Traditionnellement, les conseils européens commencent par un examen de la situation économique et sociale de la Communauté. M. Mitterrand avait la ferme intention d'inviter ses partenaires à mettre l'accent sur le « volet social » et en particulier la lutte contre le chômage (*le Monde* daté 28-29 juin). Il tirera d'ailleurs l'attention de ses collègues sur la manifestation organisée ce lundi après-midi dans la capitale du grand-duché à l'appel de la Confédération européenne des syndicats sur le thème « Stop au chômage ». Six mille manifestants de tous les pays de la Communauté sont attendus.

La préparation du sommet annuel des sept plus grandes puissances économiques occidentales, qui se tiendra les 20 et 21 juillet à Ottawa, plus généralement les rapports économiques entre l'Europe, les États-Unis et le Japon, sont un des autres grands sujets de discussion. La France, comme l'a déjà indiqué M. Delors, ministre de l'économie et des finances, souhaite faire adopter aux Européens *« une attitude commune et ferme »* pour inciter les Américains à réduire les taux d'intérêt *« de combat »* qui affaiblissent gravement les monnaies européennes.

Les Dix seront saisis du rapport de la commission sur les réformes des structures communautaires (*le Monde* du 23 juin). Selon une décision prise l'an dernier, ces réformes devraient entrer en vigueur en 1982 et éviter que ne se reproduisent *« les situations inacceptables »* dont se plaint la Grande-Bretagne. *« C'est une affaire fondamentale »*, a dit le porte-parole de l'Élysée. Mais les propositions de la commission soulèvent déjà de fortes objections. Ainsi, le chef du gouvernement danois les a déjà jugées *« inacceptables »*. Les Dix ne seront d'ailleurs en mesure que de faire un premier tour de table. M. Mitterrand, pour sa part, se contentera d'écouter et demandera un temps de réflexion, que nul ne songe d'ailleurs à lui refuser.

C'est vraisemblablement pendant et après le dîner offert lundi soir par M. Van Agt, premier ministre néerlandais et président en exercice du conseil européen, que seront discutés les grands problèmes internationaux : situation en Pologne, Afghanistan et Proche-Orient. La Grande-Bretagne, qui assurera à partir du 1er juillet la présidence du conseil européen, a l'intention de proposer une conférence sur l'Afghanistan *en deux phases :* la première, s'inspirant de propositions faites en janvier dernier par M. Giscard d'Estaing, porterait sur la non-ingérence en Afghanistan et ne réunirait que les membres permanents du Conseil de sécurité et les gouvernements des voisins de l'Afghanistan. La seconde phase, avec la participation des Afghans de toutes tendances, porterait sur la situation intérieure du pays. C'est également au secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, qu'il reviendra de relancer « l'initiative européenne » pour la paix au Proche-Orient, dont les grandes lignes ont été fixées il y a un an au conseil européen de Venise. Mais la discussion à Luxembourg ne pourra aller très loin, dans l'attente des résultats des élections israéliennes de mardi.

En marge du conseil européen, M. Mitterrand, comme d'ailleurs les autres chefs de gouvernement, aura des entretiens bilatéraux. Ses seuls rendez-vous pour le moment sont avec M. Werner, président du gouvernement luxembourgeois, et Mme Thatcher, premier ministre britannique.

MAURICE DELARUE.

هكذا من الاصل

La succession de M. Crépeau à la présidence du M.R.G. réveille quelques rancœurs

M. François Mitterrand ayant confirmé à M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, que les fonctions de ministre sont incompatibles avec celles de chef de parti, l'ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, qui avait abandonné cette charge pour se présenter à l'élection présidentielle, ne demandera pas le renouvellement de son mandat à la tête du M.R.G. Le Mouvement, actuellement dirigé par quatre vice-présidents (MM. Jean Béranger, sénateur des Yvelines ; Roger-Gérard Schwartzenberg, parlementaire européen ; Jean-Michel Baylet, député de Tarn-et-Garonne, et François Luchaire), va donc devoir se choisir un nouveau président.

Cette question, qui sera tranchée lors d'un congrès du M.R.G. qui se tiendra en septembre ou octobre prochain, devrait obtenir un début de réponse à l'occasion d'une réunion du comité directeur qui aura lieu jeudi 9 juillet. M. Schwartzenberg, qui s'est porté candidat et qui occupe déjà les fonctions de porte-parole du Mouvement depuis le début de la campagne présidentielle, apparaît mieux placé que M. Luchaire pour succéder à M. Crépeau, bien que sa candidature ne fasse pas l'unanimité des fédérations du M.R.G.

Le futur président des radicaux de gauche devra en effet assumer un rôle délicat, dans la mesure où il ne doit pas apparaître comme trop « mitterrandiste » pour sauvegarder l'originalité du M.R.G. par rapport au P.S. (ce qui suppose une certaine liberté de ton et de critique « constructive » vis-à-vis du gouvernement), ni faire office de contestataire permanent du régime, risquant ainsi de placer les deux membres du M.R.G. au gouvernement, M. Crépeau et M. Abadie, secrétaire d'État chargé du tourisme, dans une position difficile, au regard de la solidarité ministérielle.

M. Schwartzenberg a révélé d'incontestables qualités et un sens aigu des relations publiques en tant que porte-parole du M.R.G., mais il a contre lui deux handicaps : d'une part, il est soupçonné — à tort ou à raison — de ne pas faire preuve de beaucoup d'empressement pour affronter le suffrage universel (une circonscription réputée « gagnable », à Paris, lui a été proposée à l'occasion des élections législatives, mais M. Schwartzenberg a estimé qu'elle était « difficile »); d'autre part, plusieurs fédérations qui se sont beaucoup dépensées lors de la campagne présidentielle pour la candidature de M. Crépeau estiment que le premier responsable du Mouvement doit être un *homme* qui a soutenu sans ambiguïté la démarche du maire du La Rochelle. A cet égard, si on reconnaît à M. Schwartzenberg une indiscutable bonne volonté pour s'être rendu « sur le terrain » à l'appel de tel ou tel candidat du M.R.G. aux élections législatives, la tiédeur, voire les réserves avec lesquelles l'intéressé a apporté son appui à M. Crépeau avant le scrutin du 26 avril a laissé quelques rancœurs.

Un choix raisonné ?

M. Schwartzenberg n'est pas suspect comme, par exemple, M. Abadie d'avoir « piraté » la candidature de M. Crépeau en apportant son soutien, bien avant le premier tour, à M. Mitterrand, mais de nombreux militants jugent qu'il s'est davantage employé à faire battre l'ex-majorité et M. Giscard d'Estaing qu'à apporter un soutien clair à M. Crépeau. Celui-ci sait pourtant que M. Schwartzenberg, bien que contesté à l'intérieur du Mouvement, a le mérite — rare au sein du M.R.G. — d'être connu du grand public, notamment grâce à ses apparitions à la télévision et au succès de ses livres.

Pour ces raisons, le comité directeur devrait faire le choix — raisonné — de nommer, à titre intérimaire, c'est-à-dire jusqu'au congrès, M. Schwartzenberg au poste de président délégué ou de premier vice-président. Cette nomination conférerait un avantage déterminant à l'*intéressé pour prendre officiellement* la succession de M. Crépeau en septembre ou en octobre. Dans ce cas de figure, les fidèles de M. Crépeau imaginent déjà que le futur président pourrait être entouré — au sens géographique du terme — d'un certain nombre de responsables (notamment des jeunes), peu suspects de complaisance à l'égard des propensions hégémoniques du P.S. Ceux-ci, n'hésitent pas à dire certains, ajouteraient le « caractère » à l'« intelligence » de M. Schwartzenberg. Cette structure permettrait en outre, le moment venu, à *M. Crépeau (qui, au gouvernement*, sera contraint à une « obligation de réserve ») de faire une « rentrée politique », notamment à la tête du Mouvement.

Enfin, le fait que M. Schwartzenberg ne soit pas député ne devrait pas poser de problème majeur, puisque le bureau national du M.R.G., qui s'est réuni jeudi 25 juin, a officiellement désigné M. François Massot, député des Alpes-de-Haute-Provence, comme porte-parole des quatorze députés M.R.G. siégeant à l'Assemblée nationale. Au Sénat, M. Béranger continuera d'exercer cette fonction auprès des treize sénateurs radicaux de gauche. En outre, comme parlementaire européen, M. Schwartzenberg a la possibilité d'assister aux réunions du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Il pourra donc être à même de prévenir d'éventuelles divergences d'appréciation entre le Mouvement et les députés radicaux de gauche.

Le procès qui lui est fait d'être trop « mitterrandiste » apparaît infondé à M. Schwartzenberg. Il estime en effet que le M.R.G. est puissamment — et nouvellement — justifié de son existence autonome depuis l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République. En témoignent, selon lui, les hypothèses ou les perspectives en ce qui concerne la structuration du centre-gauche (voir *le Monde* du 6 juin).

Cette autonomie continuera à se concrétiser au travers de la liberté de vote dont jouiront les députés radicaux du gauche au *sein* du *groupe socialiste, auquel* ils seront apparentés à l'Assemblée nationale.

L'étonnant départ de M. Maurice Faure

Outre la succession de M. Crépeau, le comité directeur aura à analyser les résultats obtenus par le maire de La Rochelle à l'élection présidentielle et par les candidats M.R.G. lors des élections législatives. Il devra procéder à la réélection de la commission de discipline et trouver des solutions administratives au problème posé par le départ de quelques permanents du Mouvement qui ont suivi M. Crépeau au ministère de l'environnement.

S'il n'est pas question de revenir sur la position des députés qui n'ont pas soutenu la candidature de M. Crépeau lors de l'élection présidentielle — à qui profiterait une telle crise ? — le départ de M. Maurice Faure du gouvernement et son non-remplacement par un autre ministre radical de gauche seront sans doute abondamment commentés. Les responsables du M.R.G. veulent bien admettre que le maire de Cahors ait renoncé à ses fonctions pour « convenances personnelles » et parce que la charge de garde des sceaux lui semblait lourde et fastidieuse, mais ils s'étonnent que le député du Lot ait décidé de quitter le gouvernement — sans aucune autre négociation que pour lui-même (il pourrait obtenir la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, — acceptant ainsi de ramener de trois à deux le nombre des représentants de la formation à laquelle il appartient, dans le gouvernement de M. Pierre Mauroy.

Ce « manque à gagner », le fait que le M.R.G. n'a obtenu que quatre sièges supplémentaires de députés en raison de l'intransigeance des socialistes au moment des investitures législatives, nourrit une relative morosité au sein du Mouvement des radicaux de gauche.

LAURENT ZECCHINI.

M. Chinaud accédera-t-il à un poste dirigeant à l'U.D.F. ?

Le conseil politique de l'U.D.F., convoqué initialement mercredi 1er juillet afin d'examiner l'éventualité de la reconduction des mandats de MM. Jean Lecanuet et Michel Pinton, pourrait être reporté de vingt-quatre ou quarante-huit heures. Des tractations sont en effet en cours, notamment pour ce qui concerne le poste que pourrait occuper M. Roger Chinaud.

Les mandats de MM. Jean Lecanuet et Michel Pinton, respectivement président et délégué général, viennent à expiration en juin, et le conseil politique qui aura à débattre de leur éventuelle reconduction sera, en fait, nécessairement saisi, au-delà de ce point de l'ordre du jour, des questions plus générales concernant l'avenir de l'U.D.F.

Parmi ces questions figure celle de la présidence du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale. Il semble que M. d'Ornano, dont le nom avait été avancé, ne puisse recueillir une majorité. Deux personnalités sont maintenant en concurrence : MM. Christian Bonnet, ancien ministre, et Jean-Claude Gaudin, député des Bouches-du-Rhône. Le premier a pour lui son expérience et son image d'homme d'autorité. Le second a à *son actif* l'une des réussites d'implantation électorale les plus nettes de l'U.D.F. Il bénéficie de l'appui de M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., et d'une partie des élus centristes.

L'autre question est celle de la mutation à laquelle doit — ou ne doit pas — procéder l'U.D.F. Trois thèses sont en présence : celle de la mutation *déterminante*, la fusion en quelque sorte ; celle du *statu quo* et celle du relâchement des liens.

La première thèse est défendue par ceux qui souhaitent profiter de l'« événement » pour mettre en chantier la construction d'un « *outil de reconquête du pouvoir* » conçu dans la perspective d'un combat à long terme. C'est dans ce camp que se recrutent les partisans d'une nomination de M. Chinaud à un poste dirigeant. L'ancien président du groupe U.D.F. est maintenant sans emploi. Son image « droitière » associée à ses qualités d'organisateur et de combativité seraient considérées par ses amis comme fort utiles aujourd'hui pour éviter la fuite des militants et des électeurs de centre droit vers M. Chirac et le R.P.R.

La seconde thèse est essentiellement celle des dirigeants en place. Elle a l'avantage d'être la plus simple et de permettre actuellement une préparation progressive des évolutions. La troisième thèse est celle des radicaux et de certains centristes qui espèrent redonner à leurs partis respectifs un regain d'activité en distendant les liens avec l'U.D.F.

L'accession éventuelle de M. Chinaud aux instances dirigeantes peut placer l'ancien président du groupe en compétition avec M. Pinton. Elle pourrait aussi être réglée par la création d'un poste de secrétaire général. Mais cette décision traduirait une inflexion vers la première solution, celle d'une réorganisation de fond de la formation. — N.-J. B.

LE P.S.D. DÉCIDERA A LA RENTRÉE DE SON ATTITUDE A L'ÉGARD DU P.S.

Le comité directeur du P.S.D., *réuni samedi 27 juin, a décidé que* le prochain congrès de cette petite formation issue d'une scission du P.S. serait convoqué les 28 et 29 septembre.

M. Eric Hintermann, secrétaire général et fondateur du P.S.D., qui souhaite que son mouvement rejoigne la majorité du P.S., se heurte à ceux de ses amis qui estiment que les socialistes démocrates doivent poursuivre dans une voie autonome. (*le Monde* daté 28-29 juin). Ceux-là jugent que l'attitude du M.R.G. a été plus payante que celle du P.S.D., qui avait accepté de retirer la candidature de M. Hintermann pour soutenir M. Mitterrand avant le premier tour de l'élection présidentielle.

Le secrétaire général du P.S.D. considère en revanche que son mouvement n'a d'autre choix que de se fondre dans le parti socialiste, quitte à maintenir, au moyen d'un bulletin périodique, une certaine originalité. Il dispose désormais de trois mois pour convaincre ses quelques amis.



Les élections cantonales...

NIEVRE : canton de Montsauche (1er tour).

Inscrits, 4 037 ; votants, 2 416 ; suffr. expr., 2 202.

Mme Thérèse Thuillier, P.S., 1 579 voix, ELUE ; M. Guy Sarrado, P.C., 623.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. François Mitterrand, qui détenait ce mandat depuis 1949. Il avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1979 par 1 413 voix contre 597 à M. Sarrado (P.C.) et 570 à M. Jean-Michel Basset (U.D.F.). Il y avait eu 2 580 suffrages exprimés et 2 661 votants sur 4 024 inscrits.

Mme Thuillier l'emporte plus aisément que M. Mitterrand : 71,71 % des suffrages exprimés contre 54,76 % à son prédécesseur. Le candidat communiste améliore également sa position : 28,29 % au lieu de 23,13 %. En mars 1979, le candidat U.D.F., soutenu par le R.P.R., avait recueilli 22,09 % des voix.]

OISE : canton d'Attichy (1er tour).

Inscrits, 8 759 ; votants, 5 285 ; suffr. expr., 5 214.

MM. Henri Massein, P.S., 1 838 voix ; Georges Bellanger, mod. m. d'Attichy, 1 520 ; Lucien Degauchy, U.D.F., m. de Courtieux, 821 ; Yves Auger, P.C., 521 ; Yves Loriquer, R.P.R., 514. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Marcel Mérigonde, P.S.D., démissionnaire pour raison de santé, qui avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1976 par 3 080 voix contre 2 792 à M. Claude Degauchy, P.S. Au premier tour, M. Mérigonde était arrivé en tête avec 2 149 voix, contre 1 390 à M. Loriquer, U.D.R., 1 289 à M. Degauchy et 1 050 à M. Auger, P.C.

Deux des cinq candidats en lice s'étaient déjà présentés en 1976. Tous deux enregistrent un recul : M. Loriquer, R.P.R., qui avait obtenu 23,25 % des voix, n'en recueille plus que 9,85 % et M. Auger, P.C., passe de 17,56 % à 9,99 %.

M. Massein fait mieux que son prédécesseur socialiste (35,25 % au lieu de 23,23 % en 1976), il aura toutefois du mal à l'emporter dimanche prochain, le total des voix de gauche ne représentant que 45,24 % des exprimés contre 54,75 %, potentiel dont est censé disposer M. Bellanger, maire du chef-lieu de canton et président du syndicat intercommunal à vocations multiples de ce canton.]

PAS-DE-CALAIS : canton d'Etaples (1er tour).

Inscrits, 19 333 ; votants, 12 085 ; suffr. expr., 11 910.

Mme Lucie Bigot, U.D.F.-C.D.S., 6 060 voix, ELUE ; MM. Marcel Guerville, P.S., 2 931 ; Paul Dumont, P.C., 2 919.

[Il s'agissait de pourvoir le siège de conseiller général devenu vacant depuis le décès, le 5 mai, du maire d'Etaples, Jean Bigot (U.D.F.-C.D.S.). Lors des élections municipales partielles qui s'étaient déroulées à Etaples les 31 mai et 7 juin pour trois sièges, la liste d'union de la gauche avait été élue et deux des candidats présents aux élections cantonales de dimanche 28 juin, MM. Paul Dumont et Marcel Guerville avaient recueilli respectivement 52,30 % et 50,89 % des suffrages. Mme Bigot, épouse du maire défunt, l'emporte de justesse au premier tour pour l'ensemble du canton mais, dans la ville même d'Etaples, la gauche reste majoritaire puisque ses deux candidats totalisent 2 742 voix contre 2 839 à Mme Bigot.

En 1976, M. Bigot avait été élu avec 52,92 % des voix devant M. Dumont (P.C.), 25,45 %, et M. Cousin (P.S.), 21,60 %. Dans ce canton, le P.S. devance pour la première fois le P.C. Le taux d'abstention s'élève à 37,49 %.]

...et municipales

ISERE : Voiron (1er tour).

Inscr., 11 359 ; vot., 5 403 ; suffr. expr., 5 320. Mme Lucette Gau, P.S., 2 403 voix ; MM. Philippe Vial, mod., 2 311 ; Yves Graillat, mod., 612. *Il y a ballottage.*

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Jacques-Antoine Gau, député socialiste, survenu le 29 mai dernier. Sa liste l'avait emporté dès le premier tour des élections municipales de mars 1977 avec 4 423 voix contre 3 347 à la liste « Voiron veut vivre ». MM. Vial et Graillat qui étaient candidats en 1977 sur la liste « Voiron veut vivre », totalisent 54,88 % des exprimés contre 45,12 % à Mme Gau, veuve du maire décédé, soutenue par la municipalité.]

LOT-ET-GARONNE : Agen (1er tour).

Inscr., 22 374 ; vot., 10 825 ; suffr. expr., 10 599. Liste modérée conduite par M. Philippe Lacaze, 5 737 voix, 3 sièges ; liste d'union de la gauche conduite par M. Xavier Ferran, 4 682.

[Il s'agissait de pourvoir trois sièges, celui du maire modéré, Pierre Esquirol, décédé (« le Monde » du 3 juin), et ceux de deux conseillers démissionnaires.

La liste « apolitique » soutenue par la municipalité actuelle, « pour la poursuite de l'action » de l'ancien maire, l'a emporté avec 54,12 % des suffrages exprimés. Avec seulement 25,64 % des électeurs inscrits, elle a franchi de justesse la « barre » légale des 25 %, requis pour être élu. Un pharmacien d'Agen, M. Philippe Lacaze, également chargé de cours à l'université de Bordeaux et président du conseil des prud'hommes, conduisait cette liste contre celle menée par M. Xavier Ferran et soutenue par le P.S., le P.C. et le M.R.G. Alors que M. Mitterrand avait obtenu 52,5 % des voix à Agen, le 10 mai, et le député socialiste sortant 58 % le 21 juin, la gauche régresse nettement. La présence d'un dirigeant local du P.C.F. sur la liste et l'arrivée de ministres communistes au gouvernement n'y sont sans doute pas étrangers. Les vainqueurs ont, vraisemblablement, bénéficié de leur volonté affirmée de suivre les traces de l'ancien maire, personnalité forte et estimée à Agen.]

MORBIHAN : Lorient (1er tour).

Inscr., 44 406 ; vot., 17 266 ; suffr. expr., 16 993. MM. Jean Le Galles, P.S., 11 336 voix, *ELU* ; Yves Hellegouarch, sout. U.D.F. et R.P.R., 5 657.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal avant d'élire un nouveau maire après la démission de M. Jean Lagarde, P.S., qui reste conseiller municipal. Le siège vacant était détenu par une conseillère municipale socialiste, démissionnaire pour raisons professionnelles.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche conduite par M. Lagarde avait enlevé, dès le premier tour, les trente-sept sièges à pourvoir avec 17 981 voix contre 12 167 à la liste modérée conduite par M. Jean-Claude Croizer.

M. Lagarde, qui avait annoncé son intention de se démettre de ses fonctions de maire à la fin de l'année dernière, avait officiellement donné sa démission le 15 mai.

Le choix de cette date par le bureau exécutif du P.S., réuni le 7 janvier, allait à l'encontre de la position du P.S. local, lequel souhaitait que ce scrutin partiel fût organisé avant l'élection présidentielle. Les socialistes lorientais avaient toutefois obtenu satisfaction sur le choix du successeur de M. Lagarde à la tête de la municipalité. Il s'agit de M. Jean-Yves Le Drian, député, favorable au courant animé par M. Michel Rocard.]

POLITIQUE

LA NOMINATION DE MINISTRES COMMUNISTES ET LES RÉACTIONS ÉTRANGÈRES

DANS UNE INTERVIEW AU « POINT »

M. MAUROY : regardez les ministères qu'occupent les communistes : je n'y trouve aucun problème de secret

Dans une interview publiée lundi 29 juin par l'hebdomadaire *le Point*, M. Pierre Mauroy déclare, à propos des ministres communistes : « *Pourquoi n'y aurait-il pas eu de ministres communistes ? C'était entrer dans un processus discriminatoire, surtout quand on sait comment se sont faits les reports de voix aux élections. Ce n'est pas nous mais les Français qui ont tracé les contours de cette majorité. (...) Le parti communiste, après trois années d'école buissonnière et les résultats que l'on sait, a choisi d'être au rendez-vous de la gauche. Les électeurs ont même précédé la direction du parti communiste, qui a accompli des actes authentifiant la décision électorale. (...)*

« *Il y aura des problèmes de navigation, c'est inévitable. Le gouvernement obéit, cependant, à une logique qui est le respect des orientations de François Mitterrand. Les ministres communistes ont accepté cette logique. Ensuite, il y a la règle des règles : la solidarité gouvernementale. Là encore, les ministres communistes se sont engagés. Lorsqu'une décision sera prise, les ministres devront la soutenir et l'appliquer, tout en respectant le secret des délibérations. Personne ne pourra dire « j'étais pour », ou « j'étais contre* ».

Interrogé sur les « *problèmes de secret* » que pourrait poser la présence de communistes au gouvernement en raison des « *liens* » du P.C.F. avec l'Union soviétique, M. Mauroy répond : « *Regardez les ministères qu'occupent les communistes : je n'y trouve aucun problème de secret. Par ailleurs, je ne vois aucune raison de faire des discriminations entre les ministres.* »

M. COLPIN (P.C.F.) : l'union s'enrichit de sa diversité

De notre correspondant

Limoges. — M. Jean Colpin, membre du secrétariat du comité central communiste, participant dimanche 28 juin, à Limoges, à la fête du quotidien *l'Echo du Centre*, organisée par la fédération de la Haute-Vienne du P.C.F., a déclaré : « *Les ministres communistes vont maintenant, dans le respect des accords conclus, apporter leur contribution constructive et efficace à la réalisation du changement tel que l'a voulu la majorité de notre peuple. Notre volonté est claire. Nous voulons réussir le changement. Nous voulons, conformément aux choix faits par les Françaises et les Français, plus de justice sociale, plus de démocratie, mettre fin au chômage, développer l'emploi, en donnant un nouveau souffle à l'économie du pays. Nous voulons apporter notre concours pour que, en toute indépendance, la France joue un rôle actif en faveur de la paix, du désarmement et de la coopération entre les peuples. Pour réaliser cette politique, on peut compter sur les communistes au gouvernement et à l'Assemblée nationale.*

» *On peut compter sur eux aussi à tous les niveaux de la vie du pays, sur le plan local comme dans les entreprises, où la dignité, les droits et les libertés des travailleurs devraient être enfin respectés.* »

M. Colpin a ajouté : « *Les communistes continueront d'emprunter le chemin de l'union, mais les engagements pris en commun ne sont pas incompatibles avec l'affirmation de la personnalité de chaque parti. L'union s'enrichit de sa diversité, la démocratie de son pluralisme. Elle y gagne en clarté et en efficacité.* »

Auparavant, M. Colpin avait salué en M. Marcel Rigout, réélu député de la Haute-Vienne, le 21 juin, et nommé ministre de la formation professionnelle, « *l'ancien ouvrier tourneur, qui, en devenant ministre, symbolise la participation de la classe ouvrière à la direction des affaires du pays* ». — M.S.

« L'HUMANITÉ » : un coup porté au gouvernement dans son ensemble.

René Andrieu, directeur adjoint de *l'Humanité*, estime que les déclarations de MM. Mitterrand et Mauroy, face aux réactions de l'administration américaine à l'entrée de communistes au gouvernement, étaient « *justes* », alors que « *les explications avancées par M. Cheysson sur « le gars qui fait » les courses » et « le gérant de » l'entreprise » ne paraissaient pas, face à l'insolence américaine, se situer au niveau de dignité nécessaire* ».

René Andrieu ajoute, dans l'éditorial de *l'Humanité* du lundi 29 juin : « *Il est bien évident qu'il doit y avoir à l'intérieur du gouvernement une solidarité sans faille, mais cette solidarité ne peut être à sens unique. Toute mise en cause de ministres français par le représentant d'un pouvoir étranger quel qu'il soit est à l'évidence un coup porté au gouvernement dans son ensemble et, à travers lui, à la nation elle-même. (...)*

» *Le suffrage universel s'est prononcé dans notre pays pour un gouvernement de gauche et il n'appartient à aucun pays étranger, fût-il notre allié, de remettre en cause ce verdict. Les communistes, nous l'avons déjà dit, aspirent à vivre en paix et en amitié avec le peuple américain. Ils se sont engagés avec le parti socialiste à soutenir l'action internationale de la France — dans le respect de ses alliances — pour la paix et le désarmement progressif, en vue de la dissolution simultanée des blocs militaires, en assurant l'équilibre des forces en Europe et dans le monde et la sécurité de chaque pays.* »

MOSCOU : un changement positif

De notre correspondant

Moscou. — Le premier commentaire soviétique officiel sur la participation de ministres communistes au gouvernement français est venu, le samedi 27 juin, de M. Vadim Zagladine, membre du comité central du P.C. soviétique et chef adjoint de la section des relations internationales. M. Zagladine a considéré cet événement comme « *un changement positif* ». « *Les partis communiste et socialiste ont trouvé la possibilité de définir en commun les fondements de la politique gouvernementale ; ils ont essayé de retenir ce qu'ils ont en commun* », a-t-il ajouté (1).

M. Zagladine a souligné que les deux partis se prononçaient pour la dissolution des blocs militaires, pour la paix et le désarmement. Parlant du problème afghan, il a déclaré que le P.S. et le P.C. préconisaient une « *solution politique* » et estimaient que c'est à l'Afghanistan de décider de son sort (2). L'ambiguïté de la formule trouvée par les négociateurs socialistes et communistes permettant à chacun d'y trouver ce qu'il souhaite, les Soviétiques se félicitent de toute absence de condamnation de leur intervention en Afghanistan.

Alors que la défaite de M. Giscard d'Estaing et la victoire de M. Mitterrand avaient fait craindre au Kremlin une dérive atlantiste de la politique française, le porte-parole du comité central a au contraire affirmé que « *le programme élaboré par les communistes et les socialistes permettra à la France de participer plus activement à la lutte pour l'avenir de l'Europe et à une politique pacifique* ». M. Zagladine a conclu en estimant que « *les événements actuels en Europe en général avaient un caractère positif* ».

D. V.

(1) L'agence Tass avait fait état, vendredi, des déclarations de M. Mitterrand après la réaction américaine, et, samedi, de celles de MM. Messmer et Cheysson. Elle avait affirmé que cette réaction suscite « *l'indignation des Français* ».

(2) La phrase exacte de l'accord gouvernemental P.C.-P.S. est la suivante : les deux partis « *affirment le droit du peuple afghan à choisir son régime et son gouvernement et se prononcent pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et la cessation de toute ingérence étrangère* ».

● *L'agence Tass* a rendu compte, samedi 27 juin, du rapport de M. Georges Marchais, secrétaire général, devant le comité central du P.C.F. sur l'analyse des résultats des élections présidentielle et législatives, en passant totalement sous silence la partie du discours de M. Marchais consacrée à l'Afghanistan et aux relations du P.C.F. avec l'Union soviétique. — *(A.F.P.)*

WASHINGTON : minimiser le différend

Le gouvernement américain semble décidé, après avoir critiqué l'entrée de quatre communistes dans le gouvernement français, à minimiser la polémique surgie avec Paris à propos de cette affaire : M. George Bush s'est déclaré « *surpris* » samedi 27 juin par les propos tenus vendredi sur TF 1 par M. Claude Cheysson jugeant « inacceptable » la réaction américaine (voir nos dernières éditions du 27 juin). Le vice-président a estimé qu'il n'y avait « *pas de blessure béante dans les relations entre les Etats-Unis et la France* », que M. Reagan n'attachait pas une importance excessive à ce problème et mettait au contraire l'accent sur les « *nombreuses zones d'intérêt commun* » entre les deux pays. M. Bush a fait ces déclarations alors qu'il venait de rendre compte à M. Reagan, en vacances dans son ranch californien, de sa récente mission en France et en Grande-Bretagne.

M. Alexander Haig, de son côté, a estimé dimanche à Washington que « *l'avenir déciderait* » de la façon dont la participation de communistes au gouvernement français affecterait les relations de celui-ci avec les Etats-Unis. « *Tous nos partenaires européens doivent savoir que ce genre de décision n'est pas accueilli favorablement à Washington* », a indiqué le secrétaire d'Etat dans une interview à la chaîne C.B.S. « *Nous devons reconnaître que la nomination d'un gouvernement est une affaire interne* », a cependant ajouté M. Haig.

M. Hartman reste à Paris

Dans un article daté de Paris, le *Washington Post* croit savoir que l'ambassadeur américain en France, M. Arthur Hartman, qui devait prochainement rejoindre son nouveau poste à Moscou, resterait encore six mois à Paris en raison de l'affaire des ministres communistes. Diplomate de carrière, ambassadeur en France depuis juin 1977, M. Hartman serait le mieux à même d'éviter les écueils dans cette période difficile. Interrogée ce lundi 29 juin, l'ambassade s'est refusé à confirmer ou à démentir cette information.

M. BENJAMIN BRIAL (R.P.R.) EST RÉÉLU DÉPUTÉ DE WALLIS ET FUTUNA

Le second tour des élections législatives s'est déroulé dimanche 28 juin dans la circonscription des îles Wallis et Futuna. Les résultats ont été les suivants :

Inscr. 6 555 ; suff. expr. 5 128 (abst. 21,52 %). M. Benjamin Brial, R.P.R., 2 642 voix, RÉÉLU. M. Falelavaki, U.D.F., 2 486.

Premier tour : suffr. expr. 5 083 ; abst. 22,19 %. MM. Brial 2 393 ; Falelavaki, 1 892 ; Hoatau, div. d., 456 ; Ata, P.S., 175 ; Mulliloto, div. g., 167.

[Le député sortant du plus petit des territoires d'outre-mer, M. Benjamin Brial, élu depuis 1967, est réélu avec 51,22 % des suffrages exprimés. Comme en 1978, M. Brial a dû affronter un candidat de l'U.D.F., prêtre catholique, qui améliore son résultat en pourcentage et en voix : il passe de 43,07 % en 1978 à 48,47 % et gagne 354 voix.]

« TOUT SE PASSERA BIEN AU SÉNAT » estime M. Poher

M. Alain Poher, président du Sénat, prenant la parole à Limoges où il était l'invité du maire, M. Robert Laucournet, sénateur socialiste de Haute-Vienne et vice-président du Sénat, a évoqué la question des relations entre son assemblée et l'Assemblée nationale, qui ont désormais des majorités différentes.

« *Je suis persuadé*, a-t-il notamment déclaré, *que tout se passera bien comme il se doit dans une démocratie digne de ce nom. Notre Sénat est une Chambre où la réflexion, la tolérance et l'objectivité règnent depuis longtemps... De plus, nous, les maires, avons la pratique de la vie quotidienne dans nos communes. C'est une expérience irremplaçable et qui nous guide constamment dans nos travaux parlementaires. L'unité dans la diversité et la liberté, voilà l'idéal que nous plaçons au-dessus de tout.* »

● *Le président de la République* a reçu, le 25 juin, une délégation de l'Union française des associations de combattants, annonce un communiqué de cette association, qui a attiré « *son attention sur les questions concernant toutes les catégories d'anciens combattants et de victimes de guerre, y compris sur les droits des Africains et autres combattants ayant servi dans l'armée française.*

» *L'UFAC, qui n'avait pas été reçue au Palais de l'Elysée depuis 1975, apprécie l'accueil qui lui a été réservé et l'intérêt que le président de la République porte à ses activités. D'autre part, elle note avec satisfaction l'ouverture d'une concertation positive qui se traduira par l'application progressive des conclusions de la commission tripartite, le rétablissement du jour férié du 8 mai, et la réunion de tables rondes chargées d'étudier le règlement des autres problèmes en suspens.* »

M. GASTON RIMAREIX DIRECTEUR DE CABINET DE M. HERVÉ

M. Gaston Rimareix, administrateur civil, qui dirigeait le cabinet de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat à l'énergie, dans le premier gouvernement Mauroy, conservera ces fonctions auprès de M. Edmond Hervé, nouveau ministre délégué à l'énergie. M. Lucien Sfez, directeur de cabinet de M. Hervé lorsque ce dernier était ministre de la santé ne le suivra donc pas rue de Grenelle. Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 28-29 juin.

Le directeur adjoint de cabinet sera M. Le Lamer, administrateur civil. M. Gilles Bellec, ingénieur en chef des mines est nommé conseiller technique et MM. Michel Crémieux, ancien élève de l'école polytechnique et Henri Feuqué, ancien secrétaire national de la Fédération E.G.F. de la C.F.D.T. sont nommés chargés de mission.

[Agé de quarante-six ans, M. Rimareix est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a été notamment chargé de mission à la DATAR, à la direction des relations économiques extérieures et depuis février 1980 directeur administratif de l'Agence pour les économies d'énergie.]

Le Monde

publiera demain

- IDÉES : Iran.
- NATIONALISATIONS : La suite des articles de M. Esambert.
- « LE MONDE DE LA MÉDECINE » : Les naissances anormales (Professeur André Boué, Jean-Yves Nau).
- LARZAC ET CÉVENNES : Un point de vue de J.-P. Chabrol dans la page « Régions ».

Le Monde

régions

Les projets du ministre de l'intérieur et de la décentralisation

L'élection au suffrage universel des conseils régionaux aurait lieu dans deux ans

Dans un entretien accordé le 29 juin au quotidien *le Matin de Paris* M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation apporte plusieurs précisions à propos du projet de loi sur la décentralisation et la régionalisation qu'il compte déposer au cours de la prochaine session de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 10 juin).

L'ELECTION DES CONSEILS REGIONAUX AU SUFFRAGE UNIVERSEL. — « *Je pense que cette élection devrait être couplée avec une autre élection, par exemple municipale, dans deux ans, pour ne pas appeler les Français à voter une fois de plus.* »

LE FUTUR ROLE DES PREFETS. — « *Ils seront les représentants du gouvernement pour l'ensemble des services d'Etat (police, armée...). Deuxièmement, pour les services ministériels (sports, affaires culturelles...), les missions qui échappent à l'autorité du préfet, pourront être sous leur responsabilité. On proposera une répartition des tâches entre le préfet et le conseil général. Mais les préfets resteront le lien entre la capitale, les départements et les régions pour garantir l'unité nationale.* »

LEUR NOM. — « *L'association du corps préfectoral désire garder le titre de préfet. Au fond, ce que l'on pourrait peut-être faire, c'est appeler commissaires de la République les préfets de région et conserver le titre de préfet pour les préfets de département et les sous-préfets.* »

LA REFORME DE LA FISCALITE LOCALE. — « *Actuellement, la fiscalité locale municipale est basée sur la taxe professionnelle, la taxe d'habitation, le foncier bâti, non bâti. Nous avons constaté que ces impôts étaient totalement caducs. Il faut les changer, remplacer la taxe professionnelle par un impôt sur le chiffre d'affaires, sur les bénéfices des entreprises, ce qui est beaucoup plus logique.* »

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

M. GASTON DEFFERRE : le pouvoir doit être rendu aux élus

De notre correspondant

Draguignan. — La ville a vécu, le 27 juin, une journée historique avec la venue de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, maire de Marseille et président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui avait tenu à présider l'assemblée générale extraordinaire de l'association des maires du Var et à assister au retour dans l'ancien chef-lieu du conseil général, qui siégea peu après en séance extraordinaire, avant de reprendre ses sessions dès lundi.

Près de trois mille personnes ont suivi dans l'enceinte de la Maison des sports et de la jeunesse, ou sur des circuits intérieurs de télévision, l'allocution du ministre de l'intérieur. Avant le débat du Parlement sur la décentralisation, M. Gaston Defferre a rappelé les grandes lignes de cette grande réforme.

« *Tout en se gardant d'un « triomphalisme », il est nécessaire*, a-t-il précisé, *de conserver sa dignité dans le respect de ceux qui n'ont pas les mêmes raisons que nous de joie et d'enthousiasme.* » Le ministre de l'intérieur a en outre tenu à préciser que le retour du conseil général à Draguignan s'effectuait en fonction d'un texte de loi.

« *Le pouvoir*, a dit M. Defferre en parlant des pouvoirs qu'il veut rendre aux maires et aux présidents des conseils généraux, *doit être rendu aux élus qui l'exerceront dans le cadre de la loi et d'un plan qui sera dressé comme il le fut après la libération, par le gouvernement du général de Gaulle. Si désormais, par rapport au rôle exécutif des préfets, tout contrôle* a priori *doit être supprimé, des contrôles* a posteriori *doivent s'exercer. Le préfet ou le commissaire de la République aura le droit de saisir une instance ou une juridiction indépendante du pouvoir, mais il n'y aura plus de décision suspensive. C'est cette instance indépendante du pouvoir qui décidera, s'il le faut, d'une sanction à l'encontre des fautifs qui, éventuellement, pourra aller jusqu'à la révocation.* » « *Ainsi*, a-t-il conclu, *la loi et la démocratie s'exerceront vraiment, sans faiblesse, ni démagogie.* »

Après ce discours au cours d'une réunion organisée en présence de l'ensemble des conseillers généraux, M. Edouard Soldani, président socialiste de l'assemblée départementale (1) rendit un hommage à M. Defferre « *son ami des premières heures dans la Résistance* ». Il ajouta : « *Jamais Toulon ne connaîtra ce que Draguignan a connu. Il n'y aura pas de transfert de préfecture de Toulon à Draguignan et il n'est pas question de rallumer la querelle entre l'est et l'ouest du département du Var.* »

JEAN-PAUL GIRAUD.

(1) Le conseil général du Var comprend trente et un conseillers de gauche (23 P.S., 6 P.C., 2 non-inscrits) et 10 conseillers de l'ancienne majorité (9 U.D.F. et R.P.R., 1 indépendant).

FAITS ET PROJETS

PROTESTATION CONTRE LE CLASSEMENT DE LA HALLE AUX GRAINS DE BLOIS.

Le maire de Blois, M. Pierre Sudreau (modéré, apparenté U.D.F.), proteste contre la décision du ministre de la culture, M. Jack Lang, d'ouvrir une instance de classement pour suspendre la démolition de la halle aux grains (*le Monde* du 28-29 juin). Le maire estime que la décision du ministre est « *illégale* » et « *paradoxale* », car « *elle intervient à l'encontre des délibérations de plusieurs municipalités blésoises et au moment où l'on insiste sur la nécessité de libérer les collectivités locales de la tutelle parisienne* ».

La halle aux grains de Blois devait être prochainement détruite pour faire place à un centre culturel. Mais un comité de défense, qui a réuni quinze mille signatures, a réussi à faire ajourner les travaux. Maintenant, c'est le ministère de la culture qui entame une instance de classement afin, dit-on à Paris, de « *trouver une solution plus satisfaisante que celle qui était prévue et qui condamnait le monument* ».

LA FÊTE A PLOGOFF

Quarante mille Bretons ont fait, dimanche 28 juin, un ultime pèlerinage sur le site de la centrale nucléaire que l'E.D.F. ne construira pas à Plogoff. Les antinucléaires ont fêté leur victoire et applaudi autant les brebis du groupement foncier agricole, que les paysans avaient constitué pour compliquer les achats de terrains, que les nombreux artistes qui se sont produits, par un temps radieux, sur le cap Sizun.

Mais l'abandon du projet, chacun en convient maintenant, ne résout pas le problème du déficit énergétique de la Bretagne, puisque la région ne couvre que 20 % de ses besoins.

D'autre part, Mme Amélie Kerloc'h, maire de Plogoff, a déclaré que son village ne devait pas rester le symbole du refus antinucléaire mais devenir le creuset des expériences d'énergies renouvelables.

CENT CINQUANTE-DEUX LICENCIEMENTS AU TOURING CLUB.

Le personnel du Touring-Club de France (T.C.F.) a débrayé, le vendredi 26 juin, pour protester contre l'annonce de cent cinquante-deux licenciements parmi les quatre cent quatre-vingt-dix salariés de l'association qui avait mise en règlement judiciaire le 12 juin (*le Monde* daté 14-15 juin). Ces mesures ont été détaillées par Me Guignier, administrateur provisoire, et Me Pavec, syndic, à l'occasion d'un comité d'entreprise extraordinaire.

L'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et F.O.) du T.C.F s'étonne qu'aucun plan de restructuration n'ait été présenté à cette occasion. Elle a sollicité un rendez-vous auprès de M. André Henry, ministre du temps libre, afin de demander au gouvernement d'appuyer financièrement le redressement du T.C.F

● *Nomades à Limoges.* — Une aire de stationnement pour les « gens du voyage » va être aménagée non loin de Limoges, au Moulin blanc. Ce terrain pourra accueillir trente caravanes. Il comportera notamment un bureau d'accueil, un logement pour des gardiens, des locaux sanitaires. — (*Corresp.*)

Midi-Pyrénées

L'Institut du développement industriel aidera les petites et moyennes entreprises

De notre correspondant

Toulouse. — *L'Institut régional de développement industriel de Midi-Pyrénées (IRDI) est né le 26 mai 1981. Un mois après, jour pour jour, M. Henri Béranger, son président-directeur général, accueillait, à Toulouse, pour la première assemblée générale, M. Alain Savary, créateur de cet institut, président du conseil régional et ministre de l'éducation nationale.*

Ce dernier a annoncé son intention, pour éviter le cumul entre ses fonctions au conseil régional et au gouvernement, de quitter sa présidence. Le 18 juillet prochain les conseillers régionaux éliront leur nouveau président. M. Alex Raymond, député et maire socialiste de Colomiers (Haute-Garonne), est candidat et paraît avoir toutes les chances d'être élu.

Cette région sous-industrialisée présentait un paradoxe : *les entreprises ne pouvaient se développer faute de fonds propres.* En revanche, les familles de Midi-Pyrénées épargnaient plus que la moyenne nationale et aidaient ainsi, par le jeu des mécanismes bancaires, des régions plus industrialisées capables d'emprunter plus facilement. M. Savary a alors conçu un instrument d'action économique pouvant offrir aux petites et moyennes entreprises des participations en fonds propres grâce à un capital réuni auprès des organismes collecteurs de l'épargne régionale.

L'IRDI dispose à sa naissance de 30 millions de francs environ et dès cet été les dossiers seront étudiés avec beaucoup d'attention : il ne s'agit pas de renflouer des entreprises malsaines mais de réaliser des projets nouveaux susceptibles de créer des emplois. Même si l'aventure est audacieuse pour les actionnaires. Un fonds régional garantira les risques encourus, alimenté conjointement par l'Etat et par l'établissement public régional.

M. Alain Savary, au terme de cette assemblée générale, a remercié « *tous ceux qui se sont engagés pour que ce projet voie le jour, bien avant la majorité nouvelle* »... Les banques les plus diverses, les mutuelles qui jusque là n'avaient pu intervenir aussi directement dans la vie économique et sociale de la région, des *coopératives*, des entreprises et des chambres de commerce ont adhéré à cette idée proposée dès 1979 par un homme de l'opposition. « *Nous sommes très exactement en accord avec les intentions du gouvernement, et la région est en avance* », a remarqué M. Savary, évoquant le rôle qu'un tel institut « *devra jouer dans le cadre de la décentralisation des pouvoirs* ».

Une institution originale

L'Institut régional de développement de Midi-Pyrénées (IRDI) a été fondé au capital de 29,1 millions de francs, entièrement libéré et réparti entre cent dix-sept actionnaires, investisseurs nationaux ou régionaux, personnes publiques ou privées.

Comme les instituts régionaux déjà existants, Siparex, Participex, l'objectif de l'IRDI est de prendre des participations dans des entreprises, petites ou moyennes. L'IRDI présente en outre plusieurs originalités. Il bénéficie notamment du soutien de la région, à deux niveaux.

L'établissement public régional (*E.P.R.*) alimentera, avec l'Etat, un fonds de garantie de 10 millions de francs couvrant une partie des risques que l'IRDI prendra en investissant dans les entreprises. C'est la première fois qu'une région s'engagera aux côtés d'un Institut de participation. En *outre*, l'E.P.R. donnera à l'IRDI les moyens de se constituer une équipe d'analystes qui jouera auprès des entreprises un rôle de conseil et d'assistance. Un directeur général a déjà été nommé, M. Henri Perrier, détaché du Crédit national et ancien membre de l'équipe de Siparex à Lyon. La présidence du conseil d'administration a été confiée à M. Henry Béranger, membre du directoire de l'A.P.C. (filiale de C.D.F.-Chimie).

Une augmentation de capital est prévue pour septembre (de *29,1 millions de francs à 40 millions de francs*) et permettra de faire entrer des sociétés industrielles comme la SNIAS, la SNECMA ou les Houillères du Centre-Midi. — F. R.

Haute-Normandie

Le maire de Rouen fait évacuer cinq cents logements dangereux

De notre correspondant

Rouen. — Le maire de Rouen, M. Jean Lecanuet, a ordonné, le 26 juin, l'évacuation de vingt-cinq immeubles du modèle « verre et acier », dans le quartier de la Grand - Mare, appartenant à l'office public d'H.L.M. de la ville de Rouen, immeubles comprenant cinq cents logements.

Cette décision a été prise après l'incendie d'un de ces immeubles, qui avait coûté la vie à deux personnes, M. Marcel Breard et son *fils* de huit ans, le *6 mai* dernier.

Les conclusions des experts du bureau Veritas, nommé par l'office public d'H.L.M. après le drame, mettent en cause « *la conception de ces immeubles, qui comportent d'importants vices de construction (...) favorisant l'extension rapide du phénomène d'inflammation généralisée* ».

C'est en décembre 1966 que la ville de Rouen, dont le maire était alors M. Bernard Tissot (indépendant), se vit accorder par le ministre de l'équipement de l'époque, M. Edgard Pisani, le droit de construire une pré-série de cinq cents logements expérimentaux sous la conduite de M. Lota, architecte anglais utilisant un procédé de structure métallique très original. La convention qui liait la ville de Rouen et l'Etat spécifiait que celui-ci « *garantissait l'office d'H.L.M. de Rouen contre les risques de l'opération consécutifs à son caractère expérimental* ».

La récente expertise permet donc au maire de Rouen de se retourner contre l'Etat. Il l'avait déjà fait le 12 mai 1981 lors d'une session du conseil général de la Seine-Maritime. Interpellé par un conseiller général de gauche, il avait mis en cause M Pisani. Ses arguments ont été largement repris par la presse locale qui insiste sur les liens de l'ancien ministre avec le parti socialiste

Mais à Rouen certains s'étonnent que M. Lecanuet ne soit pas déjà intervenu auprès du gouvernement dont il a lui-même fait partie en 1976 et 1977, après un incendie qui détruisit en 1975 cinq appartements dans le même groupe d'immeubles. L'enquête concluait déjà à des défauts et des carences dans le système de sécurité d'origine.

Aujourd'hui, M. Lecanuet estime qu'il s'adresse « *au gouvernement de la République et non au parti socialiste en particulier* ». Les locataires ont quant à eux adressé un télégramme au premier ministre pour qu'il tienne la promesse d'intervenir en leur faveur faite lors de son passage à Rouen le 19 juin pendant la campagne électorale.

ETIENNE BANZET.

Ile-de-France

La situation des travailleurs étrangers à Paris

- Près de dix mille prioritaires dans le fichier des mal-logés
- La plupart des foyers de migrants sont situés à l'est de la capitale

Contrairement à une idée reçue au cours de ces derniers mois, le nombre d'étrangers vivant à Paris n'a pas diminué. Selon les statistiques du ministère de l'intérieur et de la préfecture de police, la population étrangère s'élevait, en effet, à quatre cent trente-quatre mille cent soixante-quinze personnes au lieu de quatre cent seize mille neuf cent trente-trois en 1978. Soit une progression de plus de 3 %.

Ces chiffres sont extraits d'un rapport de la préfecture de Paris, qui est présenté, ce lundi 29 juin, aux édiles de la capitale siégeant en formation de conseil général à l'Hôtel de Ville.

« *Ces indications doivent être appréhendées avec prudence* », indique l'administration, qui précise qu'« *elles ont été établies en partant du comptage des titres de séjour et non sur un recensement de personnes. Elles peuvent être considérées comme surestimées, mais, par contre, elles ne tiennent pas compte des clandestins, qu'il est impossible de chiffrer.* »

Les étrangers vivant à Paris appartiennent à 148 nationalités. Les plus nombreux étant les Algériens (60 000), puis les Portugais (44 223). Viennent ensuite les Espagnols, les Marocains, les Italiens, les Yougoslaves et les Sénégalais.

La présence d'une importante population étrangère (plus de 18 % de la population totale vivant à Paris) est ressentie d'une façon particulièrement aiguë pour tout ce qui concerne l'accueil, la formation et la scolarisation. Mais c'est dans le domaine du logement que se posent les questions les plus urgentes et les plus difficiles à résoudre. Bien que la résorption de l'habitat insalubre se soit poursuivie à Paris au cours de l'année 80, l'« *effort consenti ne suffit pas à répondre aux besoins malgré l'arrêt de l'immigration* », précise l'administration.

En 1980 quatre foyers pour travailleurs isolés ont été mis en service : rue de Bellièvre (13e arrondissement), rue de Tolbiac (13e arrondissement), boulevard du Fort-de-Vaux (17e arrondissement) et rue de la Duée (20e arrondissement). Soit un total de neuf cents lits. Au cours des six premiers mois de l'année 1981, cinq autres établissements ont été ouverts (998 lits) : rue de la Fontaine-au-Roi (11e arrondissement), rue Clisson (13e arrondissement), rue Meilhac (15e arrondissement), boulevard de Vaugirard (15e arrondissement) et boulevard Vincent-Auriol (13e arrondissement). Au total, ce sont trente-trois foyers qui ont été ouverts à Paris au cours de ces dernières années pour les travailleurs isolés représentant 7 252 lits.

« *L'effort de relogement pour ces travailleurs sera donc poursuivi, car l'habitat insalubre, où certains d'entre eux vivent encore, n'est pas totalement résorbé* », affirme l'administration. Il reste aussi beaucoup à faire pour rééquilibrer l'habitat des étrangers vers l'ouest de la capitale, recommandé mais non encore réalisé. Sur les 33 foyers existant à Paris au mois de juin 1981, 4 d'entre eux en effet se situent dans le onzième arrondissement, 1 dans le douzième, 7 dans le treizième, 2 dans le quatorzième, 4 dans le quinzième, 1 dans le dix-septième, 1 dans le dix-huitième, 8 dans le dix-neuvième et 5 dans le vingtième.

Enfin, l'administration souligne que, « *loin de s'améliorer, la situation du logement des familles étrangères s'est aggravée durant l'année 1980. Moins de relogements ont été obtenus alors que le nombre de demandeurs demeure considérable, alors que l'immigration familiale, bien que relativement stable, se poursuit* ». 456 familles ont été, en effet, relogées en 1980 contre 503 en 1979. L'effort entrepris par la Ville doit donc être continué. Mais les Parisiens, de l'est ou de l'ouest, accepteront-ils de partager le parc de logements de la capitale avec les étrangers ? La question est posée par ce simple chiffre : le fichier des mal-logés compte 23 043 prioritaires dont 9 240 étrangers.

JEAN PERRIN.

Limousin

M. André Chandernagor quitte la présidence du conseil régional

De notre correspondant

Limoges. — M. André Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes, député socialiste de la Creuse, présidait, le 26 juin, la réunion du conseil régional du Limousin, consacrée à l'examen et au vote de la décision modificative du budget régional. Il s'est félicité « *des changements qui interviendront bientôt dans le statut et les pouvoirs de l'institution régionale* ». « *La majorité de cette assemblée* », a-t-il dit, « *ne peut que se réjouir. Huit ans d'expérience des établissements publics régionaux nous ont appris qu'en dépit des insuffisances de la loi de 1972 et des interprétations restrictives dont on prétendait l'assortir récemment encore, on réalise beaucoup mieux et beaucoup plus vite de près que de loin. La décentralisation promise par le président de la République et le gouvernement est une urgente nécessité.* »

M. Chandernagor présidait pour la dernière fois les travaux du conseil régional dont il fut président depuis sa création. Ne pouvant cumuler ses fonctions de ministre avec celles de député, il cessera le 21 juillet d'appartenir à l'assemblée régionale. Sa suppléante, Mme Commergnat, le remplace au parlement et au conseil régional. M. Louis Longequeue, sénateur P.S. et maire de Limoges, assurera, en qualité de plus ancien vice-président, l'intérim de la présidence jusqu'à l'élection du président lors de la prochaine session du conseil.

Après les dernières élections, le conseil régional avait à pourvoir au remplacement d'un vice-président et de deux secrétaires, fonctions détenues par des parlementaires qui n'ont pas été réélus. Ont été élus : vice-président : M. Raymond Labrousse, conseiller municipal communiste de Saint-Vaury (Creuse), en remplacement de M. Jacques Chaminade, ancien député de la Corrèze (P.C.); secrétaire : M. Georges Mouly, sénateur de la Corrèze, conseiller général (modéré), en remplacement de M. Jean-Pierre Bechter, ancien député de la Corrèze (R.P.R.); M. Jean Combasteil, maire de Tulle, député communiste de la Corrèze, en remplacement de Mme Hélène Constans, ancien député de la Haute-Vienne (P.C.); M. Jean-Claude Cassaing et M. Alain Rodet, élus députés de la Corrèze et de la Haute-Vienne, socialistes, qui remplacent MM. Jouve, ancien député communiste de la Haute-Vienne, et Pasty, U.N.M.-R.P.R., ancien député de la Creuse.

Ile-de-France

NOUVEAUTÉS DANS LES VILLES NOUVELLES

Sept cent mille habitants et un seul député à soi

Un vivier politique un champ d'expérience économique

Neuf villes nouvelles, sept cent mille habitants : un seul député qui en soit véritablement issu dans la nouvelle Assemblée nationale, M. Jacques Guyard (P.S.), élu dans la deuxième circonscription de l'Essonne et président du syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle d'Evry.

Ces villes, créées de toutes pièces au début de la Vᵉ République par la seule volonté du pouvoir central, semblent être quelque peu « oubliées » dans les grands débats politiques, au moins nationaux, même si, localement, la vie associative et politique y est intense.

LES responsables de ces villes nouvelles n'ont, il est vrai, guère de temps à consacrer aux affaires régionales et nationales. Leurs dossiers sont lourds, et les nouveaux habitants qu'ils représentent ont longtemps été considérés comme des « étrangers », pour ne pas dire des « occupants », aux yeux des anciens, qui n'appréciaient guère de voir perturber leur tranquillité. Se présenter devant les électeurs ruraux avec l'étiquette de responsable de l'agglomération nouvelle, loin d'être un gage de succès, est un handicap certain. Le découpage des circonscriptions ne tenant pas compte de l'existence de ces villes nouvelles, leurs députés sont pourtant parmi ceux qui représentent, proportionnellement, le plus grand nombre d'électeurs.

Si les villes nouvelles, à une exception près, n'ont pas « leur » député, leur poids est incontestable dans les résultats électoraux. Vivier de « nouveaux socialistes », le P.S. est en train d'y prendre, petit à petit, la majorité et le pouvoir. Et si les candidats de M. François Mitterrand y ont rarement fait leurs classes « politiques », ils ont été bien aise de s'appuyer sur elles pour conquérir leur siège. Déjà, en 1978, Cergy-Pontoise avait largement pris sa part dans la victoire de M. Alain Richard dans la première circonscription du Val-d'Oise, comme Melun-Sénart conforte maintenant la position de M. Alain Vivien dans la première circonscription de Seine-et-Marne.

Cette fois, les socialistes ont emporté les sièges de la huitième des Yvelines, où se trouve Saint-Quentin-en-Yvelines, de la deuxième de l'Essonne, qui englobe Evry, et la deuxième de Seine-et-Marne, où est bâtie la plus grande partie de Marne-la-Vallée. Toutes les villes nouvelles d'Ile-de-France ont donc maintenant un député socialiste.

Des défenseurs bien placés

Le nouveau pouvoir ne pourra donc se désintéresser d'elles. D'autant que les villes nouvelles auront à l'Assemblée nationale un porte-parole qui fait autorité. M. Jacques Guyard est aussi le président de l'association des élus des villes nouvelles, où toutes les tendances politiques sont confondues. Même s'il est seul, il aura de nombreux appuis : le suppléant de M. Mermaz est le président du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau, un des vice-présidents du syndicat communautaire d'Evry, M. Christian Rollet, est au cabinet de M. Mauroy. Le directeur du cabinet de M. Quilliot, ministre du logement et de l'urbanisme, s'est longtemps occupé des villes nouvelles, comme celui du cabinet de M. Joseph Franceschi, le secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Il y a là un « groupe de pression » qui pourra se faire entendre.

Les villes nouvelles en auront bien besoin. Le dossier ne sera pas plus simple pour le gouvernement de M. Mauroy qu'il ne l'était pour celui de M. Barre. D'autant que si certains socialistes ont joué la carte des villes nouvelles, d'autres ont largement participé à leur contestation, et particulièrement au refus de leur extension. Mais, par exemple, si M. Quilliot veut donner un coup de fouet à la construction de nouveaux logements, il devra nécessairement faire appel aux villes nouvelles. Comme le dit M. Guyard : « *Les disponibilités foncières ne vont pas changer d'un coup de baguette magique. En Ile-de-France, les villes nouvelles sont un des seuls endroits où l'on trouve du terrain à bâtir pas trop cher.* » Cela dit, il faudra aussi « *lancer des opérations de reconstruction des quartiers anciens* », affirme le nouveau député d'Evry.

Douze mille logements neufs sont construits tous les ans dans les cinq villes nouvelles de la région parisienne. Déjà, l'ancien gouvernement avait souhaité accélérer le rythme pour atteindre quinze mille, voire vingt mille. Ce n'était pas simple. « *Nous ne pouvons pas aller au-delà de quinze mille logements par an*, dit M. Guyard, *sauf peut-être une année pour faire face à l'urgence.* » Et encore, cela implique que soient donnés aux villes nouvelles les moyens de se doter d'équipements indispensables, moyens qui leur étaient chichement mesurés ces dernières années : si on leur donne trop largement satisfaction, ne risque-t-on pas de raviver la jalousie des villes voisines ? On peut s'attendre à des discussions serrées entre élus locaux et représentants du pouvoir central, avec, il est vrai, une différence de taille : maintenant les socialistes sont présents des deux côtés de la barrière. « *Ce qui va changer, c'est qu'il y aura une véritable négociation* », affirme M. Guyard, qui ajoute : « *La construction des villes nouvelles n'est pas une opération d'intérêt local, mais relève de la politique nationale d'aménagement du territoire.* » Ce que certains de ses collègues semblent avoir oublié. Le groupe central des villes nouvelles, qui, jusqu'alors, relevait directement du premier ministre, dépend maintenant de M. Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire. C'est avec lui que l'association des élus a rendez-vous dans les prochains jours pour que les villes nouvelles trouvent leur place dans le plan intérimaire que prépare le gouvernement.

« Tout sera plus simple »

« *Tout sera plus simple*, affirme encore le président du syndicat communautaire d'Evry, *quand la véritable réforme de la fiscalité locale voulue par les socialistes sera en place.* » Cela prendra du temps. En attendant, M. Guyard s'efforcera de faire voter, le plus rapidement possible, un aménagement provisoire reprenant le projet de loi préparé par le groupe central des villes nouvelles et que le gouvernement de M. Barre n'avait pas déposé sur les bureaux des Assemblées (*le Monde* du 23 avril 1981) : les impôts fonciers et les taxes d'habitation iraient aux communes, la taxe professionnelle aux syndicats communautaires.

La loi Bosher, qui régit actuellement les villes nouvelles, doit être modifiée. Tout le monde en est d'accord. Là aussi, M. Guyard pense qu'il faudra se fonder sur le projet préparé par le groupe central (« *Il y a là un travail qui a le mérite d'exister et qui a été préparé par une large concertation* »), même s'il souhaite une plus grande souplesse que celle prévue jusqu'alors dans le retour progressif au droit commun.

Pour les villes nouvelles comme dans beaucoup d'autres domaines, on peut donc penser que dans le changement il faudra, d'abord, assurer la continuité. Réalisme oblige.

THIERRY BRÉHIER.

DANS LE FUTUR CENTRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les voitures feront aussi partie du paysage

Les derniers seront les premiers... On peut s'étonner qu'une ville pense à construire son centre, longtemps après avoir étalé ses quartiers résidentiels et ses bases de loisirs de part et d'autre d'une autoroute et de voies de chemin de fer.

C'est pourtant l'une des chances de Saint-Quentin-en-Yvelines, à l'ouest de Versailles, que de réfléchir à son quartier central, bien après les autres villes nouvelles de la région parisienne.

Elle peut ainsi profiter de leurs expériences et de leurs erreurs, essayer d'inventer un cocktail de sa façon où l'animation des villes anciennes le disputerait à l'organisation hyper-fonctionnelle rêvée depuis le début de ce siècle.

L'APPEL d'idées lancé il y a un an auprès de neuf équipes d'architectes (*le Monde* du 5 août 1980) était très clair, notamment sur un point : les automobiles et les passants devraient circuler au même niveau, se croiser parfois, et s'apprivoiser mutuellement. Cela supposait que la trame urbaine, la largeur des voies et la disposition des immeubles découragent les voitures de rouler trop vite, les contraignent à un côtoiement « urbain » qui n'est pas négligeable dans l'agrément des villes traditionnelles.

Pouvoir déposer quelqu'un sur un trottoir, se garer quelques instants à deux pas d'une boutique, sont une des commodités dont les villes trop modernes voulaient nous priver. Aussi bien dans les rues piétonnes quand elles sont excessives, ou mal situées, que sur les dalles immenses et venteuses qui resteront la marque de l'urbanisme rationaliste des années 60, on a péché par systématisme. En faisant mine d'oublier que personne n'est tout piéton, ou tout automobiliste, et que le passage d'un état à l'autre est, par des couloirs, des ascenseurs, des souterrains effrayants, une épreuve généralement éprouvante.

Poser ce principe *a priori*, et vouloir aussi que la ville soit nettement marquée en son centre par une certaine monumentalité, conduisait à s'inspirer des formes classiques de l'urbanisme volontaire. Il semble que, depuis l'automne, on ait surtout travaillé, à Saint-Quentin, sur le projet élaboré par Alain Cornet-Vernet, architecte à Versailles, et l'Espagnol Manolo Nuñez.

On peut voir pendant une dizaine de jours, à l'école d'architecture de Conflans, à Charenton, les maquettes et les esquisses de ce projet exposées parmi les œuvres de Manolo Nuñez, l'un des fondateurs du Taller de arquitectura de Barcelone, en 1962, et dont il s'est séparé il y a trois ans, après l'échec du projet des Halles, pour former sa propre équipe, au Grand-Hornu, en Belgique, et à Paris.

Né à Samarcande, en U.R.S.S., en 1942, d'un père républicain espagnol réfugié, retourné à Barcelone à l'âge de quinze ans, Manolo Nuñez est l'une de ces figures qui ont fait l'originalité et la célébrité du Taller de arquitectura. Comme d'autres s'y adonnaient à la musique ou aux mathématiques, tout en participant à l'œuvre commune et à la définition de la « ville dans l'espace », dont le plus beau météorite reste le Walden 7 de Barcelone, Manolo Nuñez partageait son temps entre le dessin et le théâtre. Il lui en reste un don pour la mise en scène de l'espace qui s'exprime de façon un peu inquiétante et solennelle dans un projet en construction à Marne-la-Vallée et, de façon beaucoup plus raisonnable et classique, dans les études pour Saint-Quentin.

Trois mille logements

Le centre de Saint-Quentin (130 hectares, 3 000 logements, 50 000 mètres carrés de commerces, 175 000 mètres carrés de bureaux) serait, si on le suit, ordonné, orienté, organisé. On devrait, moins qu'ailleurs, *s'y perdre dans le dédale* des échangeurs qui font tourner la tête, des parkings qui désorientent, des passerelles qui séparent et disjoignent. Les accès du centre seraient nettement marqués par des portes (porte de Paris, porte de Versailles...).

Une avenue conduirait à la place du Carrousel d'où les voitures pourraient, si elles le veulent, calmées par un « pincement », un passage, genre guichets du Louvre, traverser la Grand-Place après être passées sous les immeubles de logements (neuf étages) qui la bordent.

Sous les arcades, des commerces, ce qui est *bien* naturel, mais n'est plus jamais tenté dans les constructions entièrement neuves. Tout autour de cette place monumentale, de 100 mètres de diamètre, une double galerie commerciale sur 450 mètres de long et qu'il serait sans doute plus agréable de ne pas couvrir d'un bout à l'autre. Directement reliés à la place centrale, un hypermarché alimentaire (sous la pyramide du gymnase), ses réserves et ses parkings, masqués à la vue, mais faciles d'accès puisque tout cela reste au niveau du sol naturel.

A l'opposé, en direction du grand parc urbain qui jouxterait le centre animé, une grande serre tropicale, ce jardin d'hiver que tous les urbanistes rêvent de donner aux consommateurs d'images exotiques que nous sommes devenus à la faveur des clubs de vacances et des voyages à la chaîne.

On peut faire confiance à Manolo Nuñez pour « tenir » tout cet ensemble d'éléments qui ressemble à un pense-bête de ce qu'il ne faut pas oublier pour faire un vrai centre (il y a aussi un commissariat de police, quelque part entre la gare et la place). Pour tracer des voies qui débouchent sur quelque chose, un élément monumental ou pittoresque, afin de guider le visiteur ou l'habitué.

On peut aussi s'attendre à une architecture puissante, exprimant avec un vocabulaire très contemporain les images fortes de certains utopistes de la fin du dix-huitième siècle. Voici, en somme, un événement si les investisseurs commerciaux se prennent au jeu de la « vraie ville » et si les élus osent donner aux habitants de la ville nouvelle dispersée dans la campagne colonisée le sentiment de l'urbanité.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



Le Monde

société

JUSTICE

A TARBES

Thibault d'Orléans a été libéré après sa condamnation à un an de prison avec sursis

Tarbes. — Pour tentative de « vol aggravé par le port d'une arme apparente ou cachée » et complicité de ce crime, selon les nouveaux articles 381 et 384, paragraphe 2 du code pénal, consécutifs à la loi « sécurité et liberté », la cour d'assises des Hautes-Pyrénées a condamné, dimanche 28 juin, sur le coup de 2 h. 10, et après deux heures quarante de délibérations, Jacques Bonnaud à quatre ans de prison dont un avec sursis, Henri Rippert à trois ans de la même peine, et le prince Thibault d'Orléans à un an avec sursis, ce qui, pour ce dernier, entraînait une libération immédiate après quatorze mois de détention provisoire.

UN ARRÊT DÉCONCERTANT

C'est un épilogue sur lequel on n'a pas fini d'épiloguer. « *Scandale ! On a condamné mon mari sur un dossier vide pour justifier sa détention* », devait dire sur le coup Marion d'Orléans, l'épouse du dernier né des onze enfants du comte de Paris, alors que son mari, tout à la joie de sa liberté retrouvée, dans la nuit pluvieuse de Tarbes, s'abstenait, lui, sur le conseil de ses avocats, de tout commentaire sur l'arrêt déconcertant qui venait d'être rendu.

L'accusation, qui était représentée par M. Georges Mignonat, procureur de la République de Tarbes, comme la partie civile, Mme Suzanne Courty pour laquelle plaidait Mᵉ Roland Dumas, ont obtenu gain de cause puisque, comme ils le voulaient, les trois accusés ont été déclarés coupables, fût-ce avec de larges circonstances atténuantes. Mais dans la mesure où ceux-là soutenaient que, des trois inculpés, Thibault d'Orléans était le seul à avoir pu indiquer aux autres l'existence de la villa de Mme Courty pour y avoir été reçu un peu plus d'un an auparavant, alors qu'eux en ignoraient l'existence, on comprend mal pourquoi, des trois, c'est lui qui bénéficie de la plus grande indulgence.

Condamner les autres et acquitter le prince, comme le demandaient ses avocats, Mᵉ Marcel Ceccaldi, Mireille et Yves Famchon, c'était accepter la version des faits donnée par MM. Bonnaud et Rippert, dont il faut bien dire qu'elle résistait mal à l'épreuve du simple bon sens. Pouvait-on admettre que seul le hasard les avait amenés à entrer, le 30 mars 1980, dans le parc d'une demeure inconnue d'eux, comme la ville où elle se trouve, et cela au terme d'un voyage de 1 500 kilomètres accompli de surcroît depuis Paris en compagnie de Thibault d'Orléans, même si ce dernier aurait été laissé par ses compagnons à Pau d'où il se serait rendu ensuite à Lourdes pour prier.

A vrai dire, ce n'est pas seulement au trébuchet de la raison qu'il faut peser et soupeser les hypothétiques motivations d'un verdict comme celui-là. Sans la présence de Thibault d'Orléans,

De notre envoyé spécial

la singulière équipée de Tarbes n'aurait pas été une « affaire », tout le monde en était bien d'accord. Tant qu'il n'y apparut pas, MM. Bonnaud et Rippert, pris, eux, en flagrant délit, mais sans avoir pu commettre le moindre dommage, restèrent inculpés seulement d'un délit relevant du tribunal correctionnel. Ce n'est qu'à partir du moment où le lien entre eux et lui apparut que Mme Courty, victime au reste plus potentielle que réelle, se constitua partie civile, demanda et obtint la qualification criminelle des faits. De son côté, le magistrat instructeur, M. Jean-Pierre Belmas, fut fortement intrigué. Il découvrait que les deux cambrioleurs de Tarbes n'étaient point des gens ordinaires, particulièrement M. Bonnaud, directeur de cette galerie de Nesle à Paris, dont le P.-D.G. était alors Thibault d'Orléans. Un directeur de galerie surpris dans les jardins d'un amateur d'art comme l'est Mme Courty, cela pouvait conduire peut-être à de bien singulières découvertes. En clair, on eut très vite en tête l'idée que la galerie parisienne pouvait servir de paravent à la négociation d'œuvres d'art volées. C'est la raison pour laquelle on en éplucha fiévreusement les comptes, la raison aussi d'une série de recherches menées sur les relations de MM. Bonnaud et Thibault d'Orléans.

Trafic ?

Le commissaire divisionnaire Gilbert Raguideau, chef de l'office central de répression des vols d'objets d'art, qui fut chargé de cet aspect de l'enquête, a loyalement reconnu, le 27 juin, qu'il avait fait buisson creux. « *La galerie de Nesle*, devait-il dire, *présentait effectivement toutes les apparences d'une maison propre à un tel trafic. Mais rien n'a pu être établi.* » Il ne restait plus dès lors qu'à « froncer les sourcils » en découvrant que telles ou telles relations du prince étaient des hommes connus pour des abus de confiance, pour des trafics de faux certificats d'authenticité d'œuvres d'art, ou encore ce financier suisse, M. Artard, collectionneur connu, qui devait se donner la mort en 1977 à Saint-Tropez après une escroquerie de 20 millions de francs suisses au détriment de banques de son pays.

Cela enregistré, les quatre jours du débat de Tarbes n'ont pas permis de connaître les mobiles de l'expédition dans le parc de Mme Courty. Et pas davantage si elle était commandée par les difficultés de la galerie de Nesle, dont la défense a fait valoir qu'elle poursuit aujourd'hui encore ses activités dans le cadre d'un règlement judiciaire, sans qu'il ait jamais été question de dépôt de bilan, et que le chèque non provisionné signé le 28 avril 1980 en règlement du loyer par M. Bonnaud fut, en définitive, payé, comme devait l'indiquer la gérante de la société civile immobilière propriétaire des lieux.

Si tout cela fut tourné et retourné, les résultats probants ne furent pas à la hauteur de la recherche.

Pitoyables

Restaient alors des hommes dont, au fil de l'audience, on devait découvrir qu'ils étaient tous trois également pitoyables pour des raisons diverses. Que ce soit Rippert, le sans-famille, victime privilégiée de tous les maux des malchanceux, de tous les accidents les plus graves et pour lequel a si bien parlé Mᵉ Monique Smadja, que ce soit Bonnaud, fils d'un haut fonctionnaire aujourd'hui à la retraite, mais lui aussi marqué dans son adolescence par deux accidents terribles dont ses défenseurs, le bâtonnier Gilbert Ameilhaud et Mᵉ Paul Lombard tirèrent argument pour montrer les raisons d'un comportement mal compréhensible, que ce soit, enfin, Thibault d'Orléans, lui-même en rupture avec sa famille pour avoir épousé une roturière et profondément affecté encore par le décès de son second fils, Louis-Philippe, survenu peu de temps avant l'expédition Courty.

Ce fut l'occasion d'une scène peu ordinaire que sont venus relater deux de ses intimes, Paul et Antoine de La Panouse. Cet enfant mort, Thibault avait demandé à son père, le comte de Paris, la permission de l'inhumer à la chapelle royale de Dreux. Le père, au téléphone, avait répondu évasivement, faisant remarquer que celui-là de ses petits-enfants n'était pas dynaste, et donc, ne pouvait prétendre à cette demeure ultime et privilégiée. Sur quoi, il avait reporté sa décision au retour d'un voyage qu'il avait à faire. Qui, dans ce public, parmi ces jurés, n'aurait pas été touché ? Même si les Hautes-Pyrénées votent à gauche et peut-être même à cause de cela, la pitié pouvait l'emporter sur le reste. Le reste, c'était ces passions, ces tumultes, de la folle journée du 26 juin. On avait vu alors s'affronter jusqu'aux limites de la rupture, le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Belmas et Mᵉ Marcel Ceccaldi, le premier ayant lancé que « *jusqu'à l'arrivée dans l'affaire de cet avocat parisien, toute l'instruction se déroulait normalement* » et invoquant un rapport de police d'où il ressortait que Mᵉ Ceccaldi, à qui l'on demandait de faciliter l'audition d'un des familiers du prince, aurait fait état de ses relations dans la hiérarchie policière et, de surcroît, traité le juge de tatillon. En retour, Mᵉ Ceccaldi, dans sa plaidoirie, devait rétorquer en dénonçant ce qu'il a appelé : « *l'acharnement mis à s'accrocher à un dossier vide.* »

Ces remous sont retombés tant il est vrai, selon le mot du bâtonnier Ameilhaud, seul Bigourdan dans cette armada de robes parisiennes, et chargé pour cela d'en tempérer les ardeurs, que « *le thermomètre des prétoires, même s'il peut monter très haut, ne traduit jamais de maladies incurables* ». La condamnation de Thibault d'Orléans, même légère, et promise à l'amnistie, si elle comporte incontestablement une réprobation des quatorze mois de détention préventive, empêche qu'on puisse y voir le désaveu bien plus grave qu'aurait impliqué l'acquittement.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'affaire Copernic et l'hypothèse d'une piste espagnole

Dans une information publiée ce lundi 29 juin, *le Quotidien de Paris* revient sur l'enquête à propos de l'attentat de la rue Copernic, à Paris, qui causa la mort de quatre personnes, le 3 octobre 1980, devant une synagogue. Selon le journal, l'attentat aurait été commis par un « *commando de terroristes espagnols* d'extrême *droite* ». L'enquête du quotidien cite les noms de quatre militants : MM Ernesto Mila (en fait Mila Rodriguez, Rafaël Torna Ancosta, Gomez Benet et Sanchisy Bernat Santiago.

Ces informations sur l'existence d'une « piste espagnole » reprennent, pour partie, une enquête publiée par *l'Humanité* le 12 novembre 1980 (*le Monde* du 13 novembre). A l'époque, le quotidien communiste avait cité le nom de M. Mila Rodriguez. La brigade criminelle dirigée par M. Marcel Leclerc avait déjà demandé, à son propos, des renseignements à ses collègues espagnols par le canal d'Interpol. Les informations reçues tardivement n'avaient cependant pas conduit à un « élément sérieux » d'enquête. La photographie de M. Mila — considéré en Espagne comme un chef de fil de l'extrême droite — avait été présentée aux témoins de l'attentat de la rue Copernic, qui ne l'avaient pas reconnu.

Les trois autres noms cités par *le Quotidien de Paris* sont en revanche inconnus, pour l'instant, de la brigade criminelle. Cette dernière va s'employer à vérifier les propos du *Quotidien*.

M. Sanchisy Bernat Santiago, âgé de quarante et un ans, est écroué depuis le 6 février 1981 à la maison d'arrêt de Strasbourg. Il est inculpé de recel et de circulation de marchandise prohibée avec circonstances aggravantes.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Des universitaires s'affrontent sur le cas Faurisson

M. Robert Faurisson, cinquante-deux ans, maître de conférences, faisait l'objet, jeudi 25 et vendredi 26 juin, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, de deux citations pour diffamations raciales. Le Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme et l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Silésie reprochaient à M. Faurisson d'avoir tenu des propos antisémites lors d'une émission sur Europe 1, en décembre 1980. C'est la troisième fois que M. Faurisson comparaît en justice (« le Monde » daté 31 mai-1ᵉʳ juin et 4 juin).

Pour une phrase de cinquante-huit mots, la synthèse de ses travaux, M. Robert Faurisson est poursuivi en correctionnelle. Il ne changerait pas une virgule à ce résumé explosif appris par cœur et récité en privé à qui veut l'entendre. Mais, le 17 décembre 1980, le professeur de littérature de l'université de Lyon lâche sa bombe au micro d'Europe 1 : « *Les prétendues chambres hitlériennes*, répétait-il devant Ivan Levaï, *et le prétendu génocide des juifs forment un seul et même mensonge historique qui a permis une gigantesque escroquerie politico-financière dont les principaux bénéficiaires sont l'Etat d'Israël et le sionisme international et dont les principales victimes sont le peuple allemand, mais non ses dirigeants, et le peuple palestinien tout entier.* »

La tournure abrupte du propos ne devait pas manquer d'attirer à M. Faurisson de nouveaux ennuis. « *Le génocide des juifs, un mensonge ! Les chambres à gaz une escroquerie politico-financière !* » C'était plus que n'en pouvaient supporter le MRAP, la LICRA et l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Silésie.

A l'audience, où le professeur ne s'est pas présenté, on aurait pu rapidement régler le sort de cet homme que les parties civiles considèrent comme un intellectuel néo-nazi. Mᵉ Rappaport, pour le MRAP, avait battu le rappel de plusieurs professeurs d'université, qui s'efforcèrent à la barre de condenser l'histoire de l'antisémitisme du Moyen Age à nos jours. Le jeune prévenu, qu'on avait laissé dans le box pour une autre affaire et qui attendait son tour, eut ainsi droit à une leçon magistrale. Mme Madeleine Reberioux, professeur d'histoire contemporaine, cita Kant et sa notion de « *concept sans contenu* » qu'elle appliqua aux termes de « *sionisme international* ». M. Jacques Le Goff, professeur d'histoire médiévale, remonta à l'an mil pour démontrer comment on en vint à associer de façon systématique au sujet des juifs « *fraus et deceptio* », fraude et tromperie. « *C'est le départ d'un dossier qui pèsera lourd* », ajouta M. Le Goff, qui ensuite parla d'expérience personnelle. « *Je suis allé en Pologne*, a-t-il dit, *et c'est au nom de l'antisionisme qu'on persécute les professeurs juifs.* »

Les plaignants ont reproché à M. Faurisson de cacher son jeu, d'employer le mot de sionisme quand il faut comprendre juif — pour eux antisionisme et antisémitisme seraient synonymes, — de reprendre la thèse du complot international contenu dans « *le Protocole des Sages de Sion* », œuvre antisémite du dix-neuvième siècle. Un autre témoin enfin, un ancien d'Auschwitz, « *militant antiraciste de toujours* », affirma que la phrase de M. Faurisson dépassait en antisémitisme « *tout ce qu'il avait pu lire jusque-là* ».

Un « juif alibi »

La cause aurait dû être entendue. Mais la défense avait produit d'autres témoins, des intellectuels également, de gauche et d'origine juive de surcroît. On vit alors un chercheur du C.N.R.S., M. Claude Karnoouh, défendre l'indéfendable Faurisson. « *Je crois qu'effectivement les chambres à gaz n'ont pas existé ; un certain nombre de vérités de l'histoire officielle ont fini par être révisées. Je ne connais que les pays totalitaires où on dise qu'une vérité historique est éternelle.* » Puis le témoin a rappelé qu' « *il n'était pas besoin de chambre à gaz pour massacrer les gens* ». Au passage, il a cité Mme Olga Wormser-Migot, dont l'ouvrage « *Le système concentrationnaire nazi* » fait autorité. L'auteur y admet que les chambres à gaz n'ont peut-être pas existé, comme on l'a cru, au camp de Mathausen. Le témoin conclut sa déposition : « *L'Allemagne nazie a commis les crimes auxquels tout nationalisme exacerbé conduit une nation. Les théories selon lesquelles l'ethnie fonde l'Etat — c'est aussi la théorie de Théodore Herzl — sont des cancers de la pensée.* »

M. Jacob Assous, technicien, vint alors soutenir que M. Faurisson n'était pas, selon lui, antisémite. Ce témoin représentait aux yeux de l'assistance le « juif alibi » dont les antisémites auraient besoin pour étayer leurs thèses. Puis les avocats s'empoignèrent. Maître Bernard-Jouanneau reprocha à Mᵉ Delcroix d'avoir souligné l'origine juive de ses témoins: « *Je regrette aujourd'hui de ne pas porter l'étoile jaune sur ma robe* », dira-t-il pour conclure sa plaidoirie. On confondit dans un même opprobre chambres à gaz et fours crématoires, les parties civiles pourfendant l'antisémitisme, les défenseurs plaidant pour la liberté d'expression. On se posa même des devinettes. « *De qui est cette autre phrase ?*, demanda Mᵉ Delcroix à Mme Reberioux. *La trouvez-vous antisémite* : « *Je n'ai jamais pardonné au peuple juif dans son ensemble, je ne lui ai jamais pardonné car il porte une responsabilité collective* » ? — *Oui*, répond l'universitaire. *Pourtant, si vous remplacez « Juif » par « Allemand », la phrase est de Menahem Begin.* »

D'un côté, donc, ceux qui craignant que ne renaisse l'hydre et qui ne veulent pas oublier l'effroi des camps, ni laisser ternir une histoire incontestable, immuable. De l'autre, ceux qui estiment que le peuple juif n'a pas le monopole de la souffrance, qu'il n'y a pas de supplice exemplaire — les chambres à gaz — qui dépasserait en barbarie tous les autres. Ils ne nient pas l'ampleur des crimes nazis, mais ils trouvent excessif de les considérer comme les plus odieux de tous. C'est ainsi, disent-ils, que les autres crimes de guerre, passés et actuels, apparaissent en comparaison toujours moins graves et, en somme, plus excusables. Jugement le 3 juillet.

CHRISTIAN COLOMBANI.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Schwartzenberg réclame un débat rapide sur la peine de mort.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche et député à l'Assemblée européenne, a exprimé son souhait que l'abolition de la peine de mort soit à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale dès la session d'été. Rappelant qu'une résolution en faveur de l'abolition venait d'être adoptée par l'Assemblée européenne, M. Schwartzenberg a précisé qu' « *au plan symbolique cette abolition immédiate de la peine capitale aurait pour effet de mettre la mort hors la loi en indiquant exemplairement les valeurs d'humanité sur lesquelles se fonde le nouveau pouvoir.* »

Plusieurs centaines de détenus ont fait la grève de la faim à la Santé.

Seuls treize détenus font encore la grève de la faim à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, indique la chancellerie ce lundi matin 29 juin. Ils ont été jusqu'à cinq cents à suivre le mouvement de grève qui avait commencé jeudi 25 juin et devait se terminer le 1ᵉʳ juillet.

Les détenus, dans un tract, précisaient qu'ils avaient décidé leur grève « *bien avant que ne soit connue la composition du second gouvernement* ». Ils réclamaient une amélioration de leurs conditions de détention — suppression des quartiers de sécurité renforcée, amélioration de la nourriture et du régime des promenades, — une « *refonte sérieuse des procédures pénales* », une large amnistie « *conforme aux engagements pris par la gauche* » et enfin la formation d'une commission d'enquête composée de magistrats, de journalistes et d'avocats « *pour pénétrer à l'intérieur des prisons et rendre compte publiquement et objectivement de la situation réelle* ».

● *Accident de chemin de fer en U.R.S.S.* — Une catastrophe ferroviaire aurait fait soixante-dix morts et plus de cent blessés la semaine dernière en U.R.S.S., selon des sources occidentales. L'accident, provoqué par la collision de deux trains, aurait eu lieu en Géorgie, non loin de la station balnéaire de Gagra. — (*A.F.P., UPI.*)

Un mort dans l'incendie criminel d'une discothèque.

Un incendie, vraisemblablement d'origine criminelle, a causé la mort d'un homme, dont l'identité n'a pas été révélée, dans la soirée du samedi 27 juin, et partiellement détruit une discothèque de Joigny (Yonne), Le Paradis. Selon les premières constatations de la gendarmerie, le sinistre s'est déclaré aux alentours de 21 heures, peu avant l'ouverture de l'établissement, dont la porte d'entrée avait été fracturée. Mais les enquêteurs se refusent à indiquer l'identité de la victime, qui, laissent-ils entendre, pourrait être l'auteur de l'incendie.

La gérante de la discothèque, Mme Anne-Marie Morel, avait déjà été victime d'une agression à main armée, le 31 mai, à Sépeaux (Yonne). L'hypothèse d'une affaire de racket n'est pas exclue.

● *L'auteur présumé de l'incendie criminel d'un immeuble de Brive-la-Gaillarde (Corrèze)*, qui avait provoqué, dans la nuit du 22 au 23 juin, la mort de deux personnes (*le Monde* du 24 juin), a été placé en garde à vue, samedi 27 juin, au commissariat de cette ville. Il s'agit d'un homme de vingt et un ans, qui aurait avoué être l'auteur de cet acte, et a été présenté au juge d'instruction.

● *Nominations de magistrats.* — Par décret du président de la République daté du 22 juin et publié au *Journal officiel* du 27 juin, M. Guy Descomps, avocat général à la cour d'appel de Pau, est nommé procureur général à la cour d'appel d'Agen. M. Jean Baron, procureur de la République du tribunal supérieur d'appel de Papeete, est nommé procureur général auprès la cour d'appel de Papeete. M. Jean-Claude Humbert, juge au tribunal de grande instance de Vannes, est nommé président du tribunal de grande instance de Basse-Terre.

D'autre part, par un décret publié au *Journal officiel* du 28 juin, la mutation de M. Louis Joinet est rapportée. Elle avait été décidée par un décret du 17 décembre 1980 par lequel M. Joinet, substitut à l'administration centrale du ministère de la justice était nommé substitut du procureur de la République de Paris (*le Monde* daté 21-22 décembre 1980). Cette mutation « *dans l'intérêt du service* » avait suscité de multiples protestations.

POLICE

L'ANCIEN PATRON DE LA POLICE BORDELAISE AU SECOURS D'UN BOOKMAKER

Les ennuis du commissaire Campet

De notre correspondant

Bordeaux. — A Bordeaux, le changement politique a coïncidé avec le départ à la retraite du commissaire central, M. Christian Campet, ami de M. Jacques Chaban-Delmas, qui était en place depuis vingt ans et dont les ennuis se multiplient.

M. Campet n'a jamais caché son amitié pour le maire de Bordeaux. Cela remonte à la Résistance et la légende bordelaise veut que le commissaire central ait fait partie du petit groupe chargé d'exécuter Grandclément, le chef de la section sud de l'O.C.M. (Organisation civile et militaire) qui avait livré son réseau avant de collaborer activement avec la Gestapo.

M. Campet n'a jamais confirmé ni démenti cette légende. Il est toujours resté fort discret sur ses activités au sein du réseau Buckmaster. Fils d'un gendarme d'Arcachon, mort en déportation pour faits de résistance, il est entré dans la police bordelaise avant de faire carrière en Afrique. Ses états de service mentionnent un passage à la D.S.T. Là encore, il est avare de confidences. Notons seulement qu'en 1970, il a abandonné quelques semaines son poste de commissaire central à Bordeaux pour organiser la visite du président Pompidou en Afrique.

Grand maître de la police bordelaise entre 1960 et 1981, il avait réussi à établir une certaine paix. Peu de grand banditisme. Prostitution discrète. Bref une délinquance à l'échelle d'une préfecture et non d'une métropole régionale, au point qu'à chaque vague dans le milieu on parlait des Toulousains ou des Niçois. A Bordeaux il n'y avait que de braves gens ou presque, et les statistiques étaient là pour le prouver.

Contrôleur, puis inspecteur général de la police, grade rarissime en province, le commissaire central de Bordeaux se préparait à une retraite heureuse entre Bordeaux, où il conservait un poste de « conseiller technique » auprès de M. Jacques Chaban-Delmas, et le bassin d'Arcachon.

L'arrestation d'un gros bookmaker bordelais et de deux petits rabatteurs a tout bouleversé. Il se dit maintenant dans la police bordelaise que la brigade des jeux n'avait jamais rien pu tenter contre eux tant que M. Campet était en place. Le fait est que leur arrestation a coïncidé avec son départ et que, le soir-même de la mise en garde à vue, l'ancien commissaire central était surpris dans les locaux de l'hôtel de police de Bordeaux en compagnie de la fille et du petit-fils du principal inculpé à qui il rendait visite, malgré l'isolement nécessaire à l'instruction.

Des silences

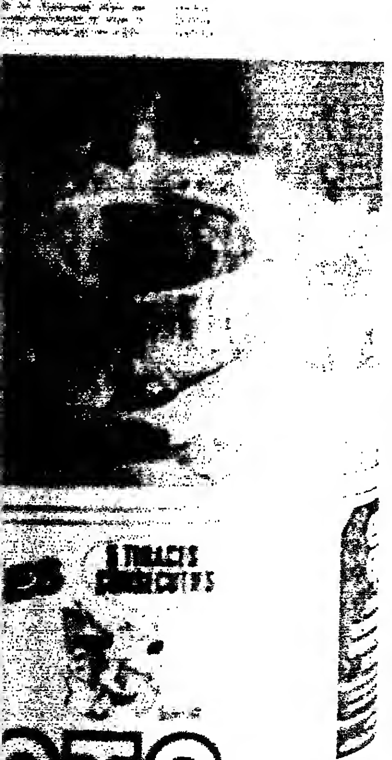
Service au nom de l'amitié due à un ancien camarade de résistance ? A une dame charitable qui s'occupait de l'arbre de Noël de la police ? M. Campet se refuse à toute explication sur cette affaire comme sur le SAC (Service d'action civique), qu'il n'aimait pas, mais à propos duquel il n'est pas impossible qu'il ait trouvé un « gentlemen's agreement » comparable à celui qui lui a réussi avec le grand banditisme.

Un dernier coup a été porté à l'ex-commissaire central de Bordeaux : son fils, Jean-François, inspecteur principal, vient d'être inculpé de coups et blessures volontaires au commissariat central d'Arcachon pour des faits qui remontent à août 1979.

Le départ de M. Campet coïncide avec la victoire de la gauche. Abattre ou écarter l'ami de M. Jacques Chaban-Delmas, c'est peut-être ouvrir l'une des poternes qui conduisent au donjon du maire de Bordeaux, la dernière place forte en Aquitaine tenue par l'ancienne majorité.

PIERRE CHERRUAU.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans l'article intitulé « L'affaire Curiel et le secret » (*le Monde* du 3 juin), ce n'est pas M. Christian Bonnet qui a, le premier, levé le secret sur l'avis rendu par la commission de recours des réfugiés, à la suite de l'assignation à résidence du militant tiers-mondiste, mais le président de cette commission, sur commission rogatoire de M. Guy Joly, juge d'instruction.



DÉFENSE

Les troupes à pied et les unités du contingent en vedette du défilé du 14 juillet à Paris

Les troupes à pied et les unités du contingent seront les vedettes du défilé militaire du 14 Juillet, sur les Champs-Elysées, à Paris. Le chef de l'Etat a, selon un communiqué de l'Elysée, « souhaité que les cérémonies militaires de la fête nationale traduisent l'assise populaire de la défense et soient l'occasion d'une rencontre entre le peuple et son armée ». L'Elysée précise que l'accent sera mis sur les troupes à pied (six mille six cents militaires) et sur les unités à base d'appelés.

D'autre part, selon la présidence de la République, « des cérémonies décentralisées d'une ampleur inaccoutumée » auront lieu, dès le 13 juillet en fin d'après-midi, dans les villes-sièges de région militaire (Paris, Lille, Lyon, Rennes, Bordeaux et Metz) et à Marseille et à Strasbourg. De nombreuses présentations d'unités sont prévues dans ces huit villes, ainsi que des concerts de musique militaire.

Libres opinions

LE MÉPRIS DE L'ENNEMI

par PHILIPPE DEBAS (*)

LE ministre de la défense n'aime pas les films sur les généraux ; il préfère ceux qui portent sur les soldats. Flambeau est attachant ; Marmont ne l'est pas. Mais selon le talent de celui-ci, il y a plus ou moins de chances que celui-là vive. Patton ne ménageait pas ses hommes ; mais il était avare de leur sang. L'intérêt que le ministre porte à ses administrés n'exclut pas le caractère meurtrier de certaines des théories qu'il évoque.

Patton met les choses en ordre. L'affaire du soldat, dit-il à peu près, n'est pas de mourir pour sa patrie ; elle est de faire que l'« enfant de salaud d'en face » meure pour la sienne. Euripide le dit autrement : « *Telle est au combat la suprême habileté : faire du mal à l'ennemi tout en préservant son corps et sans dépendre de la fortune.* » Ici, l'ennemi est tué parce qu'il est craint. Il est considéré.

A l'inverse, un autre principe méprise l'ennemi. Celui-ci est aveugle et lâche. Il tombe dans tous nos pièges ; il reflue devant nos assauts. Un tel adversaire est commode. Malheureusement, le champ de bataille le montre sous un autre jour. Pompée promettait de faire sortir des légions du sol de l'Italie ; César ne lui en a pas laissé le temps. L'impétuosité de nos chevaliers avait raison de toutes les armées, sauf à Courtrai, Crécy, Poitiers, Azincourt, Pavie. Carnot pensait que l'ardeur des volontaires suppléerait les fusils ; il a changé d'avis dès les premières rencontres. L'offensive à outrance de 1914 devait ployer l'ennemi à notre guise ; le résultat se lit sur tous les monuments aux morts. La ligne Maginot...

Aujourd'hui, deux théories renouvellent le mépris de l'ennemi : la dissuasion nucléaire et la résistance populaire. Elles tiennent que la suprême habileté au combat est de se faire plus de mal qu'à l'ennemi.

La première s'appuie sur des possibilités techniques incontestables. La France peut causer des pertes irréparables à quiconque. En revanche, si son adversaire possède des armes nucléaires, elle meurt. Quel enjeu démesuré exige le suicide ? Les ménages à trois ne sont pas tous composés de Phèdre, Thésée et Hippolyte. Il y a des accommodements. Les forces nucléaires stratégiques nous permettent, suivant le mot du général de Gaulle, de venger notre propre mort. C'est considérable : mais c'est tout.

La deuxième théorie, qui tient pour acquis l'échec de la première, propose de faire de la guerre de Cent Ans l'idéal de notre défense. Elle laisse l'adversaire envahir le territoire pour mieux l'étreindre. Elle lui donne tout afin de tout lui reprendre. Le don est assuré ; la reconquête à faire. L'occupant se retirera peut-être un jour, lassé. En attendant, il aura assez d'énergie pour supporter nos souffrances.

Ces théories ignorent, en outre, notre position. Nos efforts étant bornés à notre territoire, nous sommes conviés à « *assister au massacre des innocents dans la plaine du haut de nos murailles* ». Quelle politique européenne mener ? Nos voisins chercheraient-ils une alternative à la garantie américaine auprès d'une puissance nucléaire de leur continent ? Qu'ils ne comptent pas sur nous. De même, nos amis de Méditerranée et d'Afrique. Nous leur tendrons des discours.

Les forces stratégiques nous protègent de leurs émules. En-deçà, il convient de briser les armées qui voudraient nous dicter leur loi. Notre époque et notre dimension veulent que le nucléaire y préside. En Europe, la taille de certains est telle que nous chercherions en vain à aligner autant de divisions blindées. Au loin, le prix des moyens de transport interdit de porter de nombreux bataillons. Si nous voulons compter, il faut peser. Le seul armement classique ne le permet pas. Et pourquoi préférer la pique au fusil ? Ne voit-on pas que les deux plus grands produisent, par milliers, les armes nucléaires tactiques.

Les armées de haute technicité, donc coûteuses, sont peu nombreuses ; elles sont de métier. Le service militaire revient à ses origines : la milice. Celle-ci peut être municipale. En tout cas, il lui échoit, dans la paix, d'équilibrer les professionnels ; dans la guerre, de garantir les arrières et de veiller à ce que l'urbanisation interdit à l'atome.

La guerre est un massacre de gens qui ne se connaissent pas, et faite au profit de gens qui se connaissent et ne la font pas. Ceux qui s'ignorent savent gré aux ministres de leur compassion ; plus encore de leur fournir l'outil tel que ce soit l' « enfant de salaud d'en face » qui meure pour sa patrie.

(*) Auteur du livre *l'Armée de l'atome*, édition Copernic.

MANIFESTATION CONTRE L'EXTENSION DES CAMPS MILITAIRES SUR LA PRESQU'ILE DE CROZON

De notre correspondant

Brest. — Une manifestation contre l'extension des terrains militaires a rassemblé environ mille cinq cents personnes, samedi 27 juin, à Crozon (Finistère-Sud). Elle a donné lieu à un défilé jusqu'à Morgat, station balnéaire distante de 3 kilomètres de la commune de Crozon dont elle fait partie. Une trentaine de moutons, guidés par des paysans du Larzac, ouvraient la marche. MM. Jean Beaufort, député socialiste du Finistère ; Claude Yvenat, maire de Crozon et conseiller général (P.S.) du Finistère ; le général Jacques Paris de Bollardière, et Mme Annie Kerval, présidente du comité de défense de Plogoff, s'étaient joints aux manifestants.

C'est la première fois, depuis que la marine nationale y est installée, qu'un rassemblement à la fois anti-militariste et antinucléaire a lieu dans la presqu'île de Crozon. Sur le territoire de ce canton du Finistère, qui s'étend sur environ 19 000 hectares, sont installés : à Landeoc-Poulmic, l'Ecole navale et une base aéronavale ; à l'Ile-Longue (commune de Crozon), la base de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins ; à Roscanvel, le 11e régiment d'infanterie de marine (centre d'entraînement de commandos). Un régiment d'infanterie, le 41e, occupe depuis 1979 une caserne construite à son intention aux portes mêmes de la presqu'île. — J. de R.

MÉDECINE

Conflit au centre hospitalier de Sélestat

De notre correspondant

Strasbourg. — Le hall central de la sous-préfecture de Sélestat (Bas-Rhin) a été occupé, le lundi 22 juin, pendant quelques heures, par une quinzaine de délégués et militants C.F.D.T. qui réclamaient la réintégration dans ses fonctions d'un de leurs collègues, M. Jean-Claude Ditsch, infirmier spécialisé aide-anesthésiste au centre hospitalier de la ville. Le jour même, l'intéressé avait retrouvé son poste au bloc opératoire, mais sans qu'on lui donne, sur instructions du médecin chef du service d'anesthésie et de réanimation, un quelconque travail. Il se retrouvait donc dans la même situation qui est la sienne depuis neuf mois : faire de la présence dans la chambre de garde, sans se voir confier la moindre tâche.

Un anesthésiste sans emploi

Le conflit qui oppose le chef du service d'anesthésie-réanimation, le docteur Andrès, à l'infirmier, remonte au 23 octobre 1978. A cette date, ce dernier, qui est aussi délégué syndical C.F.D.T. et représentant du personnel, reprochait, devant le conseil d'administration du centre hospitalier, à son chef de service « *d'avoir détourné, à son profit, des honoraires provenant d'actes médicaux pratiqués sur des patients admis en régime commun* », comme l'indique le jugement du tribunal administratif de Strasbourg. Il l'accusait d'avoir mis sur pied, à l'intérieur de l'hôpital, un service privé en faisant opter des malades entrés à l'hôpital en service public pour le régime privé. Les malades n'étaient pas lésés dans l'affaire puisqu'ils étaient remboursés par la Sécurité sociale. Selon le syndicaliste, les sommes ainsi versées au service privé auraient dû revenir à « *la masse des honoraires plein temps* » destinée entre autres à concourir au financement d'investissements en matériel pour le service. Une enquête de la direction départementale des services de santé concluait, de son côté, qu'il n'y avait rien à reprocher au médecin sur le plan réglementaire.

Accès à la salle d'opération interdit

Quatre jours plus tard, le médecin-chef de service demandait au directeur de l'hôpital de muter, « *pour faute professionnelle grave* », l'infirmier dans un autre service, et, sans attendre la décision, le retirait de la salle d'opération pour l'affecter au « poste réveil » du service d'anesthésie. Trois mois plus tard, la direction de l'hôpital confirmait cette mutation en précisant toutefois qu'elle était intervenue dans le cadre d'une meilleure organisation du service et non pour des raisons disciplinaires... Le 21 février dernier, le tribunal administratif de Strasbourg annulait la décision de la direction comme illégale. Le corps médical demandait à la direction de faire appel, mais celle-ci, sans attendre le jugement de première instance, avait déjà réaffecté M. Ditsch à son service d'origine. Le docteur Andrès a néanmoins continué à lui interdire l'accès à la salle d'opération.

La direction a reconnu qu'elle n'était pas en mesure de faire exécuter la décision du tribunal, n'ayant pas autorité hiérarchique sur le médecin, sauf à demander une sanction contre lui, ce qu'elle n'envisage pas de faire.

JEAN-CLAUDE HAHN.

● *M. Pierre Guillaumat*, ancien ministre, ancien président d'E.D.F., vient d'accéder à la présidence de la Ligue nationale française contre le cancer, où il remplace M. Roger Gaspard, qui avait donné sa démission pour raisons personnelles.

● *Le huitième « bébé-éprouvette » australien est né le 28 juin* au centre médical Queen-Victoria, à Melbourne. Il s'agit d'un petit garçon dont la mère, âgée de trente et un ans, a voulu garder l'anonymat. Elle avait eu quatre enfants d'un premier mariage, mais une infection des trompes lui avait interdit, ensuite, toute nouvelle grossesse.

Une manifestation du Syndicat de la psychiatrie

« La folie est triste, savez-vous »...

Les temps n'ont guère changé : pour les cent sept mille malades internés dans les hôpitaux psychiatriques, une centaine de manifestants seulement se sont réunis pour demander la suppression des asiles, samedi 27 juin, devant l'hôpital Sainte-Anne, rue Ferrus, à Paris, rebaptisée « *rue des Prisons et des incarcérés* ». La marche, à partir de la place Saint-Michel, avait eu lieu dans l'indifférence générale. « *Il y a déjà assez de dingues comme cela à l'extérieur* », dira simplement une commerçante.

Le personnel de la plupart des hôpitaux psychiatriques de la région parisienne avait pourtant été invité par les militants du Syndicat de la psychiatrie, qui était à l'origine de la manifestation (1). « *Le droit à chacun d'avoir sa place parmi nous* » et celui d' « *être aidé sans être jugé mineur* », prônés par les manifestants, n'ont guère fait recette : quelques infirmiers psychiatriques seulement étaient présents, et on ne comptait qu'un chef de service d'un hôpital psychiatrique. Le représentant du Syndicat de la magistrature, lui-même, occupé par un conseil national très important, s'était fait excuser. « *On ne gouverne pas tout le temps et tous ensemble*, s'exclame une avocate présente au nom du Syndicat des avocats de France, *on peut tout de même se déplacer.* » La silhouette de Me de Felice, avocat de toujours des luttes les plus dures sous le septennat précédent, qui représentait la Ligue des droits de l'homme, semblait indiquer que cette cause-là n'était pas gagnée.

« Des choses trop sérieuses »

La fête, pourtant, a eu lieu : les murs gris ont été recouverts d'une belle fresque pleine de couleur et de soleil, la rue a retenti des cymbales et des flûtes du groupe B 12, composé de malades de l'hôpital de jour d'Antony, et quelques manifestants, torse nu, et dissimulés derrière des masques blancs, ont surgi soudain en haut de la muraille, bien découpés dans le ciel gris, silhouettes mystérieuses venues de l'univers asilaire.

Signe des temps : les deux premières chaînes de télévision étaient présentes. Et, le soir, les téléspectateurs auront l'impression que Paris tout entier était parti à l'assaut des forteresses psychiatriques. « *Avant le 10 mai*, explique un technicien, *on se déplaçait déjà, mais les films ne passaient pas.* »

Sainte-Anne reste fort discret : « *Ce sont des choses trop sérieuses pour être discutées dans la rue* », déclarait un médecin, qui sortait de l'hôpital dans sa voiture. « *La folie est triste*, savez-vous », commentera un membre du personnel administratif. Enfin, un ambulancier, fort de ses trente et un ans de métier, déclarera : « *L'hôpital n'est vraiment plus concentrationnaire comme autrefois.* » L'existence de l'arbitraire a pourtant été rappelée par plusieurs malades qui ont pris la parole. Parmi eux un homme de vingt-neuf ans, soigné actuellement à Sainte-Anne, a raconté, très calmement : « *Mercredi dernier, quatre infirmiers ont surgi chez moi avec une camisole de force, munis d'un certificat de placement volontaire signé par mon père et mon frère médecin. Ceux-ci sont très inquiets parce que je suis un peu dépressif. Or, un de mes frères s'est suicidé il y a quelques années. Pourtant les infirmiers n'ont pas jugé bon de me donner des médicaments. Pourquoi donner un tel pouvoir d'internement arbitraire à la famille ?* »

« *Le problème de la folie est un problème de liberté* », ont estimé ces psychiatres, qui ont écrit une lettre ouverte à M. François Mitterrand : « *Il s'agit, monsieur le président, de s'engager à la suppression des hôpitaux psychiatriques.* »

NICOLAS BEAU.

(1) Syndicat de la psychiatrie, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris, téléphone 531-43-38, permanence le vendredi à partir de 21 heures.

ÉDUCATION

Le SNI avait donné des consignes nationales pour l'attribution du brevet des collèges

C'est le conseil national du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.), réuni le 15 mai dernier, qui avait fixé l'attitude à adopter dans les jurys d'attribution du brevet des collèges. Attitude que la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.) a dénoncée la semaine dernière en révélant que certaines sections locales du SNI-P.E.G.C. avait appelé leurs adhérents à refuser d'examiner les dossiers des élèves de l'enseignement privé (« le Monde » daté 28-29 juin).

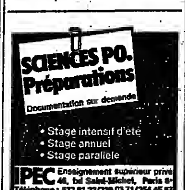
Le brevet des collèges, qui remplace, depuis cette année, le brevet d'études du premier cycle (B.E.P.C.), est attribué par un jury départemental, présidé par l'inspecteur d'académie, et composé des inspecteurs pédagogiques régionaux, des proviseurs de lycées d'enseignement professionnel, des principaux de collège, de membres des personnels enseignants de l'Etat. Pour les élèves du secteur public (sauf ceux qui sont scolarisés à l'étranger) et aussi pour ceux des établissements privés sous contrat, le jury se prononce au « *seul vu des résultats du contrôle continu* ».

Le SNI-P.E.G.C. désapprouve cette disposition. Selon lui, tous les élèves de l'enseignement privé devraient passer un examen et non seulement ceux qui étudient dans un établissement hors contrat. Dans l'*Ecole libératrice* du 19 juin, il accusait le brevet des collèges de « *marquer un pas de plus dans la concurrence déloyale entre service public et enseignement privé* », et annonçait l'envoi de consignes « *fermes et nuancées* » à ses adhérents.

Ces derniers ont donc reçu pour mot d'ordre de ne pas examiner les dossiers des élèves des établissements privés sous contrat. Car, affirme un dirigeant du S.N.I., « *nous ne voulons pas attribuer un diplôme national sur les seules appréciations formulées par des enseignants qui ne sont pas fonctionnaires de l'Etat* ». Les élèves ne devraient pas en subir préjudice, estime-t-il, puisque les autres membres du jury n'en siègent pas moins.

Bien qu'aucun incident notable n'ait été signalé, cette directive nationale a suscité quelques réactions. Le Syndicat national des personnels de l'enseignement privé C.G.T. dénonce dans un communiqué les « *directives sectaires* » données par « *des sections régionales* » du SNI-P.E.G.C. M. Bernard Stasi, président-délégué du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.) considère que ces directives « *d'inspiration totalitaire* » constituent une « *atteinte à la liberté de l'enseignement* ».

Quant à la Société des agrégés, elle profite de l'occasion pour demander, par la voix de son président, M. Guy Bayet, « *l'examen obligatoire défini au plan national* » pour l'attribution du brevet des collèges, comme il en va pour le certificat d'études et le baccalauréat.



Admissions aux agrégations

● GENIE ELECTRIQUE (par ordre alphabétique).

MM. Amberg (33e ex), Bianchi (14e ex), Gérard Bonnet (37e ex), Jérôme Candau (2e), Carne (28e), Champennis (9e), Claveau (14e ex), Conraux (24e ex), Cunière (7e), Sabinaux Dominique (29e ex), Dubosc (26e ex), Erra (40e), Gandry (23e), Gentil (28e), Gérardin (22e), Heitz (37e ex), Jouvencal (17e), Ledroit (4e), Leguen (5e ex), Lehmann (19e), Loron (10e), Louarn (35e), Loutcha (20e), Magnan (5e ex.), Massard (39e), Daniel Muller (30e), Niedercorn (11e), Paralien (13e), Pépin (3e), Sylvain Perrin (14e ex), Pidancier (17e ex), Plackn (1er), Reilier (33e ex), Jean-Jacques Rousseau (29e ex), Sallou (26e ex), Sanchez (24e ex), Sergent (38e), Stevenard (1re ex), Pascal Thiéry (8e), Vialle (29e ex).

● POLONAIS (par ordre alphabétique).

Mmes Maria Helena Guiglion née Brzezinska (2e) ; Eva Maria Studievic née Optolowicz (1re).

● ITALIEN (par ordre alphabétique).

Mmes et MM. Lorenza André, née Barberis (8e ex.) ; Régine Assini, née Boutegege (4e), Marie Cluzel, née Signorini (3e) ; Martine Duprat (5e) ; Nelle Henry, née Bisiacco (3e) ; Laurence Leroy (7e) ; Rosalba Onali (6e) ; François Piazza (1er) ; Jacqueline Raybaud (10e) ; Evelyne Sass (8e ex.).

● HEBREU MODERNE (par ordre alphabétique).

MM. Joseph Cohen (2e) ; Samuel Vaniche (1er).

● ARABE.

M. Jean-Patrick Guillaume.

● *Rassemblement des défenseurs de l'enseignement catholique.* — Près de cinq mille personnes ont participé, samedi 27 juin, au parc des expositions de Vannes (Morbihan) à un rassemblement organisé par le Comité départemental pour l'avenir de l'enseignement catholique. M. Henri Lefebvre, ancien président de l'Union nationale des associations des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), a déclaré à cette occasion : « *Si la liberté est attaquée, on la défend, si la liberté est bafouée, on la reconquiert par la force.* » Il a souhaité que l'enseignement catholique continue à vivre et à progresser. « *La liberté de l'enseignement, personne n'y touchera ; nous avons choisi depuis 1959 d'être éducation nationale, nous voulons convaincre le président de la République que nous sommes pour le pluralisme.* »

Le Monde

sports

TENNIS

Duel Borg-Gerulaitis à Wimbledon

Par une coïncidence assez rare après tant de matches à l'arraché pendant la première semaine de Wimbledon, les seizièmes de finale du simple messieurs, disputés samedi 27 juin, ont été remportés en trois sets par la plupart des vainqueurs. Ainsi la victoire de McNamara sur Borowiak (7-6, 6-0, 7-6), de Connors sur Fibak (6-3, 6-2, 6-4), d'Amritraj sur Kronk (6-3, 6-3, 6-2), de Frawley sur Fitzgerald (6-4, 6-3, 7-6) et de Mayotte sur Sandy Mayer (6-3, 6-4, 7-6).

Le plus beau résultat également en trois sets (7-6, 7-5, 7-6) reste à l'actif de Borg, acquis aux dépens de Gerulaitis. Cette magnifique partie qui valait une finale, puisque, aussi bien, ce fut celle des Internationaux de France en 1980, rappela la lutte acharnée que l'Américain à la crinière blonde avait livrée face à Borg il y a trois ans en quarts de finale de ce même tournoi. Gerulaitis avait fait le plongeon depuis quelques mois, et à Roland-Garros le mois dernier il n'avait pas existé. Sur le Centre Court, samedi, il a miraculeusement retrouvé son jeu de jambes et ses réflexes éclair pour « contrer » et même anticiper les attaques du Suédois au filet. Par malheur pour lui, depuis 1978, Borg a réalisé des progrès stupéfiants à la volée. Cette totale maîtrise du jeu d'herbe en même temps qu'une pression « inhumaine » sur les points importants qui, à l'égard d'un camarade d'entraînement, tint de la férocité dans le dernier tie-break, ont fait la différence.

La deuxième herbe

De notre envoyé spécial

Londres. — L'Angleterre insulaire, « *si énergiquement conservatrice* », selon la formule d'Henri Focillon, périrait si le gazon de Wimbledon, où naquit le lawn-tennis, était arraché. Il n'empêche que, en raison des conditions atmosphériques misérables qui ont éprouvé l'Europe durant la première semaine du tournoi de l'All England Club, le fameux gazon s'est montré exceptionnellement glissant, laissant par terre un contingent hallucinć de pieds-tendres ou de grosses pointures en mal d'équilibre, dont huit têtes de série, chiffre record.

La deuxième herbe de ce tournoi 1981, que les bâches dominicales ont gardée traîtreusement humide, n'a plus aucun rapport en ce jour avec celle des grandes semaines du passé, où les lignes de fond carbonisées par le soleil, pilonnées par sept heures de bombardements quotidiens, jaunissaient et s'ensablaient, où les balles rebondissaient bien vite et juste pour l'illustration du jeu offensif. Par comparaison, la terre battue « boit » mieux, le central de Roland-Garros en est la preuve après la pluie — sans parler des surfaces synthétiques où se disputent pour la plupart les tournois professionnels américains, au premier rang desquels Flushing Meadow. A se demander, malgré tout, si l'amour que l'on porte au dernier luxe du lawn-tennis européen et à son cadre somptueusement verdoyant et si la surface où les Anglo-Saxons ont appris à tenir une raquette, qui enregistra dix ans d'ère australienne avec Sedgman, Hoad, Laver, Emerson, Newcombe, correspondent bien encore aux critères du sport moderne. Question d'autant plus brûlante techniquement que les joueurs du continent disposent de deux semaines à peine pour s'exercer en Grande-Bretagne et qu'il est exclu de s'entraîner sur le gazon de Wimbledon. La veille du tournoi, et tout à fait exceptionnellement, on autorisa Borg à jouer sur un court secondaire et encore, pas plus de vingt minutes !

Car elle est sacro-sainte, l'herbe bientôt centenaire du Centre Court, où reflue dès ce lundi tout l'intérêt du tournoi. Le jardinier en chef, Jack Yardley, qui vient dévotement tous les matins à l'aube tâter, à plat ventre, son tapis de mousse et qui, assisté d'une trentaine d'aides jardiniers ayant couché sous la tente, le roule sur une locomobile avant de le recouvrir le soir d'un vélum en forme de carène renversée, n'en dort pas pendant quinze jours. Il souffre mort et passion, le cher homme, chaque fois qu'un volleyeur pétulant comme jadis Jean Borotra — toujours présent ici dans les mémoires sous son appellation glorieuse de « Basque bondissant » — ou comme aujourd'hui les colosses grand gabarit que sont Amaya ou Buehning triturent allègrement *son* central. Sa douleur n'a plus de limite quand des agités colériques comme McEnroe ou Gerulaitis frappent le sol de leurs raquettes. « *Le beau tennis se joue sur l'herbe piétinée, voire fanée — jamais trouée* », dit-il.

L'herbe modèle fut longtemps déposée en serre dans l'enceinte même de l'All England Club. Jamais replantée mais seulement re-semée, le soir même de la finale, elle est, de tradition, couvée comme une carpette magique toute l'année. Personne n'a licence de la fouler pendant onze mois, les membres du club moins que quiconque. Jusqu'à ce que d'honorables dames anglaises, deux semaines avant l'ouverture des Champion Ships, soient chargées de « *tâter le terrain* » au cours d'un double confidentiel.

Or voici que sous les piétinements rageurs des gros souliers contemporains — ces semelles en creux que l'on voit décrasser à chaque instant par les joueurs de Roland-Garros — le gazon du Centre Court s'en va en morceaux. La pépinière de Wimbledon, qui peut fournir la surface de trois courts, ne suffit plus à la demande, et le revêtement illustre est en passe de ne plus être strictement *sui generis*. On devine que le spectre de la ruine botanique n'a pas pris de court, sans jeu de mots, ces autres joueurs que sont les maîtres du tapis vert anglais.

Depuis trois saisons, les horticulteurs de Wimbledon ont acclimaté après des recherches de fourmis, une « *herbe de restauration* » idéale. Celle-ci, en tout point identique à celle qui était conservée sur place, fut découverte dans une vallée abritée du Sussex, sous le couvert... d'un pommier ! Subtilement mélangée à une terre végétale du Surrey, elle a été expérimentée cette année à la satisfaction générale et dans le plus grand secret.

Malgré les meurtrissures de la première semaine, cette nouvelle semence du Centre Court, où le grand herbivore Bjorn Borg, super champion tout-terrain, rêve à sa sixième victoire, aura déjà réussi la performance de résister à l'arrosoir céleste.

OLIVIER MERLIN.

Simple messieurs (huitièmes de finale)

Premier quart du tableau : Borg (Suède) b. Gerulaitis (E.-U.), 7-6, 7-5, 7-6 ; McNamara (Austr.) b. Borowiak (E.-U.), 7-6, 6-0, 7-6.

Deuxième quart du tableau : Connors (E.-U.) b. Fibak (Pol.), 6-3, 6-2, 6-4 ; V. Amritraj (Inde) b. Kronk (Austr.), 6-3, 6-3, 6-2.

Troisième quart du tableau : Frawley (Austr.) b. Fitzgerald (Austr.), 6-4, 6-3, 7-6 ; T. Mayotte (E.-U.) b. S. Mayer (E.-U.), 6-3, 6-4, 7-6.

Quatrième quart du tableau : Kriek (Afr. du Sud) b. Gonzalez (Parag.), 3-6, 6-3, 7-6, 6-1 ; McEnroe (E.-U.) b. S. Smith (E.-U.), 7-5, 3-6, 6-1, 6-2.

Simples dames (huitièmes de finale)

Premier quart du tableau : C. Evert-Lloyd (E.-U.) b. C. Pasquale (Suisse), 6-0, 6-0 ; M. Jausovec (Youg.) b. A. Jaeger (E.-U.), 6-4, 7-6.

Deuxième quart du tableau : T. Austin (E.-U.) b. B. Potter (E.-U.), 6-4, 6-0 ; P. Shriver (E.-U.) b. J. Durie (G.-B.), 6-3, 6-4.

Troisième quart du tableau : V. Ruzici (Roum.) b. K. Jordan (E.-U.), 3-6, 6-4, 6-3 ; M. Navratilova (apatride), b. B. Nagelsen (E.-U.), 6-3, 6-1.

Quatrième quart du tableau : W. Turnbull (Aust.) b. P. Teeguarden (E.-U.), 6-4, 6-1 ; H. Mandlikova (Tch.) b. A. Hobbs (G.-B.), 6-3, 6-2.

ATHLÉTISME

Un physicien dans le brouillard entre les puys

Correspondance

Clermont-Ferrand. — Depuis dix ans, une poignée de bénévoles du modeste Club des sports clermontois invite, sans bruit, les messagers, pressés ou non, de la civilisation athlétique à une partie de saute-volcans, qui va jusqu'à prendre parfois des allures proprement héroïques. C'était le cas, dimanche 28 juin, sous un sale ciel auvergnat délivrant sans retenue ses larmes, sur ce parcours de 37 kilomètres tracé sur les toits de la région entre le puy de Sancy et le puy de Dôme. Cela explique qu'ils étaient à peine plus d'une centaine, contre le double l'année dernière, à vouloir s'éprouver à la solitude du coureur de fond sur des sentiers épouvantablement gras et des prés mous comme des éponges, au point d'y enfoncer parfois la moitié de la jambe.

Sancy-puy de Dôme, rendez-vous d'habitués, est plutôt une épreuve qui se consomme dans la fraîcheur odorante d'un petit matin d'été avec le regard suffisamment libéré du monotone « droite-gauche », pour pouvoir s'égailler en contrebas vers les taches des lacs si les fermes noires. Les traîtrises du terrain, sans compter l'épaisseur du brouillard accroché aux crêtes, ont interdit cette fois de rêver.

Ces traîtrises se sont multipliées sous les pieds dès le départ, surtout dans les descentes en slalom sur des tapis de myrtilles, autour des supports de télésièges au repos. Pourtant, Sancy-puy de Dôme n'a jamais été une sinécure avec ses 700 mètres de dénivelée, résultante chiffrée d'un profil extrêmement tourmenté sur lequel le coureur également a ses hauts et ses bas.

Malgré toutes les chausse-trapes, André Lecour a renouvelé sa victoire de l'année dernière, bien qu'il soit allé un peu moins vite (2 h. 41 min. 49 sec. contre 2 h. 34 min.). Maître-assistant en faculté de sciences à Clermont-Ferrand, père de quatre enfants, ce religieux de la course à pied compose un étonnant personnage sans fard, à l'image même de cette épreuve qu'il affectionne parce qu'« *elle laisse toujours des souvenirs* ».

Une semaine après avoir terminé dix-neuvième du championnat national du marathon à Beuvrages (Nord), il n'avait à gagner, sur ce parcours de tortures, ni argent ni supplément de réputation. Tout au plus une coupe... Vieux serviteur de l'athlétisme, il fait, à quarante et un ans, dans le perfectionnisme le plus affiné. Dans l'autobus qui le conduit jusqu'à la gare du téléphérique du Mont-Dore, le voici qui dégage de son sac quelques pochettes parfumées aux essences de divers onguents. L'un protégera les articulations de la pluie, un autre annihilera d'éventuels échauffements. Avant de se laisser monter sur les crêtes, il se protège dans un sac poubelle en plastique bien découpé qu'il abandonnera au premier ravitaillement, à une altitude où le vent s'apaise. Ce luxe de précautions est le fruit de la longue expérience d'un homme méticuleux qui partira fignoler dans l'après-midi, après l'arrivée, son intervention, jeudi prochain, au congrès national de physique.

LLIBERT TARRAGO.

Hippisme

LA GRÈVE DES EMPLOYÉS DU PARI MUTUEL HIPPODROME A PROVOQUÉ L'ANNULATION DES COURSES A LONGCHAMP A VINCENNES ET A AUTEUIL

Toutes les courses, et par contrecoup celle du tiercé, ont été annulées dimanche 28 juin à Longchamp par suite d'une grève surprise du personnel du Pari mutuel hippodrome (P.M.H.). Les turfistes ne pouvaient pas non plus parier ce lundi à Vincennes et Auteuil, en nocturne, le mouvement ayant été reconduit la veille, et les réunions annulées « par mesure de sécurité ».

Le mécontentement des deux cent soixante-dix employés du P.M.H. s'était déjà manifesté le 10 mai dernier. Depuis, l'intersyndicale du personnel n'a cessé de reprocher à la Fédération des sociétés de courses de vouloir revenir sur certains engagements de la convention collective signée en 1951, notamment en réduisant les jours de repos et les salaires. Sur ce dernier point, les caissiers et distributeurs sur l'hippodrome sont en effet seuls responsables des erreurs de leur caisse et doivent en conséquence rembourser les sommes manquantes, alors que leur prime pour bonne gestion est supprimée.

La C.G.T. et la C.F.D.T. accusent la Société d'encouragement, représentant les sociétés organisatrices de courses, d'avoir organisé une « *crise artificielle* », en lockoutant le tiercé du Grand Prix de Paris et en provoquant ainsi une perte pour le Trésor de 30 millions de francs. Au ministère de l'agriculture, le ministère de tutelle, qui a reçu dimanche les représentants du P.M.H., on juge le dossier « *important* » et on souhaite une « *conciliation rapide* ».

Au terme de la réunion de conciliation qui se tenait ce lundi matin les grévistes devaient décider s'ils reprenaient le travail ou non.

RUGBY

Dure tournée du XV de France en Australie

L'équipe de France de rugby a obtenu une quatrième victoire en cinq matches depuis le début de sa tournée en Australie en battant, le 27 juin, à Sydney, une sélection de la Nouvelle-Galles-du-Sud (21-12), grâce, notamment, à deux essais d'Elissalde et Lorieux transformés par Viviès.

Toutefois, cette victoire, qui fut une nouvelle fois placée sous le signe de la violence, risque d'être lourde de conséquences pour la suite de la tournée, et notamment pour le premier test, qui doit être disputé le 5 juillet à Brisbane. La liste des « éclopés », dressée par le docteur Pene au lendemain de cette rencontre, est, en effet, impressionnante : Rives (luxation de l'épaule droite et traumatisme aux pieds), Lacans (disjonction acromio-claviculaire gauche, deux points de suture au cuir chevelu), Dintrans (entorse à la cheville), Revallier (cinq points de suture à l'oreille), Cremaschi (hématome au bas du cou), Lorieux (plaie ouverte au pied), Paparemborde (plaie à la jambe gauche et un point au cuir chevelu), et Erbani (plaie au cuir chevelu). Blessures venant s'ajouter à l'indisponibilité totale de Berbizier (trente-huit points à l'oreille), aux béquilles de Rodriguez et de Codorniou, et à la sciatique de Chadebech (ces trois derniers, convalescents, devraient néanmoins jouer le prochain match).

L'agressivité paraît un doux euphémisme chez les Australiens depuis le début de la tournée, d'où cette « casse » dans les rangs français. Jean-Pierre Rives, qui demeure plutôt homme à passer sur les débordements de ses adversaires, n'a pas apprécié le régime « très spécial » auquel il a été soumis. « Trop c'est trop, dit-il. L'agression était préméditée. Quatre fois après le coup de sifflet de l'arbitre, j'ai été « arrangé » à terre. J'ai l'impression qu'ils m'en veulent. »

Il est d'autant plus regrettable de voir les Australiens employer de telles méthodes pour affaiblir leurs adversaires qu'ils pratiquent un beau rugby, imprimant un rythme effréné, faisant vivre le ballon et s'appuyant sur la classe de certains joueurs, notamment Steve Williams à la touche.

SPORTS ÉQUESTRES

Pyrah plus rapide que Cottier

Le cavalier britannique Malcolm Pyrah, vainqueur, dimanche 28 juin, à Aix-la-Chapelle, du Grand Prix sur son cheval irlandais Towerlands Anglezarke, *n'a battu le Français Frédéric Cottier, sur* Flambeau, *qu'au chronomètre, avec 1 sec. 2 d'écart. Trois Allemands de l'Ouest, Schockemohle sur* Deister, *Luther sur* Livius, *et Meyer Zu Bexten sur* Magister, *et l'Irlandais Darragh sur* Yound Diamond, *ont accédé, avec Pyrah et Cottier, au premier barrage, au cours duquel Darragh perdit toutes ses chances en faisant tomber l'une des barres.*

Dans le second barrage, Frédéric Cottier, partant le premier, effectuait un parcours sans faute, mais Malcolm Pyrah, juste après, n'en commettait pas non plus, et battait son adversaire de 1 sec. 2. Schoeckemohle se classait troisième devant Luther et Meyer Zu Bexten.

LE TOUR DE FRANCE

La surprenante réapparition de Freddy Maertens

De notre envoyé spécial

Narbonne. — Quatre étapes. Deux victoires de Freddy Maertens. C'est la première surprise du Tour de France, qui n'a pas dépassé, il est vrai, le stade des affrontements préliminaires. Depuis 1978, l'ancien champion du monde cumulait les échecs et les déceptions. Lâché dès la moindre côte, incapable de gagner un sprint, lui qui laissait ses adversaires à plusieurs longueurs, il traînait sa peine en queue de peloton, en compagnie des ringards. On le croyait perdu pour le vélo. Et le voilà qui refait brusquement surface.

Pourquoi ? Comment ? Difficile à dire. Le cyclisme est devenu le sport des paradoxes et des mystères : situations ambiguës, résultats en dents de scie, abandons inexpliqués, retours en forme miraculeux.

Celui de Maertens est tout à fait inattendu. Un coureur revient rarement au premier plan après trois ans d'une éclipse totale. Les ennuis du Belge avaient commencé avec un contrôle antidopage positif au lendemain d'un Tour des Flandres éblouissant. Ce fut ensuite une mauvaise chute durant le Tour d'Italie : fracture du poignet. Il n'en finissait pas de guérir, et sa longue convalescence parut pour le moins suspecte. « *Mais*, dit-il, *je n'ai jamais vraiment douté de moi. J'ai passé des tests médicaux qui m'ont rassuré sur mon état de santé. J'ai repris progressivement l'entraînement, et je me suis préparé comme personne peut-être ne l'a fait.* »

Victoire de la persévérance et du courage ? Sans doute. Quoi qu'il en soit, Maertens a recouvré, serait-ce en partie, son efficacité de naguère. Il n'a pas seulement gagné la longue étape Martigues-Narbonne-Plage, dimanche 28 juin, en battant les finisseurs les plus rapides, dont l'étonnant Suisse Freuler. Il a participé, souvent avec succès, aux sprints intermédiaires assortis de bonifications, ce qui lui a permis de reprendre plus d'une minute au porteur du maillot jaune Gerrie Knetemann, de remonter de la vingt-cinquième à la troisième place du classement général et de s'attribuer de surcroît le maillot vert du classement par points.

S'agit-il d'un exploit sans lendemain ? Les avis sont partagés. Il faudra attendre l'étape pyrénéenne de Saint-Lary-Soulan, mardi 30 juin, pour être fixé sur la condition exacte et sur les ambitions réelles du Belge, encore que celui-ci n'ait jamais été très inspiré par la haute montagne.

C'est également sur les hauteurs de Pla-d'Adet que Bernard Hinault donne rendez-vous à ses adversaires. Très brillant jusqu'alors, le champion du monde a subi depuis deux jours la loi de l'opposition. Attaqué et momentanément distancé par Bernaudeau samedi sur le circuit terminal de Martigues, il a laissé pour une fois l'initiative aux autres. Il n'a pas réagi quand Knetemann, Verlinden et Tierlinck ont attaqué dimanche sous la pluie battante. Enfin, il a négligé les « *sprints volants* » qui lui auraient éventuellement rapporté des bonifications. Ce comportement en retrait n'est pas dans ses habitudes. Il n'est pas conforme à son tempérament agressif et l'on peut s'interroger sur les raisons de cette étrange attitude.

A-t-il modifié sa tactique en renonçant aux petits profits immédiats ? Spécule-t-il exclusivement sur les étapes de montagne et sur les exercices contre la montre individuels dans lesquels sa supériorité paraît évidente ? On doit admettre qu'une telle stratégie, qui n'était pas la sienne au cours des Tours de France précédents, ne manquerait pas de réalisme, voire de sagesse.

Deux longues étapes successives — 486 kilomètres en deux jours — c'était beaucoup, pour ne pas dire trop. D'autant que, de Nice à Narbonne-Plage, la caravane a suivi le chemin des écoliers. En d'autres temps, un programme aussi copieux aurait provoqué la grogne des coureurs. Pourtant ces derniers ont pratiqué une course offensive sans rechigner. La détermination dont ils ont fait preuve tient probablement au fait que les prix ont été fortement réévalués. Leur montant total atteint 2 003 240 F contre 1 484 780 F en 1980. Une augmentation qui représente deux fois le taux de l'inflation.

JACQUES AUGENDRE.

● *M. Jacques Goddet*, directeur général du Tour de France depuis 1946, a été victime, dimanche 28 juin, sur la route du Tour, d'une crise d'urémie qui a nécessité son hospitalisation à Narbonne, puis à Paris. M. Goddet est âgé de soixante-seize ans.

RÉSULTATS

Athlétisme

HEPTATHLON : 6 717 POINTS

L'Allemande de l'Est Ramona Neubert a amélioré son record du monde de l'heptathlon à Kiev au cours d'une rencontre réservée aux épreuves combinées entre l'U.R.S.S. et la R.D.A. ; elle a totalisé 6 717 points contre 6 621 points précédemment.

ENNEATHLON RECORD

Le Cannois William Motti, dix-sept ans, 1 m 96, 86 kg, a amélioré le record national de l'ennéathlon (neuf épreuves combinées) en réalisant les 27 et 28 juin, à Montargis, sous des trombes d'eau 7 093 points (le précédent record était détenu par le Poitevin Yvan Nanol avec 6 521 points en 1975). Les performances de Motti ont été les suivantes : 11 sec. 24 au 100 mètres ; 7,12 mètres à la longueur, 17,15 mètres au poids, 2,15 à la hauteur, 14 sec. 54 au 110 mètres haies, 45,22 mètres au disque, 3,80 mètres à la perche, 64,60 mètres au javelot, 5 min. 10 sec. 65 au 1 500 mètres.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Quatrième étape : Martigues - Narbonne-Plage (232 km)

1. Freddy Maertens (SUN), les 232 km en 6 h. 33 min. 50 sec. (moy. : 35,455 km/h) ; 2. Freuler (RAL) ; 3. Jacobs (CAP)

Classement général

1. Gerrie Knetemann (RAL) 15 h. 34 min. 56 sec. ; 2. Peeters à 15 sec. ; 4. Zoetemelk (RAL) à 16 sec. ; 5. Wijnands (RAL) à 28 sec. ;

Haltérophilie

RECORDS DU MONDE

L'haltérophile tchécoslovaque Ota Zaremba a amélioré deux des trois records du monde de la catégorie des 100 kg, samedi 27 juin, à Sturovo, en Tchécoslovaquie.

Au total des deux mouvements, il a amélioré avec 415 kg le record du monde du Soviétique Viktor Sotz de 5 kg. A l'arraché, Zaremba a soulevé 187,5 kg.

Jeu à XIII

TOURNEE EN AUSTRALIE

Après les sévères défaites subies en Nouvelle-Zélande, l'équipe de France de jeu à XIII a poursuivi sa tournée aux Antipodes en enregistrant un nouvel échec pour son premier match en Australie : le 28 juin une sélection de Newcastle, ville industrielle de la côte du Pacifique, a passé en force 29 points à l'équipe nationale qui n'a pas pu en rendre un seul.

Motocyclisme

GREVE DU MOTO-CROSS

Trente-deux des trente-six engagés au championnat de France de moto-cross (500 cc), qui devait se disputer le 28 juin à Herzeele (Nord), ont signé une pétition pour demander — et obtenir — l'annulation de l'épreuve. Les concurrents ont estimé que le terrain avait été rendu « impraticable » par les intempéries. Les trois mille spectateurs ont manifesté leur désaccord à l'annonce du report de l'épreuve.

Tir

SKEET : 200 sur 200

L'Italien Celsio Giardini, qui s'était classé cinquième aux Jeux de Moscou, a établi un nouveau record du monde du skeet olympique, à Rome, le 25 juin, avec deux cents plateaux abattus sur deux cents, score idéal. Le Français Bruno Rossetti détenait le précédent record depuis le 6 avril 1980 avec cent quatre-vingt-dix-neuf plateaux.

Le Monde

culture

THÉATRE

Entretien avec Jacques Rosner, directeur du Conservatoire

Les vivants qui sont là

« Le bond en avant, *dit Jacques Rosner*, qui a eu lieu, comme vous le remarquez, en 1974 et dans les années suivantes, et sous l'influence prépondérante, en effet, d'Antoine Vitez, et qui était visible dans l'extrême qualité de ces Journées de fin d'année, au cours desquelles les tout jeunes élèves du Conservatoire orientaient presque, au sein de leur école, une expression neuve proposée à tous — ce bond en avant a été dû aussi au fait que, dans l'enceinte du Conservatoire, la libération et le « mieux » culturels de mai 68 ont été, si l'on veut, décalés dans le temps.

» Cette libération, ce progrès, ont eu ici leur effet avec pas mal de retard. Sur le moment, il y a eu des pesanteurs. Les élèves ont dû faire face, plus qu'ailleurs souvent, à des volontés contraires. On a réfléchi plus longtemps. Il a fallu plusieurs saisons pour transformer les structures, et pour promouvoir l'orientation nouvelle.

» Les structures, les données matérielles du travail, c'est décisif. Nous en avons innové, tous ensemble, pour organiser les actions en cours d'année, comme pour présenter les journées finales, qui donnaient lieu à plus d'oppositions parce qu'elles étaient plus publiques. Puis nous avons tenté d'autres structures, parce que les premières présentaient des manques. Et nous continuons de changer, car l'école est vivante.

» Mais tous dans cette maison nous avons vu assez vite que la formation de l'acteur est une aventure particulière, qu'il y a une part de talent, de présence, de nature, de personnalité qui ne s'apprend pas, qui n'est pas soumise à telle ou telle structure, et que ce qui détermine la bonne marche du Conservatoire, ce ne sont pas les structures, mais les êtres humains qui sont là, les uns avec les autres.

» Qui sont les étudiants ? Qui sont les professeurs, les animateurs des stages ? Et comment eux-mêmes changent-ils, deviennent-ils autres, dans la durée de leur séjour ? Tout repose sur cela.

» Par l'effet mai 1968, effet décalé dans le temps, les femmes et les hommes du Conservatoire changèrent. Les élèves étaient d'autres élèves, plus ouverts, plus conscients, plus responsables, plus curieux d'une culture d'ensemble, plus travailleurs, et plus intéressés aux destinées du pays. Moins repliés sur eux-mêmes, prêts à partager plus profondément plus de choses avec leurs professeurs et leurs camarades. Quant aux professeurs, on sait comme ils figuraient des esprits, des projets, des méthodes nouveaux. »

Lorsque le bond en avant a cessé

« Un caractère particulier de ce bond en avant, c'est qu'il impliquait, chez les élèves comme chez les professeurs, une mobilisation de l'esprit d'ordre général, une totalité de prise de conscience, dont le champ débordait de beaucoup les murs de l'école, recouvrait les choses publiques, alors qu'en revanche la politique officielle et la majorité restaient apparemment en retrait. Cela est vrai pour l'ensemble des activités de la nation. 1968 avait « lancé » un mouvement réel, qui allait de l'avant dans une société qui ne suivait pas.

» Et puis, tout d'un coup, le bond en avant a cessé. Parce que, tout d'un coup, les êtres vivant au Conservatoire ont été autres. Cela s'est passé, d'une manière brusque, très frappante, en 1978. Dès l'échec de l'union de la gauche.

» Cela peut sembler surprenant. Mais le fait est. La cassure fut nette. Et je crois que le Conservatoire a réagi alors comme un microcosme, un micro-climat, du pays entier.

» Dès l'échec de l'union de la gauche, ce ne furent plus, au Conservatoire, les mêmes filles et les mêmes garçons. Ceux qui arrivèrent étaient plus seuls. Plus sombres. Ils ne participaient plus à une trajectoire d'ensemble. Ils n'avaient plus l'enthousiasme. Ils fréquentaient moins les cours. Ne venaient pas aux ateliers. Ils travaillaient encore, mais chacun pour soi. Ils étaient redevenus les égocentriques de naguère. Les affaires du pays, ils feignaient d'y être insensibles.

» A la fin des années 1979, 1980, vous avez vu passer, au cours des Journées, ces étudiants nouveaux, chez qui l'on sentait un détachement, un refus. Le tableau d'ensemble se maintenait pourtant, parce qu'il y avait là encore des étudiants entrés avant la cassure de 1978, comme Recoing ou Benedetti, qui continuaient de travailler beaucoup, et qui « poussaient » certains autres. Et je leur était reconnaissant, certes, d'entretenir, dans le désarroi chronique, cette flamme. Mais, l'année dernière, ils sont partis, ils avaient fait leurs trois ans. Il n'est demeuré que les entrés d'après 1978. Nous avons fait de notre mieux pour leur donner du tonus. Mais en même temps pourquoi ne pas dire que leur désarroi nous paraissait inévitable, et même respectable. Désarroi qui a pris la forme d'entreprises « noires », de mises en scène bizarres, et d'un théâtre plutôt pessimiste. Ce sont ces étudiants d'après 1978 qui ont tenu la scène au cours de ces dernières Journées de juin 1981, qui viennent d'avoir lieu.

» Les professeurs, eux, sous l'effet de la cassure de 1978, restèrent les mêmes hommes. Aussi bien ne m'appartiendrait-il pas de dire le contraire, si cela avait eu lieu. Ils gardèrent la même énergie, et cette même dynamique d'un projet théâtral neuf. Cependant, ils avaient affaire à des élèves différents, qui refusaient jusqu'à un certain point le partage. Dans l'enceinte du Conservatoire, comme hors du Conservatoire, l'après-78 apportait une démobilisation maligne, contre quoi les professeurs, pour leur part, luttaient, mais cette lutte elle-même suscitait sans doute un changement des êtres et des actes.

» Ce que vous avez vu aux Journées 1981, les professeurs y ont pris peu de part. Les étudiants avaient demandé cette expérience : agir entre eux. Et même pas entre eux : ce fut le résultat d'efforts individuels, isolés, d'un refus d'agir ensemble. Or le théâtre est partage, partage incessant, travail à plusieurs, et il n'est pas étonnant que le théâtre, au cours de ces journées, ait paru plusieurs fois absent, alors qu'il y avait là, comme toujours, d'excellents acteurs.

» Le plus fort, c'est que ce phénomène de non-jeu, de non-partage, des Journées 1981, s'est produit, lui aussi, avec un décalage dans le temps, mais un décalage à l'envers. Car, quelques semaines avant ces Journées, une nouvelle cassure s'est produite, aussi brusque que celle de 1978 : l'élection présidentielle.

» J'ai été très frappé par le fait que les étudiants, les solitaires et les démobilisés de l'après-78, avaient peu participé à cette élection : nombreux se sont abstenus. Or ils sont allés en masse voter aux législatives. De même qu'ils sont venus en masse demander, le soir de la dernière journée, une assemblée générale pour le lendemain, alors que depuis plusieurs années ils « séchaient » les assemblées générales.

» Ce qu'ils ont présenté à ces Journées de 1981, qui ne nous ont pas convaincu, ce n'était déjà plus eux. Ils étaient de nouveau d'autres hommes par l'effet du renversement politique. Mais il était trop tard pour présenter aux Journées autre chose.

» A l'assemblée générale du samedi 27 juin, ils ont donc décidé, en somme, de reprendre le travail d'une manière collective. Ils vont se retrouver dans les ateliers et les stages. La solitude, le quant-à-soi, les lectures en secret, ont fait leur temps. Nous avons même projeté que, l'année prochaine, chaque samedi, il y aurait confrontation, dans des réunions d'ensemble, de plusieurs travaux d'ateliers différents. Les échanges aideront à redonner l'élan pour des créations du Conservatoire, pour un style ou des styles neufs qui nous seront propres, qui partiront d'ici, alors qu'en cours de ces Journées vous avez pu voir une sorte de démission : mises en scène, choix des textes, s'en remettaient souvent à l'extérieur, suivaient des modes d'ailleurs. Et en septembre aura lieu une nouvelle assemblée générale où seront décidées de nouvelles mesures.

» Mais, encore une fois, ce qui compte, avant toutes les mesures, ce sont les femmes et les hommes qui travaillent ici, et tous ont senti le renouveau, tous se sentent à présent concernés, impliqués dans un projet civique d'ensemble, dont le Conservatoire est partie prenante.

» Maintenant, il y a au Conservatoire deux choses extérieures à ce grand changement.

» La première, c'est un renouvellement partiel des professeurs. Deux départs, qui laissent deux grands vides : Antoine Vitez, Marcel Bluwal. Leurs successeurs seront bientôt annoncés. Dans la section traditionnelle, Lise Delamare s'en va, elle atteint l'âge de la retraite. Elle sera remplacée par Jacques Sereys. Quand Jean Meyer et Robert Manuel, dans un avenir non éloigné, nous quitteront aussi, la section traditionnelle n'existera pratiquement plus, et c'est alors Jacques Sereys, qui, placé si l'on veut « en charnière », assurera la continuation, pour ce qui est des futurs acteurs, d'un certain théâtre disons de « boulevard » de vraie qualité, dont nous tenons à garantir la vie.

» Le second point, qui appelle changement, c'est la situation matérielle des étudiants. C'est le seul problème d'argent en suspens au Conservatoire : les bourses accordées aux étudiants par l'Etat ne suffisent pas du tout.

» Le taux de ces bourses (à peu près 500 F par mois quand elles existent) correspond à une situation périmée : autrefois, une fille ou un fils qui voulait être acteur, c'était l'angoisse, l'inconnu, mais une certaine fierté quand même, et la famille ou une grand-mère indulgente assuraient la « matérielle ». Et, très souvent, les élèves du Conservatoire habitaient chez un parent.

» Aujourd'hui, c'est fini. Il y a la majorité à dix-huit ans, cela change bien des choses. Un enfant qui veut être acteur, ça ne fait ni chaud ni froid. Les enfants n'habitent plus chez leurs parents. Ils s'installent, seuls ou à plusieurs, dans un studio quelconque. Ils ont plus de besoins, car la vie est plus difficile. Quand ils crèvent la faim, ils vont tout de même prendre un repas en famille, ou dégarnir le frigidaire, mais ça ne va pas plus loin.

» Autrefois, pour gagner un peu d'argent, ils faisaient des travaux durs, étrangers à leurs études : la nuit aux Halles, c'était la plaisanterie d'usage, mais ça existait. Cela aussi a disparu. Ils préfèrent décrocher un rôle au cinéma, au théâtre, à la télévision. Nous les y aidons, dans la mesure de nos moyens. Cette activité « prématurée » n'est pas en soi nuisible, mais elle reste incertaine, et elle jette tout de même un certain désordre dans les travaux de l'année, comme dans les Journées de fin d'année. Jeudi et vendredi, deux bons élèves n'ont pu passer aux Journées, des scènes où ils auraient été, je crois, convaincants : Renucci tournait un film, et Orcier répétait une pièce.

» Il serait donc préférable d'augmenter sensiblement les bourses des étudiants, c'est la seule augmentation importante de budget que nous demandons au ministère.

» Pour le reste, le départ est pris. Il ne faudra pas s'étonner si les Journées 1982 sont excellentes. Déjà, avant même les vacances, les étudiants bouillonnent d'idées. N'est-il pas normal qu'ils prennent des résolutions, comme il n'était pas évitable que, dans un pays désemparé, ils manifestent, à leur manière, le désarroi commun ? »

Propos recueillis par
MICHEL COURNOT.

Les acteurs pris de court

(Suite de la première page.)

Mais cette mutation, qui au Conservatoire comme ailleurs, a remplacé une conduite de ressentiment, à tout le moins d'attente, par une conduite d'initiative et d'espérance, cette mutation brusque avait surgi trop tard pour que les étudiants du Conservatoire aient devant eux le temps matériel de recommencer autrement, du tout au tout, le travail qu'ils avaient déjà préparé pour ces Journées.

Contre mauvaise fortune bon cœur

Ils auraient pu annuler ces Journées. C'eût été discourtois. Et préjudiciable aux carrières, puisque viennent assister à ces Journées les futurs employeurs de ces acteurs nouveaux : directeurs de théâtre ou de compagnies, metteurs en scène (Planchon, Chéreau, étaient là comme de coutume) et agents d'acteurs, dont l'entremise aide à trouver des engagements aussi bien dans les théâtres qu'au cinéma et à la télévision. On a donc estimé plus raisonnable de faire contre mauvaise fortune bon cœur, et de jouer un jeu que l'on avait désavoué. Et il est certain que cette situation fausse, ce fait d'accomplir une action déjà caduque, par la déception même qu'elle drainait, en a accentué les défauts.

Cela posé, examinons tout de même ces défauts, pour mémoire si l'on veut, et parce que toute expérience sert à quelque chose.

Tout d'abord, après un prologue si grave, disons que ces défauts ne furent pas criminels, que ces Journées ne furent pas une catastrophe. Il y eut même des moments, un sketch merveilleux de l'Allemand Karl Valentin, une scène de *l'Echange* de Claudel, un passage de l'*Henri V* de Shakespeare, et d'autres, où l'état de grâce passa, où ça brûlait les planches.

Mais, dans l'ensemble, le feu justement ne prenait pas, le jeu était laborieux, la mise en scène absente, les textes que l'on avait choisis étaient rebutants, obscurs ; on assistait cette fois à des prestations ingrates, inhabitées, privées de vie, de fraîcheur, d'émotion, et c'était d'autant plus pénible à voir et à écouter que chaque prestation était trop longue : les élèves occupaient la scène, l'occupaient pour pas grand-chose puisque c'était raté, ou bâclé, et ils ne la quittaient pas.

Pour l'avenir, disons que les scènes si longues (facilement une demi-heure), ce n'est raisonnable que si c'est vraiment réussi. Mais c'est, de toute manière, prendre un risque idiot. Car les qualités d'un acteur, sa nature, sa présence, son talent, un metteur en scène ou un agent peuvent les déceler en dix minutes, et en rester frappés, et ne pas s'être trompés. Alors que l'ennui, la déception, qui s'emparent du témoin si la scène « foire » durant trente minutes ou plus, cela n'est pas immédiatement rattrapable, et c'est d'autant plus bête que c'est peut-être injuste, parce que la déception peut venir du texte, de la mise en scène, et du temps trop long lui-même. A l'avenir, présidentielle ou pas, législatives ou pas, les étudiants du Conservatoire doivent se convaincre que leur intérêt est de ne pas s'éterniser sur scène. Cela permettra d'ailleurs de les voir plus nombreux et dans plus de rôles différents.

Dans ce retage général, dans ce désert, il semblait que les seuls soins aient été donnés aux robes, aux costumes, comme Colette Godard l'a noté dans son compte rendu (*le Monde* du 25 juin). Mais ces costumes étaient trop riches, trop neufs aussi, d'une imagerie trop voyante, et c'était, pour les acteurs, un handicap plus qu'un soutien. Ajoutons, détails déplaisants à écrire — mais tout compte dans le travail d'acteur, — qu'à de rares exceptions près on avait tenu à se présenter avec les cheveux les plus sales possible, ce qui peut convenir à tels rôles, mais pas à tous, loin de là, et que les jeunes actrices manifestaient comme un souci obsessionnel de faire voir leurs petites culottes blanches, et d'y porter la main, — jeu de scène qui le plus souvent arrivait à contretemps. Mais ces deux derniers détails, que l'on ne peut passer sous silence tant ils étaient systématiques, la contestation du shampooing et l'idée fixe de la lingerie, nous ne les reverrons peut-être pas, car ils étaient peut-être deux symptômes intentionnels du « ras-le-bol » pré-présidentiel...

En tout état de cause, ces anomalies et ces faiblesses de ces trois Journées empêchaient les témoins de déceler les vraies valeurs des comédiens. C'est cela surtout qui est dommage. Mais n'exagérons rien. Il était clair tout de même qu'une Nathalie Bécue, une Sylvie Orcier, un Robin Renucci, un Philippe Crubezy, un Grégoire Oestermann, un Frédéric Vandendriessche sont d'ores et déjà de vrais acteurs, précis, avisés, efficaces, sûrs d'eux, d'une technique éprouvée, et même qu'une Marie Desroche, un Serge Krakowski, un Frédéric Bazin, un Jean-Luc Porraz, ou le très sensible et vivant Bruno Madinier, peuvent à l'occasion faire preuve, outre cette technique, de qualités d'invention et de poésie assez rares. Nous avons cité onze noms ; il y en aurait d'autres, toute liste est injuste, mais les conditions mauvaises n'aidaient pas à voir bien clair.

Puisque ces Journées 1981, à les prendre telles qu'elles étaient, ont marqué un recul en comparaison du formidable bond en avant « vitezien » des années 1974 à 1978, où les « oraux » des élèves sortants constituaient souvent de véritables très grands moments de théâtre, parfois supérieurs à ce que l'on avait vu dans l'année sur les « grandes scènes » et où, aussi, le Conservatoire, lors de ces Journées, donnait presque un ton nouveau, inventait un style.

Comme elles ont marqué, ces Journées 1981, presque même un recul sur les conditions de l'ancien concours, tout au moins pour ce qui concerne les moyens d'appréciation de ces nouveaux acteurs, nous sommes allés interviewer le directeur du Conservatoire, Jacques Rosner, qui commente ici l'événement. La lecture de son analyse est indispensable, si l'on veut comprendre ce qui s'est passé. Je n'aurais, pour ma part, pas décrit l'échec de ces Journées aussi brutalement que je l'ai fait, si je n'avais pas auparavant entendu Jacques Rosner, qui rétablit les choses dans leur ensemble.

M. C.

CINÉMA

« CHAMBRE D'HOTEL », de Mario Monicelli

Une locataire encombrante

Scénaristes prolifiques et fort doués de la comédie italienne, Age et Scarpelli ont eu l'idée — avec Monicelli — de confronter le cinéma-vérité à la fiction, pour une réflexion sardonique sur la vie et sa représentation romanesque, sur le reportage et la mise en scène.

Des jeunes gens ont caché des caméras dans une chambre d'hôtel et apportent ce qu'ils ont enregistré à un producteur véreux et combinard (Vittorio Gassman en patriarche barbu). Celui-ci entreprend alors de retrouver les divers occupants de la chambre pour qu'ils jouent quelques scènes en plus des « documents ».

Il est bien évident que Monicelli, réalisateur, a voulu tourner en ridicule les adeptes du cinéma direct (en fait, ici, des intellectuels voyeurs par caméras interposées) afin de montrer que la vérité n'existe pas, que les artifices du cinéma « romanesque » sont plus forts. Il suffit, par exemple, de doubler les voix de deux hommes pour changer le sens, banal, de leur présence dans une chambre. Le film est très drôle dans des sketches rapides comme celui-ci, dans l'allusion goguenarde.

Malheureusement, par un jeu de téléscopage au demeurant original, Monicelli permet à Monica Vitti le numéro de fantaisiste dont elle a fait, depuis plusieurs années, une démonstration presque permanente. Une sorte de parodie de *Drame de la jalousie* de Scola envahit ainsi peu à peu le film, au détriment du rythme et des variations sur la réalité, les apparences, la reconstitution. La présence de la vedette devient encombrante, et il semble bien qu'en fin de compte Monicelli se soit plus intéressé à ses partenaires Enrico Montesano (un jeune acteur étonnant) et Nestor Garay.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

EXPOSITION

A CHATEAUROUX

Première biennale de la céramique

A Châteauroux, le couvent des cordeliers restauré et peut-être aussi le voisinage du grand centre des potiers de La Borne semblent porter bonheur à la céramique. Après le succès d'un vaste rassemblement de cinq cents pièces en 1979, on vient d'y organiser cette année une première biennale nationale. Le choix a porté sur environ quatre-vingts artistes, mais un fort bon niveau donne de l'unité à la présentation qui passe des grandes jarres de grès (Pastore) aux compositions sophistiquées (Capperon). Ni l'imagination, avec l'espace baroque d'Eve Eisenloeffel ou l'anamorphose de Vivien, ni la monumentalité avec la pyramide de Viot, ni la pure réussite classique avec les pièces de Varlan, Deblander, Jean Girel, etc., ne manquent.

Cette biennale cherche délibérément l'ouverture. Elle opère sa sélection « en direction d'expressions contemporaines », si possible peu connues des grandes expositions, ou « très jeunes ». Dans ce sens, il faut noter la participation d'écoles comme celles de Strasbourg et, surtout, d'Aix, où professe Jean Biasini, et dont la production est remarquable par la poésie du matériau, parfois marmoréen, ou par des suggestions de paysages bien équilibrés et d'une authentique fraîcheur.

Quatre prix de 3 000 F chacun ont été attribués, dont l'un par le public. Le jury, de son côté, a sélectionné un panneau de Marianne Requena, austère mais joliment écrit et en effet « très jeune », la composition italianisante en forme de tour de Dominique Bajard et une pièce ovoïde si brillamment exécutée par Pierre Bayle.

Dans l'ensemble, l'exposition est intéressante et variée, qui va des vases bien établis de Daphné Corrégan aux poteries de Lachenes et Porret, sans oublier, biennale oblige, la « recherche » : par exemple, quand Nicole Giroud introduit des tissus dans ses porcelaines. Naturellement à 1 300 degrés les tissus brûlent quand les pièces cuisent : « Tout s'évachit, tout dégringole... C'est la probabilité quand à la dynamique des matières. » En somme, l'éternel risque du genre.

P.-M. GRAND.

★ Couvent des Cordeliers. Jusqu'au 31 août.

MUSIQUE

Concours du Conservatoire de Paris

CLAVECIN. — *Premiers prix* : Ilton Wjuniski, Olivier Beaumont, Martine Chappuis.

Deuxième prix : Laurent Teycheyney.

CORNET. — *Premiers prix* : Gilles Akoka, Dominique Bougard.

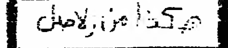
TROMPETTE. — *Premiers prix* : Antoine Illouze, Dominique Collemarre, Didier Declerck, Hakan Ulf Hardenberger, Eric Genestre.

Deuxièmes prix : Pierre Wenisch, Jacques Guillemand, Mauro Maur.

VIOLON. — *Premiers prix* : Stéphane Tran Ngoc, Christophe Guiot, Pierre Ivanovitch, Hélène Lequeux, Yumiko Masui, Agnès Sulem, Danuta Glowacka, Laurent Korcia, Pierre-François Truys, François Cantault, Laurent Pellerin et Thomas Tercieux.

Deuxièmes prix : Pierre Hommage, Frédéric Laroque, Véronique Marcel, Caroline Regnault de Prémenisl, Mireille Jardon, Bruno Lhuissier, Yves Desmons et Elazar Yafet.





SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

La Neige noire : Espace Cardin (266-17-30), 21 h.
Commissaire Nicole Bouton : Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 20 : le Vaisseau fantôme.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 20 : la Méprise.
Centre Pompidou (277-12-33). Débat : 18 h. 30 : L'art en Italie, de 1959 à aujourd'hui.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : les Veuves ambulantes.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 18 h. 30 : A. Lagoya et G. Prouvost ; 20 h. 30 : Ballet polonais Slask.

Les autres salles

Carreau du Temple (274-43-11), 21 h. : Comme le sexe du serpent.
Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Comédia de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian.
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Les marionnettes de Shangai.
Fondation Deutsch de la Meurthe (340-62-22), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544 57-34), Théâtre noir, 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Ella Telegrammes ; 20 h. 30 : Marie la louve. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 20 h. 45 : Accordez vos violons.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : les Ecrits de Laure.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : la Marelle.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h. (§ · Arcuh = MC² ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : des Bulles dans l'encrier. — II : 20 h. 15 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Tempêtes sous deux bérets basques.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : Cyril de Turckheim ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 23 h. 30 : les Deux Suisses.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Katiouchka.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ? — II, 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied Bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! Si j'avais su monter à bicyclette.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Lionel Rochaman ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.

Le music-hall

Cité internationale universitaire (589-67 57), 21 h. : la Galocha.

Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
Piazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : I : Kirjuhel ; II : A. Kremski.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Bratsch.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Groupe Badoa.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : C. Trenet, A. Duperey, C. Vaucaire, J. Higelin, Y. Duteil...

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail, bye bye.

La danse

Palais des Congrès (758-27-78), 20 h. 30 : le Lac des cygnes.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Papa Charly Stompers.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Condouant.
Chapelle des Lombards (233-54-09), 21 h. : Bill Deraime et C. Lancry ; 22 h. 30 : D. Lockwood Quartet.
Dreher (233-48-44), 20 h. : Boulou Ferré et Elios Ferré.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Polygruel.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : A. Cullaz, M. Graillier, A. Lewitt.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Pepper Adams et Philly Joe Jones.
New Morning (745-82-58), 21 h. : A. Mouzon.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Al Jarreau.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : R. Edgeworth, J. Durham.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. : Concertgebouw Orchestra, dir. A. Dorati (Bartok).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Ensemble de cuivres Pro Musica.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 29 juin

(Adson, Lully, Gervaise, Grieg...).
Lucernaire, 18 h. 30 : M.-C. Chevalier-Dumay, B. Baburel (Schubert, Ravel, Merlet).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Ensemble de l'Itinéraire (Murail, Kimi Sato).
Eglise Saint-Eustache, 20 h. 30 : Chœur d'enfants de France (Mozart, polyphonies sacrées).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : la Fausse Suivante ou le Fourbe puni.
Théâtre Essaion, I, 18 h. 45 : Malavika ; 20 h. 30 : Incendie au sous-sol ; 22 h. : les Nonnes. — II, 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; 20 h. 15 : Piège de méduse ; 21 h. 45 : le Combat.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : R. Albin et C. Helffer (Beethoven, Brahms, Debussy, Stravinski).
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Carlos Andreu ; 22 h. : Colporteur d'images.
Place du marché Sainte-Catherine, 18 h. 30 : Inde mystérieuse ; 21 h. 30 : Coutillard.
Café de la Gare, 20 h. 30 : l'Ordre des fleurs ; M. Fanon.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
(Relâche.)

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., L'Exode, d'E. Schoedsack ; 17 h., le Dernier Avertissement, de P. Leni ; 19 h., Annecy 1981 : courts-métrages d'animation.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. ang.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHICANOS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
COUSINE, JE T'AIME (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (325-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DOCTEUR JEKYLL ET LES FEMMES (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
DOMINIQUE (A., v.f.) : Lumière, 9e (770-49-07).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., ** v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPIOT (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LABYRINTHE (Fr., F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MONSTRE DU TRAIN (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NEIGE (Fr., *). Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-34) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
OUT OF THE BLUE (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
POSSESSION (Fr.-All., **, v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
POURQUOI PAS NOUS (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
PULSIONS (A., **, v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
QUARTET (Ang.-Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), h. sp.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHOGUN (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FILMS NOUVEAUX

CHAMBRE D'HOTEL, film italien de Mario Monicelli. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS, film inédit de Kenji Mizoguchi ; v.o. : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
EFFROI, film américain de Frank Laloggia (**) ; v.o. : Olnny-Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
MASSACRES DANS LE TRAIN FANTOME, film américain de Toby Hooper (**) — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI, film italien de Marco Tullio Giordana. — V.o. : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
NEW-YORK 1997, film américain de John Carpenter. — V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PETROLE, PETROLE, film français de Christian Gion. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.), Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
L'AGE D'OR (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
AU BOULOT JERRY (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES BRONZES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CASABLANCA (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
CATCH 22 (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).
CRIME ET CHATIMENT (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
EASY RIDER (A.) (*), v.o. : Studio Médicis (633-25-97).
FALSTAFF (A.), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
FRANKENSTEIN JR (A.) v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, (522-46-01).
FURIE (A.), v.o. : Action Christine, (325-85-78).
HELLZAPOPPIN (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES HEROINES DU MAL (Fr.-Pol., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (354-15-04).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LOLITA (A., v.o.) (**) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SOLDAT BLEU (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA TERRASSE (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA LA MUERTE (Esp., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

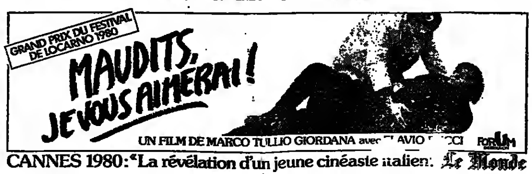
Les festivals

HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN, Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Charge de la 8e brigade.
FILM HOMOSEXUEL (v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97) : Outrageous.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Passagers de la nuit.
SANG - FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : Dona Flor.
FILM POLICIER FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40) : Avec la peau des autres ; la Nuit de Saint-Germain-des-Prés ; le Port du désir.
SHAKESPEARE ET LES ROSSES (v.o.) Cosmos, 6e (544-28-80). En alternance : Hamlet, Othello, la Mégère apprivoisée, le Roi Lear.
FILMS INEDITS OU JAZZ (v.o.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99). En alternance : Duke Ellington, Bessie Smith, Intégrale Fats Waller, Lionel Hampton, C. Basie, L. Armstrong, Tap Dance, C. Hawkins...
HOMMAGE A BOB MARLEY (v.o.) Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
FILMS INTERDITS A LA TELEVISION : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : le Chagrin et la Pitié.
HITCHCOCK (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : Mr and Mrs Smith.
CYCLE HEROS SOLITAIRE (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (542-67-42) : Outback.
FESTIVAL BUNUEL (v.o.), Olympic (542-67-42) : Cet obscur objet du désir.
RAOUL WALSH (v.o.), Espace-Gaîté (327-95-94) : Manpower.











RADIO-TÉLÉVISION

LA SITUATION DANS L'AUDIOVISUEL

État de grâce à R.T.L.

Ça cogne à Europe 1. Ça grogne à R.M.-C. Ça colloque à France-Inter et ça bouillonne à Antenne 2. Mais à R.T.L. ? L'audiovisuel, ces derniers jours, aligne ses crises de rédaction comme l'épicier ses chiffres. Il y manque la station franco-luxembourgeoise, le quatrième larron radiophonique, curieusement épargné par les turbulences.

R.T.L. vit un étrange état de grâce. Ses animateurs éprouvent une euphorie inhabituelle depuis qu'un « brevet d'objectivité », comme le dit un journaliste, leur a été décerné durant les derniers mois du régime défunt. Coup de chance ? Dans les allées du nouveau pouvoir, parmi les professionnels ou dans le public, les micros de la rue Bayard ont acquis une réputation d'indépendance, gagnée dans la pire des périodes pour la liberté de la presse : une campagne électorale.

Le récit de cette conquête tient du conte de fées : R.T.L. est d'abord naturellement mieux protégée que ses consœurs nationales ou périphériques. L'État français doit d'abord s'attirer les bonnes grâces des Luxembourgeois, fort sourcilleux depuis plusieurs années. Le cahier des charges des radios européennes gérées par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.) commande d'abord le respect de la neutralité, une distance dont ne peuvent pas se prévaloir, par exemple, les radios placées sous l'égide de la Sofirad.

On rappelle bien volontiers à R.T.L. que les Luxembourgeois avaient refusé dix-sept des dix-huit candidats à la direction que M. Valéry Giscard d'Estaing avait proposés et qu'ils s'étaient prononcés en définitive pour le moins giscardien des postulants, M. Jacques Rigaud, grand commis de l'État, épris de culture. Cette mauvaise volonté du Luxembourg avait donné au nouvel administrateur délégué une plus grande latitude pour écarter les pressions de Paris et défendre, le cas échéant, quelques journalistes de la maison. Sans Jacques Rigaud, expliquent les journalistes de R.T.L., Philippe Alexandre, l'« anar-mauvais coucheur », l'éditorialiste égratigneur de la maison, n'aurait pas pris longtemps les libertés d'expression qu'il affectionne.

La pesanteur naturelle de R.T.L. plutôt qu'une volonté affichée d'indépendance, un style popote, volontairement populaire, plus fidèle à ses auditeurs qu'à ses commanditaires, ses programmes immuables peu portés sur l'information pure, en faisaient aussi une radio à « moins grande influence d'écoute ». Dans les milieux politiques s'entend. Ces caractéristiques ont naturellement protégé R.T.L. des rappels à l'ordre jusqu'au jour — béni aujourd'hui — où l'ancien chef de l'État s'est pris d'une véritable aversion pour la radio franco-luxembourgeoise.

Philippe Alexandre est d'abord l'objet des critiques de l'Élysée. Puis, c'est Michèle Cotta, chef du service politique, soupçonnée de penser trop à gauche. R.T.L. fait le gros dos et réplique que « la radio-de-monsieur-tout-le-monde » a des préoccupations plus terre à terre. Jacques Rigaud s'interpose, mais ne peut éviter que l'entourage de l'ancien président de la République ne tente d'empêcher le projet de collaboration R.T.L.-le Monde pour les débats d'information.

Nouvelle résistance, encore. R.T.L. commence à plaire à l'opposition. C'est enfin M. Giscard d'Estaing lui-même qui couronne la station en refusant avec grand fracas, au plus fort de la campagne présidentielle, de paraître au « Grand Jury R.T.L. », soumise à l'opprobre officielle, gagne alors des galons de liberté que M. François Mitterrand, quelques jours plus tard, confirmera tout à fait en choisissant, insulte suprême, Michèle Cotta pour le débat télévisé du deuxième tour.

Avec franchise, les animateurs de R.T.L. reconnaissent aujourd'hui que « la perte de nerfs » de M. Giscard d'Estaing a bien aidé la station et lui a attiré, cas rare dans l'audiovisuel, la sympathie des amis de M. Mitterrand.

Sérénité affichée et sens du devoir accompli, direction et journalistes sont retournés à leur vieille fréquentation de joies et de peines, de loisirs et de plaisirs de la France profonde. Avec une légère inquiétude due à la chute des sondages d'écoute, mais sans heurts puisqu'une radio « indépendante » n'a pas, par définition, de comptes à régler.

Un léger malaise subsiste cependant. Certains journalistes trouvent le conte de fées un peu soporifique. L'atmosphère ambiante, dans la presse audiovisuelle, n'est-elle pas à la fronde ? Ne serait-ce pas démériter, vis-à-vis des confrères, que de paraître sans cahier de revendications aux assemblées générales de la profession ? Sans aller jusqu'à s'inventer des griefs imaginaires, certains membres de la rédaction ont tenu à rappeler, la semaine dernière, qu'une meilleure concertation entre la direction et la base était souhaitable, qu'une meilleure définition de la charge de directeur de la rédaction, actuellement répartie entre deux « dignitaires », était nécessaire. L'assemblée générale de la société des rédacteurs, réunie vendredi 26 juin, a donné mandat à ses élus pour poursuivre les discussions.

Deux jours plus tôt, M. Jacques Rigaud avait refusé les propositions les plus radicales, comme la création d'un comité de rédaction. R.T.L. se conformera à la future loi de l'audiovisuel et appliquera les réformes éventuellement souhaitées par le gouvernement. D'ici là, aucun changement de cap. La modération a été demandée à la rédaction. Une agitation artificielle, calquée sur les troubles de la concurrence, compromettrait l'image de marque de la maison. « Être différent des autres, dit un proche de M. Rigaud, n'est pas, en l'occurrence, un déshonneur. »

PHILIPPE BOGGIO.

AU CLUB DE LA PRESSE

M. Edmond Maire réagit aux propos du ministre de la communication

Parlant dimanche 28 juin devant le « Club de la presse » d'Europe 1, M. Edmond Maire a tenu à rappeler que les liens de dépendance, entre un bon nombre des responsables des grands moyens d'information publique et l'ancien pouvoir politique, « ont été évidents pendant vingt ans », et que « ceux qui crient au loup n'ont jamais rien dit pendant ces vingt années ». Cependant, une fois cette remarque faite, le secrétaire général de la C.F.D.T. s'est élevé contre le fait que le ministre de la communication en appelle aux professionnels pour « faire le sale boulot que lui ne voulait pas faire ».

Le changement de tel ou tel responsable, apparaissant comme ayant été trop étroitement dépendant de l'ancien pouvoir, appartient donc aux responsables politiques et à eux seuls.

M. Edmond Maire s'est attaché, au-delà de cette polémique, à définir quel devrait être le statut de l'information, dans le cadre de la loi en préparation, afin d'éviter de recréer les anciens moyens de dépendance. « Un conseil national représentatif de toutes les familles politiques, religieuses, sociales ou syndicales » devrait être mis en place afin de garantir l'indépendance et de déterminer les grandes orientations des moyens d'information qui tous, à des degrés divers, ont un certain nombre de missions de service public à remplir. De même, les professionnels doivent pouvoir être associés aux décisions des directions et une procédure de discussion contractuelle doit être mise sur pied.

A VOIR

Sous une pluie d'or

Ils s'appellent Richardis, Légière, Chapuis ou Zambelli. Un jour, comme huit millions de Français le font chaque semaine, ils ont coché six numéros sur un petit bulletin jaune porteur de leurs espoirs... et ils ont gagné 100, 400, 900 millions d'anciens francs (on parle toujours en anciens francs dès que l'on pense « fortune »).

L'excellente enquête de Marianne Gosset et de Claude Massot, qui sert de prélude au débat des « Dossiers de l'écran » du mardi 30 juin, débute ainsi comme un conte de fées pour se terminer sur une impression de malaise et de gêne, mêlée pourtant à la fascination. Tant d'argent d'un seul coup !

Que se passe-t-il dans la vie de ceux qui découvrent si soudainement la fortune ? Les auteurs du reportage en avaient bien une petite idée en commençant leur enquête, mais la rencontre d'une douzaine d'anciens gagnants a balayé leurs clichés et leurs hypothèses. « Nous sommes allés de surprise en surprise, dit Claude Massot, le réalisateur. On pouvait penser qu'en gagnant brusquement plusieurs millions de francs les gens se feraient enfin plaisir, laisseraient libre cours à leur fantaisie, s'arrêteraient de travailler, feraient le tour du monde... Eh bien ! pas du tout. Les gagnants sont incroyablement raisonnables. Pas question de faire des folies. L'argent est investissement et non pas fête. Ces anciens pauvres craignent toujours l'avenir, ont peur d'être un jour démunis et de retrouver la pauvreté qui leur semblerait désormais insupportable. »

On voit donc défiler à l'écran six gagnants, d'origine très modeste (les autres refusant la moindre publicité) qui racontent avec simplicité la façon dont ils vivent cette aventure. Stupéfaits, bouleversés, étourdis, ils l'ont tous été en apprenant le montant de leur gain.

« L'argent peut bouleverser une situation, mais il ne transforme pas les gens, explique le réalisateur. C'est un catalyseur qui ne fait que mettre en lumière ce qu'ils sont vraiment. Il accuse la fragilité des êtres faibles, permet aux bons vivants d'exprimer leur joie de vivre. Ce qui nous intéressait, c'était d'aller au-delà du mythe. »

Le plus surprenant est peut-être que tous ces anciens gagnants continuent à jouer régulièrement (souvent les mêmes numéros) avec l'espoir, sinon la certitude, de gagner à nouveau. « Normal, dit Claude Massot. La fortune, tel un trésor inaccessible, a toujours fait rêver, et l'attitude des gagnants qui rejouent est une façon de préserver l'imaginaire, une manière de se dire que le rêve est encore possible pour eux. Et avec lui, la liberté. »

ANNICK COJEAN.

★ Les Dossiers de l'écran : *Sous une pluie d'or. Les gagnants du Loto.* Mardi 30 juin, 20 h. 30, A 2.

M. LABRUSSE SUCCÈDE A M. DE CLERMONT-TONNERRE A LA TÊTE DE LA S.F.P.

Au terme du conseil d'administration de la Société française de production (S.F.P.), réuni lundi 29 juin, M. Antoine de Clermont-Tonnerre a été officiellement déchargé de ses fonctions de président-directeur général de cette société, fonctions qu'il exerçait depuis le 15 janvier 1979. M. de Clermont-Tonnerre, qui succédait à M. Jean-Charles Edeline, est remplacé par M. Bertrand Labrusse, qui avait déjà assuré l'intérim entre ses deux prédécesseurs.

La nomination de M. Labrusse est ainsi la troisième qui intervient à la tête des grands organismes de l'audiovisuel depuis l'élection de M. François Mitterrand, après celles de M. Michel Caste à la SOFIRAD et de M. Guy Thomas à FR 3. Créée le 1er janvier 1975, la S.F.P. est l'une des sept sociétés issues de l'ancien O.R.T.F. Ses difficultés n'ont cessé de s'aggraver pour aboutir en 1978 à un déficit de près de 200 millions de francs. Après une grève de plusieurs mois en 1979, la S.F.P. paraît avoir retrouvé aujourd'hui un relatif équilibre.

[Né le 7 juin 1931 à Viroflay (Yvelines), M. Bertrand Labrusse est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Ancien élève de l'ENA, il est nommé, en 1959, auditeur à la Cour des comptes, puis en 1963 chargé de mission auprès du ministre des affaires étrangères. Conseiller référendaire à la Cour des comptes depuis 1965 et maintenu en disponibilité, il est jusqu'en 1969 conseiller technique au cabinet de M. Couve de Murville, successivement ministre des affaires étrangères, ministre de l'économie et premier ministre. Revenu à son corps d'origine, rapporteur adjoint près le Conseil constitutionnel, il est nommé en 1976 par le premier ministre, M. Jacques Chirac, président de la commission interministérielle chargée d'aménager le temps de travail et de loisir.

Le 13 octobre 1978, M. Labrusse est nommé président-directeur général par intérim de la S.F.P. en remplacement de M. Jean-Charles Edeline, empêché d'exercer ses fonctions pour raisons de santé. Chargé par le ministre de la culture et de la communication, M. Jean-Philippe Lecat, « de proposer dans un délai de six semaines un programme d'activités assurant en trente mois le retour de la S.F.P. à l'équilibre », M. Labrusse, qui passe pour un homme de dialogue, est accueilli favorablement par les syndicats, rassurés par les promesses de ne pas démanteler la société et de ne pas recourir aux licenciements massifs. Son plan étant jugé trop doux en haut lieu, M. Labrusse émet le 5 janvier 1979 le souhait de ne pas voir renouveler son mandat intérimaire « pour convenances personnelles ». Il est cependant resté membre du conseil d'administration de la S.F.P. M. Labrusse est d'autre part président de la commission des cinémas d'art et d'essai et membre du conseil d'administration du Festival international du film.]

Au congrès de la F.N.R.T.L.I.

De l'explosion aux propositions

La Fédération nationale des radios et télévisions libres et indépendantes (F.N.R.T.L.I.), qui groupe quatre-vingts radios locales (dont la moitié émettent déjà) et deux télévisions (Canal Vert à Paris et Canal 22 à Lyon), a tenu son congrès les 27 et 28 juin à Paris et a réuni plus d'une centaine de membres venus de toute la France, y compris de Guyane, des représentants de partis politiques (P.S., P.S.U., M.R.G.) ainsi que M. Gentot du S.N.J.

Outre l'élection d'un nouveau bureau, dont le président est désormais M. Daniel Populus, le principal animateur de la radio libre grenobloise, l'objectif de ce congrès était d'élaborer une série de propositions à soumettre au gouvernement concernant les radios et télévisions locales. Trois grands principes ont été réaffirmés : celui de la non-lucrativité de ces stations, celui du respect de l'aspect local et, enfin, celui de la régionalisation de toutes les structures de décision. La F.N.R.T.L.I. propose aussi la création d'un Fonds pour les radios et télévisions locales, géré régionalement et alimenté par une ponction sur la redevance (environ 1 %), et des prélèvements fiscaux sur les radios et télévisions locales et sur les recettes publicitaires des postes périphériques. Ce fonds aurait notamment pour objectif de permettre l'aide à la recherche radiophonique et l'aide à la formation.

Pour garantir la non-lucrativité des stations, la Fédération a orienté sa réflexion sur la définition de modalités juridiques et fiscales qui permettent l'autofinancement (notamment par des recettes publicitaires réglementées), l'accent étant mis sur la transparence nécessaire des financements et la présentation des comptes d'exploitation au moment de la répartition des fréquences.

La F.N.R.T.L.I. a également défini les structures régionales d'attribution des fréquences. Les fréquences pourraient ainsi être attribuées pour un an la première fois, l'autorisation étant renouvelable tous les deux ans. La Fédération demande encore la libération de la bande 104 à 108 mHz et son attribution aux radios locales.

Après l'effervescence et les débats passionnés de ces derniers mois, le mouvement des radios libres semble amorcer une mutation importante, le congrès ayant clairement exprimé sa volonté de sérieux, de concret et de réflexion.

Lundi 29 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma (cycle Gabin) : la Belle Équipe.
Film français de J. Duvivier (1936), avec J. Gabin, C. Vanel, Aimos, V. Romance, M. Cheirel, R. Médina, C. Dorat (N. Rediff.).
Cinq amis, ouvriers en chômage, gagnent à la Loterie Nationale et s'unissent pour monter une guinguette. Mais, sous la pression de divers événements, leur « belle équipe » se désagrège peu à peu. Réalisme social, personnages bien typés, mise en scène remarquable. Un des rares films populistes reflétant l'époque 36. Comporte deux fins : l'une, pessimiste, voulue par Duvivier ; l'autre, optimiste, voulue par le producteur pour plaire au public et qui sonne faux.

22 h 5 Série : la Chasse à l'homme.
Numéro 1 : Il était une fois la création, de J. Chollet et A. Voisin.
Le professeur Notabanah, le philosophe P. Lew Stine, le poète Y. Bonnefoy et le sculpteur C. Dives proposent d'autres lectures de l'œuvre d'art.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Question de temps.
Au sommaire, quatre reportages : une épidémie de pneumonie en Espagne ; Age fou, âge d'or : les années folles en Allemagne ; le Polisario ; la situation au Sahara.

22 h 15 Concert au Sénat.
Œuvres de Charpentier et Couperin.

22 h 25 Document : Attention à l'art.
Réal. G. Dinnematin.
Il existe à Paris une importante communauté de peintres russes exilés en France. Plusieurs d'entre eux parlent de leur vie dans leur pays d'origine et des difficultés de l'exil ; une réflexion sur les rapports entre l'art et la politique.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : le Train de huit heures quarante-sept.
Film français de H. Wulschleger (1934), avec Bach, Fernandel, Charpin, F. Ledoux, G. Prieur (N.).
Dans les années 1890, l'équipée grotesque d'un brigadier et d'un soldat d'un régiment de chasseurs, qui, voyageant, pour une mission, par le train, se sont trompés de gare. D'après un roman de Courteline, un vaudeville militaire réunissant Bach et Fernandel, tous deux formés au comique troupier. Toute une époque !

21 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Les cœurs de fourmis, de S. Sarduy. Avec : M. Lonsdale, J. Leuvrais, J. Sollery, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'espérance contre l'histoire.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Festival de Ludwigsburg, « Beethoven et l'école de Vienne ») : « Cinq pièces pour orchestre » version 1946, de Schoenberg ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » et « n° 4 » de Beethoven ; « Six pièces pour orchestre » de Webern, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Bertini, avec C. Arrau, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, W. Mengelberg et le New York Philharmonic (Thomas, Beethoven, Wagner, R. Strauss).

Mardi 30 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Francophone d'or.
13 h Journal.
13 h 45 Court métrage.
14 h Cyclisme : Tour de France.
15 h 45 Série : Gemini man, ou le nouvel homme invisible.
16 h 35 Variétés : Ce petit chemin.
De D. Nobain et G. Folgoas.
17 h 35 Croque vacances.
Variétés : Alain Delorme ; Isidore le lapin ; Dingy Duck.
17 h 50 Génération 1 : Petits boulots de vacances.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
Au pied de l'Himalaya.
18 h 20 Série : Les derniers cavaliers.
Deuxième épisode d'une série consacrée aux hommes (ou aux peuples) encore à cheval : les cavaliers de la poudre au Maroc.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le soulier qui vole.
Avec Chantal Goya (1re partie).
21 h 40 Document : Le trésor des cinémathèques.
Nathan de Tel-Aviv, réal. J.-M. Leblon.
22 h 35 Magazine : Questionnaire.
De J.-L. Servan-Schreiber : Les électeurs de gauche sont-ils conservateurs ?
Pendant que les électeurs portaient Mitterrand au pouvoir, des enquêtes sociologiques montraient qu'une majorité d'entre eux aspirent à une vie plus calme et à des valeurs conservatrices. Il y a peut-être un paradoxe que J.-L. Servan-Schreiber étudiera avec M. B. Cathelat, directeur du Centre de communication avancée.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Cyclisme : Tour de France.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : l'Aventurier.
14 h Aujourd'hui madame.
Invité : Jean Le Poulain.
15 h Sports été.
Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 L'escargot.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Sous une pluie d'or.
De M. Gosset et Cl. Massot.
Un portrait de six gagnants du Loto.
22 h Débat : Apprendre à être riche.
Avec MM. M. Caradet, président-directeur général de la Société du Loto ; C. Kretzschmar, directeur marketing du Loto ; J. Dutourd, écrivain ; J. Duvignaud, sociologue ; F. Lehmann, négociant valideur du Loto, et des gagnants du Loto.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Le nouveau Procop.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Montana.
Film américain de R. Enright (1950), avec E. Flynn, A. Smith, S. Z. Sakall, J. Brown, I. MacDonald.
Un éleveur de moutons revient avec un grand troupeau, sur un pâturage du Montana dont son père fut autrefois chassé par les éleveurs de bœufs. Il entre en lutte contre ceux-ci. Western de série façon Warner Bros. L'époque triomphante d'Errol Flynn était révolue mais l'acteur gardait encore un certain prestige. Scènes finales spectaculaires.
21 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, La matinée des autres : Peuples et poisons.
10 h 45, Étranger, mon ami.
11 h 2, La musique en Finlande : L'académie Sibélius à Helsinki.
12 h 5, Agora : Mes îles Saint-Louis, avec F. Vitoux.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris : Les années 50.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : Avez-vous lu Jean-Richard Bloch, de J. Albertini.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Le retour de l'hélice.
16 h 50, Départementale : à Niort.
17 h 32, Loft.
18 h 30, La vie entre les lignes : Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
18 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La modélisation en économie.
20 h, Dialogues franco-espagnols : Culture et politique, avec R. Conte et C. Roy.
21 h 15, Musiques de notre temps : Divertissements avignonnais (Jolivet, Bischoff, Monteverdi, etc.).
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 30, Les grands de ce monde : « Les Anglais » : œuvres de Lawes, Humfrey, Purcell, Tippett, Britten.
11 h 30, Concert (Échanges internationaux) : Œuvres de Smetana, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Z. Košler (« Printemps de Prague 1980 », salle Smetana, le 12 mai) ; 13 h, Jazz vivant, festival : Autour de Stéphane Grappelli.
14 h, Musique légère : Œuvres de Ougenweide, Carulli, Leonoo, Lamand, Mozart.
14 h 30, Le siècle du lien : « Londres 1742-1743 », œuvres de Haendel, Avison, Bononcini, Geminiani, Greco, Porpora, Pepusch, Carey.
18 h 2, Repères contemporains : soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années, « Chronochromie » de Messiaen, par l'Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. A. Dorati.
18 h 30, Concert de musique de chambre (Grand Auditorium, 3-2-1981) : « Trois Chansons de Don Quichotte à Dulcinée », de Ravel ; « Cinq Lieder », « Sérénade » et « Onze Lieder », de Brahms ; « Trio pour piano, violon et violoncelle n° 3 » et « Quatre lieder », de Beethoven ; « A Shropshire lad », de Butterworth, avec Th. Allen, baryton, G. Parsons, O. Gardon, pianos ; A. Moglia, violon, E. Peclard, violoncelle ; 20 h 5, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert symphonique (Grand Auditorium, 24 avril 1981) : « Célébration », de Tisné ; « Concerto piano et orchestre n° 2 » ; « Manfred, poème symphonique », de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Tilson-Thomas, avec D. Lively, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, « l'Orchestre philharmonique de New-York », l'ère Toscanini.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 29 JUIN

— *M. Zeev Sternhell*, historien israélien, répond aux questions des auditeurs du « Téléphone sonne » de France-Inter, à 19 h. 10.

MARDI 30 JUIN

— *M. Pierre Mendès France*, ancien président du Conseil, est l'invité du journal d'Antenne 2 à 12 h. 45.

Le Monde

ECONOMIE

Scénarios pour 1981 et 1982

Le maintien de la valeur du franc facteur déterminant du redémarrage

L'arrivée au gouvernement d'une nouvelle majorité devrait entraîner une inflexion importante des tendances de l'économie française. Mais quelle sera-t-elle au plan de la croissance, des prix, de l'emploi, et des paiements extérieurs ? C'est pour éclairer une telle interrogation que le GAMA — un institut de prévision indépendant que dirige le professeur Raymond Courbis — a fait « tourner » ses modèles économétriques pour étudier deux scénarios possibles pour 1981 et 1982. Les résultats de ce genre d'exercice — il convient de le souligner — ne doivent être accueillis qu'avec la plus grande prudence, ne serait-ce que parce que les hypothèses sur lesquelles on raisonne supposent résolus les problèmes qui se présenteront. Tel est le cas, par exemple, en matière de financement du déficit budgétaire.

par RAYMOND COURBIS
ALAIN FONTENEAU
et ANDRÉ KELLER (*)

QUELLE sera l'incidence de la politique du nouveau gouvernement sur l'économie française, et notamment sur l'emploi ? Question essentielle, surtout si l'on considère l'accélération récente de la montée du chômage.

Avant de répondre à cette interrogation, un bref retour en arrière est nécessaire pour établir un constat préalable. Après le premier choc pétrolier et la récession de 1974, les mesures de relance de 1975 avaient conduit à une vive reprise de la croissance en 1975-1976. En 1977-1979, la croissance s'était stabilisée autour de 3,5 % par an, qui correspondait à un sentier compatible avec les nouveaux prix de l'énergie. Un rééquilibrage des paiements extérieurs s'était opéré, mais, la croissance étant plus faible que par le passé, le chômage — qui avait commencé à s'accroître tendanciellement dès le milieu des années 60 — avait en contrepartie connu une progression plus forte.

Le deuxième choc pétrolier de 1979 est revenu tout remettre en question. Il a conduit à une nouvelle récession dès le printemps 1980, d'importance comparable à celle de 1974. Le premier trimestre 1981 correspondait au point bas du cycle, et, en absence de changement politique, une reprise était à attendre au deuxième trimestre de 1981. Différents facteurs y poussaient : économiques (suppression en février de la cotisation exceptionnelle de 1 % des salariés à la Sécurité sociale aide à l'investissement et à l'agriculture), techniques (reconstitution des stocks) et extérieurs (reprise prévisible dans plusieurs pays, dont l'Allemagne fédérale).

Dans l'hypothèse d'une poursuite d'une politique d'inspiration barriste, l'évolution de l'économie française aurait correspondu, selon nous, au scénario R0 (tableau et graphique page 22) caractérisé par une croissance soutenue à partir du deuxième trimestre de 1981. En termes annuels, cela aurait correspondu à une légère décroissance du PIB marchand en volume en 1981 (— 0,1 %) et une croissance de 2 % en 1982. Mais le chômage aurait continué à augmenter fortement.

Un tel constat est important. C'est par rapport à cette évolution R0 qu'il faudra juger de l'impact des mesures du nouveau gouvernement. Une incertitude existe toutefois à leur sujet. Certaines ont déjà été prises, mais d'autres suivront, dont plusieurs ont été annoncées sans ambiguïté. Nous avons donc été conduits à faire des hypothèses à ce sujet. Les résultats présentés ci-dessous dépendront de ces hypothèses : ils correspondent à une exploration de l'avenir économique possible de la France, plus qu'à une véritable prévision.

Les principales mesures de la politique économique susceptibles d'être mises en œuvre en 1981-1982 peuvent se regrouper en quatre ensembles :

● Une hausse du SMIC (+ 25 % en pouvoir d'achat d'ici à juillet 1982). Son incidence (compte tenu des phénomènes de diffusion : 1 % de hausse du SMIC conduit à une augmentation de 0,3 % environ du salaire moyen) serait compensée pour moitié par un allègement des charges sociales des employeurs ;

● Une augmentation des prestations sociales (allocations familiales, allocations-logement, minimum vieillesse, etc.) ; nous avons ici supposé que, par rapport à R0, cette augmentation supplémentaire s'élèverait à 12 milliards de francs en 1981 et à 50 milliards de francs en 1982. A cela s'ajouterait l'incidence mécanique des mécanismes d'indexation (retraites, allocations-chômage...) ;

● Un accroissement de l'emploi public (210 000 emplois créés au total d'ici à la fin de 1982) et de la dépense publique ;

● Une baisse de la durée du travail. Nous avons supposé pour 1982 une réduction d'une heure de la durée hebdomadaire effective (avec compensation salariale intégrale) et la généralisation de la cinquième semaine de congés payés (qui s'applique déjà à la moitié environ des effectifs).

Bien qu'elles soient importantes, ces mesures de relance ne nous paraissent pas d'une ampleur démesurée. Quelle sera leur incidence ? Pour l'évaluer, nous avons effectué une simulation à l'aide de deux des modèles économétriques du GAMA : le modèle Mogli (un modèle annuel) et le modèle Protée (un modèle trimestriel). Les résultats en sont donnés dans le tableau ci-contre et dans le graphique retraçant l'évolution trimestrielle du PIB marchand.

(*) Raymond Courbis, professeur à l'université de Paris-X-Nanterre et maître de conférences à l'Ecole polytechnique, est le directeur du GAMA. Alain Fonteneau est chercheur au GAMA et André Keller, maître assistant à l'université de Paris-II, est chercheur associé au GAMA.

Deux scénarios ont été envisagés. Dans le premier — le scénario R1, — nous avons considéré une politique de défense du franc (en particulier grâce au maintien de taux d'intérêt élevés) permettant une évolution du change comparable à celle que l'on aurait eu dans le scénario de référence R0. En même temps, nous avons supposé que, grâce à un aménagement du temps, la réduction de la durée hebdomadaire du travail en 1982 ne se répercuterait que pour moitié sur la durée d'utilisation des équipements de l'industrie. Il en résulterait néanmoins pour 1982 une baisse de la production potentielle de l'industrie (— 1,3 %) qui tend à freiner les exportations et à accélérer la hausse des prix.

Dans le scénario R1, la croissance du PIB marchand serait augmentée de 0,4 % en 1981, et de 1,1 % en 1982 par rapport au scénario de référence R0. On aurait donc une accélération de la reprise, en particulier fin 1981 et début 1982.

L'incidence sur les prix serait, en l'absence de « comportements spéculatifs » des entreprises en matière de prix, relativement limitée. En effet, l'accélération de la croissance permet d'améliorer la productivité horaire du travail (« cycle de l'emploi »), ce qui limite la hausse des coûts unitaires provoquée par les augmentations de salaires. D'ailleurs, en 1975-1976, l'incidence sur les prix des mesures de relance avait été limitée. Le retour du franc dans le « serpent » en juillet 1975 y avait contribué pour beaucoup, et on comprend l'importance qu'il y a, de ce point de vue, de continuer à maintenir aujourd'hui la parité du franc. Toutefois, contrairement à ce qu'on avait constaté en 1975, les taux d'utilisation des capacités de production sont aujourd'hui encore assez élevés, ce qui pourrait poser des problèmes de tensions dans les mois à venir si les investissements ne repartaient pas.

Au niveau de l'emploi, les effets seraient spectaculaires : + 640 000 emplois au total en 1982 par rapport à R0. Cela résulte en très grande partie de la politique de recrutement public et de la réduction du travail. Le chômage diminuerait fortement (1) en 1982 par rapport à 1981 (mais resterait en moyenne pour 1982 un peu supérieur à celui de 1980).

(Lire la suite page 22.)

(1) La baisse du chômage est toutefois plus faible que l'augmentation de l'emploi, car cette dernière entraîne un accroissement du nombre des actifs du fait de la diminution des taux d'activité.

Espérant gagner les élections législatives de septembre 1982

Les sociaux-démocrates suédois proposent un programme d'austérité

Dans l'opposition depuis bientôt cinq ans, le parti social-démocrate suédois demeure néanmoins la plus grande force politique du pays avec, selon de récents sondages d'opinion, environ 50 % des préférences du corps électoral. Son objectif est de revenir au pouvoir après les législatives de l'automne 1982.

La perspective de la victoire et l'incapacité des trois partis de « l'alternative bourgeoise » de gouverner ensemble amènent peu à peu les sociaux-démocrates à réexaminer leurs options économiques et une stratégie politique, qui a surtout consisté, jusqu'à présent, à tirer à boulets rouges sur toutes les mesures prises par les « bourgeois », quelles qu'elles soient, sans présenter de véritables solutions de remplacement. Toutefois un « groupe de crise », mis en place conjointement par le parti et la Confédération générale du travail (L.O.), a exposé, récemment, les propositions du mouvement ouvrier pour préserver l'emploi et sortir la Suède des difficultés.

Il ressort de ce rapport que l'assainissement de l'économie, le rééquilibrage des comptes extérieurs et du budget demanderont entre cinq et dix années d'efforts et de sacrifices. Par ailleurs, les sociaux-démocrates intensifient depuis quelques mois les contacts avec l'industrie pour tenter, semble-t-il, de trouver un nouveau « compromis historique ».

« *Il s'agit à présent d'adapter la politique à un contexte économique qui ne permet pas d'envisager une hausse du niveau de vie des Suédois* », a déclaré M. Kjell-Olof Feldt, porte-parole économique du parti social-démocrate, en présentant, le 17 juin, le rapport du « groupe de crise ». M. Rune Molin, son homologue du puissant syndicat, a ajouté : « *Les marges d'augmentation réelle des salaires seront extrêmement réduites dans les années à venir. La croissance devra être utilisée en premier lieu pour développer notre potentiel industriel.* »

Pendant près d'un demi-siècle, la social-démocratie a été, pour de nombreux Suédois, synonyme de progrès social et de réussite économique. Mais il est clair que, si elle revient au pouvoir, au lendemain des élections de septembre 1982, elle sera bien obligée de prendre une série de mesures peu agréables. Autant alors prévenir l'opinion tout de suite que les problèmes ne seront pas résolus du jour au lendemain, d'un coup de baguette magique, par le retour de la gauche au gouvernement, comme M. Palme et ses amis ont longtemps voulu en donner l'impression. Tel paraît être, en fait, l'objectif de ce catalogue de près de deux cents pages analysant les difficultés actuelles et présentant les grandes lignes d'une « *politique de crise* » socialiste.

La situation économique a considérablement changé depuis 1976, et les « *bourgeois* », malgré leurs continuelles hésitations, ne sont pas responsables de tous les maux. Ce serait trop vite oublier le fait que la Suède n'a pu échapper à la *récession* internationale et au deuxième choc pétrolier. Les trois problèmes majeurs, constate le groupe, sont les déficits croissants du budget de l'Etat (plus de 11 % du produit national brut) et de la balance des paiements (environ 20 milliards de couronnes en 1981), l'inflation, qui augmente à un rythme annuel supérieur à 13 %, ainsi que la faiblesse de la compétitivité et de la croissance du secteur industriel.

Pour s'attaquer à ces problèmes « *qui ne doivent pas être considérés séparément* », les sociaux-démocrates veulent lancer une offensive générale contre la hausse des prix : gel pendant une période de six mois à un an, suivi d'un contrôle étroit et d'un retour éventuel au blocage ! Si ces mesures ne donnent pas les résultats escomptés, une réduction de moitié du taux d'inflation, rendu possible également par des réévaluations échelonnées de la couronne, se traduirait, espère-t-on, par une meilleure compétitivité et une amélioration de la balance des paiements.

En ce qui concerne le rééquilibrage du budget — problème assez urgent à résoudre en raison de l'augmentation rapide de la dette extérieure, — les socialistes disent clairement qu'aucune réforme sociale coûteuse ne peut être envisagée, et que des majorations d'impôts directs et indirects sont inéluctables : l'heure est aux économies, et les dépenses des communes doivent être contenues. Toutefois, ils insistent sur le rôle important, dans l'entreprise de redressement économique, du secteur public et des services, qui représente pourtant 65 % du produit national brut, contre 46 % en 1973, et qui est souvent dépeint dans les milieux patronaux comme la cause de toutes les maladies, à tel point que les syndicats des agents de l'Etat et des communes ont mené, au printemps, une contre-offensive, par voie d'affiches dans les rues, sur le thème : « *L'école, les hôpitaux, les transports sont aussi le secteur public. Voudriez-vous y renoncer ?* »

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 23.)

Le contentieux agro-budgétaire européen

LA Communauté s'apprête à engager dans les plus mauvaises circonstances — la crise internationale qui lamine tout — une négociation importante pour son avenir qui portera sur le règlement budgétaire et sur la politique agricole commune (PAC). En vertu du mandat que les gouvernements membres lui avaient donné en mai 1980, la Commission vient de leur soumettre un rapport qui va servir de base à leurs discussions.

Ce document est dans plusieurs de ses parties imprécis et, par conséquent, dangereux. Il en est ainsi parce que les forces qui s'opposent dans la Communauté trouvent un écho dans les débats de la Commission. Le rapport n'est pas un compromis : les tenants d'une ligne, celle de la continuité, plaident pour une réforme modérée, parmi lesquels les commissaires français, MM. Ortoli et Pisani, l'ont emporté. Il était difficile d'imaginer que leur victoire apparaisse dans le détail avec netteté.

La Commission, dont le rôle n'est certainement pas d'envenimer les querelles entre les Dix, a hérité de la situation créée par la décision prise en mai 1980 par les gouvernements de réduire la contribution nette du Royaume-Uni au budget européen. Des compensations substantielles ont été accordées au Royaume-Uni pour 1980 et 1981, et le conseil, en donnant mandat à la Commission de réfléchir à la question, indiquait sa volonté de la voir régler de façon durable. Une autre donnée de fait s'imposait à la Commission : la PAC est l'objet d'une contestation qui est profonde, même si elle repose, en partie, sur de mauvais arguments.

La réforme de la PAC ? L'idée dominante de la Commission est d'en sauver et les principes et les objectifs, y compris l'objectif de revenus, en la faisant évoluer et en enlevant ainsi leurs arguments à ceux qui la contestent. Encore une fois, en effet, la révolte est à la porte : il est nécessaire, si l'on veut éviter une remise en cause radicale, d'aménager progressivement le système actuel pour qu'il ne concoure plus, puisque c'est là son principal défaut, à la création d'excédents permanents. La faiblesse du rapport : il définit la ligne, mais pas le contenu, ouvrant ainsi la voie à d'inquiétants dérapages.

Le problème anglais ? La Commission développe un raisonnement dont le premier avantage est d'en circonscrire la portée : elle considère qu'il y a droit à compensation pour les Britanniques uniquement en ce qui concerne la partie agricole du budget européen. C'est là seulement, parce qu'ils ont une agriculture aux dimensions limitées et parce que la politique agricole est la seule vraie politique commune, qu'il existe un déséquilibre à atténuer. En clair, cela signifie que la compensation à leur offrir devrait être, quoique encore substantielle, inférieure à ce qui a été décidé par le conseil pour 1980 et 1981.

La Commission s'efforce aussi de régler, par anticipation, le problème allemand que l'on voit poindre : la R.F.A., qui s'est lassée de payer pour l'Europe et qui n'en a plus tout à fait les moyens, critique volontiers, elle aussi, la PAC, dont pourtant elle bénéficie. Il lui arrive d'être tentée par des réformes à la fois simplistes et destructrices, tel le plafonnement de l'ensemble des contributions nettes au budget européen. Deux des solutions suggérées par Bruxelles vont à la rencontre de ses préoccupations : la Commission se prononce pour une PAC plus économe : elle propose que, par le biais d'un « correctif agricole », la compensation en faveur du Royaume-Uni soit davantage supportée par les pays riches, qui sont les principaux bénéficiaires de la PAC (le Danemark et le Benelux) et donc, toutes proportions gardées, moins par la R.F.A.

La Commission est en droit d'affirmer que son rapport est équilibré. Il ne suffira évidemment pas de régler le contentieux agro-budgétaire pour que l'Europe trouve le second souffle qui lui est nécessaire. Mais c'est là une condition préalable. Pour réussir, chacun, Britanniques y compris, devra y laisser quelques plumes. La France, pour sa part, sur le terrain agricole où elle a tendance à une défense crispée, devra faire preuve de moins de méfiance.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le maintien de la valeur du franc

(Suite de la page 21.)

En revanche, des problèmes apparaissent au plan financier. Tout d'abord pour les finances publiques. Certes, la relance de l'économie accroît les recettes fiscales et parafiscales, ce qui allège (d'environ 40 %) le coût initial des mesures pour les finances publiques. Mais le déficit des finances publiques s'accroît d'environ 80 milliards dans R1 pour 1982 : il atteindrait alors 130 milliards de francs, soit 4 % environ du PIB marchand. Mais cela est comparable à ce qeu l'on prévoit pour l'Allemagne en 1982. Les répercussions n'en seraient toutefois pas négligeables, car un recours important au marché obligataire serait en principe nécessaire, ce qui impliquerait le maintien de taux élevés si on veut attirer l'épargne. Une éventualité ici est que le gouvernement cherche à limiter l'accroissement du déficit par une augmentation des impôts sur le revenu, mais cela réduirait l'ampleur de la relance. A titre indicatif, un accroissement de 25 milliards de francs de l'impôt sur le revenu payé en 1982 diminuerait de respectivement 0,2 % et 0,1 % la consommation des ménages et le PIB en 1982. Pesant plus sur l'épargne que sur la consommation, l'effet est limité à court terme, mais il faudrait prendre en compte les effets négatifs que la diminution du montant de l'épargne aurait sur le financement des investissements.

Plus préoccupante est finalement l'évolution de la balance des paiements extérieurs courants, dont le déficit atteindrait 68 milliards de francs en 1982 dans R1 (contre 21 dans R0).

L'importance du déficit extérieur dans le scénario R1 peut entraîner une spéculation contre le franc qui pourrait conduire à le dévaluer. Nous avons donc considéré un deuxième scénario — le scénario R2 — pour lequel on a supposé une dépréciation du franc.

Une autre incertitude correspond à l'incidence de la réduction de la durée du travail sur la durée d'utilisation des équipements : nous avons supposé dans R2 que l'incidence (défavorable) serait totale. La production de l'industrie est de ce fait moins forte en 1982 que dans R1 (et *a fortiori* R0), avec les effets négatifs que cela a sur les échanges extérieurs et les prix.

Au total, l'incidence des mesures de relance sur la croissance est plus faible : leur impact en 1982 sur le niveau du PIB marchand n'est que de 0,8 % contre 1,5 % pour le scénario R1. L'amélioration de l'emploi reste néanmoins forte : 590 000 emplois par rapport à R0 (contre 640 000 pour R1), car, on l'a vu plus haut, l'augmentation de l'emploi n'est que pour partie la conséquence d'une reprise plus forte.

Toutefois, pour les prix, la *hausse s'accélère fin 1981 et reste* vive en 1982 : elle atteint en termes de moyenne annuelle 14 % pour les prix de détail, ce qui correspond à des rythmes annuels voisins de 16 % fin 1981 et début 1982.

Le déficit extérieur se trouve aggravé à cause de l'incidence négative de la dépréciation du franc : 100 milliards de francs environ en 1982 contre 68 milliards dans R 1.

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, une dévaluation du franc n'est pas nécessairement bénéfique. Ainsi, une dévaluation de 10 % du franc améliore certes la compétitivité et la production de l'industrie (+ 0,9 % la première année), mais elle relance l'inflation et détériore la balance commerciale (d'environ 30 milliards de francs la première année). Ce n'est que progressivement que les effets favorables de l'amélioration de la compétitivité industrielle se *font sentir au niveau de la balance* des paiements. Il ne faut pas oublier l'importance des importations de biens complémentaires (dont le pétrole) et le fait que l'« élasticité-prix » des importations industielles est limitée à court terme.

Mise en œuvre d'une politique structurelle

Cela montre bien l'intérêt qu'il y a de soutenir le franc. Le succès d'une politique de défense du franc conditionne pour une part *la limitation* du déficit extérieur en 1982. Mais, même dans R1, celui-ci reste important du fait de la relance de la demande. Une politique d'endettement extérieur devrait néanmoins être possible pour résoudre le problème à court terme.

A plus long terme, il sera par contre indispensable de mettre en œuvre une politique structurelle. Les mesures considérées plus haut visent essentiellement à relancer la demande et à augmenter l'emploi, mais elles freinent l'augmentation de capacité de production. Dans le long terme, les effets d'une relance par la demande et par la création d'emplois publics disparaissent en grande partie.

Permettre aux secteurs exposés à la concurrence étrangère d'investir davantage et d'améliorer leur compétitivité est fondamentale, à la fois pour la croissance et pour les échanges extérieurs. Seule une telle politique permet véritablement de reconquérir le marché intérieur. Mais il ne suffit pas d'augmenter les investissements, il faut encore utiliser ceux-ci au mieux et économiser le capital. De ce point de vue, utiliser des techniques moins capitalistiques peut être intéressant pour l'emploi sans compromettre la compétitivité, si le coût du travail est diminué par rapport à celui du capital. En outre, une attention toute particulière doit être apportée à la durée d'utilisation du capital qu'on doit s'efforcer d'accroître. Enfin, on doit chercher à réduire les tensions inflationnistes, par *exemple grâce à une politique régionale adaptée ou à une politique* des revenus.

Mettre en œuvre dès à présent une véritable politique structurelle est essentiel, car les effets que l'on peut attendre ne sont pas immédiats. Elle doit accompagner la politique conjoncturelle, et c'est de celle-ci que dépendra en définitive la poursuite à plus long terme de la relance de 1981-1982.

RAYMOND COURBIS,
ALAIN FONTENEAU,
ANDRÉ KELLER.

ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU PIB
(produit intérieur brut)

COMPARAISON DES DEUX CYCLES CONJONCTURELS 1872-1976 ET 1978-1982*

1972 — 1973 — 1974 — 1975 — 1976

120 — 115 — 110 — 105 — 100

1972-1976 — 1978-1982 — R0 — R1 — R2

Différents scénarios : ...... R0 — —— R1 — —— R2

L'indice 100 correspond au premier trimestre de chaque période

1978 — 1979 — 1980 — 1981 — 1982

* Prévisions

TAUXDE CROISSANCE EN VOLUME ANNUEL(1) EN %	1980	1982 R 0	1982 R 1	1982 R 2	1981 R 0	1981 R 1	1981 R 2
P.I.B. marchand en volume	1,0	— 0,1	0,3	0,2	2,0	3,1	2,5
Production industrielle en volume	— 0,5	— 3,4	— 3,3	— 3,3	1,5	0,4	— 0,6
Importations en volume	0,4	— 2,5	— 1,5	— 1,8	4,2	8,0	7,3
Consommation des ménages en volume	2,2	1,2	2,0	1,8	1,9	5,5	5,2
Investissements des entreprises en volume	4,9	— 4,5	— 3,8	— 4,3	1,8	1,8	0,6
Exportations en volume	3,4	2,8	8,5	2,6	2,9	1,6	1,7
Pouvoir d'achat du revenu brut disponible des ménages	0,5	1,4	2,6	2,3	1,4	5,8	5,0
Prix de détail	13,0	13,5	13,6	14,1	11,1	12,.	14,0
Emploi total	+ 0,2	— 0,4	— 0,2	— 0,2	— 0,4	1 515	1,9
Chômage (en milliars)	1 455	1 678	1 650	1 651	1 800	— 67,6	1 540
Balance des opérations courantes (milliards de francs courants)	— 31,1	— 35	— 42,4	— 52,4	— 21	— 67,0	— 99,5

LÉGENDE DU GRAPHIQUE ET DU TABLEAU

R 0 : scénario de référence avec politique économique inchangée, type Barre.

R 1 : prise en compte de la politique économique du nouveau gouvernement, avec soutien du franc et incidence limitée sur la durée d'utilisation des équipements de la réduction de la durée du travail.

R 2 : R 1 + glissement du franc et baisse de la durée d'utilisation des équipements égale à la baisse de la durée hebdomadaire de travail.

UN RAPPORT

L'actionnaire

La Commission des opérations de Bourse (COB) vient de publier une étude fort détaillée sur l'actionnariat en France, une publication qui vient à point nommé alors que le débat ouvert sur les nationalisations — et le mode d'indemnisation qui en découle — revêt à présent une acuité toute particulière.

SYSTEMATIQUEMENT relégué dans l'ombre tout au long de l'année, l'actionnaire français se trouve tout à *coup propulsé sur le* devant de la scène une fois par an — une seule fois — à l'occasion des traditionnelles assemblées générales de sociétés qui se déroulent à partir de la mi-mai et jusqu'aux premiers jours de juillet.

Tiré de la douce torpeur où il se complaisait bien malgré lui pendant de nombreux mois, il lui faudra alors déployer une activité peu commune, sans pouvoir compter sur les fuseaux horaires, pour être en mesure d'assister, souvent à la même heure et aux deux extrémités de Paris à l'assemblée organisée par telle ou telle de « ses » sociétés dont il détient jalousement quelques actions.

Bien calé dans les fauteuils d'un grand hôtel de la capitale, il devra alors assister au rituel passablement ennuyeux qui régit ce genre de réunion : la lecture monocorde du rapport du conseil d'administration, puis du rapport du commissaire aux comptes, enfin, du rapport du président. Un long monologue qui explique sans doute la somnolence qui s'empare souvent de l'auditoire, quelquefois réveillé par la projection d'une série de diapositives sur la courbe de croissance de l'entreprise, voire d'un petit film vantant la marche inexorable de la firme sur la voie du progrès social, récentes concessions à l'audiovisuel de la part de certaines sociétés qui témoignent à cet égard d'une audace certaine...

Voilà bien la seule occasion qui est donnée à cet actionnaire de se retrouver au coude à coude avec ses semblables dont, au demeurant, il ignore tout ou presque, sinon qu'ils continuent, comme lui, à pâtir d'une image floue et, somme toute, peu favorable dans l'esprit du public. Il aura fallu attendre l'étude particulièrement fouillée que vient de réaliser la Commission des opérations de Bourse (1) pour lever un coin du voile qui recouvre encore la place et le rôle de cet étrange bipède : l'actionnaire individuel.

La simple tentative d'estimation du nombre réel des actionnaires en France témoigne des difficultés de l'entreprise. Les informations varient selon les sources interrogées (fiscales ou études de patrimoine) mais le nombre d'actionnaires pouvait être évalué à 2,3 millions au début 1980, ce qui correspond approximativement *à 1,8 million* de foyers fiscaux contre 1 million seulement entre les années 1970-1975.

De l'avis général, cette importante progression est à mettre au compte de « la loi Monory » dont les dispositions ont permis de doubler pratiquement le nombre des détenteurs de Sicav (950 000 foyers fiscaux). La loi du 24 octobre 1980 relative à l'ac-

(1) *Les actionnaires - les Français et le marché des actions*, publié par la *Documentation française*, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

Le tableau de bord de l'économie française

FRANCE	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION En un mois	EVOLUTION En douze mois
PRIX	Mai	273,5	+ 0,9 %	+ 12,7 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE (*) :	Avril	135 (125)	— 4,9 % (— 1,8 %)	— 4,5 % (— 3,1 %)
COMMERCE EXTERIEUR (*) :	Mai			
— Importations		50 498 (50 357)	— 3,2 % (— 0,8 %)	+ 9,5 % (+ 11 %)
— Exportations		47 174 (47 010)	— 6,1 % (— 3 %)	+ 22,9 % (+ 22,5 %)
— Taux de couverture			93,4	(90,4 %)
EMPLOI :				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Mai 1981	1 630 700	— 0,9 %	+ 21,9 %
Données corrigées	Mai 1981	1 794 900	+ 4,1 %	+ 21,9 %
— Allocataires Assedic :				
Données observées	Mai 1981	1 316 518	+ 1,7 %	+ 42,3 %
— Offres d'emploi :				
Données observées	Mai 1981	74 600	— 4,1 %	— 25 %
Données corrigées	Mai 1981	78 100	— 0,5 %	— 26,1 %
— Licenciements économiques	Avril 1981	42 200	— 9,2 %	+ 45,5 %
— Effectifs en chômage partiel (1)	Avril 1981	443 015	+ 5,05 %	—
C.E.E.				
— Demandes d'emploi	Mai 1981	6 291 500	— 0,6 %	+ 35,1 %
DUREE DU TRAVAIL :			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	1er avril 1981	40,8	—	— 0,73 %
— Hebdomadaire employés	1er avril 1981	40,4	—	—
EFFECTIFS OCCUPES :				
— Indice 100 en décembre 1979	31 mars 1981	97,3	— 0,9 %	— 2,6 %
SALAIRES :				
— SMIC	1er juin 1981	16,72	+ 10 %	+ 21 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Avril 1981	170,3	en un trimestre + 2,8 %	+ 14,2 %
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Avril 1980	2 790	+ 3,9 %	+ 13,8 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Avril 1980	10 000	+ 6,7 %	+ 12,5 %
ASSURANCE-MALADIE (salariés) : Dépenses cumulées depuis janvier	Avril 1981	43 683 millions de francs	+ 1,5 %	+ 16,7 %
MASSE MONETAIRE :				
— Données corrigées (en milliards de francs)	Mars	1 422,3	+ 0,5 %	+ 10,8 %
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Juin (du 1 au 25)	20 %	Taux mai 1981 16,028	Taux mai 1980 12,615

(1) La série statistique a été révisée depuis avril 1980 et ne permet pas de comparaison annuelle. Les effectifs touchés étaient de 110 495, en avril, et de 184 191 en mai.

(*) Données brutes. Entre parenthèses : chiffres corrigés des variations saisonnières.



DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE

à visage découvert

tionnariat des salariés devrait augmenter d'environ 1 million de personnes le nombre des actionnaires. Cela supposerait qu'elle soit convenablement appliquée par toutes les sociétés visées, auxquelles la nouvelle loi ouvre la possibilité de distribuer à leur personnel 3 % de leur capital.

Au total, la France devrait donc bientôt compter près de 3,5 millions d'actionnaires physiques, ce qui rapprochera la situation de son marché financier de la moyenne observée dans un certain nombre d'autres pays industrialisés (voir tableau ci-dessous). Au passage, la COB constate qu'il y a désormais un actionnaire sur vingt-trois Français, contre un sur trente et un précédemment du seul fait de l'incidence de la « loi Monory » du 13 juillet 1978 à travers la détaxation fiscale de l'épargne investie en actions (dans la limite de 5 000 francs par an).

Dressant à grands traits le portrait de l'actionnaire moyen, cette étude constate tout d'abord qu'au vieillissement de la population concernée, constaté pour la période 1970 à 1978, a succédé un certain rajeunissement grâce à une meilleure ventilation des porteurs de « Sicav Monory ». Il était nécessaire d'effacer quelques rides puisque 55 % des actionnaires recensés avaient plus de cinquante-cinq ans en 1970/1970 et 10 % seulement moins de trente-cinq ans. Qui plus est, ces derniers ne possédaient que quelque 3 % de la valeur des titres déposés, contre les deux tiers pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans...

La répartition des actionnaires par catégorie socio-professionnelle confirme la nette prédominance des cadres et « inactifs » (essentiellement retraités) puisqu'ils atteignent environ 66 %. C'est parmi les industriels et les « gros commerçants » que l'on trouve la plus grosse proportion d'actionnaires. Parallèlement, les cadres représentent plus de 30 % du nombre des actionnaires, la sous-représentation restant naturellement la plus forte pour les ouvriers et les agriculteurs.

Là encore, l'arrivée des nouveaux actionnaires « Monory » a inversé le cours des événements puisque 78 % d'entre eux sont considérés comme des ménages actifs. Les salariés, cadres moyens, employés et ouvriers sont particulièrement nombreux parmi eux ; 5 % à 8 % des actionnaires seulement détiennent plus de 200 000 F d'actions — sur lesquels 1,5 % possèdent des portefeuilles d'actions de plus de 1 million de francs — et 75 % des actionnaires ont finalement moins de 50 000 F d'actions. Affinant encore son analyse, la COB signale que 17 % de ces derniers sont des actionnaires « moins de 5 000 F », ce qui les classe d'office dans la catégorie des « petits actionnaires ».

Enfin, la concentration par tranche de revenu imposable permet d'observer qu'en 1978 50 % des foyers actionnaires disposaient d'un revenu imposable supérieur à 50 000 F. Dans le même temps apparaît une forte concentration des montants d'actions détenues par les titulaires des revenus les plus élevés. Ce sont ces derniers qui possèdent la plus grande partie des valeurs étrangères et des parts sociales.

Supplantant pour l'instant les investisseurs institutionnels, les actionnaires privés détiennent environ 40 % de la capitalisation boursière des actions françaises, leur part ne s'étant accrue que de 4 % environ depuis la « loi Monory », qui a surtout contribué au développement de la détention indirecte d'actions à travers la souscription aux Sicav. La part de ces mêmes investisseurs institutionnels a crû de façon bien plus sensible, puisqu'elle est passée de 11,7 % en 1968 à 20 % en 1979, un mouvement qui a dû s'amplifier l'année dernière et, surtout, depuis l'élection présidentielle et la chute brutale des actions françaises qui en a résulté, obligeant les organismes de placement collectif à engranger des quantités considérables de titres.

Le solde de la capitalisation boursière est détenu, *grosso modo*, par les banques (4 % environ), les entreprises étatiques et para-étatiques (22 %) et enfin par des intérêts étrangers à hauteur de 15 % à 16 %.

L'arrivée sur le marché financier de cette nouvelle race d'actionnaires que constituent les salariés bénéficiant de la distribution — gratuite et facultative — d'actions de leur entreprise va-t-elle bouleverser pour autant le rapport de forces établi ? Cela n'a pas été le cas jusqu'à maintenant. La loi du 4 janvier 1973 permettant la cession d'actions des banques et intéressées n'ont pas encore réuni des entreprises nationales n'a visé qu'environ cent trente mille personnes. Son extension au secteur privé sous la forme de plans d'options sur actions a été un échec quasi complet.

Mais la loi du 24 octobre 1980 permettant de distribuer 3 % du capital social aux salariés paraît d'une toute autre ampleur. Ne devrait-elle pas concerner un bon million de personnes ? Cependant, là encore, la traduction dans les faits des dispositions législatives rencontre des obstacles. Ainsi que le révèle la Commission des opérations de Bourse dans son dernier bulletin mensuel (mai 1981), sur les quelque six cents sociétés susceptibles d'appliquer cette loi, la moitié à peine ont préparé un projet de résolution prévoyant une distribution d'actions, la moyenne par salarié ressortant à 2 600 F. Toutes les sociétés l'assemblée générale extraordinaire qui doit entériner la décision. Pour limiter les effets de la loi, certaines assemblées d'actionnaires n'ont pas hésité à étaler sur une longue période de temps l'échéancier des distributions d'actions, reculant d'autant le moment où les salariés deviendront à leur tour actionnaires de leur entreprise.

Impuissants face au conseil d'administration en raison du système des « pouvoirs en blanc » qui permet à ce dernier de contrôler la situation, les actionnaires s'épuisent à longueur d'assemblée annuelle à réclamer l'abrogation de ce procédé à travers des associations ou groupements qui, il faut bien le reconnaître, ne représentent qu'une infime partie d'entre eux.

L'anonymat qu'implique la détention de titres « au porteur » paralyse inévitablement toute initiative de regroupement des actionnaires, handicap, soulignons-le au passage, qui n'existe pas aux Etats-Unis où les actions sont, en principe, nominatives. En dépit des efforts méritoires des pouvoirs publics, notamment de la COB qui a raccourci le délai d'information obligatoire en cas de prise de participation dans une société, l'actionnaire se voit encore privé de nombreuses informations qui devraient l'intéresser au premier chef, sauf quand il arrive qu'on pourrait avoir besoin de lui...

Témoin le débat actuel sur les nationalisations qui a conduit un certain nombre de dirigeants d'entreprises éventuellement visées par cette « extension et démocratisation du secteur public » à trouver des accents pathétiques pour prôner la sainte alliance des forces vives et « des chers actionnaires » au nom de l'intérêt suprême de l'entreprise.

SERGE MARTI.

C'EST PARMI LES CADRES SUPÉRIEURS QU'ON TROUVE LA PLUS FORTE PROPORTION D'ACTIONNAIRES

Répartition du nombre d'actionnaires par catégories socio-professionnelles

Catégorie	%
Cadres supérieurs	20,88 %
Industriels, gros commerçants, prof. libérales	14,88 %
Inactifs	8,48 %
Cadres moyens	6,02 %
Agriculteurs	4,09 %
Employés	3,62 %
Ouvriers, pers. de service, autres actifs	1,22 %
Moyenne	6,36 %

QUELQUES ASSOCIATIONS D'INFORMATION ET DE DÉFENSE

- Promotion et défense de l'actionnariat (PRODAC), 3, rue de Copenhague, 75008 Paris. Téléphone : 522-70-23.
- Association nationale des actionnaires de France (ANAF), 13, avenue De Lattre-de-Tassigny, 94100 Saint-Maur. Téléphone : 283-27-57.
- Association nationale des porteurs français de valeurs mobilières, 22, bd de Courcelles, 75008 Paris. Tél. : 763-77-58.
- Fondation pour la promotion de l'épargne et de l'actionnariat des salariés (FONDACT), 5, rue Saint-Georges, 75009 Paris. Tél. : 286-57-33.
- Association des épargnants actionnaires et copropriétaires du Crédit du Nord, 52, rue J.-Jaurès, 59280 Armentières.
- Association pour l'actionnariat de responsabilité des salariés (APARS), 1, rue Thomas-Edison-Echat-902, 94028 Créteil Cedex.

NOMBRE D'ACTIONNAIRES INDIVIDUELS DIRECTS ET INDIRECTS

Pays	En millions	Nombre d'habitants pour un actionnaire
E.-U.	29,8	7
Grande-Bretagne	2,3	24
R.F.A.	4,5	14
Japon	10	12
France	1,7 (début 1978)	31
	2,3 (fin 1979)	23

UN COLLOQUE A PÉKIN

Marques et brevets en Chine

En Chine millénaire, dans Pékin, avec ses temples, ses lamas, la Cité interdite, que viennent faire les marques de fabrique, les brevets d'invention, apanages des sociétés hautement industrialisées, des sociétés techniciennes ?

C'est pourtant un colloque sur les marques qui a réuni à Pékin, récemment, des spécialistes français et de hauts fonctionnaires chinois.

par ANDRÉ NETTE (*)

PARADOXE, s'il en est, d'étudier dans ce pays, probablement le plus planifié de l'univers, les « privilèges de propriété industrielle » élaborés en Occident pour fixer les règles des compétitions individuelles que se livrent les firmes capitalistes, tendant à éviter que la concurrence, admise et recherchée comme facteur de progrès, ne devienne déloyale et n'aboutisse à des luttes de truands.

Et, *toutefois*, pendant trois journées, une centaine de Chinois, vraisemblablement destinés à former de futurs cadres administratifs, ont écouté avec attention les conférenciers français disserter sur les subtilités de nos lois, ont posé des questions, qui témoignaient d'ailleurs de l'abîme qui sépare les économies des deux pays, le tout dans une atmosphère de sympathie conforme aux traditions d'hospitalité du plus grand peuple de la terre.

La recherche de concours étrangers

Aspect juridique de la grande quête à travers le monde que conduisent les responsables de ce pays, qui, dès maintenant, transforment Pékin pour qu'elle devienne la capitale du vingt et unième siècle, avec, déjà, des avenues de 100 mètres de large, des passages souterrains, des alignements d'immeubles destinés à loger les innombrables travailleurs fraîchement extraits des cahutes voisines.

Etrangeté de voir ces hauts fonctionnaires, strictement vêtus de gris, et non du bleu de l'homme de la rue, s'intéresser aux distinguos entre les marques dénominatives et les marques figuratives, à l'obligation d'usage des marques pour leur conserver leur validité, à leur interférence avec les modèles dans le domaine des flacons de parfum, alors qu'est encore si proche, pour les neuf cents millions de Chinois, le problème de la simple subsistance.

Aussi étrange que ces publicités, visibles autour de la place Tien-Amen, dominée par le portrait de Mao, et apposées sur des panneaux de 10 mètres de long, à l'échelle du pays, et qui ne sont pas toutes réservées à des produits étrangers.

Les dirigeants conçoivent en grand. Ils y sont contraints par la nature du pays. A l'activité sur les chantiers, au nombre de grues qui parsèment la ville, aux essaims d'ouvriers à bicyclette qui vont à l'usine ou en reviennent, on est vite convaincu que le travail n'est pas seulement intellectuel.

C'est pour gagner des années que la Chine recherche des concours étrangers, en financement, en techniques, et aussi en manière de penser ; non pas philosophiquement, car la Chine, à juste raison, estime qu'elle n'a rien à apprendre sur ce chapitre; mais sur tout l'environnement abstrait des conceptions techniques ou commerciales.

La Chine prépare ainsi l'avenir dans un présent qui commence à la dégager des entraves héritées de son système social passé et de conceptions politiques récentes, maintenant rejetées : elle souhaite décoller ; tout laisse croire que l'envol n'est plus très éloigné.

(*) Conseil en brevets d'invention.

Curieusement, alors que la loi des marques en Chine remonte à 1963, aucune loi des brevets n'a encore vu le jour. Mais elle est en préparation, et aura certainement une originalité liée aux conditions uniques qui prévalent dans le pays : nécessité d'encourager l'introduction des techniques occidentales et japonaises; de promouvoir les chercheurs chinois, les découvreurs, qui sont encore les oiseaux rares, ô combien ! d'assurer à la production chinoise la qualité qui lui permettra d'être compétitive sur le marché international ; le tout en accord avec les principes socialistes régissant le pays.

L'intérêt de la qualité d'une production

Or, d'une manière *tout à fait* inattendue, c'est déjà cette préoccupation de qualité qui forme le fondement de la loi des marques en Chine : ce qui intéresse l'Etat, et aussi le consommateur chinois, c'est que la qualité d'une production reste au moins équivalente à ce qu'elle était lorsqu'a été déposée la marque qui doit la désigner. A cet égard, la loi des marques chinoise peut être considérée comme une loi de défense des consommateurs. Notion qui ne fait que naître dans nos pays occidentaux, au moins dans ses relations avec le concept de la marque, alors qu'elle en est le fondement initial en Chine.

Dans le chaos apparent, du monde actuel, est-il naïf de penser qu'une nation, comme la France, s'engagerait dans une noble voie, et probablement fructueuse, si elle contribuait, à sa mesure, à la prospérité future du peuple chinois, infiniment plus grand, par le nombre, que le nôtre, et qui désire combler, sur le plan technique et industriel, un retard qui lui est de plus en plus difficilement supportable ?

Le programme d'austérité des sociaux-démocrates suédois

(Suite de la page 21.)

Cependant, afin de freiner les importations, le parti souhaiterait voir, en outre, les organisations syndicales lancer de grandes campagnes du genre « *Achetez suédois* » ou « *Passez vos vacances en Suède* », puisque le solde touristique négatif correspond au quart du déficit de la balance des paiements.

En fait, toutes ces idées, toutes ces recettes, ne sont pas nouvelles, et de nombreux centristes et libéraux suédois pourraient sans doute y souscrire. Selon M. Ingvar Carlsson, président du « *groupe de crise* », « *on ne peut choisir, pour rétablir les déséquilibres, entre une politique de relance de la production et une politique d'austérité visant à freiner la consommation. Nous devons mener ces deux politiques de pair.*

» *Une meilleure utilisation de nos ressources, la modernisation de l'industrie suédoise et l'assainissement des comptes extérieurs supposent un déplacement de la consommation vers l'investissement. Les salariés sont prêts à consentir des sacrifices, s'ils savent que ces sacrifices sont équitablement partagés par tous et qu'ils ne sont pas les seuls à faire les frais de la crise.* » « *Il n'est pas question*, ajoute-t-il, *de revenir sur le plein emploi ou la politique de juste redistribution des revenus.* »

Concrètement, ces sacrifices devraient être facilités, assure le parti avec optimisme, par l'introduction des « *fonds de salariés* ». Ce projet d'intéressement collectif des travailleurs aux bénéfices des entreprises a été âprement discuté et plusieurs fois remanié au cours de ces dernières années. Le « *plan Meidner* » de 1975, qui insistait sur la notion de pouvoir de décision, prévoyait le partage obligatoire du profit et la transformation automatique de 20 % des bénéfices annuels des entreprises en actions, détenues collectivement par les syndicats.

Le projet, sensiblement révisé, qui sera soumis aux congrès du parti et de L.O. à l'automne prochain, met l'accent sur les besoins de capitaux de l'industrie pour financer ses investissements. Vingt-quatre fonds régionaux seraient alimentés par le prélèvement de 20 % des bénéfices au-dessus d'un certain niveau (15 à 20 % avant impôts) et de 1 % des salaires. Deux à trois milliards de couronnes seraient ainsi libérées chaque année pour l'acquisition d'actions dans les entreprises, donnant aux travailleurs une plus large influence sur les décisions.

Renforcement de la démocratie économique ? Opération de confiscation des biens privés qui met fin à l'économie mixte et bouleverse l'ensemble du système économique suédois ? La discussion est serrée, même dans les rangs sociaux-démocrates, où l'on n'oublie pas que ce projet a contribué à l'échec électoral de 1976. Plusieurs dirigeants syndicaux indiquent qu'une formule d'intéressement individuel partiel aux bénéfices est nécessaire pour « *motiver les travailleurs* ».

Tout porte à croire, par conséquent, que le plan de « *fonds de salariés* », échafaudé en fait par les théoriciens des syndicats, sera de nouveau remanié dans les mois qui viennent, mais les sociaux-démocrates paraissent déterminés à l'appliquer rapidement, s'ils reviennent au pouvoir en 1982, avec si possible le soutien d'autres partis au Parlement.

L'esprit d'entente et de consensus des « *belles années 50 et 60* » a cédé progressivement la place à un climat de confrontation qui ne correspond guère au tempérament des Suédois et qui, sans aucun doute, les irrite. Les relations entre les sociaux-démocrates et les industriels se sont nettement durcies depuis six ans. Les premiers ont imposé aux seconds, par la voie législative, des réformes sur la participation et la sécurité de l'emploi qui faisaient autrefois l'objet de négociations et d'accords entre les partenaires sociaux.

Dialogue avec l'industrie

On note cependant, depuis quelques mois, un souci de renouer le contact et d'apaiser les querelles. Le « *groupe de crise* » souligne, par exemple, dans son rapport, le besoin d'une nouvelle expansion industrielle et d'une politique « *favorable à l'industrie* ». Les rencontres privées entre dirigeants du parti et responsables des grandes banques et entreprises sont de plus en plus fréquentes.

Des syndicalistes, comme le futur président de L.O., M. Stig Malm, appellent au dialogue : « *Les parties concernées doivent sortir de leurs retranchements et engager une discussion constructive.* » Des économistes influents de ce syndicat, comme M. Clas-Erik Odhner, déclarent que « *la coopération est plus utile que la confrontation. Si les gens s'appauvrissent, la confrontation ne les enrichira pas. Au contraire, elle contribuera à la ruine des uns et des autres* ».

Il y a là, semble-t-il, une amorce de stratégie différente, un changement de ton, une subite « modestie » de la part d'un mouvement ouvrier qui a eu beaucoup de mal à s'accoutumer à son rôle dans l'opposition et qui parle souvent à ses adversaires politiques au gouvernement sur le ton d'un maître à des élèves connaissant mal leur leçon. Reste à savoir si l'opération de séduction en cours peut réussir, tant que le projet de « *fonds de salaires* » sera maintenu. Reste à savoir aussi si l'appel à la solidarité et aux sacrifices « *pour le bien de la nation* » a des chances d'être entendu dans une société de bien-être où le respect pour les hommes politiques est vacillant et où chacun pense, de plus en plus, à son confort personnel.

ALAIN DEBOVE.

Un entretien avec le ministre de la recherche et de la technologie

M. Chevènement veut lancer trois grands programmes : biotechnologies, microélectronique et énergies nouvelles

Une différence marquante entre les deux gouvernements de M. Pierre Mauroy et ceux do précédent septennat réside dans l'existeuce d'un important ministère de la recherche et de la technologie, dont le titulaire, M. Jean-Pierre Chevènement, a, d'ailleurs, rang de ministre d'Etat. Cette existence, et la réduction concomitante dn pilotage de la recherche par d'autres ministères — et d'abord celui de l'industrie, — a entraîné de sérieux conflits de compétence, qui n'ont toujours pas reçu une solution complète.

Mais le principe en est acquis : la recherche et le développement technologique auront pour l'essentiel un « patron » unique, chargé de mettre en œuvre l'ambitieuse politique qu'a définie M. Mitterrand : faire passer la dépense nationale de recherche-développement à 2,5 % de la production intérieure brute (PIB) en 1985. En francs constants il faut progresser de 53 à 80 milliards de francs en quatre ans, soit une hausse moyenne de 11 % l'an.

C'est dire qu'il faut « une croissance très rapide de l'effort budgétaire » mais aussi divers autres moyens, parmi lesquels on retiendra l'importance attachée par M. Chevènement à l'extension du secteur nationalisé : il sera demandé à ce dernier d'« accroître son effort » et les banques, qui « doivent faire leur métier », devront aider les entreprises innovatrices.

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Chevènement indique qu'il faut restaurer la priorité en faveur de la recherche fondamentale et des sciences humaines et sociales : il annonce son intention de lancer, à l'exemple de ce qui a été fait pour l'atome, l'océan et l'espace, trois grands programmes : biotechnologies, microélectronique et énergies nouvelles. Le ministre précise d'autres objectifs dn gouvernement dans le domaine dont il a la charge, indique comment les atteindre et comment les mieux définir et les faire accepter par la communauté nationale au terme d'un « véritable débat démocratique ».

● *« Quelle est votre conception du rôle d'un ministre de la recherche ? La tutelle que vous exercerez sur les organismes de recherche ne va-t-elle pas conduire à des conflits avec les autres membres du gouvernement ?*

— Toute politique de recherche implique la prise en compte à la fois des besoins tels qu'ils se manifestent à court terme et celle d'un certain nombre de données fondamentales qui intéressent l'avenir à plus long terme. Cette double nécessité peut déboucher sur deux modèles d'organisation très différents.

» Si on part des besoins des utilisateurs, on aboutit à un certain émiettement, une certaine dispersion des organismes de recherche. C'est la philosophie du rapport Rothschild en Angleterre (1). Si, ao contraire, on privilégie les nécessités à long terme, le souci de préserver la recherche fondamentale en tant qu'elle nourrit les progrès ultérieurs, technologiques et industriels, si on entend lancer de grands programmes mobilisateurs sur un certain nombre de filières considérées comme décisives pour le long terme, alors on se prononcera pour un modèle d'organisation plus ramassé. C'est ce que font les Allemands avec le B.M.F.T. (2).

» En France, nous sommes passés, en dix ans, d'une conception à une autre. Au grand ministère d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales qui a existé sous le général de Gaulle avait succédé d'abord le ministère du développement industriel et scientifique, c'est-à-dire que le ministère de l'industrie avait absorbé celui de la recherche en 1969. Puis, à partir de 1977, un secrétariat d'Etat avec une vocation de coordination interministérielle qui s'est essoufflé les dernières années, rogné qu'il était par l'imperium de Mme Alice Saunier-Seïté, et par celui, non moindre, de M. André Girand. Et François Mitterrand avait à juste titre souligné les carences de l'effort français de recherche, son émiettement, sa dispersion. Les deux aspects sont liés, à mon avis. A partir dn moment où la recherche n'a plus été défendue an niveau du gouvernement, elle n'a plus eu la priorité dont elle avait bénéficié de 1959 à 1969.

» Il faut donc bâtir un ministère qui soit l'avocat de l'avenir, selon l'expression du président de la République. Mais cela n'implique nullement une coupure des liens entre les organismes et les utilisateurs en particulier les ministères intéressés. Par conséquent, si les crédits budgétaires doivent venir an ministère de la recherche et de la technologie pour que celui-ci dispose des outils d'orientation dont il a besoin pour donner l'impulsion, fédérer les efforts, grouper les centres de recherche aujourd'hui dispersés, il faut que se mettent en place des mécanismes de double tutelle, de co-tutelle ou de tutelle déléguée épousant le terrain autant que faire se peut.

● *Dans ces conditions, comment se répartiront les responsabilités en matière d'énergie nucléaire et de télématique, par exemple ?*

— Le Commissariat à l'énergie atomique a des activités touchant à la défense nationale, qui ne sont pas en question. Ses filiales ont des activités industrielles fort diverses. Enfin, il constitue par lui-même un organisme de recherche et de développement. Il faudra trouver un modèle d'organisation qui tienne compte de la réalité.

» Pour la télématique, les acteurs sont nombreux. Il y a l'INRIA, l'ADI, le CNET (3), il y a les entreprises de télécommunications, qui seront des entreprises nationales, il y a C.I.I.-Honeywell-Bull... Il faut donc une coordination, qui implique une restructuration de l'appareil de développement technologique et industriel, un effort commun dn ministère de l'industrie, dn ministère de la recherche et de la technologie et dn ministère de l'économie et des finances. La direction générale des télécommunications ne doit pas rester une bastille isolée dans son coin. Cela passe-t-il par l'intégration du CNET et de l'effort de recherche qui est réalisé au ministère des P.T.T. dans l'enveloppe recherche ? C'est une possibilité.

Effort du secteur public et aide au privé

● *Quels sont les grands axes du projet de budget pour 1982 ? Comment atteindre en 1985 une dépense de recherche représentant 2,5 % de la PIB ?*

— Une croissance très rapide de l'effort budgétaire en francs constants est nécessaire pour que nous tenions l'objectif qui a été fixé par le président de la République : un effort de recherche de 2,5 % de la PIB en 1985. *Grosso modo*, nous avons cette année une dépense de recherche évaluée à 53 milliards de francs 1980 ; nous devons la porter en 1985 à 80 milliards de francs constants. Le problème se pose alors de la répartition de cet effort entre les grandes composantes de la recherche française. La recherche civile fondamentale et appliquée représente 13,5 milliards, la recherche militaire, 11 milliards ; les grands programmes technologiques 6,5 milliards ; la recherche industrielle, 22 milliards. Cette recherche industrielle devra être soutenue et développée. Il faut noter que ces 22 milliards incluent la recherche faite dans les entreprises actuellement nationalisées ; cela représente 5,6 milliards. Il y a le secteur nationalisable, soit 7,2 milliards ; il y a enfin le secteur qui restera privé, 9,2 milliards. Disons qu'il sera demandé au secteur nationalisé d'accroître son effort dans des proportions comparables à celles des autres secteurs.

» En ce qui concerne le secteur privé, il faudra l'aider, et je compte maintenir et développer la politique de l'ANVAR (4) en direction des P.M.I. (aides à l'innovation, primes à l'innovation, etc.). Ne serait-ce que parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir et qu'il vaut mieux aider les entreprises françaises à se moderniser aujourd'hui que de les mettre demain sous tentes à oxygène.

» J'ai, par ailleurs, avancé l'idée de prêts bonifiés pour aider les entreprises à développer leur effort de recherche. En fait, c'est la politique du crédit en faveur des entreprises innovatrices qu'il faut revoir. Les banques doivent faire leur métier. Les exonérations fiscales avancées par le rapport Fauroux seraient trop coûteuses, trop globales et manqueraient probablement d'efficacité.

» Plus généralement, il y a un lien étroit à établir entre la recherche dans les grands laboratoires publics et la recherche industrielle. Je crois que les conditions politiques sont aujourd'hui favorables pour mener cette politique avec l'ampleur souhaitable.

Associer la collectivité nationale

● *Et pour le recrutement des chercheurs ?*

— Le gouvernement a l'intention de demander au Parlement la création d'au moins cinq cent vingt-cinq postes, dont deux cents de chercheurs. Cela représenterait pour ceux-ci une augmentation d'environ 4 % cette année et serait le chiffre le plus élevé enregistré depuis 1969. D'autre part, un gros effort de rattrapage est nécessaire pour le recrutement des ITA (ingénieurs, techniciens, administratifs). Mais il faut éviter les coups d'accordéon : mener une politique de recrutement qui permette de rajeunir nos laboratoires sans procéder à des recrutements massifs qui seraient ultérieurement suivis d'une période de vaches maigres.

● *Comment sera préparée la loi-programme ? Y aura-t-il des axes prioritaires ?*

— Avec l'ancien gouvernement, nous n'avons jamais su où étaient les véritables priorités. Il y en avait dans le plan décennal, dans les réflexions du CODIS, dans le VIII[e] Plan. On ne savait plus sur quel pied danser. Il faut mettre de la raison dans tout cela.

» Un effort important est à lancer dans le domaine des biotechnologies, de la microélectronique et des énergies nouvelles. Je ne parle pas de la recherche de base ni des sciences humaines et sociales. Ce sont là des priorités à restaurer. Mais, pour lancer de nouveaux grands programmes qui associent la recherche et la technologie, il y a intérêt à faire travailler ensemble les organismes de recherche : je réunirai périodiquement leurs responsables. On verra ensuite comment cela se traduira institutionnellement. Il convient de réaliser quelque chose de semblable, *mutatis mutandis*, à ce qui a été fait à la Libération pour l'atome et vers les années 60 pour l'océan et l'espace.

» Pour la préparation de la loi-programme, je souhaite organiser un grand colloque à la rentrée afin que les chercheurs et, au-delà, les syndicats et les grandes forces représentatives de l'opinion publique soient associés à la définition des grands axes d'une politique de la recherche.

» Un des enjeux de la période à venir est que les problèmes de la recherche scientifique et du développement technologique soient pleinement pris en charge par la collectivité nationale. Pour cette raison, j'attache la plus grande importance à l'information scientifique et technique, qui devrait à mon sens constituer à elle seule un titre entier de la loi-programme : celle-ci ne pourra cependant pas être présentée au Parlement à la session d'automne. Il convient de l'élaborer soigneusement et de la manière la plus démocratique possible. A mon sens, elle pourrait être présentée à la session de printemps. Une telle démarche implique que le colloque se tienne à l'automne. Il sera précédé par des assises régionales, en liaison avec les établissements publics régionaux. Il y a dans les régions des pôles de développement qu'il faut renforcer. Le colloque devra définir certaines orientations, notamment en matière d'emplois scientifiques, d'information scientifique, de coopération internationale, etc.

» Syndicats, entreprises, consommateurs, doivent être associés à la politique scientifique. L'enjeu est de mettre « dans le coup » l'opinion publique tout entière. A ce titre, il est nécessaire de consentir un effort particulier à l'école même, dans les programmes et les livres scolaires, au niveau de la formation et, bien entendu, de la télévision et de la presse. Le Palais de la découverte et le futur musée des sciences et des techniques de La Villette devront contribuer à cette politique au même titre que de petites antennes de ces organismes installées en province.

Ni scientisme ni obscurantisme

● *Comment faire entrer la préoccupation et les perspectives de la recherche dans l'élaboration de la politique industrielle ?*

— C'est un problème très important, celui de notre appareil administratif en matière de politique scientifique, technologique et industrielle. Il paraît difficile de garder le CODIS (5) tel qu'il est, mais on peut le transformer. Il faut une instance qui lie étroitement les choix de développement technologique et les choix de restructuration industrielle — notamment à travers l'extension du secteur public.

» Ces choix doivent être liés. Un comité de développement technologique et de restructuration industrielle serait utile pour que les principaux ministères qui sont parties prenantes à ces choix, puissent donner leur avis et harmoniser leur action.

» Votre question pourrait recevoir une réponse plus politique. Nous avons réuni les conditions politiques et sociales d'une bien meilleure liaison entre le monde de la recherche et celui des entreprises. L'extension du secteur public, la réhabilitation du Plan, l'existence d'un gouvernement et d'une majorité de gauche, doivent permettre de traiter ces problèmes dans un esprit nouveau.

● *Par quels moyens assurer la « transparence » et le contrôle de l'utilisation des aides publiques à la recherche ?*

— L'opacité qui existait jusqu'à présent était excessive. Aucune évaluation n'était faite ni dans l'administration, ni ailleurs, de l'efficacité et des orientations de l'action publique en matière de recherche. Une de nos préoccupations, affirmée par François Mitterrand, est donc de doter le Parlement d'un organisme d'évaluation des choix technologiques. Il devrait s'agir à mes yeux d'une structure légère qui fera appel à des consultants venant soit de l'administration, soit de l'extérieur, soit même de l'étranger. L'essentiel est que le Parlement puisse avoir des rapports sur tous les sujets qui l'intéressent. Mais des rapports qui ne soient pas fournis forcément par l'administration qui risque d'apparaître, dans ce cas, comme juge et partie. Je n'engage pas une telle action dans une optique « anti-science ». Il convient que les problèmes de la responsabilité scientifique puissent être posés en toute clarté. C'est le meilleur moyen d'intéresser vraiment le pays au progrès des connaissances et de faire de la France une nation d'avant-garde. La France n'a pas besoin d'une résurgence du scientisme, ni de l'avènement d'un nouvel obscurantisme. Elle a besoin d'un véritable débat démocratique. »

Propos recueillis par
MAURICE ARVONNY
et JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Soumis en 1971 au Parlement britannique, le « rapport Rothschild » servit de base à une profonde réforme de l'appareil de recherche. — (N.D.L.R.).

(2) Bundesministerium für Forschung und Technologie. — (N.D.L.R.).

(3) Institut national de recherches en informatique et automatique. Agence pour le développement de l'informatique. Centre national d'études des télécommunications. — (N.D.L.R.).

(4) Agence nationale pour la valorisation de la recherche — (N.D.L.R.)

(5) Comité de développement des industries stratégiques. — (N.D.L.R.).

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE s/sais. imm. Palais de Justice CRETEIL, JEUDI 9 JUILLET 1981, à 9 h. 30

UNE PROPRIÉTÉ à ALFORTVILLE (94)

25, rue de Nice, 9, rue de Marseille
MISE A PRIX : 35.000 FRANCS
S'adr Me BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avocats ass. à PARIS-8e, 14, rue d'Anjou. - Me PINOT, huis. Paris, 12, rue Bayen. Tous avocats pr. Tribunal Gds Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pour vis.

VENTE s/saisie immob. Pal. Justice PARIS, jeudi 9 juillet 1981, à 14 h.

UN APPARTEMENT

de 4 p. princ au 3e étage du 3e bât. dans imm. à PARIS (10e)

54, rue du Fg-Poissonnière

MISE A PRIX : 81 000 F

S'ad. Mes Bethout et Leopold-Couturier, avocats associés à Paris (8e), 14, rue d'Anjou - Me Pinot, huis. Paris, 12, rue Bayen. Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pour vis.

Vente s/saisie immob. Pal. de Justice PARIS, JEUDI 9 JUILLET 1981, 14 h.

UN LOGEMENT

de 2 p. princ. au 4e ét. bât. C, à PARIS 14e

73-75, rue Raymond-Losserand

et 38-40, rue Pernety
Mise à Prix : 13 000 F - S'adresser à Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avocats associés, 14, rue d'Anjou, PARIS 8e - Me PINOT, huissier, 12, rue Bayen, PARIS - Ts avocats près Trib Gde instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL - Sur les lieux pour visiter.

VENTE s/saisie immob. Palais Justice PARIS. JEUDI 9 JUILLET, à 14 h.

UN LOGEMENT

de 2 P au 2e étage et demi, pte droite CAVE, dans immeuble à PARIS 18e

51, RUE DES TROIS-FRÈRES

M. à P., 20.000 F. S'adr Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avoc. ass., 14, r. d'Anjou, Paris 8e Me PINOT, huis., 12, r Bayen, Paris. Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/les lieux pr visit.

Vente sur Conversion au Palais de Justice d'EVRY (91)
Mardi 7 juillet 1981, à 14 heures

UN PAVILLON

av. de la Grange prolongée n° 112 à

MONTGERON

MISE A PRIX : 25.000 F
Consignation indisp. pour enchérir. Rens. Mes TRUXILLO et AKOUN avts ass., 51, rue Champlouis à CORBEIL-ESSONNES. 496-14-18. — Me FRITZ VATIN avocat, 50, allée A.-Briand, CORBEIL-ESSONNES. 088-05-95. — Me DELESTRADE, syndic, 16, avenue du Général-de-Gaulle à MONTEREAU (77). Tél. 432-00-40

Etude de Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats ass. dem. à CORBEIL-ESSONNES, 51, rue Champlouis (Essonne)
Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY
rue des Mazières
MARDI 7 JUILLET 1981, à 14 heures

UN IMMEUBLE

RUE DE LA LAITERIE, à

MÉRÉVILLE (91)

MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Pr renseign., s'adr. à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats - Tél. 496-14-18. Au Tribunal de Gde Instance d'EVRY pour consulter le cahier des charges

Vente s/sais. Imm. Pal. Just. PARIS. Jeudi 9 juillet 1981, 14 h. EN 2 LOTS

PARIS 8e, 19, r. Castellane et 26, r. de l'ARCADE (angle 2 voies)

1) APPART. 5e ét. droite : Salle de séjour. Bot. Salle de Bains, w.-c. et les 34/1.000es.

2) APPART. 5e ét. gauche : Salle de séjour. Chambre. Entrée. Cuis. Penderie. Bains, w.-c. et 111/1.000es.

MISE A PRIX : 1) 150.000 francs - 2) 250.000 francs

S'adr. Me JOHANET S.C.P. d'avocats J. DELEAU, Y. NEVEU, Ph. DELEAU, G. JOHANET, R. HATTON, P. SUDAKA, F. DEYSINE, à PARIS (8e), 43, av. Hoche. Tél. 766-03-40. A tous avocats pr. Trib. Gde Instance PARIS, BOBIGNY, CRETEIL, NANTERRE.

Vente sur Licitation au Palais de Justice de PARIS
le LUNDI 6 JUILLET, à 14 heures - EN 4 LOTS

à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)

1er Lot - PROPRIÉTÉ à LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

61, BOULEVARD DE CHAMPIGNY et VILLA DES FLEURS - LIBRE

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

2e et 3e Lots - 2 BOXES à VOITURES

au sous-sol du bâtiment B de l'immeuble 36, AVENUE JOFFRE - LIBRES

MISES A PRIX : 5.000 FRANCS chaque lot

4e lot - UNE BASTIDE A FRÉJUS (Var)

5, Domaine de Capitou-de-l'Estérel, Village Le Bastion
PLACE DU COLIOU - LIBRE

MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat à la Cour, 17, avenue de Lamballe, PARIS 16e - Me GASTINEAU, avocat à la Cour, 29, rue des Pyramides, PARIS 1er - Et à tous avocats près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE. Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS - Et sur place pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
Le Jeudi 9 juillet 1981 à 14 heures

1er lot - 2 APPARTEMENTS A ANTONY (92)

au 10e étage - 2 caves portant les nos 34 et 35 au sous-sol de l'immeuble rue Paul-Bourget
nos 4 à 8 et avenue Aristide-Briand

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

2e lot - PROPRIÉTÉ A MENERVAL (76)

Lieudit « Campuleya »
Mise à prix : 150.000 francs
S'adresser : Maître Jacques GARNIER, avocat à Paris, 5, r. Jean-Mermoz, ELY 20-99 - Me Henry GOURDAIN, Syndic, 174, bd St-Germain, Paris-6e

SERVICE DES DOMAINES

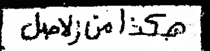
ADJUDICATION le LUNDI 27 JUILLET 1981, à 15 heures,
Sous-Préfecture de SAINT-NAZAIRE
Appartement neuf 70 m2 env. à La Baule-les-Pins (44)
LE CHANTACO - 20 et 21, BOULEVARD DE L'OCÉAN

VUE IMPRENABLE SUR LA BAIE

Au 2e étage : Séjour, 2 chambres, balcon. Parking. Cave sous-sol.

LIBRE - MISE A PRIX : 650.000 FRANCS

Renseignements et consultation du Cahier des charges et visites au CENTRE FONCIER - 1, rue Francis-Pressensé, 44600 SAINT-NAZAIRE - Tél. (40) 22-12-44 (poste 36)



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

A world leader is looking for REAL leaders

FOREX NEPTUNE

VOULOIR REUSSIR, SAVOIR S'IMPOSER, OSER ENTREPRENDRE, . . .

Ce sont les clefs de notre succès et de notre réussite, FOREX NEPTUNE est un leader mondial du

FORAGE PETROLIER

Nos chantiers dans le MONDE ENTIER servent de référence.
Nos INGENIEURS en assurent la responsabilité avec un très large degré d'autonomie et une véritable vocation d'entrepreneur. Nous savons leur faire confiance . . . et nos clients nous font confiance. Nous avons des projets, nombreux et ambitieux.
Alors nous recrutons

INGENIEURS DEBUTANTS

CENTRALE, MINES, ENSAM, ENSM, ECAM, ICAM, INSA, ETP, . . .

Nous leur assurons une formation de 2 ans au métier d'INGENIEUR de FORAGE ; responsable d'un site de forage, des hommes (50 à 100 personnes) et du matériel.

Ils ont le goût du contact, le sens de la décision, de la rigueur, de l'organisation.
Plus qu'un métier nous leur proposons une véritable carrière de responsable, en expatriation, et dans tous les cas UN GENRE DE VIE PASSIONNANT SUR LE TERRAIN.
La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Votre candidature doit nous intéresser.
Faites la parvenir à :
FOREX NEPTUNE - B.P. 111.07
75726 PARIS CEDEX 07

UNE SOCIETE du GROUPE SCHLUMBERGER



TECHFOR

TECHFOR est une jeune société française à vocation internationale, spécialisée dans l'exploitation du FORAGE PETROLIER.

Nos projets sont ambitieux, dans un secteur en forte croissance.
Pour compléter les équipes existantes, nous recherchons des professionnels confirmés ayant déjà eu une expérience à l'étranger dans ce secteur et parlant Anglais.

Nous proposons les postes suivants :

- **CHEF de CHANTIER**
- **CHEF de POSTE**
- **SECOND**
- **CHEF MECANICIEN**
- **CHEF ELECTRICIEN**
- **CAPITAINE**

Les avantages sont ceux liés à l'expatriation, dans le cadre d'une entreprise qui réussit.
Merci d'adresser votre candidature détaillée à TECHFOR
6, avenue Anatole de la Forge - 75017 PARIS.

ORGANISATION / INFORMATIQUE

NOUS VOUS OFFRONS UNE CARRIERE INTERNATIONALE

Votre compétence, développée par la formation interne s'exercera dans les administrations et établissements publics des pays en voie de développement.

Votre responsabilité évoluera rapidement vers :
- la conception et la direction de projets (organisation/informatique)
- la responsabilité de systèmes informatiques (architecture, système d'exploitation, réseaux, etc...),
- assistance et conseil auprès de hauts responsables.

Vos interventions nécessitent soit de nombreuses missions dans des pays en voie de développement, soit une installation résidentielle à l'étranger.

La préférence sera accordée aux candidats pratiquant couramment l'anglais parlé et écrit.

Si vous êtes :

JEUNES INGENIEURS GRANDE ECOLE

(X - Centrale - Mines - Arts et Métiers)

- ayant l'expérience de la conception et de la conduite de projets importants d'organisation et d'informatique
- ayant une première expérience du développement de systèmes informatiques avancés
- optionnaires informatique, désirant approfondir une expérience des hommes et des organisations dans une société entretenant des relations permanentes avec des laboratoires de recherche en informatique et automatique

Adressez un curriculum vitae détaillé avec photo, prétentions et délai de disponibilité ss réf. 7627/M à SINORG Recrutement - 7, rue Royale 75008 PARIS.



Une Société Internationale d'Organisation du groupe des filiales techniques de la Caisse des Dépôts et Consignations

---

We are looking for a

TECHNICAL SALESMAN

for our Agricultural Chemicals Department.
The new employee will, after an initial training period, be based in one of Dow's offices in Africa - in either Lagos, Nairobi or French West Africa.
He/she will be responsible for all aspects of the agricultural chemical business for a group of countries.
The selling part of the job consists of the further development of our existing business, and the technical part involves among others introduction of new compounds, including planning and conduction of field trials.

Qualifications :
- A degree in Agriculture.
- A minimum of five years field experience with agricultural chemicals. Tropical agricultural experience will be an asset.
- A proven track record and the willingness and ability to work alone.
- English is mandatory and in addition French for the French speaking territories.

We offer a challenging job with a large degree of freedom in a fast growing organization with good career prospects, excellent remuneration and benefits.

If you are interested in this position, please send your C.V. or contact :



DOW CHEMICAL MIDEAST/ AFRICA SA

Employee relations Department
P.O. Box 196
1211 GENEVA 20 /Switzerland
Phone :(022) 98-75-51.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE
recherche
pour les besoins de ses services au Sud
(Bassin de Gafsa)

DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX MINIERS

ayant une solide formation et bonne expérience.
Bonne rémunération. Avenir assuré.

Ecrire Compagnie des Phosphates de Gafsa, 9, rue du Royaume-d'Arabie-Séoudite - 1035 Tunis R.P. TUNISIE.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

CHEF COMPTABLE

200 000 F

Travaux Publics
Moyen Orient

Un des premiers groupes français du secteur T.P. et Génie Civil (CA 2500 millions de Frs - Effectif 15.000 p.) recherche un CHEF COMPTABLE pour l'un de ses très gros chantiers situé au Moyen Orient, (montant des travaux : 1 milliard de francs - effectif 1.500 p. dont 150 expatriés). Sous l'autorité du Directeur Administratif du chantier il sera chargé de la Comptabilité Générale avec établissement des bilans et comptes d'exploitation, suivi des comptes clients et de la trésorerie, tenue de différents états.... Il participera à la mise en place d'une comptabilité analytique avec contrôle des imputations. Il contrôlera la paie du personnel local (apurement des avances, supervision de la distribution). Il sera aidé dans ses missions par 2 comptables 1 caissier et 1 aide-comptable dont il organisera et contrôlera les activités. Le candidat retenu âgé d'au 35 ans, de formation OECS ou équivalent possèdera plusieurs années d'une expérience professionnelle identique acquise au moins en partie sur un grand chantier de T.P.. Une connaissance suffisante de l'anglais pour le comprendre et le parler est requise. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation (logement, gratuité médicale...). La rémunération mentionnée sera versée en partie en France et en partie localement. Ecrire sous référence 410/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

NAT et PERRODO

Dans le cadre de la réorganisation d'une de nos filiales, spécialisée dans une production à haute technicité dans le secteur de la CHAUDRONNERIE, (destinée en particulier aux industries du PETROLE et de la PETROCHIMIE), nous recherchons pour notre siège de SINGAPOUR et notre usine Indonésienne, nos futurs cadres dirigeants

- **general manager**
- **directeur de production**
- **ingénieurs** responsables de projet

et un **directeur financier**

Cette équipe sera chargée d'assurer à notre filiale un développement à la mesure des objectifs de notre groupe : il s'agit de postes s'adressant à des cadres de valeur, techniciens expérimentés pour les uns, gestionnaires performants pour les autres. Ces fonctions autonomes, impliquent une bonne maîtrise de l'Anglais. Une expérience acquise dans cette région ne peut manquer d'être un atout.
Nous étudierons avec intérêt toutes les candidatures. (C.V., photo et prétentions) TECHFOR
6, avenue Anatole de la Forge - 75017 PARIS



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ALSACE

ASSURER LA FONCTION CONTROLE QUALITE DANS UN SECTEUR DE POINTE

Cette société horlogère, filiale d'un groupe important, est spécialisée dans la fabrication des micromécanismes et pièces d'habillage de la gamme horlogère. Une restructuration des activités implique à court terme l'ouverture de secteurs consacrés à la mini-électronique et mini-informatique.

Cet ingénieur, chef du service contrôle (50 personnes) gérera la qualité technique depuis la définition des normes jusqu'à la garantie SAV.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé, 35 ans minimum, justifiant d'une double expérience (7 ans environ) contrôle qualité en micromécanique et miniélectronique industrielles. La maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Il existe des facilités de logement dans un cadre agréable. Les perspectives d'avenir sont séduisantes du fait de la diversification des activités de la société.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 17502 A à

média-system

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES BATIMENT

INGENIEUR B.E.T.

EXPERIMENTE

Cette Agence locale assure toutes missions d'étude et d'ingénierie du bâtiment, notamment dans le secteur habitation.

Pour en prendre la direction, nous recherchons un Ingénieur de Bureau d'Etudes capable : d'assurer la gestion d'une petite unité, d'animer son personnel, d'entretenir et de développer les contacts commerciaux, de conduire les études et d'innover techniquement. Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé, désireux d'évoluer vers des responsabilités après avoir acquis une expérience en BET bâtiment et plus particulièrement dans le domaine du logement.

Ce poste est à pourvoir en province, à moins de deux heures de Paris.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser, sous réf. M 5496 B, un dossier complet de candidature, en précisant leur rémunération actuelle à

média-system

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

SEP

ACHETEUR INDUSTRIEL

CONTRATS INTERNATIONAUX

La Société Européenne de Propulsion, une des premières sociétés françaises du secteur aérospatial, développe de nombreuses activités nouvelles, ce qui l'amène à renforcer son département Achats Approvisionnements.

Elle crée un poste d'Acheteur confirmé à l'établissement de Vernon (27).

Directement rattaché au chef du département, il est responsable de la négociation d'importants contrats internationaux d'industrialisation. Il participe à la définition des besoins avec les services techniques et les Bureaux d'Etudes de la Société.

Nous souhaitons rencontrer un acheteur confirmé, rompu aux négociations internationales et possédant au moins la langue anglaise.

Une formation supérieure et une connaissance des techniques avancées représentent un atout supplémentaire.

De larges perspectives d'avenir sont envisageables.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 10152 Q à

média-system

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

SOCIÉTÉ DE SYNTHÈSE ORGANIQUE FINE

Filiale d'un leader pharmaceutique français recherche

INGÉNIEUR ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS

Il est responsable de l'entretien des installa*tions existantes*, de *l'amélioration* des performances du matériel actuel et, ultérieurement, des conceptions et réalisations des lignes de nouveaux produits.

Ingénieur Génie Chimique ou Arts et Métiers, il aura nécessairement une certaine expérience dans la branche.

Poste d'avenir dans une usine en développement en région touristique du nord de la France.

Adresser lettre manuscrite avec photo et C.V. détaillé AG. HAVAS 49, rue Victor Hugo 62200 BOULOGNE S/MER, ref. 2260 qui tr. Discrétion absolue assurée.

Pour son usine de Notre-Dame-de-Gravenchon (Région du Havre), ESSO CHIMIE recherche

un jeune H.E.C./ESSEC/ESCP

Une première expérience vous a familiarisé avec la vie de l'entreprise, de préférence en milieu industriel et vous êtes ouvert aux applications informatiques.

Le développement de nos systèmes d'information comptable passe par la constitution d'une base de données commune aux différentes filiales européennes du groupe.

Nous vous proposons en première étape de participer à la conception et à la mise en place de cet outil de gestion. Rattaché au Département Comptable, vous serez l'interlocuteur des différents services utilisateurs et de vos homologues européens. Votre aptitude à la communication et la qualité de votre anglais seront donc des atouts importants.

La dimension internationale de notre groupe nous permettra ensuite de vous proposer une évolution en France et/ou à l'étranger, dans des activités comptables ou informatiques.

Merci d'adresser vos candidatures sous réf. LM/22, à

Département des Relations sociales



CHIMIE

BP 52 - 76330 Notre-Dame-de-Gravenchon

HAVAS CONTACT

LES C.N.I.M. CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES LA SEYNE-SUR-MER

recherchent leur

DIRECTEUR D'ACHATS

Ingénieur grande école de formation, il assumera le dialogue avec les bureaux techniques et les grands services.

Il démontrera sur un très complet et probant dossier de références, le niveau d'autorité et de compétence nécessaire au regard d'un montant annuel de fournitures de 800 millions de francs et à celui de l'animation d'une équipe d'une centaine de personnes couvrant également les approvisionnements.

Négociateur avisé, il se fournira largement sur le marché international et devra de ce fait parler couramment l'anglais.

Il aura de solides notions d'informatique.

Le poste se situe à l'un des plus hauts niveaux de la structure d'une entreprise comportant 5000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs.

Adr. lettre de candidature CV sous réf. 2406 BAILLY CONSEIL 40, avenue Hoche - 75008 PARIS

Emplois et entreprises

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
Recrute pour grande ville SUD OUEST

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure plus DECS, ayant quelques années d'expérience et désirant accéder à de nouvelles responsabilités.

Adresser C.V. + photo + rémunération souhaitée sous réf. 3073 M I.C.M., 83, rue de Rennes PARIS 6e qui transmettra.

DIRECTEUR DES VENTES

EQUIPEMENT COLLECTIVITES

Implantée en région ouest et disposant d'un outil de production récent et performant, la Société fabrique du mobilier de grande diffusion.
Pour franchir une nouvelle étape de son développement, elle recherche un cadre commercial efficace pour lancer une nouvelle gamme de mobilier destinée aux collectivités (hôtels, résidences de loisirs, ...) puis pour s'attaquer au négoce traditionnel du meuble. Expérience souhaitée de la vente de biens d'équipement, de matériel de second oeuvre pour le bâtiment et de contacts avec les prescripteurs et promoteurs. Rémunération 180.000 + voiture.

Adresser CV détaillé sous réf. 212/25M à:

France Cadres 22 rue St Augustin 75002 PARIS.



Adjoint au Directeur Export

CEBE, *leader de la lunette de ski, poursuit son développement* dans le solaire par l'adjonction des licences des couturiers ANDRE COURREGES et TORRENTE. Notre vocation est fortement exportatrice (62% du C.A.). Notre Directeur Export recherche un adjoint qui participera activement à la gestion du réseau et notamment de nos trois filiales européennes : relations avec les directeurs, définition des objectifs quantitatifs et qualitatifs, contrôle des résultats. Il sera personnellement responsable du solaire actuellement en plein essor et assurera les négociations de vente et le suivi des commandes.
Ce poste s'adresse à un homme jeune, sportif, doté d'une formation supérieure et justifiant déjà d'une première expérience (3 à 5 ans) de l'export acquise dans un produit de grande consommation.
La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée.
Il est prévu de se déplacer à 40% du temps de travail.
Résidence dans la région de MOREZ (Jura).

Envoyer votre CV détaillé, photo et dernier salaire sous référence M/303/A au 106 boulevard Haussmann 75008 Paris Téléphone : 294.03.58 à

Jean Paul VELLA Conseil

jpv

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PARISIENNE

recherche son

directeur d'usine

Région SOISSONS, 250 personnes

Pour production en grandes séries matériels professionnels des circuits micro-électronique hybrides.

Ingénieur diplômé ou équivalent, il possède l'expérience nécessaire :

- encadrement et relations sociales,
- gestion industrielle et technique de production électronique.

Envoyer CV et prétentions à SECRE, 214 rue du Faubourg Saint-Martin 75480 PARIS Cedex 10 ou téléphoner au 200.33.66 à Madame OBRITIN.

PHILIPS

Pour son usine de FLERS dans l'ORNE recherche

JEUNES INGÉNIEURS ELECTRONICIENS et MÉCANICIENS

JEUNES TECHNICIENS B.T.S. OU D.U.T.

(Électronique)

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à Melle DEBOUSKER - PHILIPS B.P. 12 - 61102 FLERS Cedex

---

CCMC Société de Service en Informatique de Gestion Groupe à dimension internationale

« Parce que notre démarche initiale était cohérente, notre expansion a été continue depuis bientôt 20 ans. »

« Parce que notre entreprise a toujours su garder une dimension humaine, ce qu'elle est aujourd'hui c'est aux hommes qu'elle le doit. »

En 3 ans les effectifs de la Société ont progressé de plus de 10% et le nombre de Cadres a augmenté de 26%. A partir des prévisions basées sur la croissance des années à venir, nous devons envisager une progression encore supérieure.

Dans une telle évolution, la Direction des Relations Humaines, particulièrement préoccupée par les domaines de la Formation, du Recrutement et de la Gestion des Carrières, envisage la création de divers postes:

CADRES FONCTION PERSONNEL

- Vous avez une formation supérieure (Universitaire, Sciences Humaines, Grandes Ecoles Commerciales...)
- Vous êtes désireux de valoriser une première expérience de 3 à 5 ans.
- Vous avez déjà abordé, voire résolu des problèmes humains d'entreprise dans un ou plusieurs aspects de Communication, *Formation, Information*, etc.
- Vous êtes à la fois capable d'autonomie et de collaboration étroite avec une équipe.

Si vous adhérez à notre conception de travail et d'Entreprise, veuillez adresser votre lettre manuscrite avec CV, photo et prétention sous réf. 5788 à Service Recrutement et Carrières BP 6129 - 45061 ORLÉANS Cedex

Tout dossier de candidature fera l'objet d'un examen approfondi et d'une réponse appropriée.

HAVAS CONTACT

CCMC informatique de gestion

ALSTHOM ATLANTIQUE

propose d'intéressantes possibilités de carrière au sein de l'un de ses établissements implanté en Région RHONE-ALPES *qui met en œuvre des technologies de pointe* dans le domaine de l'électro-mécanique à de

jeunes ingénieurs débutants

ESE, Centrale, AM, IDN (ou équivalent)

3 POSTES COMMERCIAUX

France et Export avec évolution possible vers les fonctions d'Ingénieurs d'Affaires. Anglais indispensable.

1 POSTE B.E.

pour l'étude de pré-séries à partir des prototypes élaborés par le service Recherche, avec l'animation d'un groupe de travail.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 4326-M à Mamrégies 3 rue d'Hauteville - 75010 Paris, qui transmettra.

Entreprise industrielle de la Vallée du Rhône (C.A. 350 millions), filiale THOMSON, recherche, dans le cadre de ses fabrications diversifiées

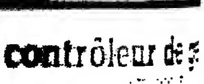
RESPONSABLE METHODES

CENTRALE ou AM, il peut venir soit des méthodes, soit de la fabrication en petites et moyennes séries de produits impliquant l'électromécanique et l'automatique.
Il devra animer une équipe de 15 techniciens.
Placé à un poste clef de l'entreprise, il devra assurer la promotion des méthodes et moyens de production faisant appel aux technologies les plus modernes.
Evolution ultérieure du poste prévue.

Ecrire au Cabinet Gatier, sous réf. 620, 32 rue Barrème 69006 Lyon.

média-system

Cabinet Gatier





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEURS GRANDE ECOLE

débutants ou expérimentés — H/F

DEVELOPPER des méthodes dans les domaines théoriques les plus divers.
CONCEVOIR des systèmes toujours plus élaborés et performants.
PROCEDER aux essais nécessaires à la mise au point des matériels.
PRODUIRE en série des appareils compétitifs sur le marché international.
ASSURER l'après-vente des avions en service.

Telles sont les missions de l'Etablissement de TOULOUSE de la DIVISION AVIONS. Pour chacune d'elles, nous souhaitons étoffer les équipes avec des hommes et des femmes de valeur.

Quelque soit votre spécialité, si vous souhaitez prendre des responsabilités techniques et humaines ou sein d'une Entreprise en pleine expansion, si vous parlez l'Anglais, adressez-nous votre candidature avec photo, en précisant votre domaine préférentiel d'activité.

Aérospatiale - Service des Relations Sociales - 316, route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX

aerospatiale TOULOUSE

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE

(2.000 personnes) - filiale d'un puissant Groupe financier, recherche pour sa Direction de

LILLE

INGENIEUR

chargé du montage et de la mise au point des OPERATIONS IMMOBILIERES.

Formation : CENTRALE, E.T.P., A.M. ou équivalent.

Vous avez 35 ans minimum ; sous l'autorité de l'adjoint direct du Directeur Régional, vous serez chargé du montage sur les plans : technique, administratif et financier des opérations de promotion et de leur mise au point et devrez veiller sur un plan général à la résolution des problèmes qui s'opposent au bon déroulement de la phase de réalisation.

Vous êtes invité à adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 4638 à :

OP organisation et publicité

Notre entreprise, filiale d'un grand groupe industriel français, intervient dans le domaine électronucléaire.

Ayant rapidement développé ses activités en France et à l'étranger, elle compte aujourd'hui 5000 personnes, en majorité cadres et ingénieurs. Elle souhaite intégrer à l'une de ses divisions, basée à LYON, un

INGÉNIEUR
A & M ou équivalent

qui prendra en charge l'élaboration et la préparation des dossiers techniques de fabrication ainsi que le suivi de fabrication auprès de nos usines et des sous-traitants.

Une expérience de quelques années, complétée par des notions de technologie ou de métallurgie, est indispensable.

Cette fonction implique de nombreux contacts internes et externes, permettant d'acquérir une connaissance complète et précise de nos produits et favorisant, en conséquence, une évolution au sein de l'entreprise pour un candidat de valeur.

Quelques déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir. La connaissance de l'anglais technique est nécessaire.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72025 M à

MILO G.R.H Place de l'Eglise, 06810 Auribeau-sur-Siagne.

HAVAS CONTACT

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LOIR-ET-CHER

recherche

INGÉNIEUR

susceptible de diriger futur Centre de Formation Technique.

Expérience industrielle, Anglais parlé.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitæ, photo, prétentions,

au Président de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LOIR-ET-CHER
Hôtel consulaire
16, rue de la Vallée-Maillard,
41018, BLOIS CEDEX.

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEILS EN ORGANISATION LYON

Dans le cadre du développement de notre bureau de Lyon, nous recherchons de jeunes diplômés de grandes écoles commerciales ou d'ingénieurs désirant faire carrière dans l'informatique ou le conseil.

Vous participerez en équipe à la promotion, la conception et la réalisation de systèmes de gestion dans des domaines variés, tout en recevant une formation permanente en France et aux Etats-Unis.

Vous exercerez vos activités dans un cadre jeune et motivant.

Votre promotion sera rapide si vous savez démontrer vos aptitudes.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo, sous référence 3100 à INTER PA - B.P. 508 - 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

LE GROUPE PHARMACEUTIQUE SANOFI



offre à des chercheurs C.N.R.S. ou INSERM ou d'autres organismes de recherche français ou étrangers, Docteurs d'Etat ou Ph. D., un recrutement stable et la possibilité de créer une équipe de recherche en

PHARMACOLOGIE CELLULAIRE

Cette équipe sera installée à TOULOUSE et travaillera en étroit contact avec les chercheurs du Laboratoire de Pharmacologie et Toxicologie Fondamentales du C.N.R.S. à TOULOUSE.

Le niveau de rémunération, au moins égal à celui de chargé 5 du C.N.R.S., sera fixé en fonction de la qualité des travaux scientifiques et de l'épreuve de titres.

Candidature à adresser : SANOFI RECHERCHE
Service du Personnel, 195, route d'Espagne
31036 TOULOUSE CEDEX.

ETABLISSEMENT D'ETUDES DU MINISTERE DE LA DEFENSE
REGION MIDI-PYRENEES
recherche pour poste à pourvoir rapidement :

INGENIEUR D'ETUDES

à caractère numérique, encadrant une équipe de techniciens analystes numériques et programmeurs
Domaine de recherche : Ondes de choc - Mécanique des milieux continus.
Utilisation systématique de gros codes de calculs aux différences finies.
Participation au développement de nouveaux codes spécifiques des problèmes traités.
Anglais lu.
Salaire annuel brut 87500 à 96500 pour ingénieur débutant.

Envoyer lettre de candidature et C.V., à
Monsieur le Directeur
du Centre d'Etudes de Gramat - 46500 GRAMAT

---

responsable intervention sur site

Société de construction d'ensembles industriels clés en main, nous développons notre activité dans le domaine électronucléaire.

Nous recrutons un

ingénieur mécanicien

pour lui offrir la responsabilité complète d'un chantier d'une centaine de personnes. Ces fonctions couvrent aussi bien des aspects techniques, qu'administratifs et financiers (animation et gestion humaine, coût, délais...). Il travaillera en relation avec des ingénieurs d'affaires, les sous-traitants, le client.

Agé de 35 ans minimum, il a une formation d'ingénieur grande école, ainsi qu'une expérience de chantier (montage de grosses unités clés en main par exemple).

Ce poste est basé à Lyon.

Des déplacements de courte durée (2 mois en moyenne) sont à prévoir.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72046 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Informatique en Tardenois

Autrement dit «informatique dans une agréable petite ville à proximité de Château-Thierry et de Soissons». Un IBM 34, 128K, 5 écrans, une imprimante 650 lignes. Toutes les applications administratives habituelles et en développement des programmes de gestion usine, avec l'appui de jeunes conseils performants et quelques mois de recouvrement avec le responsable actuel.

Le ou la jeune responsable de ce petit service reportera au Directeur Général et traitera de l'ensemble des problèmes de la société y compris de ceux des services du siège parisien qui disposent de leur imprimante légère. Homme ou femme de dialogue, ce responsable devra donc être un interlocuteur valable qui réussira plus par sa culture générale que par son expérience. Un débutant de formation supérieure peut ainsi faire ses premières armes et s'imposer par l'ouverture d'esprit, la capacité de synthèse et, bien sûr, la passion informatique.

Donc, l'opportunité de concilier un métier passionnant dans une usine à taille humaine à la campagne, à 110 kms de Paris. Ecrivez vite à Sirca sous réf. 814 593M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes une Société spécialisée dans la transformation de la tôle

filiale d'un groupe sidérurgique international, situé dans l'Est, à 300 km de Paris.

Désireux de diversifier nos produits et pénétrer de nouveaux marchés, nous recherchons

UN COLLABORATEUR

de formation technique ou sciences économiques, intéressé par le marketing industriel et ouvert aux problèmes techniques.

Le candidat, âgé de 25 ans environ, devra justifier d'une expérience de quelques années dans ce domaine. Attaché à la Direction commerciale, il sera chargé de toutes études préliminaires à la commercialisation de produits nouveaux et au développement des marchés.

Si cette offre vous intéresse, env. votre candid. accompagnée d'un C.V. détaillé s/n° 100.204 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Discrétion assurée.

Futur chef des services administratifs

GROUPE T.P - BATIMENT, d'importance internationale, recherche un futur Chef des services administratifs.

De formation supérieure (Ecoles Supérieures de Commerce...) il aura 3 à 4 ans d'expérience de gestion administrative et financière d'une unité de production, si possible dans les T.P.

Dans un premier temps, il secondera le Chef des services administratifs de la Direction Régionale du NORD de la France.

A terme, il prendra en charge le service administratif d'une Direction en France ou à l'étranger (fonction administrative, financière, juridique, comptable, ainsi que gestion du personnel).

Nous vous remercions d'adresser votre C.V avec photo et prétentions sous réf 3219 à rscg carrières 48 rue Saint - Ferdinand 75017 PARIS.

rscg carrières

BANQUE SCALBERT DUPONT

RECHERCHE

Futurs Cadres Commerciaux

Diplômés d'études supérieures commerciales (ESCP, ESC, EDHEC, IEP...)

Après une période de formation pratique aux métiers de la banque, ils se verront confier au sein de son réseau (Nord de la France ou Région Parisienne), une clientèle d'entreprises ou de particuliers qu'ils auront à conseiller et à développer.

Adresser lettre de candidature (CV + photo) à Monsieur FOUGERES - 36, rue de l'Hôpital Militaire, 59000 LILLE.

LE CRÉDIT MUTUEL MÉDITERRANÉEN
recherche

UN GÉRANT DE CAISSE

pour une de ses succursales la plus en pointe de la région

- Excellent gestionnaire connaissant parfaitement les systèmes comptables financiers et bancaires et les procédures administratives. Il aura acquis une solide expérience dans un poste similaire et sera conscient des principes mutualistes.
- Animateur et chef de personnel il sera en contact permanent avec le Président et les Membres du C.A. et les prestataires de la Caisse. Il percevra une rémunération dynamique.

Adres. votre demande manuscrite en joignant C.V. et photo :
I.N.S.T.E.P., Conseil formation, Château Massenet,
84, boulevard Alphonse-Allais, 13014 Marseille

GRANDE BANQUE DE PROVINCE
recherche pour son

CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

UN INGENIEUR EN ORGANISATION

Expérience banque nécessaire.

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

3 à 5 ans d'expérience acquise si possible en milieu bancaire.

UN INGENIEUR DEBUTANT

Formation Grande Ecole option informatique.

Adressez c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant le poste choisi à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs



TRANSAC Alcatel

LEADER DE LA PERI INFORMATIQUE FRANCAISE

Nous fabriquons et vendons des distributeurs de billets de banque, des guichets bancaires, des ordinateurs et terminaux intelligents, nous recrutons des

INGENIEURS LOGICIEL

GRANDE ECOLE ou DEA informatique

Les candidats auront une première expérience en développement logiciel.

La connaissance des réseaux de télécommunications (S.N.A., D.S.A., ...) et/ou une expérience de systèmes sur mini-ordinateurs seront un atout supplémentaire.

Les ingénieurs retenus participeront à l'élaboration et au développement de grands projets sur une nouvelle gamme de produits.

NOTRE EXPANSION ET NOS OBJECTIFS AMBITIEUX ASSURENT A DES CANDIDATS DE VALEUR ET EVOLUTIFS DE SERIEUSES PERSPECTIVES DE CARRIERE.

Lieu de travail : Massy-Palaiseau (5' R.E.R.).

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) à Michel BERNET-ROLLANDE

TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.



emplois régionaux

A Marseille votre direction d'usine

Vous serez à Marseille le Directeur d'une usine de 80 personnes dont la caractéristique est de fabriquer le moins possible ! Acheter, sous-traiter pour ne faire que le minimum d'usinage, de montage et de tests et ainsi mettre à la disposition du commercial des produits mécaniques sophistiqués pour les industriels du pétrole et du gaz.

Vous serez aidé par la direction financière de notre groupe de commerce international qui tient à faire de l'expansion et de la rentabilité dans sa filiale industrielle en la centrant sur son savoir-faire original. Vous devez donc non seulement avoir les caractéristiques classiques du Directeur d'usine, mais aussi celles de l'acheteur et du négociateur qui travaille en anglais avec ses co-contractants d'Europe et des U.S.

Une formation d'ingénieur Arts et Métiers est requise ainsi qu'une expérience d'une dizaine d'années en usinage et montage. Voulez-vous écrire aux conseils en recrutement de Sirca sous la réf. 814 594 M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

TIOXIDE S.A.-CALAIS

Filiale de
TIOXIDE GROUP LIMITED (G.B.)
1er producteur européen d'oxyde de titane
recherche pour son
SERVICE FABRICATION :

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant de préférence quelques années d'expérience en production, si possible dans la chimie lourde. Cependant les candidatures d'ingénieurs débutants ayant une très bonne aptitude aux contacts humains seront examinées.

SERVICE ASSISTANCE CLIENTÈLE :

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

ayant si possible quelques années d'expérience dans l'industrie des matières plastiques ou des peintures.

LA FONCTION IMPLIQUE :
- des responsabilités techniques vis-à-vis d'une clientèle européenne ;
- de fréquents déplacements de courte durée ;
- la pratique courante de l'anglais et d'une autre langue européenne, allemand ou italien.

Si vous êtes intéressé par l'un de ces deux postes, envoyez votre C.V. man. avec photo et prétent. à TIOXIDE S.A. Direction du Personnel - B.P. 89 - 62102 CALAIS CEDEX.

Une société agro-alimentaire
(200 personnes, 70 M.F. C.A.)
située dans la région de TOULOUSE,
recherche son numéro deux :

responsable administratif et financier

Le candidat retenu aura la responsabilité totale de la comptabilité (générale et analytique), des services administratifs et de la gestion du personnel.

De formation supérieure commerciale, D.E.C.S., ayant des notions d'informatique, il aura acquis précédemment une expérience similaire de cinq ans.

Adresser C.V., photo et prétentions sous le No 2931 à CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra (sous la référence X/81).

Organisme para-agricole recherche :

ANALYSTE
RESPONSABLE DE PROJET
ayant une bonne expérience et une parfaite maîtrise des logiciels GAP II, COBOL, DOS/VSE. Matériels utilisés : IBM 3/15, 4331. Adr. lettre manuscrite, C.V., et prét. salariales à : A.R.S.O.E., B.P. 17, 35740 PACE.

La ville de Saint-Etienne recr. pr l'École nationale de musique :
1 DIRECTEUR
1 PROFESSEUR D'ALTO
1 PROFESSEUR DE COR
Les candidats doivent être titulaires du certificat d'aptitude délivré par le ministère de la culture. Cand. à adr. avec C.V., avant le 15 juillet 1981, à la Mairie de St-Etienne, service du personnel. Tél. : (77) 25-11-42, P. 352.

CHER
Groupe sociétés d'H.L.M. recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE
- Expérience souhaitée.
- Direction travaux T.C.E.
- Réglementation marchés.
- Montage opérations (locatives et accession).
- Contentieux.
- Facultés négociations.

Adr. c.v. nº 8.710 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Une société du Sud-Est (150 personnes) recherche son

CHEF DU PERSONNEL
Responsable de la gestion et de l'administration du personnel, il assurera les relations avec les partenaires sociaux et les organisateurs extérieurs.
Ce poste, nécessitant un sens développé des contacts, s'adresse à un homme de 35 ans environ, de formation supérieure possédant 8 années d'expérience dans un poste similaire.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (avec photo et rémunération actuelle) sous référence C 808 à :

herblin cabinet conseil
147, rue de France, 06000 Nice
Téléph. : (93) 86-81-34 - 96-06-37.

OBSERVATOIRE
recherche
POUR RÉGION CENTRE

INFORMATICIEN
niveau licence, EFREI, EFP, pour programmation scientifique, temps réel sur mini-ordinateur.

Adr. C.V. à J. BONMARTIN Observatoire. 92190 MEUDON

SOCIÉTÉ A MARSEILLE recherche

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ
en hydro-métall. pour encadrem. et pour dévelop. des méthodes de récupér. de métaux précieux. Écr. s/nº T027951M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DECOBECQ
Assistance technique
recrute pour SUD-EST

UN INGÉNIEUR THERMICIEN
calculs sur ordinateur.
Env. C.V. : Quart. des Cavaliers, 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

VILLE DE ST-QUENTIN (Aisne) recrute
Trois animateurs
Adr. cand. av. C.V. et copies des diplômes à Monsieur le député, maire de la ville de Saint-Quentin, pour le 11 septembre 1981. Pour tous rens., s'adresser au 8e bureau. Tél. (23) 62-02-79.

Organisme social recherche région TOULOUSE, pour gestion financière et amélioration des méthodes de son bureau d'études habitat ancien,
ADJOINT DE DIRECTION dynamique.
Expérience souhaitée.
C.V. - photo à
UNION RÉGIONALE des Centres PACT 7, rue du Pont Guilhemery, 31000 TOULOUSE.

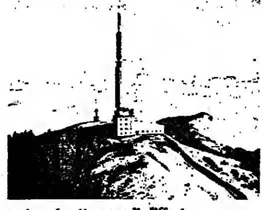
THOMSON-CSF
DIVISION RADIODIFFUSION TELEVISION

...Témoin et mémoire des événements et des civilisations à l'échelle de la planète...

L'une des premières firmes mondiales dans le domaine de l'émission radiodiffusée et télévisée, THOMSON-CSF D.R.T. maîtrise les techniques les plus avancées particulièrement dans le secteur important des grandes puissances.
Pour renforcer les équipes de nos différents services, nous prévoyons d'intégrer et de former plusieurs ingénieurs motivés par ces technologies, et nous recherchons:

ingénieurs éléctroniciens

TELECOM - ENSI - ENSEA - ESE...
Débutants - première expérience - confirmés.



secteur antennes
Les activités du service s'étendent à tous les types de circuits passifs (filtres, commutateur, diplexeurs...) et aux antennes associées aux émetteurs de Radiodiffusion et de Télévision. Le domaine des fréquences concernées va des basses fréquences jusqu'à plusieurs GHz; les puissances sont généralement élevées, jusqu'à 1 000 kW en HF et 50 kW en UHF.

Les fonctions qui seront confiées aux Ingénieurs comportent une partie d'études (conception de matériel avec éventuellement des calculs scientifiques sur ordinateur), le suivi d'affaires et de projets (centres complets et souvent importants), la mise au point en usine et/ou sur les sites (réglages et recettes).

secteur émetteurs radiodiffusion
Grand spécialiste de la Radiodiffusion, THOMSON-CSF D.R.T. couvre la gamme des émetteurs dont les puissances s'échelonnent de quelques centaines de watts à 10 kW en M.F. et de 20 kW à 1 000 kW en modulation d'amplitude. Souvent réalisés au titre de projet "clés en mains", ces centres ainsi installés figurent parmi les plus puissants du monde.

Les ingénieurs assureront l'étude et la conception de ces matériels, la mise au point en usine, l'étude des implantations et l'installation sur le site, la mise au point et les recettes techniques.

secteur émetteurs télévision
Dans ce domaine, la gamme comprend des émetteurs VHF et UHF de 1 à 50 kW, aux différentes normes internationales couvrant les bandes de fréquence de 40 à 900 MHz. Ces émetteurs, équipés de tétrodes de puissance à grand gain ou de Klystron et de semi-conducteurs de puissance, bénéficient des derniers progrès technologiques.

Après un an de formation en plate-forme et en chantier, les ingénieurs assureront les études de matériels, leur mise au point et leur installation sur le site.

Basés au siège de notre division à Gennevilliers (92), les hommes que nous recherchons devront avoir une bonne maîtrise de l'anglais et prévoir des déplacements de courte et de moyenne durée, tant en France qu'à l'étranger.

...Chez nous, l'avenir se construit au présent...

Elisabeth Greff qui nous assiste dans cette recherche vous parlera plus longuement de ces postes. Merci de lui adresser vos dossiers de candidature sous réf. 620 M en précisant vos centres d'intérêt. KEY MEN - 23 rue d'Anjou - 75008 PARIS - 266.30.47



média-system

CHOISISSEZ AUCHAN ET TENTEZ UNE PREMIERE EXPERIENCE

Paradoxal pour une société qui recrute ?
Non, pas du tout : c'est tout simplement une preuve de réalisme.
Quand vous débutez dans la vie active, vous n'avez pas d'idées très arrêtées. Vous voulez faire des expériences, juger, choisir en toute connaissance de cause.
Quant à la grande distribution, vous en avez souvent une image assez négative. Nous le savons aussi. Est-elle justifiée ? Nous ne le croyons pas. Il y a des a-priori qu'il serait bon de remettre en cause, objectivement. Aujourd'hui la grande distribution a les dimensions d'une nouvelle industrie. Elle en a les méthodes et les outils, les exigences et les perspectives.
Mais elle en a aussi les besoins, parmi lesquels il en est un, essentiel, sans lequel on ne progresse pas : des hommes de talent.
Chez Auchan, peut-être plus qu'ailleurs depuis toujours, nous attirons les talents. C'est une des explications de notre développement exceptionnel et de la place que nous occupons aujourd'hui dans ce secteur.

Beaucoup de nos cadres sont issus des grandes écoles et des universités. Leur bagage et leur talent personnel, nous avons su en tirer parti, comme ils ont su les valoriser avec Auchan, car c'est là qu'ils ont trouvé un climat favorable à leur épanouissement professionnel : liberté d'initiative et facilité de dialogue. Chez Auchan on sait faire confiance très tôt à ceux qui seront un jour les managers de l'entreprise.
Alors, si l'idée d'une solide formation sur le terrain vous intéresse, si vous voulez vous initier à toutes les techniques de la vente moderne (gestion des stocks, informatique, merchandising), si vous espérez manager rapidement et efficacement, n'hésitez pas : prenez contact avec nous.
Vous pouvez écrire, pour la région parisienne : M. Le Potier, sous réf. 5419 A, à AUCHAN, Départementale 161, 78370 Plaisir-les-Clayes; Pour la Normandie : J. Mailly, sous réf. 5419 B, à AUCHAN, Avenue du Bois-au-Coq Prolongée, 76620 Le Havre-Bleville; Pour le Nord : J-F. Duprez, sous réf. 5419 C, à AUCHAN, 200 rue de la Recherche, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

média-system

AUCHAN

responsable logiciel

(SOFTWARE DE BASE)
(MICROPROCESSEURS)

Nous sommes la Division d'un Groupe Industriel Aéronautique Français de grande renommée, située en Banlieue Ouest et spécialisée dans l'étude, le développement et la réalisation de matériels électroniques et radio-électriques d'avant-garde.

Nous recherchons un Ingénieur Electronicien, âgé de 35 ans environ, destiné à prendre la responsabilité de l'unité "Logiciel de Base".

Ses missions seront :
- de définir et contrôler la bonne application de méthodes destinées à unifier les procédures dans le domaine du logiciel
- d'animer une équipe d'ingénieurs logiciel (10 personnes).

La connaissance de l'électronique est nécessaire ainsi qu'une expérience informatique microprocesseurs en temps réel. Larges possibilités d'évolution.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 37.17/RL/389 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation



ESSO CHIMIE, principale filiale chimique du Groupe EXXON en Europe, recherche un

jeune ingénieur commercial

débutant ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience. Formation Grandes Ecoles d'Ingénieur chimiste ou formation générale, pour un poste Analyste Economique des Ventes (calcul des marges, coût de distribution, prix de revient...). Anglais indispensable. Libre immédiatement. Basée dans un premier temps au siège, à Paris la Défense, cette fonction pourront ultérieurement évoluer vers des postes de responsabilité dans une implantation régionale ou internationale du groupe. Une disponibilité à une certaine mobilité géographique est donc indispensable.

Les dossiers de candidatures sont à adresser, sous référence 06/LM, à Mme J.R. MAY.

Direction des Relations Sociales



9/114 - Cedex 2
92093 PARIS
LA DÉFENSE.

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF COOPERATION

Recherche pour la FORMATION DES CLIENTS ETRANGERS du Groupe THOMSON

UN INGENIEUR MECANICIEN

ET

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS

Spécialisés :
- Microprocesseurs, techniques digitales
- Radars (techniques nouvelles)
- Télécommunications.

Débutants ou confirmés - Aptitudes pédagogiques - Anglais indispensable.
Lieu de travail : VERSAILLES ou mobilité étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Service du Personnel 147, rue Yves le Coz 78000 VERSAILLES.

Première entreprise française d'ingénierie électronucléaire, nous souhaitons recruter, pour assurer la coordination et le suivi des parties « gros équipements mécaniques » de nos contrats un

ingénieur responsable d'affaires

Présent à tous les stades de l'évolution des matériels dont il a la charge, il est l'interlocuteur des Départements internes concernés (Études - montage - essais...), des sous-traitants et des clients. Très autonome, il « gère » toutes les activités touchant à ces équipements, y compris dans leurs aspects budgétaires.
Ces fonctions peuvent intéresser un ingénieur, 30 ans au moins, ayant déjà pris en charge sur chantier, dans l'ingénierie ou dans l'industrie, des affaires de cette nature, et désirant élargir des responsabilités à des investissements de très grandes dimensions.
La polyvalence que ce poste permet d'acquérir prépare à de plus larges responsabilités dans l'entreprise.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé, sont à adresser, sous réf. 72047, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

❖ LESIEUR

. vous propose de prendre des

responsabilités commerciales évolutives

dans une de ses filiales en région parisienne,

en allant à la conquête de nouveaux marchés pour des produits alimentaires de haut de gamme.

Vous avez une formation supérieure, une première expérience commerciale, l'esprit d'entreprise, le goût de la vente et de l'animation.

La réussite dans ce poste doit vous permettre un développement de carrière motivant au sein de notre Groupe.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo à LESIEUR, Recrutement Cadres 122, Avenue du Général Leclerc 92103 BOULOGNE.

FRANCE DIGITAL

Micro-Informatique

CRÉER ET DIRIGER VOTRE AGENCE

FRANCE DIGITAL S.A. développe ses activités dans le domaine micro-informatique.

Société à service complet, elle commercialise des systèmes à technologie de pointe, leaders de leur marché aux ÉTATS-UNIS, et des logiciels s'adaptant à une large clientèle industrielle commerciale et de professions libérales.

Elle envisage la création d'une nouvelle agence à Paris et à Lyon, qu'elle souhaite confier à un ingénieur commercial connaissant bien les minis et/ou micro-ordinateurs.

Âgé de plus de 30 ans, c'est un professionnel du marché de l'informatique, capable de prendre en charge la création de son agence, d'engager l'action commerciale, de constituer son équipe pour prendre la direction effective de l'affaire.

Relevant directement du PDG, c'est avec lui qu'il établira ses objectifs, et les moyens de sa stratégie de développement.

La rémunération et l'évolution du poste seront étroitement fonction des résultats et pourront atteindre de hauts niveaux.

Un dossier de candidature est à adresser sous réf. 72042/LM à HAVAS CONTACT. 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Vous possédez un diplôme de BTS ou de DUT en électronique, électrotechnique ou automatique ou FPA technicien.
Vous avez une expérience industrielle d'au moins 5 ans dans l'automatique, l'informatique industrielle ou les télécommunications.
Vous avez le goût des contacts humains.

L'

vous offre la possibilité de participer à la formation des adultes aux techniques actuelles et futures.

Elle vous offre un poste de

PROFESSEUR

pour les formations de TECHNICIENS EN ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE dans son centre de CHAMPS SUR MARNE (77).
Adressez votre CV détaillé à Madame LARDREAU DRCO - 88, rue Robespierre-93100 MONTREUIL.



LA DIVISION RELAIS MTI de ITT COMPOSANTS et INSTRUMENTS recherche

UN INGENIEUR DE VENTES TECHNICO-COMMERCIAL

de formation électromécanique ou électrotechnique (BTS, DUT minimum).

Jeune, il est motivé par la vente et a de l'expérience dans les Composants électroniques ou électromécaniques.

Sous la responsabilité du Chef des Ventes, il s'intègre dans une équipe, et est chargé de développer les ventes de composants et de rechercher de nouveaux marchés.

Il a le sens de l'organisation et des relations.

Le poste est situé à BAGNEUX avec exercice de l'activité en Région Parisienne.

Envoyer CV, photo et prétentions à Société MTI Direction du Personnel Monsieur DELERUE 2, av. des Sablons Bouillants 77101 - MEAUX.

ITT Composants et Instruments

UNION NATIONALE DE SYNDICATS PATRONAUX recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL pour la Région Parisienne

Formation souhaitée:
Études supérieures, juridiques, économiques ou techniques.
Expérience de 5 ans au moins dans des fonctions à caractère relationnel.
Mobilité, expression écrite et orale de qualité, aisance dans les contacts, esprit d'équipe indispensables.

*

Adresser C.V. et photo à UNICEM - Service du Personnel 3, rue Alfred Roll. 75849 Paris Cédex 17

ETPM

LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation.

Recherche pour PARIS

ADJOINT DU CHEF COMPTABLE

- vous êtes un excellent professionnel de la comptabilité.
- vous êtes titulaire du DECS complet ou du BP ancien régime et de préférence diplômé d'une ESCAE.
- vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans de préférence dans une Société à vocation internationale.
- vous êtes rompu aux problèmes comptables dans les domaines suivants :
  - comptabilité générale et analytique,
  - contrôle et consolidation de comptabilités pluri-monétaires.
  - établissement de bilans.

Votre expérience en informatique vous permet de dialoguer efficacement avec les informaticiens.
- vous exercerez des responsabilités directes de commandement,
- vous effectuerez de brèves missions dans nos établissements et filiales à l'étranger
- vous possédez une très bonne connaissance de l'Anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 6229M à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Importante Société Industrielle en constante expansion, C.A. 350 M.F., proche banlieue Nord-Est, recherche

INGENIEUR

- Formation mécanicien ;
- Expérience souhaitée en thermique et électronique ;
- Sera également chargé du développement des produits utilisant les énergies nouvelles.

PERSPECTIVES D'AVENIR POUR CANDIDAT DE VALEUR

Envoyer C.V., photo et prétentions N. 1180 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

Un groupe français de génie climatique à vocation internationale (CA : 650 MF/an), spécialisé dans les équipements techniques pour le bâtiment et l'industrie, cherche pour son siège à Paris

son directeur commercial adjoint

Agé d'au moins 30 ans, vous êtes un ingénieur diplômé d'une grande école et avez une expérience industrielle : vous avez conçu, vendu, réalisé des installations techniques, soit comme entrepreneur, soit en bureau d'ingénierie ou de contrôle. Vous souhaitez aujourd'hui élargir vos responsabilités commerciales dans une société dynamique, appréciant l'esprit d'entreprise.

Vous développez nos affaires auprès des administrations, des grandes entreprises et des collectivités, initiatrices de projets importants. Bien sûr, vous animez nos ingénieurs d'études et êtes l'interlocuteur privilégié de nos clients.

La connaissance de l'anglais est appréciée.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3976 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

steria ENTREPRISES

Vous êtes

INGENIEUR INFORMATICIEN ANALYSTE ANALYSTE PROGRAMMEUR

(Jusqu'à 5 années d'expérience informatique)

Nous sommes une des premières Sociétés Européennes d'Ingénierie Informatique et nous avons plus de 30% de croissance annuelle.

Vous souhaitez travailler dans le cadre d'Applications diversifiées de Gestion.

Nous vous proposons de participer à des projets de CONCEPTION et de DEVELOPPEMENT dans divers secteurs (Banques, Industries, Assurances) et dans des contextes techniques attractifs (transactionnel, bases de données, minis, réseaux...).

Lieu de travail : Région Parisienne.

Nous vous offrons :
- le bénéfice de solides méthodes de travail dans un environnement de professionnels très expérimentés,
- une formation sans cesse renouvelée, en liaison avec la diversité de nos projets,
- un développement professionnel à la hauteur de vos ambitions.

Envoyez votre curriculum vitae et vos prétentions à :

steria M. J.C. CNANTREAU 147 rue de Courcelles 75017 PARIS

---

auditeur interne

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL CHERCHE, POUR SON SERVICE AUDIT à PARIS, un auditeur confirmé.
Il est responsable du contrôle des procédures et de la vérification des comptes de nombreuses sociétés, pour permettre à la direction générale de s'assurer du bon fonctionnement des systèmes de gestion.

Ce service dépend, bien entendu, de la direction générale du groupe qui lui donne, sans réserve, son appui.

Ce poste convient à un diplômé grande école HEC, ESSEC, ESC, ayant acquis au moins trois ans d'expérience, par exemple dans un cabinet d'audit anglo-saxon. C'est déjà un auditeur confirmé, désireux d'entreprendre une carrière en entreprise pour parvenir, dans quatre à cinq ans, à un poste de responsabilités dans la gestion. Il a une bonne connaissance de l'anglais.
Il est disponible pour voyager environ 50 % de son temps en France et à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 208 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris 

membre de syntec



Ingénieur de Vente

130 000 F/an ±

Moyenne entreprise fabriquant et commercialisant en France et à l'étranger des biens d'équipement pour des utilisateurs industriels, recherche un INGENIEUR DE VENTE.
Il sera chargé de visiter la clientèle existante, de prospecter le marché potentiel, d'assurer l'établissement et le suivi des offres.
Nous souhaitons intégrer un diplômé d'une école d'ingénieurs ou équivalent, ayant une première expérience d'au moins cinq ans dans la vente de produits similaires.
Une évolution vers des responsabilités plus importantes peut être envisagée pour un candidat de valeur.
Le poste, basé dans l'Oise, nécessite de fréquents déplacements en France et à l'étranger. La pratique de l'anglais courant est indispensable.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 81543 M à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

Une Ingénierie de pointe à la Défense

ingénieur mécanicien débutant

A&M, ENSMA, ENSM, INSA, DEA mécanique des structures

Par votre formation, vous êtes préparé à effectuer:
- des synthèses bibliographiques de problèmes techniques;
- la définition, le suivi et l'interprétation des essais sur prototypes;
- l'exécution des calculs de vérification et de soutien à l'aide de méthodes numériques avancées (éléments finis).

Nous vous proposons *d'approfondir vos connaissances en vous intégrant dans une équipe* de recherche développement sur les mécanismes d'endommagement des enceintes sous pression.

Merci d'écrire sous référence 72051 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Filiale française d'un groupe industriel européen recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

De formation supérieure, âgé d'au moins 30 ans, le candidat justifie de connaissances approfondies dans les domaines financier, comptable, contrôle de gestion, informatique.
Il a une expérience réussie de 5 ans au moins dans l'animation d'une équipe *(15 personnes environ) d'une société commerciale* gérant un grand nombre de clients. Rattaché au directeur général, le titulaire aura la responsabilité dans les domaines suivants :
- supervision de service comptable et financier
- élaboration des budgets
- mise en place de contrôle de gestion
- gestion de la trésorerie
- gestion du personnel

Ce poste, à pourvoir rapidement, est basé à Paris. Envoyer C.V. + photo sous n° 100186 M à Régie Presse 85 bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

URGENT

Société spécialisée dans la gestion immobilière

Proximité Gare Saint-Lazare

recherche

COMPTABLE

BTS, même débutant
Emploi stable

Adresser C.V. manuscrit sous réf. 20817 M à BLEU Publicité - 17, rue Lebel 94300 VINCENNES

De l'électronique aux Sciences de la Vie

ROCHE BIOELECTRONIQUE
KONTRON
Division ultrasons

INGENIEURS ELECTRONICIENS ET PHYSICIENS

Roche Bioélectronique Kontron a conquis sa notoriété internationale dans le domaine de l'échographie ultrasonore par la qualité technique de ses appareils utilisés en cardiologie, obstétrique, médecine interne et radiologie.

Pour conforter son succès face à la vive concurrence étrangère, il faut maintenir un très haut niveau technologique. Les équipes du service Etudes et Développement doivent être particulièrement performantes. Plusieurs postes sont offerts à des ingénieurs — expérimentés ou débutants — diplômés des grandes écoles.

Basés dans un cadre très agréable à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines), ces ingénieurs utilisent pleinement leurs compétences techniques et contribuent à *améliorer l'équipement médical nécessaire* au confort des hommes.

Les ingénieurs intéressés peuvent adresser sous réf. M 4209 leur dossier de candidature à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

les must de Cartier
Paris

recherchent

CHEFS DE PRODUITS

Rattachés aux Chefs de Groupe Produits, ils évolueront dans un contexte international et auront pour principales missions de.
- Définir, proposer puis mettre en application les projets de développement et de lancement de nouveaux produits; assurer la gestion des produits existants;
- Animer, coordonner et contrôler l'ensemble des activités concernant leur ligne de produits et en optimiser le Marketing Mix;
- Contrôler la production des produits dont ils ont la charge;
- Dynamiser les réseaux de distribution.

De formation Grande École Commerciale, les candidats ont acquis une première expérience réussie dans le marketing de produits de Luxe ou de grande consommation.
Anglais indispensable.

Envoyer CV, photo et rémunération actuelle à notre Direction du Personnel, 7, place Vendôme - 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

INFOREX

LE TRAITEMENT DISTRIBUÉ DE L'INFORMATION

(FILIALE DE DATAPOINT)

RECRUTE DANS LE CADRE DU LANCEMENT DE SES NOUVEAUX PRODUITS :
- Réseaux locaux
- Partage des ressources
- Traitements répartis

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

4/5 ANS D'EXPÉRIENCE MOYENS OU GRANDS SYSTÈMES

220 000 FF +

INGÉNIEUR TECHNICO COMMERCIAL

EXPÉRIENCE RÉSEAUX (S.N.A. - C.I.C.S.)

130 à 170 000 FF +

Téléphonez ou écrivez à Alain GOUDET
INFOREX FRANCE
10, Rue Jean-Jaurès - 92807 - PUTEAUX (776.00.33)



ROCHE BIOELECTRONIQUE
KONTRON
Division ultrasons

INGENIEUR ELECTRONICIEN MICROPROCESSEURS

Roche Bioélectronique Kontron est un des leaders mondiaux de l'électronique médicale appliquée aux sciences de la vie.
Les performances du Groupe reposent en grande partie sur la qualité technique de ses appareils.

Pour renforcer son potentiel technique, il est créé en sein du Groupe Etudes et Développement, un poste d'Ingénieur Electronicien responsable du développement des applications des microprocesseurs à la gamme d'échographes.

Nous souhaitons rencontrer *un spécialiste ayant un minimum 2 ans* d'expérience professionnelle des aspects matériel et logiciel des microprocesseurs 8 bits.

Le poste est basé dans un cadre particulièrement agréable à Montigny-le-Bretonneux (78).

Nous remercions les ingénieurs intéressés par cette proposition de bien vouloir nous faire parvenir sous référence M 4209 R leur dossier manuscrit de candidature.

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Message à un TRESORIER

HF

Vous souhaitez entrer chez le leader français, numéro 2 Européen des tubes en matières plastiques, CA avoisinant 600 MF, filiale de CHLOE CHIMIE donc de ELF et de TOTAL, les deux

groupes pétroliers français

armosig

Sous l'autorité de la direction générale, il prend en charge la trésorerie de la société et étend progressivement sa compétence *sur le credit-control* et les comptabilités fournisseurs et clients.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez une formation supérieure financière et comptable — grande école ou universitaire — et si vous avez déjà acquis une première expérience de gestion de trésorerie en francs.
Les possibilités d'évolution de carrière dans le groupe sont importantes.
Le lieu de travail est à la CELLE SAINT CLOUD.

Merci d'adresser photo, CV, salaire actuel sous référence M/133/A à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous convoquer.

Discrétion d'usage assurée.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Télédiffusion de France
Etablissement public de l'Etat
recrute

● DES CADRES ADMINISTRATIFS

pour ses services parisiens et régionaux

CONDITIONS DE DIPLOMES : (*)
- Diplôme National sanctionnant un second cycle d'études supérieures juridiques ou économiques.
- Diplôme d'un institut d'études politiques.
- Diplôme attestant une formation équivalente et reconnue par l'établissement.

Les épreuves de pré-sélection auront lieu en : NOVEMBRE 1981.

Les candidats à ces emplois doivent être :
- de nationalité française;
- dégagés des obligations militaires;
- âgés de 40 ans au plus (*) à la date de clôture des inscriptions.

(*) Sauf dérogations prévues par les textes législatifs et réglementaires relatifs à l'accès aux emplois des Etablissements Publics.

Les personnes intéressées par ces recrutements doivent adresser avant le
17 JUILLET 1981
leur curriculum vitae, à :
TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE
Division du Personnel - pièce 620 - B.P. 518,
92542 MONTROUGE CEDEX.

RESPONSABLE D'ETUDES STATISTIQUES

au sein d'un groupe professionnel d'assurances à vocation nationale — 1700 personnes.

Vous encadrerez un groupe de collaborateurs chargés de la production des statistiques manuelles et des états de synthèse non encore informatisés.
Tirant le meilleur parti des éléments statistiques existants tant sur le plan de la présentation des tableaux de bord que de la synthèse des documents, vous serez l'élément moteur de l'évolution du système statistiques que vous contribuerez à définir en relation avec l'organisation et en tenant compte des contraintes de l'informatique et des fichiers existants.
Enfin, nous vous confierons la prise en charge personnelle d'études statistiques particulières nécessitant l'utilisation des langages spécialisés de type APL - ADL

Justifiant d'une première expérience professionnelle de 2 à 5 ans (informatique, etc), vous aurez une formation supérieure du type Ingénieur - Maîtrise Economie, Mathématiques ou Statistiques - Sup de Co - ISUP avec un intérêt marqué pour l'économétrie.
Statut Cadre - horaires variables - parking - restaurant self service - vacances 81 possibles.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé mentionnant votre rémunération actuelle sous réf. M 5392 à

egor
8 rue de Berri 75008 Paris
qui transmettra

média-system

Auditeur-contrôleur de gestion

PARIS - 130 000 F +

Un très important groupe agro-alimentaire français spécialisé dans la transformation d'oléagineux souhaite intégrer à son équipe de Direction Générale à Paris, une jeune personnalité à fort potentiel.
Diplômé d'une École Supérieure de Commerce + DECS, notre futur collaborateur possède en outre une expérience de 3 ans minimum à un poste similaire dans l'industrie ou en qualité d'audit. Il maîtrise parfaitement la comptabilité générale et l'analyse budgétaire.
Son rôle : contrôler les comptabilités des différentes unités industrielles du Groupe et les conseiller dans les domaines comptable et fiscal. Prenant en charge le contrôle budgétaire des usines, sa mobilité est indispensable.
Les personnes intéressées sont invitées à adresser rapidement leur dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo) sous réf. 81160 à

Selecom 225, fbg Saint Honoré 75008 PARIS

LNE

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

recherche

UN INGÉNIEUR

Ayant quelques années d'expérience en mesures thermiques et électriques de précision, pour activité d'étalonnage et d'évaluation.

Il sera responsable de la section de métrologie des températures.

Envoyer C.V., prétentions et photo (retournée) sous référence 81/DEI/02
1, rue Gaston-Boissier, 75015 PARIS.

FIRST NATIONAL BANK IN DALLAS

Première banque au Texas,
recherche pour son Bureau de Représentation à Paris,

UN CADRE BANCAIRE

possédant les qualités suivantes :
- Une expérience d'environ quatre ans en France dans une banque française ou étrangère, et plus particulièrement dans les domaines du financement international, des euromarchés ou le financement des exportations et importations.
- L'anglais courant. Des notions d'espagnol ou d'italien seront un atout supplémentaire.
- La capacité de négocier avec des responsables de haut niveau de grandes entreprises ou de banques.
- La possibilité de voyager en Europe et quelques fois aux Etats-Unis.

Veuillez envoyer lettre et C.V. à l'attention de
Monsieur David TURPIN,
FIRST NATIONAL BANK IN DALLAS
22, rue des Capucines
75002 PARIS.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION SANDERS
19, quai de l'Industrie
91200 ATHIS-MONS

recherche

COMPTABLE

pour contrôle filiales, possédant DECS ou équivalent et 5 années d'expérience minimum.

Ecrire avec C.V et photo.

Important Groupe du tertiaire Paris
propose à

2 jeunes diplômés ESC débutants

de rejoindre la Direction comptable

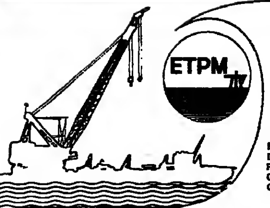
pour occuper après formation poste à responsabilités au sein de ce département.

Dans un premier temps, ils participeront à l'exploitation et au *contrôle des chiffres provenant des filiales* du Groupe à l'étranger et à différents travaux concernant la confection des bilans.

Pour ces postes évolutifs une sérieuse formation comptable est nécessaire (DECS si possible) ainsi que des notions d'informatique de gestion.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous No 2.651 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation.

recherche pour PARIS

L'ADJOINT DE SON CHEF DES SERVICES FINANCIERS

Le poste :

Nous vous proposons, au sein d'une équipe chargée de promouvoir et d'assurer la gestion finencière de le Société et de ses filiales à l'étranger, de seconder le Chef du Service dans ses différentes missions :
- conception et suivi d'une politique financière,
- prévisions de trésorerie du Groupe,
- montage et suivi des crédits à long et moyen termes, equipement, exportation, pré-financement,
- contrôle budgétaire et contrôle des filiales, etc...

Votre profil :

Vous avez environ 32 ans, vous êtes diplômé HEC - ESSEC ESCP - Sciences Po. (Eco-Fi) et vous pouvez faire état d'une solide expérience - cinq ans minimum - acquise dans une Société Internationale (secteur T.P. si possible), auprès d'une Direction Finencière ou d'une Direction Exportation.

Enfin, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise et vous êtes disponible pour de courtes missions à l'étranger. Vous souhaitez pouvoir évoluer dans un Groupe important et mettre vos qualités d'initiative et de dynamisme au service d'un secteur d'activité en pleine croissance.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 6227M à P. LICHAU SA B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

organisateur informaticien, visez une responsabilité de poids dans nos études.

Le directeur organisation et informatique d'un établissement bancaire parisien à statut mutualiste, vous propose de rejoindre son département organisation pour y mener un projet clé pour son développement avant de vous confier une responsabilité de poids au sein des études. Sa direction regroupe 120 informaticiens et dispose d'un gros 303X/MVS utilisant IMS/DB/DC et gérant un important réseau de terminaux.

De formation supérieure, ingénieur de préférence, vous avez acquis en six à huit ans, dans les milieux financiers, éventuellement sous les couleurs d'une SSCI, l'expérience de la conduite d'équipes de réalisation et après vous êtes rodé aux techniques avez appris à raisonner système d'information avec vos utilisateurs.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4019 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE DE VOYAGES

recherche pour ses SERVICES CENTRAUX des INVALIDES à PARIS

L'ADJOINT AU CHEF DU DEPARTEMENT FINANCIER ET COMPTABLE

— Il sera responsable de la comptabilité générale et analytique de la Société.
— Il assurera la production des états analytiques, statistiques et comptables périodiques.
— Il assistera la Direction pour la gestion de trésorerie et pour la résolution de problèmes particuliers.
— Apte à l'encadrement d'une équipe de plus de 10 personnes, il sera impérativement titulaire du DECS complet.
— Une expérience opérationnelle, en comptabilité, de 5 ennées au moins est demandée.
— Les connaissances informetiques constitueront un etout supplémentaire.

Envoyer C.V., photo salaire actuel et prétentions à No 02744, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE BIENS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUES

recherche pour son Siège - PARIS 8ème

CONTROLEUR COMPTABLE

35 ans environ

Travaillant avec l'aide d'un collaborateur, il aura pour mission :
- de contrôler les comptes des organismes et filiales du groupe (partiellement en province)
- de participer éventuellement à l'étude de dossiers ou à des opérations de restructuration.

PROFIL :
- MAITRISE DE LA FISCALITE. Formation expertise comptable
- expérience environ de 5 ans en cabinet ou dans un service de contrôle comptable d'une société industrielle
- familiarisé avec les procédures informatiques
- esprit de synthèse nécessaire à la présentation de rapports clairs.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous No 2.395 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Knoll International France

recherche
pour renforcer son équipe informatique

ANALYSTE CONFIRMÉ

grande expérience en matériel de système opératif CII-HB 62
Pratique de l'anglais nécessaire.
Salaire intéressant pour candidat de valeur.

Lieu de travail : Saint-Ouen-l'Aumône (95).
Adr. C.V., photo, prétent. à B. Moreau-Knoll, BP 746, 95004 Cergy.

Sup. de Co Paris. ESCAE. ISG...
ou équivalent...

Changer d'entreprise est-ce encore possible ?

Diplomé des grandes écoles commerciales, votre expérience s'applique à la grande distribution, vous animez votre équipe de vente, vous gérez vos stocks, et pourtant vous vous sentez à l'étroit dans votre poste.
Ce que nous proposons ? Un secteur de pointe dans la distribution : le loisir, l'utilisation active du temps libre.
Qui sommes-nous ? Une entreprise qui n'a cessé de faire ses preuves depuis 25 ans dans ce même domaine.
Ce qu'exige ce poste, basé à Paris ? Un homme de terrain, de vente en magasin, un gestionnaire, un animateur, une personnalité dynamique, à notre image.

Vous avez attendu cette offre pour vous manifester, de notre côté nous vous assurons que nous souhaitons vous rencontrer.
Transmettez votre candidature sous réf. 142 à Trendances 41, avenue de Friedland 75008 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION
MÉCANIQUE ET AÉRONAUTIQUE
RECHERCHE

AGENT DE MAITRISE SERVICE ACHATS

GRANDE EXPÉRIENCE ACHATS PIÈCES DE FORGE, FONDERIE ET MÉCANIQUE SUR PLANS ET CATALOGUES. CONNAISSANCE LANGUE ANGLAISE EXIGÉE.

Envoyer c.v. et prétentions
à D.B. MARKETING
9, rue Danton, 94279 LE KREMLIN-BICÊTRE
qui transmettra.

Importante société de financement automobile
recherche
pour Paris et toutes régions de France

DELEGUES COMMERCIAUX

Niveau : Essec, Ecoles Sup. de Co exigé.

Cette fonction convient à des hommes actifs, 30 ans minimum, ayant fait la preuve de leurs capacités dans les branches correspondant à leurs études.

Envoyer lettre manuscrite, photo et CV au :
Directeur du Personnel
B.P. 720-08 - 75361 PARIS Cédex 08

TRINDEL

TRINDEL 6.000 personnes

Sa Division «PROCESS INDÜSTRIEL», basée à PARIS, recherche plusieurs

ANALYSTES
ANALYSTES PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS

DEBUTANTS et CONFIRMES, ayant une expérience de un à trois ans en Assembleur ou COBOL Temps Réel sur matériel DEC. Formation BTS Informatique ou équivalent.

Avantages sociaux : restaurant d'entreprise, 13ème mois, horaires souples, mutuelle, etc... Possibilité d'absence pour les conges 1981.

Il existe de réelles perspectives d'évolution mais... nous voulons des candidats de valeur !

Adressez CV avec photo et prétentions sous référence A 81/12 à la Société TRINDEL DP/PS - 44, rue de Lisbonne 75382 PARIS CEDEX 08

rsog carrières



COMPTOIR LYON ALEMAND LOUYOT
(métaux précieux et spéciaux)
leader français dans sa branche, recrute pour son LABORATOIRE DE RECHERCHES

Ingénieur-Chimiste

Formation : Ecole Nationale Supérieure de Chimie ou Université, spécialisé en chimie analytique, et intéressé par les méthodes physiques d'analyse des métaux.

Les candidats sont, soit débutants, soit ayant une expérience professionnelle de 1 à 2 ans.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence LC. ou CLAL - 13, rue de Montmorency 75003 PARIS.



notre développement dans le domaine des nouveaux systèmes de transmission nous amène à intégrer à nos équipes d'études, de jeunes diplômés grandes écoles, ENST, ESE...

ingénieurs électroniciens

débutants ou possédant une première expérience, après une formation à nos produits et méthodes, nous leur confierons la responsabilité de l'étude et du développement de nouveaux équipements de transmissions.
La réussite dans cette fonction, dans un environnement technique évolué,

transmissions optiques, transmissions de données,

doit permettre une évolution rapide au sein de l'entreprise et du groupe.
La connaissance de l'Anglais serait appréciée.
(Lieu de travail : banlieue Ouest).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) à : M. SIOU
2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

TELESYSTEMES, Société de Télécommunications et d'Informatique
recherche pour son agence commerciale de NANCY,

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

confirmé ou débutant très motivé.
- expérience BASIC, FORTRAN.
- connaissances gestion financière, bases de données appréciées.
Adressez CV et prétentions à Telesystemes, Mr. DEPRUGNEY
4 rue Piroux - 54000 NANCY.

Associez votre avenir au succès



telesystemes

rsog carrières

Laboratoire spécialisé dans les produits d'hygiène et de soins hospitaliers, en pleine expansion (+ 30% en 1980), filiale d'un important groupe français (CA : plus de 7 milliards de Francs, leader sur ses marchés), vous propose de devenir son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Collaborateur direct du Directeur Général

En relation personnelle avec les Directeurs Commerciaux, vous devrez :
— diriger l'administration des ventes : gestion des commandes, de la prise d'ordre en recouvrement des créances;
— organiser toutes actions coordonnées présentant un caractère administratif;

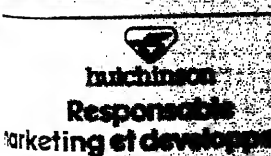
En relation fonctionnelle avec les Directions correspondantes de la Société-mère (Personnel, Finance et Informatique notamment), vous serez appelé à :
— être le responsable des Affaires Sociales : gestion du personnel (80 personnes) et liaison avec les différents organismes sociaux;
— assurer la tenue de tableaux de bord performants : préparation des budgets et contrôle de gestion;
— participer à la définition puis à la réalisation de procédures automatisées efficaces.

Vous êtes, de préférence, Jeune Diplômé de l'Enseignement Supérieur (HEC ou équivalent), avez mis en pratique depuis quelques années vos connaissances juridiques et administratives, et désirez participer à la gestion d'une Société en pleine expansion.

Votre réussite dans ce premier poste, localisé à Paris Nord-Ouest, ouvrira de nouvelles perspectives de carrière au sein du Groupe avec une évolution attrayante de votre rémunération.

Vous adressez votre candidature sous forme de lettre manuscrite accompagnée d'un CV détaillé et d'une photo (retournée) sous référence 37860 M à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS

HAVAS CONTACT



Chef du service informatique

Il s'agit de prendre en charge le service informatique d'une société française distribuant des produits de grande consommation (six personnes particulièrement compétentes / matériel IBM 4331 et organisation en télétraitement).

Le responsable que nous cherchons

- gère son service dans le cadre d'un budget,
- anime son équipe,
- assure les relations avec les différents utilisateurs dans l'entreprise pour optimiser les applications actuelles ou à venir (en terme de qualité de l'information, de coût et de délai),
- s'implique personnellement au niveau de certaines analyses,
- maintient le matériel et l'organisation, en prévoit les évolutions.

Le patron que nous cherchons est de formation supérieure (type Ecole de Gestion, de Commerce, d'Ingénieurs, à option informatique).

Il a au minimum 5 ans de pratique professionnelle en entreprise, il connait déjà notre matériel et a l'expérience de l'encadrement.

Rémunération non inférieure à 170 000 F annuels.
Poste à pourvoir en proche banlieue parisienne (N-O.).

Nous remercions les personnes intéressées de nous adresser leur candidature sous référence IN 697-M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

Débutants

si vous êtes diplômés d'une

école d'ingénieurs

avec option

informatique

...si vous avez fait quelques stages si possible sur matériel IBM... si vous avez de bonnes notions d'anglais... si vous aimez les contacts clients... si vous désirez vous imposer dans un domaine d'avenir : les réseaux de télétraitement.

Nous vous proposons, BASES PARIS, des postes évolutifs d'assistance clientèle pour la mise en œuvre de nos matériels et logiciels, le suivi et le développement de projets.

Ecrire avec C V et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine
Montparnasse
(Boite 148)
33. av du Maine
75755 Paris
Cedex 15

ITT

hutchinson

Responsable marketing et developpement

APPLICATIONS NOUVELLES DU

«KLEGECELL»

Le KLEGECELL : *matériau destiné, sous forme de «sandwich», à de nombreux* domaines d'application de haute technicité : Aviation, Marine, Frigorifique,...

Afin de poursuivre son développement, nous recherchons un INGENIEUR DE HAUT NIVEAU pour une mission tout à la fois :

TECHNIQUE : en étant l'initiateur des études destinées à améliorer et à élargir les applications du produit.

COMMERCIALE : en étant le promoteur auprès de la clientèle et avec l'aide de l'équipe de vente, à laquelle il apporte son soutien technique.

Nous proposons cette fonction - clé à un Ingénieur confirmé, de formation ECP, A.M. par préférence, ayant assuré des responsabilités similaires (3 à 5 ans).
Goût des contacts humains, autorité naturelle, aptitude à «vendre» ses idées : atouts indispensables pour maitriser ce poste, qui comporte de larges perspectives d'évolution.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions, sous la référence 306 à la Direction des Relations Sociales - 2 rue Balzac - 75008 PARIS.

reg carrières

unilever france services

recherche pour l'une de ses sociétés spécialisée dans les produits frais et surgelés un

RESPONSABLE DE DISTRIBUTION PHYSIQUE

Le candidat retenu aura deux responsabilités principales :

- Superviser un dépôt frigorifique (13 000 m3, 60 personnes), dans les domaines de l'exploitation, des investissements et de la gestion du personnel.
- Réaliser et assurer les études, l'organisation et la mise en place de solutions logistiques adaptées à l'évolution du commerce moderne (informatisation, problèmes de stockage, palettisation).

Profil recherché :

- Formation : Grande Ecole Scientifique ou de Gestion.
- Expérience indispensable de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.
- Anglais indispensable.

Le poste, à pourvoir rapidement, est situé en proche *banlieue Nord.*

Importantes possibilités d'évolution de carrière dans un grand groupe.



Adresser C.V., photo et prétentions (réf. IX/81) au Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE SERVICES - 8, av. Delcassé 75384 PARIS Cedex 08.

SOCIETE DE DISTRIBUTION COSMETIQUES : CA 165 MF
recherche son FUTUR

DIRECTEUR COMMERCIAL

Après un an en tant que Directeur Régional à LYON (10 Représentants), l'intéressé prendra la Direction Commerciale de la Société à PARIS et sera chargé de l'animation d'une équipe de 100 Représentants et 10 Directeurs Régionaux.

Agé de plus de 35 ans, le candidat devra avoir l'expérience de l'animation d'une équipe de vente et du contact avec des détaillants spécialisés.

Adresser C.V. et prétentions ss No 2605 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION
Filiale d'un grand groupe industriel

recherche pour compléter son équipe de ses services études

UN AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

NIVEAU V
BTS ou DUT Electronique

Expérience circuits analogiques et logiques nécessaire. Notions microprocesseurs souhaitées.

Lieu de travail : IVRY-SUR-SEINE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à n° 2.765 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE

recherche dans le cadre de l'expansion de son bureau de représentation à BAHRAIN

l'ASSISTANT de son REPRESENTANT

Pour contribuer au développement des activités bancaires et financières dans la péninsule arabique.

Profil du candidat recherché :

- minimum 30 ans
- formation universitaire
- minimum 5 ans d'expérience professionnelle internationale, bancaire et financière
- bilingue anglais-français
- bonne connaissance du monde arabe.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prét à no 1859 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LE CARAVANIER, LE CAMPING-CAR
recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

PLEIN TEMPS

Travail de texte : préparation copie, rewriting, correction, etc. + relation service fabrication.
Sélection rapide : embauche le 24-08-1981.

Envoyer C.V. avec prétentions (nécessaire) à
EDIREGIE 3, cité d'Hauteville, 75010 paris
Renseignements éventuels au 246-92-98 (Marc Rousseau ou G. Meynonnier)

AUDITEUR SENIOR

Société d'expertise comptable ayant la pratique d'audits suivant les normes internationales.

Recherche pour les intégrer à sa progression en France (Paris) 2 COLLABORATEURS désirant mettre en œuvre dans un cabinet français les techniques de révision comptable pratiquées au sein de cabinets internationaux.

Ecrire à PETITEAU SCACCHI et ASSOCIÉS,
31, rue du Colisée, 75008 PARIS.
Réponses et discrétion assurées.

Ingénieurs d'études

Groupe opérant dans le domaine ENGINEERING INDUSTRIEL, implanté en France et à l'étranger 2.000 personnes - recherche des INGENIEURS MECANICIENS THERMO - HYDRAULICIENS pour ses services centraux en région Parisienne (banlieue Sud-Ouest).

Diplômés d'une grande école (Mines - Centrale Ponts...) ils doivent posséder quelques années d'expérience dans le domaine des études.

Envoyez C.V. et prétentions sous réf. 3217 à rscg carrières - 48 rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS.

arianespace

recrute

LE RESPONSABLE GESTION DE SA DIRECTION DES OPERATIONS à Evry

Il sera chargé notamment :

- de l'élaboration et du suivi des budgets et participera à la négociation et au suivi des contrats.

FORMATION :
Ingénieur familiarisé avec la gestion administrative et comptable ou H.E.C., E.S.C., Sciences Economiques ou équivalent.

EXPERIENCE :
3 ou 4 ans de négociation et gestion de contrats dans un secteur industriel ou de contrôle budgétaire.
Anglais courant indispensable.

Missions fréquentes à KOUROU (GUYANE).

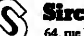
Envoyer C.V. et prétentions à : ARIANESPACE, Direction Administrative et Financière, Rue Charles Baudelaire 91000 EVRY.

Ingénierie et gestion

Nous sommes spécialisés dans la maîtrise d'œuvre, en France et à l'étranger, de vastes projets incorporant une forte proportion de travaux souterrains en grande profondeur. Nous devons renforcer la cellule qui assure à Paris le suivi technico-administratif de ces projets.

Comme responsable de cette cellule, il vous incombera d'assurer une assistance d'ensemble des chefs de projets. Plus particulièrement de préparer avec eux et de suivre le budget, d'établir les plannings généraux aux différents stades du projet, de suivre les imputations comptables et les facturations, d'assurer, pour les contrats avec l'étranger, la fonction approvisionnement et l'expédition de matériel.

Honnêtement, nous pensons qu'une expérience préalable de l'ingénierie dans une fonction semblable vous sera des plus utiles pour tenir ce poste. Un poste où vous travaillerez en large autonomie sur des projets d'envergure. Nous y mettons quelques conditions malgré tout : avoir une bonne aisance en anglais, accepter quelques déplacements ponctuels et être très rapidement disponible. Ecrivez sans tarder à Sirca sous la référence 812 591 M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

La filiale Informatique d'un important établissement financier, aux activités diversifiées, souhaite intégrer à son équipe deux jeunes

DIPLÔMÉS D'UNIVERSITÉS

débutants

de niveau Licence ou Maîtrise scientifique ou économique.

Une formation à l'informatique et aux activités de l'entreprise leur est assurée, débouchant rapidement sur des fonctions opérationnelles de programmation, puis d'analyse.

A l'opportunité de faire carrière dans un secteur où l'informatique est un outil privilégié s'ajoutent les conditions de travail et de rémunération propres aux établissements bancaires.

Candidature manuscrite, CV et photo sont à adresser sous la référence 72060 LM, à

GROUPE ETHNOS
Conseil en recrutement.
Membre de Syntec Informatique
9, rue Alfred-de-Vigny.
75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

GROUPE SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche pour son département mini ordinateurs:

Ingénieurs Informaticiens Analystes Programmeurs

(DUT ou équivalent)

pour conception et développement de systèmes de gestion, au sein d'équipes dynamiques et de petite taille.

Une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans, le goût des contacts humains et l'esprit d'initiative seront particulièrement appréciés.

Adresser candidatures, CV et prétentions sous référence JPC 06/81 (LM) à SG2, 12/14, avenue Van-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

sade

COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX d'HYDRAULIQUE -5.000 personnes - C.A. 1 milliard 1/2, recherche

ingénieur - mécanicien

Agé au minimum de 30 ans, de formation A.M., I.N.S.A. ou équivalent et possédant une première expérience de la fonction MATERIEL dans une Grande Entreprise de Travaux Publics, acquise soit en Entreprise, soit chez un Constructeur.
Rattaché aux services Matériel du Siège à Paris, il sera chargé de missions variées auprès des Etablissements et Agences d'exploitation (saisie des besoins, conception de procédures, conseils aux utilisateurs . . .) ainsi qu'auprès des Constructeurs de matériels.
Déplacements courts, mais fréquents à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous la référence 902 M (à préciser sur l'enveloppe) au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ENERGIE

INGENIEUR ou GESTIONNAIRE

ETUDE et MANAGEMENT

Nous sommes l'un des plus importants chauffagistes français : nous gérons le chauffage de 100.000 logements ; certains de nos contrats sont de longue durée et de lourde valeur. Nous recherchons un diplômé CENTRALE, ENSAI, ECOLE DE GESTION ou DROIT, connaissant bien le *métier de la production thermique pour faire "vivre"* nos engagements face au secteur public. Rattaché au Directeur Général, il développera la technique des révisions de prix, l'application et la négociation des nouveaux indices. Il aura à gérer ces accords en fonction de l'évolution économique et de la législation : nouvelles propositions, modifications des services, mise à jour et aménagements auprès du client. C'est un poste de Direction de très haut niveau dont la rémunération motivante est fonction de la formation et de l'expérience du candidat.

Adressez votre candidature à :
Monsieur DUNOD
149, rue Saint Honoré - 75008 PARIS

FAIRCHILD
A Schlumberger Company

PARIS 13ème, recrute :

un chef service informatique un analyste-programmeur

LES CANDIDATS DEVRONT :
- Participer aux travaux de développement de nouveaux projets sur IBM 38, utilisant bases de données et télétraitement.
- Posséder une bonne expérience en matière de projets informatiques de préférence sur matériels IBM et une bonne connaissance de l'Anglais.
- être de formation supérieure.

De courts déplacements dans d'autres pays européens sont à prévoir.
Possibilité d'évolution de carrière au sein du groupe.
POSTES A POURVOIR IMMEDIATEMENT.
Adresser C.V. et prétentions, à : Madame MERLET
FAIRCHILD – 121, Avenue d'Italie - 75013 PARIS.

pmp

RODIER

220 magasins franchisés en France, recherche le

chef de son service franchise

180.000 F

Sous l'autorité du Directeur Commercial, il est responsable de l'organisation et de la gestion du réseau, comportant la création des nouveaux points de vente.

Ce poste convient à un cadre, homme ou *femme, pouvant justifier d'une formation financière* ou bancaire et si possible ayant une expérience commerciale.

Ecrire avec C.V. détaillé à M. CHERMAT
RODIER
11 Boulevard de la Madeleine 75001 Paris.
Discrétion assurée.



Une des premières sociétés de conseil et services en informatique recherche un

Jeune assistant(e) de contrôle de gestion

DECS, maitrise ou école de gestion
(option finance-comptabilité)

Une première expérience dans un cabinet d'expertise comptable serait appréciée.

Veuillez adresser votre C.V. photo et prétentions à
SLIGOS, Direction du Personnel,
91, rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX

Composants Electroniques

Directeur filiale de distribution

Groupe international d'origine suisse recherche pour son département **Composants Electroniques le Directeur de sa Filiale de Distribution en France (Paris)** parlant **allemand (ou anglais)**

Personnalité de formation supérieure (Ing. ou Eco.), avec une solide expérience de la branche des composants et du marketing moderne.

Excellent commercial sachant négocier au plus haut niveau, animer et motiver une équipe, organiser la gestion administrative et commerciale avec rigueur et dynamisme et assurer un dialogue efficace avec la maison-mère.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite + photo sous réf. 2141 à :

Deutsch-französische Unternehmensberatung
Klaus W. Herterich
44, rue la Boétie
75008 PARIS
Tél : 563.49.24
Interconseil

MEDIA BA

LES PAVILLONS CHRISTOFLE
Paris 8ème
recherche

un chef des services administratifs

Formation : Sup. de Co. ou DUT Comptable ou personnel + expérience 5 ans minimum en gestion administrative - informatique - stocks.

Aptitudes à l'organisation et au commandement.

Poste très stable dans groupe dynamique.

Adresser C.V. détaillé et photo à
Mr le Chef du Personnel
112, rue Ambroise Croizot - 93206 St-Denis

Nous sommes une P.M.E. leader du marché de construction et d'installation de systèmes électroniques de régulation du trafic.

Nous recherchons pour poste évolutif

un ingénieur système diplômé en électronique

120.000 F +

ayant de bonnes connaissances en informatique afin de développer l'utilisation de microprocesseurs.

le candidat devra
- avoir 3 à 4 ans d'expérience professionnelle et la parfaite maîtrise des techniques électroniques.
- la pratique de l'Anglais lu et écrit
- être jeune, dynamique et très «adaptable» pour **étude régulation de système de trafic, la mise en place de microprocesseurs, le conseil auprès de nos clients.**

Adresser CV + lettre manuscrite et photo récente à
OGIVES conseil
12, rue de Chazelles - 75017 Paris - 766.19.20

Importante société de services informatiques recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL 35 ANS

Homme de contact et prospecteur dynamique justifiant d'une expérience réussie dans la vente, de préférence de produits ou services informatiques.

Seront appréciées les connaissances en matière de :
- Informatique ;
- Presse (gestion, diffusion, promotion) ;
- Comptabilité.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous référence ANRIC (s/ envoi) à EMPLOIS ET CARRIÈRES, 30, rue Vernet, Paris-8e, qui transmettra.

ASSOCIATION M.J.C.
MAISON POUR TOUS
DE SARTROUVILLE
recherche

animateur (trice)

temps complet, pour développer notamment secteur information et accueil.

Conditions :
Formation socio-culturelle et connaissance secteur associatif.

Poste municipal.

Adresser candidature avec motivations et curriculum vitæ avant le vendredi 3 juillet : Association M.J.C. - Maison pour tous 22, quai de Seine. 78500 SARTROUVILLE (tél. : 914-44-96).

Recherchons d'urgence
Animateur socio-culturel
Formation CAPASE ou équivalence.
Références exigées.
Salle des fêtes
Verrières-le-Buisson.
Tél. : 920-28-71 – Poste 228.

Chef du Service Juridique 180/240.000 F an

Importante Société Multinationale, nous recherchons un juriste d'entreprise issu du secteur de la grande consommation ou de la grande distribution. Il devra prendre en charge nos affaires juridiques, animer et étoffer la petite équipe qui les couvre. **Allemand** indispensable. Siège : **Banlieue Parisienne.**

Ecrire sous référence 6836 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

100.000 F

- Diplômé de l'Enseignement Supérieur (ESC, IEP, Sciences Eco...) + DECS, vous avez une expérience d'environ 3 ans en entreprise et/ou en cabinet.
- Nous sommes une société française de dimension internationale et souhaitons vous confier, dans un premier temps, en étroite relation avec le Responsable Administratif et Financier, la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité de l'un de nos établissements (1.800 personnes, 200 millions de Frs de C.A.), à la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes.
- Le poste à pourvoir est situé en banlieue ouest de Paris.

Ecrire avec CV et photo à N° 2 006 TELEX P.A. 34, Bd Haussmann - 75009 PARIS qui transmettra

---

d'agriculture, de presse et de publicité ...

Nous assurons la régie publicitaire d'un grand journal agricole. Vous serez le DIRECTEUR DE PUBLICITE à qui nous voulons en confier la responsabilité. Vous participerez très étroitement à la définition de la politique marketing qui sera menée, vous dirigerez une petite équipe commerciale (jeunes chefs de publicité) et d'exécution et vous assurerez personnellement des contacts avec agences et annonceurs.

Nous pensons que vous devez avoir notamment trois atouts :
- expérience très complète de la publicité presse, tant au plan technique (fabrication...) qu'à celui de la stratégie et du marketing,
- sens éprouvé des relations humaines. Vous évoluerez entre le journal, la régie, les annonceurs, les agences... Vous êtes un vendeur, et un animateur,
- connaissance du milieu rural (que vous en soyez issu, y ayez déjà travaillé ou, mieux, ayez fait une école d'agriculture, vous devez vous sentir à l'aise dans ce monde et y être adopté).

Votre passé, vous le voyez, nous intéresse mais, en revanche vous pouvez avoir chez nous un bel avenir, le journal est, dans son lectorat, le premier européen et le budget à gérer est déjà supérieur à 25 millions.

Nous avons confié ce dossier à SEFOP. Nous vous remercions de lui écrire sous réf. AP 694M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

PSYCHOLOGUE
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Notre Société, GFI-SERTI, bénéficie d'une solide image de marque comme Conseil en Informatique et Organisation des grandes entreprises privées et publiques. Nous avons aussi acquis compétences et notoriété dans le domaine du Conseil en Recrutement de Cadres. Cette activité fait partie de nos axes de développement.

Le Psychologue que nous cherchons assistera le Responsable du Département, SERTI-SÉLECTION. Il aura la charge complète d'opérations de recrutement et assurera lui-même les relations avec les clients dans le cadre de ces missions. Nous souhaitons également qu'il participe à la négociation des contrats et au développement du Département.
Diplômé en Psychologie, il aura 3 ans minimum d'expérience de Conseil en Recrutement.

Écrivez sous réf. M 110 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION 49, avenue de l'Opéra 75002 Paris

GEM

Société d'Etudes et de Gestion Financière
MEESCHAERT S.A. – PARIS (9ème)
Développe son équipe de

CONSEILLERS DE GESTION

(Gestion de valeurs mobilières dans une optique patrimoniale)

Après une formation étalée sur plusieurs mois, ils se verront confier une clientèle de particuliers.

Outre la charge de prospection et de développement commercial, ils assureront l'organisation, la gestion et l'administration de leur fonds de commerce.

Dans le cadre de leurs activités, les missions consisteront à analyser la situation patrimoniale de chaque client, à fournir les informations légales et fiscales sur la gestion des valeurs mobilières, à personnaliser les placements.

Ces postes exigent des candidats diplômés de l'enseignement supérieur (HEC, SUP. de CO., IEP ou équivalent), possédant «l'esprit entrepreneur» et le sens aigü du service, et pouvant se prévaloir d'une première expérience réussie.

Les postes offrent de larges perspectives d'avenir et une rémunération motivante pour candidats de valeur.

Envoyer lettre de motivation + C.V. + photo et prétentions sous réf. BCM à
B. CEYROLLE CONSULTANT
Ordis 10, rue Auber - 75009 PARIS

BUREAU VÉRITAS
recherche

1 INGÉNIEUR en CONSTRUCT. NAVALE

(débutant ou 2 ou 3 années d'expérience). Formation : ENSTA, ENSM ou similaire pour réalisation d'essais et de mesures à bord de navires et installations marines. Nombreux déplac. à prévoir. Anglais indispensable. Emplois à PARIS.

Env. C.V. sous réf. n° 38 à BUREAU VÉRITAS Services maritimes division Recherches et Développements RD3, 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

CABINET D'AUDIT
recrute
pour une entreprise en forte expansion secteur tertiaire

CHEF COMPTABLE

- 6 ans d'expérience de révision.
- DECS min. ou équivalent.
Envoyer C.V. à : S.A. EXCOM 85, av. Mozart, 75016 PARIS.

ENTREPRISE T.P.
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Sudria ou équivalent pour être affecté Centre de travaux électrification en province. Envoyer lettre manuscrite à Mme Casanova, 153, rue de la Pompe, 75116 PARIS.

Importante société T.P.
recherche

INGÉNIEUR
Adjoint chef de centre

Travaux électrification et V.R.D., situés à Noisy-le-Sec (93).
Ce poste conviendrait à ingénieur 33 ans, minimum, ayant pratique des chantiers et bons contacts humains.
Env. lettre manuscrite avec prétentions à Mme Casanova, 153, rue de la Pompe, 75116 PARIS.

NATIONAL BANK OF PAKISTAN
recherche de toute urgence

GRADE RESPONSABLE COMPTABILITÉ

de nationalité française parlant couramment l'anglais avec expérience bancaire : état CCB - Banque de France, salaires, taxes, comptabilité générale.

Adresser C.V. à National Bank of Pakistan, 17, av. Matignon, 75008 Paris.

Cabinet expertise comptable à vocation nationale rech.

EXPERTS COMPTABLES
DIPLOMÉS ET
COMPTABLES
QUALIFIÉS

Expérience cabinet pour direction régionale.
Ecrire 1186 Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

COMPTABLE II
COMPTABLE I

Cabinet Bonnet 236-23-45.

Importante Société minière et métallurgique possédant plusieurs établissements industriels dans la région parisienne et en province, souhaite recruter un

agent administratif

titulaire d'un D.U.T. et ayant quelques années d'expérience dans les domaines de la gestion, de la comptabilité et du personnel. Possibilités d'évolution de carrière impliquant des postes successifs dans les différents établissements de la société, donc une certaine mobilité géographique.
Vous pouvez téléphoner à Danièle Geoffroy au 766.70.70 ou adresser votre dossier de candidature complet sous la référence 1101 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OECD OCDE

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

AGENCE POUR L'ENERGIE NUCLEAIRE
recherche un

PHYSICIEN

possédant une expérience confirmée de la recherche dans le domaine de la physique expérimentale neutronique ou nucléaire à basses énergies pour sa

BANQUE DE DONNEES DANS LA REGION PARISIENNE

QUALIFICATIONS REQUISES : diplôme supérieur en physique (niveau minimum doctorat) complété de recherche post universitaire, bonne expérience de l'utilisation des ordinateurs pour le maniement et le calcul des données ; très bonne connaissance de l'anglais ou du français.

Poste ouvert sans distinction aux candidats des deux sexes.

Engagement pour une durée initiale de deux ans. Salaire libre d'impôts de 132.000 à 163.000 FF par an, avec indemnités suivant situation de famille et de résidence.

Candidatures des ressortissants des pays membres accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en français ou en anglais et spécifiant AEN à adresser à :
DIVISION DU PERSONNEL, OCDE
2, rue André Pascal, 75775 PARIS Cedex 16.

IMPORTANT
ORGANISME DE PREVOYANCE
- Paris - recherche

le responsable de la gestion de sa mutuelle maladie

Le poste implique :
- de bonnes connaissances en matière de Sécurité Sociale
- une expérience confirmée d'un poste similaire avec la responsabilité d'un groupe de 30 à 40 personnes.

Adresser lettre manuscrite et c.v. à
AXIAL Publicité, (référence DM)
27, rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

Jeunes analystes-programmeurs

Paris nord

Un important établissement financier, disposant d'une large implantation nationale et mettant en œuvre de puissants moyens informatiques (IBM 3031 + IBM 4341 à venir - 90 terminaux) souhaite renforcer son équipe d'analystes-programmeurs. Sous l'autorité d'un Chef de projets, ils participeront au développement et à la mise en place d'applications relatives aux domaines financiers, comptables et administratifs. Ces postes conviendraient à des jeunes (débutants ou disposant d'une première expérience) diplômés d'études supérieures (DUT informatique, MIAGE, ESC option informatique...) et possédant de sérieuses aptitudes pour les activités d'organisation. Connaissances en DL1, CMS, CICS appréciées. La rémunération annuelle, motivante, sera essentiellement fonction du niveau de compétence atteint. Ecrire à J. HAXAIRE - PS CONSEIL - 8 rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Réf. A/242M

PS Conseil

Importante Société (800 personnes)
Siège social Paris-Centre
C.A. 130 M.F.

recherche son

CHEF COMPTABLE

Capable :
- de prendre en charge l'ensemble des comptabilités générale et analytique informatisées de la société et de ses filiales ;
- et de diriger un service de 6 personnes.

D.E.C.S. souhaité.
Expérience exigée de 5 à 10 ans dans la fonction.
Candidat âgé d'au moins 30 ans.
Position cadre.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 2.671 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL

recherche

contrôleur de gestion

- 30 ans minimum, très bonne connaissance générale en gestion. Expérience des problèmes industriels et de production dans un environnement international. Pratique du contrôle de gestion et de l'audit. Allemand, au moins lu, souhaité.
- Rattaché au Contrôle de Gestion central, son rôle consiste à s'assurer de la fiabilité des résultats, de l'efficacité de systèmes de gestion pour les établissements du groupe dont il aura à s'occuper et dans ce cadre, d'assurer des audits et d'en établir les compte-rendus.
- Fréquents déplacements courte durée France à prévoir.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à GUILLON Sélection sous référence 830-M (réponse et discrétion assurées)

CSNCR Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

TOWNSEND Engineering b.v.

Nous commercialisons des équipements destinés aux industries de la viande, supermarchés, boucheries ...

Pour répondre à notre développement, nous recherchons le

RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE

qui aura pour rôle principal d'encadrer et d'animer l'équipe de nos techniciens.

Agé d'environ 30 ans, vous possédez un bon niveau professionnel (BTS ou autodidacte) et vous maîtrisez la langue anglaise. Vos solides connaissances techniques « terrain et maintenance », votre goût des contacts humains et votre sens des responsabilités font de vous le collaborateur efficace que nous souhaitons rencontrer.

Vous êtes dynamique et disponible pour de très fréquents déplacements sur le terrain (voiture fournie).

Pour ce poste qui offre au candidat de valeur une possibilité de carrière très intéressante au sein de notre société, nous proposons une rémunération motivante.

Pour obtenir un dossier de candidature, écrivez ou téléphonez-nous :
Marie-José OURY
TOWNSEND ENGINEERING
Zone d'activité des Marais - 1 av. de la Marne
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
Téléphone : (1) 877.44.06

Nous sommes la filiale d'un important groupe industriel français, spécialisée dans des systèmes automatiques industriels complexes (principalement à base d'électronique analogique et digitale). Nous renforçons nos équipes d'étude et recherchons des

JEUNES INGÉNIEURS

Débutants ou ayant une première expérience

(X, Centrale, Mines, Supelec,...)

Suivant votre expérience, nous vous confierons la responsabilité de l'étude de tout ou partie d'un système, depuis le contact technique avec le client jusqu'à la réalisation de prototypes.

Lieu de travail : Paris Nord.

Nous attendons pour vous rencontrer que vous ayez écrit et envoyé votre CV au consultant qui nous assiste dans ces recrutements Catherine ROZES



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959

UNIROYAL

Société française faisant partie du 3ème groupe européen du PNEUMATIQUE,

recherche pour son DÉPARTEMENT COMMERCIAL
Basé à Paris

UN JEUNE SUP DE CO

(OU ÉQUIVALENT)

même débutant, pour lui confier progressivement l'animation et le développement de son secteur vente aux constructeurs d'automobiles et de matériels roulants divers.

Sa formation devra lui permettre, après une période d'adaptation à l'entreprise et à ses méthodes, de se livrer naturellement à une approche Marketing des divers problèmes commerciaux propres à cette catégorie de clientèle.

Une bonne aptitude à la négociation est indispensable. Des possibilités d'évolution existent, elles sont liées aux performances réalisées.

Rémunération de départ motivante et propre à satisfaire un candidat de valeur.

Adresser C.V., photo (retournée), prétent. PNEU UNIROYAL - ENGLEBERT
Service du Personnel, Madame Griffart
B.P. 163 — 60205 COMPIEGNE.

P.R.B.

GFI SERTI

Notre Société appartient à la Division Conseil, Assistance et Ingénierie du GROUPE FRANÇAIS D'INFORMATIQUE - 1200 personnes, une croissance de 35 % en 1980 - Elle cherche plusieurs

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES (ECP, ENST, ESE, X...)

Débutant ou bénéficiant d'une première expérience professionnelle, vous participez à la réalisation de projets et, plus tard, vous en assurez la direction. Grâce à cette expérience de tout premier plan, des missions de conseil dans de grandes entreprises et dans des Administrations peuvent également vous être confiées.

Avant de vous intégrer dans nos équipes, vous suivez un stage de formation qui commence en septembre.

Nous vous remercions d'écrire sous réf. M 51, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI-SELECTION
49, avenue de l'Opéra
75002 PARIS

GEM PUBLICITÉ

---

2 jeunes ingénieurs chantiers

AM, IDN, Centrale Lyon, ENSI (mécanique)

GRAND CONSTRUCTEUR TURBO-MACHINES recherche 2 Jeunes Ingénieurs Chantiers qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une première expérience professionnelle.

Après formation, ils auront la responsabilité de diriger les travaux de MONTAGE et MISE EN SERVICE de nos matériels en France comme à l'étranger (Europe, Asie, Amérique).

Anglais indispensable.

Pour ces postes qui impliquent mobilité, esprit d'entreprise, autonomie, vous écrivez avec C.V. détaillé sous référence 4330-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

Important organisme de prévoyance
Paris - recherche

Le responsable de la gestion

de sa mutuelle maladie

Le poste implique :
- de bonnes connaissances en matière de Sécurité sociale ;
- une expérience confirmée d'un poste similaire avec la responsabilité d'un groupe de 30 à 40 personnes.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à Axial Publicité (réf. D.M.), 27, rue Taibout, 75009 PARIS, qui transm.

Organisme d'information santé recrute
CHARGÉ (E) D'ÉTUDES
Sociologue, sachant bien rédiger, ayant acquis une expérience professionnelle en matière de communication.
Adresser C.V., photo et prét. s/réf. n° T 027812 M à Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Société de distribution recherche pour son service informatique équipé de matériel CII- HB 61-60 et 64 DPS
PUPITREUR CONFIRMÉ
adjoint au responsable d'exploitation. Adresser C.V. avec photo et prétentions à Société NAUDER, 10, place des Etats-Unis, 75116 Paris.

CABINET DE COMMISSARIAT ET DE RÉVISION COMPTABLE recherche
RÉVISEUR CONFIRMÉ
2 à 3 ans d'expérience. Niveau certificat supérieur. Envoyer C.V. et prét à S.C.S.P. 21, rue Favorites, 75015 Paris.

VILLE DE SAINT-DENIS recherche pour son bureau d'études, services voirie
INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
Format. et prat. V.R.D., études d'impact dans les conditions statutaires. Sal. net 5.200 F + prime spéciale et prime de tech. Env. C.V. mairie de St-Denis.

NOUS :
Importante Sté française fournisseur de l'industrie nucléaire et engineering en COMPENSATEURS METALLIQUES ou JOINTS D'EXPANSION

Notre croissance est à la hauteur de notre dynamisme. Nos objectifs sont ambitieux, mais réalisables, et pourtant nous sommes les plus chers...

VOUS :
INGENIEUR - METALLURGISTE ou BTS ou DUT

Expérience technique et commerciale de plusieurs années des produits et de la clientèle (votre âge importe peu).

FONCEUR - DECIDEUR - ESPRIT DE COMMANDO
mais qualités humaines.

Aimez le risque, ne raisonnez pas en plan de carrière, mais en fonction des résultats.

Alors, vous et nous sommes complémentaires et nous vous proposons l'opportunité d'occuper un poste

CHEF DE PRODUIT

avec une équipe de commerciaux et techniciens prête à se défoncer.

Adresser lettre manuscrite résumant votre personnalité et expérience acquise à N. 1182 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra

---

La ville de NANTERRE, 100.000 habitants recrute :
- 1 sous bibliothécaire titulaire du C.A.F.B. option discothèque.
- Expérience professionnelle souhaitée.

Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de Nanterre - 92014.

SOCIÉTÉ AMATOR recherche
1) SECRÉTAIRE à mi-temps.
Evolution de poste vers emploi à temps complet. Connaissance comptabilité souhaitée.
2) ÉLECTRONICIEN confirmé niveau B.T.S. ou D.U.T.
Activité, conception et réalisation d'équipements à base de micro-processeur.
Exp. minimum 6 ans.
Env. C.V. manus. et prétentions 15, rue de Sartrouville 95240 Cormeilles-en-Parisis.

BUREAU VÉRITAS recherche
INGÉNIEUR DÉBUTANT
Formation E.N.S.M., A & M ou équivalent pour contrôle de plans et études dans domaine mécanique et appareils sous pression équipant navires spéciaux et plates-formes marines.
Lieu de travail : Paris, bonnes connaissances de l'anglais indispensables.
Adr. C.V., photo et prétentions sous référence n° 40 à BUREAU VÉRITAS Services maritimes DCN/CN 2 21, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

UTI-SERVICES
6-14 rue la Pérouse 75116 PARIS
recherche
ANALYSTES
Ayant solides connaissances T.S.O. et J.C.L. O/S
pour assistance clients BATCH et TÉLÉCOM
Env. lettre avec C.V., photo et prét. au chef du personnel.

F.J.T. 74 lits, banlieue Nord-Ouest recherche
ANIMATRICE
Envoyer C.V. S/N° T 027955 M à Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT (Est Parisien)
Appartenant à important groupe parapublic recherche
UN CADRE
chargé(e) d'opérations
Études supérieures ;
- Solide exp. de l'amén. urbain et/ou de la const. sociale ;
- Capacité à assurer excel. contacts avec collect. locales, administr., maîtres d'œuvre ;
- Perspectives de carrière.

Adr. candidature et C.V.
S/N° T 027946 M à Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Centre René Huguenin 5, rue Gaston-Latouche, 92210 Saint-Cloud recherche
INFIRMIÈRE D.E.
temporaire, libre suite salaire mensuel brut 5.660 F pour 40 h par semaine. Tél. pour R.-V. : 771-91-91.

Organisme d'information santé recrute
CHARGÉ (E) D'ÉTUDES
Sociologue, sachant bien rédiger ayant acquis une expérience professionnelle en matière de communication. Adresser C.V., photo et prétent. s/réf. T027812M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Centre d'Études Économiques PARIS 15e recherche pour contrat à durée déterm. 6 mois (remplacement) de 15 octobre 1981 au 15 avril 1982
CHARGÉ (E) D'ENQUÊTES
Niveau DUT avec expérience des enquêtes. Salaire : 5.500 F mensuel. Envoyer C.V. détaillé à : A.M.P. sous référence 3172/JN 40, rue Olivier-de-Serres Paris 15e qui transmettra.

ECOLE PRIVÉE recherche
CENSEUR
expériences pédagogique, administrative et références exigées. Adresser C.V. + photo à AMP sous référence N° 3165/JN, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris 15e qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE TRANSPORTS en pleine expansion recrute
ATTACHÉS COMMERCIAUX
Postes à pourvoir en RÉGION PARISIENNE et à LILLE.
Les candidats auront de préférence une formation supérieure I.S.G.-E.S.C. et pourront être débutants. Nombreuses possibilités d'évolution.
Adr. C.V. à n° 20642 M. Bleu, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

ÉDUC. NATIONALE C.N.E.C. Centre de Vanves recherche
UN PUPITREUR
confirmé ou niv. B.T.S.-GECI (débutant) connaissances CII-HB 62/60 appréciées. Tél. r.-v. 554-95-12 - p. 722.

ERIN
recherche pour développement logiciel de base contrôle de processus industriels (sur mini et micro-ordinateurs).
- **DES INGÉNIEURS** (Grandes Ecoles option Informatique ou Universitaires).
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** min. DUT Informatique. Complément formation assuré.

Ecrire avec C.V. s/réf. 7433 à Axial Publicité, 27, rue Taibout, 75009 Paris qui transmettra.

Important E.E. Ingénierie générale. Bâtiment et infrastructure (MONTREUIL - 93) recherche
JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ (E.T.P. - INSA ou équivalent) pour coordination études et travaux de bâtiment
1 à 2 ans d'expérience souhaitée en B.E. ou entreprise souhaitée. Adresser C.V. et prétentions sous réf. 4465 à P.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS qui transmettra.

ÉCOLES PRIVÉES recherch. pour rentrée septembre
PROFESSEURS
HAUTEMENT QUALIFIÉS
1er et 2e cycles : Français, Maths, Ph. - Ch., Sc. Eco, Sc. Nat., Hist. - Géo, Anglais, Allemand, Espagnol.
SURVEILLANT GÉNÉRAL
CONFIRMÉ. Expér. pédagogique et administrative acquise. Adresser C.V. + photo à : AMP sous réf. 3138/JN, 40, rue Olivier de Serres, Paris-15e qui transmettra.

Cherche couturière pour robe de soirée, 9 h à 13 h et après 16 h. Téléph. : 238-31-60.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Représentations offres

SOCIETE FRANCAISE
FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
recherche

2 V.R.P. EXCLUSIFS

SECTEURS:
21 - 89 - 10 - 52 - 70 - 45 - 41 - 18 - 58
71 - 39 - 25 - 74 - 01 - 03 - 63

PROFIL :
- 30 ans environ,
- expérience vente nécessaire,
- aptitudes aux problèmes techniques,
- introduction en clientèle industrielle serait un +

MISSION :
- vendre des produits et outillages à technologie de pointe dans clientèle très diversifiée,
- suivi et développement clientèle.

Résidence secteur exigée.
Rémunération : fixe + % + prime.
Formation technique assurée.

Ecrire C.V., lettre manuscrite + prétentions et photo sous référence 7709 à :

PIERRE LICHAU SA-BP 220 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

secrétaires

PARIS

SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

TRILINGUE, NEERLANDAIS, ANGLAIS,
auprès du directeur d'une P.M.E. à vocation internationale.

- Fonction de secrétariat, sténodactylo, responsabilité d'assistante administrative, commerciale, relations publiques.
- Excellente présentation, disponibilité, rigueur et perfectionnisme.
- *Expérience 5-10 ans.*

Env. curriculum vitae + lettre man. + photo et prétent., sous n° 6.587, Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE secteur de l'audio-visuel recrute
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
27-35 ans environ
Adr. C.V., photo et prétent. à Mme BONNEVAL, 10, rue Marignan, 75008 PARIS.

RANDSTAD
« Bilingual Personnel »
the new agency of RANDSTAD temporary work urgently seeks a
BILINGUAL SECRETARY
with shorthand
call 341-08-00 or come into RANDSTAD'S office at 4, place Félix-Eboué Centre Paris Daumesnil, 75012 Paris

---

LA SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR FINANCIER
Outre une bonne formation de base (BTS ou équivalent), elle aura pu prouver son efficacité dans un domaine proche de la finance-comptabilité. Elle parle bien l'anglais, et ne dédaigne pas la sténodactylo. Ce poste, à pourvoir au sein de la holding d'un groupe de sociétés spécialisées dans le transport routier (2000 personnes, Métro AUBER), - s'adresse à une jeune femme d'au moins 25 ans, d'excellente présentation.
Ecrire avec c.v. et photo en précisant la rémunération actuelle sous référence 5330 à RSCG CARRIÈRES, 48, rue Saint-Ferdinand, 75017 PARIS, qui transmettra.

Groupe européen d'institutions financières recherche pour son activité Séminaires et Congrès
Secrétaire sténodactylo bilingue anglais
langue maternelle française, anglais parlé et écrit parfaits, excellente présentation, grande rigueur et sens de l'initiative. Possibilité de déplacements. Disponibilité immédiate ou très rapide.
Adr. c.v., photo et prétent à E.F.M.A. 7, rue Royale, 75008 PARIS.

SECRÉTAIRE DIRECTION
Min. 35 ans, sérieuses références exigées. Ayant le sens des contacts et des responsabilités. Libre rapidement. Expérience gestion immobilière souhaitée. Tél. pour rend.-vous : 776-42-21, poste 4544.

STÉ MULTINATIONALE recherche pour seconder son Directeur Division Science et Santé
ASSISTANTE SECRÉTAIRE
Bilingue allemand-français. Connaissance anglais parlé.
Envoyer curr. vitae + photo s/n° T 027868 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
méthodique, sens initiative et responsabilités, références. Pour journal porte Champerret.
C.V. : IAP-F, 2, rue Curnonsky, 75854 Paris Cedex 17.

formation professionnelle

La Programmation en 100 heures !

GAP 2

Stage de programmation en GAP II.
- Initiation à l'informatique (40 h) pour les débutants.
- Début de stage : Septembre 1981.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à :

CONSORTIUM GÉNÉRAL DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT

C.G.F.D
97, Rue Réaumur
75002 PARIS
Tél : 233.44.81.

Communiqué

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS
Citi Centre International de Traitement Informatique
206-24-63 + tous langages.
241-83-93 + Scientif.
236-14-55 + et gestion.

propositions diverses

Arch., 40 a., cherch. compagnon d'ét. pour un voyage en Turquie, dép. 25 juillet. T. 745-73-55

capitaux propositions commerciales

Recherche distributeur pour vendre volailles et produits alimentation. Contacter président, Empire Kosher Foods, Mifflintown, PA. 17059, U.S.A.

Région Parisienne, murs de boutique à vendre, rentabilité 11 %. 524-08-06.

APPEL à tous les confrères

3 jeunes experts comptables, très haut niveau spécialistes fiscal, informatique et audit, capitaux importants, ambitieux et enthousiastes recherchent à Paris un cabinet à leur mesure. Ecr. s/n° T027916 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76.44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20.00
IMMOBILIER	43,00	50.57
AUTOMOBILES	43,00	50.57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141.12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43.52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

travail à domicile

J.F., 33 ans, cherche TRAVAUX DE DACTYLO (+ anglais), possibilité frappes sur cassettes. Téléphone : 574-38-50.

Assure à domicile tous travaux de bureau à la machine, reproduction circulaires, lettres publicitaires, prix sans concurrence. Tél. : 997-51-43.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cédex 09.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET 1230 pages :
- Les 3 types de C.V. : exempl.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie : ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pr informations, écr. CIDEM. M. 5, sq. Mondovi, 78-Le Chesnay.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés

HEC - ESCP

ISP, SC. ÉCO., IAE, OECS rigoureusement sélectionnés

AFIPEC : 281-13-44

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

COUPÉ FIAT X 19, modèle 77. entièr. révisé par concessionnaire, prix Argus à débat. - 258-41-45.

A vdre G.S. Club, break, beige, modèle 1978, 70.000 km, très bon état, prix à débattre. Tel. : 535-82-85, le soir

divers

Particulier vend BMW 2002, gris métallisé, avril 1975, stéréo, jantes. Tél. le soir : 875-18-99.

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL !
SUR TALBOT D'EXPOSITION 0 km
M. Gérard, 821-60-21.

travaux à façon

ENTREPRISE, sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat, coordinat. tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. : 358-47-84 - 883-30-02.

villégiature

PÉRIGORD
Pavillon F 2/3
confort, jardin.
24430 RAZAC-SUR-L'ISLE
Tél. : (53) 54-52-25.

2 pièces à louer BÉNODET bord de mer, septembre. Tél. : (98) 91-21-10, apr. 19 h.

STUDIO à louer, BENODET, bord de mer. Mois de juillet et sept. Tél. : (98) 91-21-10 apr. 19 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F. 25 ans diplom. Enseig. Sup. Marketing, Anglais, 4 ans responsabilités, Etudes de marchés, analyses stratégiques, cherche poste chargé d'études Paris ou proche. Tél. : 557-58-43

CADRE BANQUE, spéc. crédits documentaires, cherche place banque ou privé Paris-province. Ecrire s/nº 1.504 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 23 a., BTS secrét. tril. angl./espagn., Tlx-informat., sténo anglaise, exp. 2 a. 1/2, ch. situation bonl. Sud préf. Tél. : 834-34-05 après 18 h.

EXPLOITANT BANCAIRE, 34 ans, sciences Po, sciences Éco, dynamique, bonne réussite en mat. de gestion et constitut. d'un portefeuille de gdes entreprises et de moyennes entreprises, ch. situat. simil. Paris. Ecrire s/nº 3.481 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DESSINATEUR ARCHITECTURE Longue expérience, ch.situation. Ecrire s/nº 1.509 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE-ING. BAT. TCE.

42 ans, expert chantier, maîtrise d'œuvre et d'ouvrage. Rompu aux contacts à hauts niveaux France et étranger, négociateur contrats clients et soustraitants, direction de travaux. Etudierait propositions de collaboration France et étranger, libre rapidement.
M. Meudet, 108, rue de Point-du-Jour, 92100 Boulogne

DIRECTEUR BRÉSIL

Ingénieur 40 ans, résidence Sao-Paulo, depuis 76 directeur filiale groupe français (biens d'équipements et consommation durables), disponible pour création ou développement société et/ou délégation pour Amérique latine. Ecrire s/nº 1508 le Monde, Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE BRITANNIQUE

25, obtention titre solicitor sept. 81, 2 ans expér. de clerc. certificat Sorbonne, droit de la C.E.E.-anglais : langue maternelle français, excellent allemand courant, cherche position d'envergure internationale en France. Ecr. s/nº 3.284 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 43 ans, formation juridique, 15 ans expérience, recherche poste à responsabilités. Ecr. s/nº 3.255 M, Rég.-Presse, 55 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE MONÉTAIRE et FINANCIÈRE, 38 ans, ANGL.-ARABE-ITAL., expér. animat., format., organisat. planning, législation sociale, direction P.M.E. analyse Eco rech. poste direct ou secrét. gén. Ecrire s/nº 3.275 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., D.E.A. ANGLAIS, expérience traduction cherche emploi. Ecrire à M.-P. Le Boulenger, 12, rue Blanche, 75009 Paris.

Docteur en chirurgie dentaire, cherche place à l'étranger, écrire M. Khonasser, 23, rue Yves Lariven, 13005 Marseille.

H., 33 ans, études supérieures techn. cherche poste sédentaire dans transports, connaissant bien anglais, géographie économique, allemand, notions compt. Dobricourt, 15, rue du Marais, Montreuil, 859-11-89, apr. 18 h.

J.F. 25 ans DUT RELAT. PUBLIQUES, 2 ans expérience presse, relations publiques, documentat., anglais, espagnol courants, dactylo, libre 1er sept., étudie toutes prop. Ecr. HAVAS CONTACT sous référence 99857, 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

J. F., secrétaire expérim., quadrilingue, ch. emploi ambassades, organismes officiels. Mme de Quercy. Tél. 267-08-77.

H. 40 ans, dynamique, 10 ans d'exp. ambulance C.C.A. recherche poste à responsabilité répond. à son profil (accepterait format.). Libre pour déplacem. Ecrire s/nº 9146 le Monde Pub., 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

TRADUCTRICE

Expérimentée, diplômée de l'ESIT, PROFESSEUR de français de universités américaines pdt 10 ans, rech. poste de préf. stable de enseignement, traduction ou interprétat. de liaison. Téléphone : 457-02-53.

J.F., séneuse, BTS Touriste, espagnol, anglais, cherche place de forfaitairiste, agent de voyage dans compagnie aérienne TOUR OPERATOR, accepte éventuellement place de réceptionnaire dans hôtellerie. Ecr. s/nº T027952M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 24 ans, excellente présentation, excellent vendeur, grande expérience de vente, anglais et italien, formation supérieure droit, cherche poste commercial. Tél. : M. VICTOR, 824-58-28.

HEC.JF, 37 ans, expérience profess. allemand, hongrois courants, bonne notion d'anglais, cherche poste stable commercial ou administratif, de préférence région Savoie ou Haute-Savoie. Ecr. s/nº T027829M, R.-Presse, 55 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BORDEAUX - Infirmière diplômée d'État (dactylo et manipulatrice de radio) ch. poste dans entreprise ou collège sept/oct. 81. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº T027828M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traductrice angl.-all.
Secrétaire de rédaction qualifiée, étudie ttes proposit. 876-50-18.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN 32 ans, chef de projets, 5 ans d'expérience sur gros systèmes IBM, parlant anglais. Etudierait toutes propositions pouvant conduire à travailler en Asie. Ecr. s/nº 1.513 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 38 ans, gde expér. pédagog. rech. poste CADRE ÉDUCATIF dans école. M. Knoblauch, 302, rue de Cassel, 59640 Dunkerque.

J.F., conseil juridique, 7 ans d'expérience en droit des affaires, et plus spécialement droit des sociétés, étudierai ttes proposit. d'emploi sur Paris et sa région. Ecrire s/nº 5.598 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCE INTERNATIONAL ACHAT MATIERES PREMIERES
Terme et grande exportation
Voici mon background :
Français, 38, anglais/espagnol. Etudie propositions motivantes FRANCE ET/OU ETRANGER. Ecrire s/nº 1505 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 30 ans, exp. adm. et comm. ch. emploi bureau jusqu'à sept. Ecrire s/nº 8.599 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE INTERNATIONAL
37 ans, Américain en Europe depuis 1955 (Autriche, Italie, Irlande, France). Diplômes niveau 3e cycle, 4 langues. A créé dernièrement Centre à l'étranger pour Association parisienne. Expérience enseignement, rédaction, traduction, conférences, cherche poste dans groupe français ou international : relations publiques, organisation, administration, recherches, relations humaines, formation.
Ecrire, sous référence 402, OAG, 65, rue de Rivoli, 75001 PARIS, qui transmettra.

J.H. Anglais, 25 ans, cherche poste intéressant à Paris, bonnes références, détail de C.V. en écrivant à RÉGIE-PRESSE, nº T 027.872 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 33 ans, diplôm. INSTITUT HAUTES ÉTUDES CINÉMATO., Docteur cinéma + littérat., bil. arabe, expér. variée, création, animation publ., production, distribution étud. toutes proposit. Ecr. s/nº T027965M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secr. Dir. 31 ans, dipl. univ., bil. angl., ch. poste respons. Acc. dépl. étr. Tél. 011-97-52.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
Génie civil, 31 ans, exp. 7 ans, bonnes connaissances en thermique, anglais et all. courants, cherche poste dans SECTEUR INDUSTRIEL, région Sud-Est. Ecr. s/nº T027947M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS
Exceptionnel, tr. gd standing.
STUDIO 75 m² 6e ét.
Plein soleil. S/jardin 2000 m² Cheminée. Agencement luxueux. 1.350.000 F. Tél. 278-29-20.

5e arrdt

GOBELINS 2 BEAU PIÈCES
CONFORT, 40 m², 544-58-38.

JARDIN DES PLANTES (près) duplex 60 m² av. balc. Imm. récent, 550.000 F. 337-88-14.

MOUFFETARD, 354-95-10
STUDIO 40 m²
Poutres, charme, ascenseur.

6e arrdt

LUXEMBOURG
Très bel imm., 85 m², original, séj. + chbre avec mezzanine, calme, soleil.
GARBI - 567-22-88.

JARDIN LUXEMBOURG GUYNEMER 200 m²
Grandes baies, 354-95-10.

LUXEMBOURG 4 pièces ascenseur à aménager. Tél. : 325-20-77

7e arrdt

LUMINEUX 6 P. Bel immeuble
Champ-de-Mars. 550-34-00.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES
(prox.) Imm. fin de siècle, salon., s. à manger, 2 chbres. Décoration raffinée. Possib. parking. Px 1.200.000 F. Tél. : 261-84-52 h.b.

10e arrdt

Imm. pierre de t., ravalé, asc., plusieurs 3-4 p., tt cft. depuis 410.000 F.
Pptaire. 324-32-16, matin.

12e arrdt

Mº BEL-AIR - PICPUS
récent beau 4 p., entrée, cuis., loggia, 660.000 - 307-70-27.

13e arrdt

74, BD VINCENT-AURIOL
4 p., cft, 73 m², soleil, bon état. Prix 590.000 F, sur place, mardi 14 à 17 h. ou 500.47.03.

15e arrdt

MAIRIE XVe 6 P., 2 bains état impec.
imm. p. de taille, 1.300.000 F. BRANCION SARL 575-73-94.

CAMBRONNE, bel imm., studio tt cft rénové. Bas prix vu urgence. 526-00-35.

GRENELLE Pierre de taille standing.
Beau 4 p., tt cft, ch.-serv., asc., prix 850.000 F. Tél. : 828-27-70

16e arrdt

HENRI-MARTIN
Prox. imm. gd stand. 3e ét., asc., appt prestigieux, 250 m², entièrement décoré, park., 2 chbres serv. 261-84-52 h.b.

50, AV. FOCH, LUXUEUX appt, 156 m² + terrasse, décoré par professionnel. 13.000 F net. Reprise justifiée. Tél. : 602-60-60.

Rue Claude-Lorrain, bel appt., gde réception, 4 chambres, park., imm. récent, Prix 1.700.000 F. Téléphone : 874-26-98

10, BD FLANDRIN
6 pièces, 180 m², impeccable. IMMEUBLE GRAND STANDING Visite MARDI 14-17 heures.

TROCADÉRO
Gd et élégant 5 p. 2 bains serv. Matin : 587-47-47.

16e NORD Immeuble 64 LUXUEUX
dans impasse privée, 210 m², 4e ét., comportant magnifique séjour 4 chambres et dépendances grds balcons, cave, park., chambre serv. Tél. 225-43-83.

17e arrdt

PL. MALESHERBES 17e
Gd 7 p., 2 bns, 275 m², tt cft. Vue dégagée sur verdure. MICHEL & REYL - 265-90-05

18e arrdt

CAULAINCOURT
Immeuble pierre de taille STUDIO ET GRAND 2 PIÈCES Tt cft, magnifiquement rénovés. PTAIRE S/PL. MARDI 14-15 h. 113, RUE CAULAINCOURT

PLACE DU TERTRE
Bel imm. bourgeois, 2e ét., asc. CALME, SOLEIL, VERDURE
5/6 PIÈCES tt cft, 120 m² en bon état
PRIX : 1.325.000 F
Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h.
25, rue du MONT-CENIS ou Tél. 723-86-05.

113, RUE LAMARCK
Pptaire vd libres et occupés
2-3 et 5 p. Bel imm. bourgeois. Asc. MARDI 14/16 h.

STUDIO Grande terrasse sud. 9e ét., vue, imm. 76, très bon standing, cave, park. Prix 350.000 F, 607-47-64

19e arrdt

LA CAMPAGNE A PARIS
ATELIER EN TRIPLEX
160 m² + terrasse réhabilitation de CARACTÈRE JARDIN PRIVÉ 150 m²
Tél. : 544-48-44 - 14 h. à 16 h.

20e arrdt

2 P. cuis., w.-c., s. de bains chf. cent., 5e ét., asc. 240.000 F - 579-75-80.

78 - Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
(Centre) 128 m², 3 chambres sur jardin, grand séjour, bains, 1 douche, cave, garage, prix rare. 880.000 F. Urgent. 955-00-60.

VERSAILLES GLATIGNY 92 m² lisière forêt, 2/3 chbres, séj., gde cuis., gar., séchoir, cave. Px rare : 720.000 F. 956-00-60.

MAISONS-LAFFITTE, part. à part., vd grd appart. standing, 150 m², balcon, chem., bordure parc, prox. ts commerces, écoles, 800 m gare, 2 entrées, idéal pour profession libérale. Téléphoner à tous moments : 770-28-43.

VERSAILLES Av. de Paris, p.d.t. grand 3 p. 76 m² stand., park. Except. 630.000 F, 705-83-92.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
près RER, appart 82 m², sud ouest. Vue impren. 850.000 F SOFIA 460-14-83.

91 - Essonne

LES ULIS
« Le Bois du Roi », 2 pièces, 50 m² ouest, 8e, ascenseur, cave, parking souterrain, 250.000 F. Tél. : 928-68-00.

LES ULIS
« Les Vignes de Bures », 2 pièces, 85 m² + loggia Est, 3e, ascenseur, cuisine équipée, cave, parking souterrain, 350.000 F. T.T.C. dont 127.000 F de PIC cessible. Exonération de droit d'enregistrement.
Tél. : 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Appts occupés reste 2 lots.
30 m² env. : 135.000 F
53 m² env. : 270.000 F
Claude ACHARD - 637-14-56.

LA GARENNE-COLOMBES
2-3 pces, 3e ét., 46 m² environ, conft. 165.000 F. 583-55-89.

NEUILLY BAGATELLE
240 m². Appt exceptionnel, vaste récept., s. à manger, 4 chbres, terrasse 150 m², chbre de serv., 2 parkings.
GARBI - 567-22-88.

NEUILLY-ST-JAMES récent grand stand. Lux. DBLE LIV. + 2 CHBRES, gd jard. priv. Matin 567-47-47.

PRÈS PTE ST-CLOUD
4 P. cuis., s. bains, tt cft 90 m². Matin 236-23-25.

NEUILLY (bois)
Séjour 2 chambres, cuis., bains, 80 m², chbre serv., terrasse, 21 m², 2 park.
GARBI 567-22-88.

SCEAUX, L'Ermitage, 4 p., 85 m², 4 étag., vue, calme, Sud et Ouest, bon et cave. 850.000 F. Tél. : 661-26-04 ap. 15 heures.

94 Val-de-Marne

KREMLIN-BICETRE
Réc., vue s/Paris et jard., beau 4 p. tt cft., 370.000 F. 387-27-60.

ST-MAURICE Près S.E.R. Joinville
Récent beau 4/5 p., 110 m², tt cft. Rare. 650.000. 677-74-38.

CACHAN, 50 m du Mº
2 p. rénové, tt cft, 40 m² env. Dans imm. 1930.
CIBS 350-14-80.

SAINT-MANDÉ PRÈS BOIS
6 p., 170 m² tt cft, gar., s/sol Tél : 1.578.000 - 340-72-06

VINCENNES VUE SUR LE BOIS
5 P., tt cft, cuis. équipée. Imm. pierre de taille, 5e étage, ascens. 945.000 F. Possibilité chambre service. Téléphone : 340-72-06.

Province

DEAUVILLE
Emplacement exceptionnel, quartier calme et résidentiel, plein sud, dans une belle petite maison rénovée avec jardins privatifs.
– Studio .... 190.000 F
– 3 pièces .... 231.000 F
– 4 pièces .... 323.000 F
17, av. des Prairies, Deauville.

Groupe Charlus, Palais des Congrès, place de la Cathédrale, 76000 Rouen. (35) 98-56-84.

CANNES RÉSID.
Vue imprenable. LUXE APPT. SEJ. 64 m², 2 CHB., bains, cuis., cave. 551-68-38, 8 h. à 13 h.

CHATEL ÉTÉ HIVER
Studio 4 pers. 26 m² + balc. avec 40.000 cpt + crédit, 2-3 p., location ass. GRG, 76, Champs-Elysées, PARIS (8e) Tél. : (1) 359-68-04 (50) 71-78-48.

Part. vd STUDIO, 42 m², loggia, cave, dans résidence-club, LA JANSONNE Nice, conviendrait à personnes âgées pour retraite heureuse. Tél. : (94) 96-11-22 à Sainte-Maxime, entre 11-12 h. et entre 19-20 h.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles. Paiem. comptant.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. ET VILLAS PARIS ou Ouest résident. **562-16-40**

ACHETE Studio, 2 pièces Paris
Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-56-51.

Recherche 1 à 3 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

URGENT
RECHERCHE PAIEMENT COMPTANT STUDIOS ou 2 PIECES 6e/7e ARRONDISSEMENT
Tél. : 260-59-78 (hres bur.).

locations non meublées offres

Paris

PTE AUTEUIL, imm. stand., ravissant 5 p., tt cft, 2 bains, parking, service, REFAIT NEUF, 8.500 F, 387-96-97.

39 ARTOIS. Très agréable studio, cft, dans imm. moderne et calme, 1.500 F + ch. Tél. matin, SEGECO, 522-69-92.

Paris 20e (Gambetta) - A louer, libre 1er juillet, 2 pièces, tt confort, téléphone, cave, parking, 5e ét., ascenseur, balcon, soleil, 2278 F ttes charges comprises. Tél. : 366-54-70, après 18 h.

BUTTE MONTMARTRE - Petit 2 P., ch. électr. Tél. Tr. clair. Vue. Appeler : 706-14-81.

14e ALÉSIA
Bel imm. 77, standing, s/jardin, living + chbre, cuis. équipée, salle de bains, parking. 2.475 F + charges sans comm. Téléphone : 306-37-04.

Région parisienne

92 VILLE-D'AVRAY
Très beau 8 pièces, 185 m², 3 salles de bains, 1 salle d'eau, cuisine équipée, cave, tél., parking + terrasse, 400 m², 8.000 F + charges, tél. : 503-21-21.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. - 272-02-62.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. ET VILLAS. Paris ou Ouest résident. **562-78-99**

Jeune couple, cadre supérieur IBM, recherche de suite appt 3 p., 80 m² environ, Paris. 325-62-79 avant 9 h. ou après 16 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

PARC MONCEAU, somptueux appart. 450 m², 5 chbres, 2 salons, s. à manger, park., le tout dans un décor exceptionnel, juillet-août. Tél. 766-92-70.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

9e, près Trinité, particulier cède bail neuf, 5 bureaux, 110 m², deux entrées, 2 lignes de tél. 1er ét. Loyer 2800 F m. Tél. 285-89-98.

6e, 125 m²
Loue 7 bureaux
3 lignes.228-90-70.

SIÈGES DE STÉS
avec secrétariat, tél., télex.
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales.
Tous services. **355-17-50**

RUE ROYALE - 2 BUREAUX 65 m², 3.500 F/m. Ecr. nº 78.028, I.P.F., 12, rue Iely, 75008 Paris.

R. ROYALE 150 m², 820 F le m² annuel. Ecr. : nº 76.026, I.P.F., 12, rue l'Iely, 8e

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM, RC, SARL.
A partir de 150 F
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Téléphone, télex, toutes démarches
C 2 E, téléphone : 562-42-12

SIÈGE SOCIÉTÉ
R.C. - R.M. - Secrétariat, bureaux modernes, salle de réunions. Téléphone : 341-81-81 +, 150, avenue Daumesnil, Paris 12e

BOURG-LA-REINE
300 m du métro, 150 m² au r.-ch. 10 burx + réception + archives, 20 m², CIBS, 350-14-80

PARIS 11e Propriétaire loue 1.600 m² en 1 ou 2 lots - 563-93-33

FACE SEINE
au Pont-de-Neuilly, 940 m² de bureaux de grand standing, à vendre en copropriété, divisibles en deux lots.
ETRESA 776-07-30 776-41-41

A louer ou à acheter, bureaux à Paris (20e), près Buttes-Chaumont, 90 m², entièrement aménagé, calme, ensoleillé. Mº Pyrénées. Cse agrandiss. S'adresser WIELAND, Mme HUBY - 367-59-58.

URGENT Société cherche location Bureaux 150 m², 1er, 3e ou 4e arrdt. Agence s'abstenir. Téléph. h. b. : 254-89-86.

locaux commerciaux

RUEIL-MALMAISON
Société cède bail dans immeuble récent pour cause déménagement. 420 m², bureaux sur 2 niveaux, 2e et 3e étage, entièrement cloisonnés + 5 parkings, prix locat. annuelle 450 F le m², extension possible sur immeuble attenant en fin construction. Locaux libres de suite. Téléphone : 024-20-21

boutiques

LEVALLOIS, limite Neuilly direct murs bar-restaurant. Rapport 60.000 F/an. Prix 60.000 F net d'impôts 5 ans, 723-41-00.

RUE DES BEAUX-ARTS
A vendre 2 belles boutiques pour galerie d'art situation sur deux niveaux avec caves voûtées. Tél. : 281-27-46.

Rue VANEAU, belle boutique, 35 m² + cave. Bail 3-6-9. 4.000 F mensuel. 337-98-14.

immeubles

URGENT PARIS ACHETONS
Bel imm. Locatif. 563.83.33.

SOMMES ACHETEURS DE VOTRE IMMEUBLE
VIDAL 563-83-55
2 bis, rue Lord-Byron (8e).

MONTMARTRE. Vue tt Paris, R + 5 à rénover en hôtel ou appts. Except. Urgent. 878-41-65.

fonds de commerce

A vendre fonds ambulance, région Touraine, centre, très bon emplacement, prix justifié, libre de suite. Tél. : (47) 28-30-28.

Région BORDELAISE, cause départ, vend fond de commerce radio, télévision, hi-fi et ménager, possibilité appartement. Téléph. hres bur. : 16 (56) 05-18-38.

Particulier vend, raison santé, hôtel-restaurant-bar Mont du Forez, altitude 700 m. 200.000 F. Ecrire à Mme Dupuis, 42990 Saint-Georges-en-Couzan.

VESINET
P.-de-pte, ts comm. de c. comm., 50 m², prix : 70.000 F + bail. 976-51-55 ou 874-73-38, soir.

Près Fontainebleau, b. propriété, living, salon, 5 ch., habitable 250 m², impeccable, parc 6.000. tout confort. Tél. : 280-67-82.

hôtels particuliers

BOULOGNE BOIS, 270 m², libres + 30 m², occupés, à rénover. 1.700.000 F. 337-88-14

SAINT MANDÉ Vue s/bois, pptié 5/8 P., luxueusement décorées par architecte d'intérieur, grande terrasse, grenier aménager, gar., jardin, 2.850.000 F. Téléphone : 706-39-10

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (11e). Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

16e, BEAU 4 P., 5e ét., balcon tt cft, imm. récent, 220.000 F + 4.000 F, occupé Hme 75 ans.
F.CRUZ 8, rue La Boétie. Téléph. : 266-19-00

NEUILLY, Gd séjour + chambre + tt cft, imm. réc., 310.000 F + 3.500 F. Occupé, Hme, 78 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie, 266-19-00.

XVIe PORTE DAUPHINE
GD SÉJOUR + CHBRE, tt cft, 140.000 F + 4.500 F. Occupé 73.
F. CRUZ 8, rue La Boétie, 266-19-00.

ALÉSIA. Viager occupé 1 tête, 77 ans, atelier d'artiste + jardinet, 135.000 F + rente, 4.378 mensuel, 280-67-82.

LIBRE 90 KM SUD, CALME, BELLE VILLA MODERNE S/900 m². Comptant 130.000 + 1.450/mois. VIAGERS, F. CRUZ, 266-19-00.

terrains

LOT

Région comprise entre LUZECH-CAILLAC - CATUS. Part. recherche terrain à bâtir (viabil.) de 1.000 à 2.000 m².

Faire offre au : nº 8123, le Monde Publicité, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

immobilier information

Placement - Imm. prestigieux. De la quartier histor. le plus recherche de Manhattan New York, sur av. bordée d'arbres située dans 60e Rue East, imm. de 4 ét. total. rén., t. b. jard. ent. de murs. S'agit en fait de 2 appts de luxe en dupl. Celui de dessus compr. une s. de séj. t. ensol., 3 chbres, 2 s. de b. et une s. à mang. donn. sur jard. Celui de bas : 2 chbres, 2 s. de b. et une s. de séj. ouvr. sur jard. d'agr. Chem., plaf. él., décorat. origin. Une résidence de rêve avec un revenu locatif substantiel. Prix : 1.200.000 dollars, investissem. de 1er ordre lib. à la vente. Proposé par Gridley Properties Cº P.O. Box 261 - SUMMIT N.J. 07501 U.S.A. Tél. : (201) 273-04-68.

LES LAURENTIDES à 1 h. de Montréal
nombreux lacs
skis, résidences chalets, commerces de tous genres. CONTACTER nos spécialistes en immobilier : Le Président, courtier, 95, rue Principale Ste-Agathe-des-Monts, QUÉBEC J8C1J8. Téléphone (819) 326-04-26. Publicité sur demande.
ÉCRIRE VICTOR SONSINO

maisons individuelles

Particul. vend MAISON en pierre 4 p. pr. à CAEN (Calv.), bonne exp. tout cft, jardin d'agrément 60 m², gd garage 54 m², pourrait convenir à ARTISAN. Quart. commer., près lycées, à 1/4 d'heure de la mer et de la forêt. Prix : 300.000 F + F.N. CHAUVIÈRE, 1, r. de l'Ecureuil, 14300 CAEN. Tél. : de 8 h à 14 h, du lundi au vend. (nº 94-81-12, p. 4932).

villas

10 KM VERSAILLES
Belle mais. réc., plain-pied, 135 m², séj., dble chem., 3 ch., 2 bains, jar. 750 m², 710.000 F. Téléphone : 954-68-00

2 KM St-Nom-la-Bretèche ville 1973, dans résidence, pisc., tennis. 260 m² habit., récept. 57 m², cuis. équip., 5 chbres, 4 bains, garage, ter. 1.100 m². Parfait ét. Exclusivité Sovia, 056.48-58.

maisons de campagne

Recherche 8-10 pièces à rénover ou non, avec terrain proche forêt, communic. faciles, entre Dreux et Gournay/Bray. Faire proposition à J. NOSECOURT, 8, place Edmond-Rostang, 75006 Paris.

A vendre maison de campagne, beaucoup de dépendances, poutre, jardin, prix intér. Tél. (47) 28-30-28, 20 km de Tours.

propriétés

MENTON
PROPRIÉTÉ
dans parc classé
400 mètres mer, 1 villa 20 pièces plus 1 villa 8 pièces sur 3.200 m² constructibles, calme parfait, sans vis à vis, le tout divisible en appartements.
Ecrire ou tél. : M. DEVOOS, chez Me MILLIER, notaire, 5, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 742-02-03.

Vends beau presbytère ancien (1657), pierre de taille et lauze, blason et cheminées sculptées, fresques murales ; 8 pièces, cour intérieure plantée et potager ; dans petit village (500 m altitude), très calme du Sud-Aveyron (Saint-Symphorien, LE VIALA DU TARN). 395.000 F.
Téléphone : THEIS (65) 62-50-57, à partir du 2 juillet.

châteaux

ALLIER
CHATEAU 15e
Moyenne import., dépend., parc 8 ha, prés 125 ha, prix à débattre avec ou sans prés. Doc. + photo. Cab. PEZET, 03500 Saulcet. Tél. (70) 45-35-70.

MANOIR XVIIIe s., écurie, etc., s/parc 3 ha. Prix : 700.000 F. Tél. pptaire : 706-06-29.

PAYS D'AUGE, 50 km mer. Ensemble ou séparément.
1) CHATEAU HISTORIQUE 18e siècle, s/parc 2 ha. Prix 850.000 F.
2) MANOIR XVIIIe s., écurie, ect. s/parc 3 ha. 7000.000 F.
ENSEMBLE : 1.450.000 F.
Tél. propriétaire : 706-06-29.

A VENDRE - Petit château XVIIIe S., Normandie, bon état. Prix à débattre - 747-50-06.

domaines

Achète grand DOMAINE à vocation forestière et chasse préf. départements 46 - 41 - 18 - 89 - 58. Ecrire Havas PARIS nº 200.280, 146, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

هكذا من الأصل

RELIGION

Les premiers lauréats de la Rothko Chapel

La solidarité d'abord

Qu'y a-t-il de commun entre un historien d'Eglise italien, un maître spirituel musulman du Mali, un électricien lituanien, deux psychologues « behavioristes » américains, deux mères de famille argentines, un poète américain, un directeur de musée juif américain, le chef spirituel de la tribu indienne des Mohawk, un journaliste sud-africain, un conseiller juridique salvadorien, une mathématicienne soviétique et un avocat chilien (1) ?

Ces quatorze personnes viennent de se voir décerner, à Houston, les premiers prix attribués par la Rothko Chapel (2), « en reconnaissance de leur engagement pour la vérité et la liberté ». Pour marquer le dixième anniversaire de ce centre œcuménique, Mme Dominique de Ménil et le comité directeur de la Rothko Chapel ont décidé de faire un don de 10 000 dollars à chacun de ces lauréats (3) qui œuvrent depuis longtemps en faveur des droits de l'homme.

Ces personnes sont honorées « pour avoir placé la vérité et la liberté au centre de leur vie et combattu, souvent au prix d'un grand sacrifice personnel, contre toute oppression, qu'elle soit politique, sociale, religieuse ou intellectuelle », a expliqué Mme de Ménil, qui a ajouté : « Il s'agit d'encourager des gens « ordinaires », qui se dépensent sans compter, par amour pour leurs frères et sœurs, afin de promouvoir la vérité et la liberté, souvent au prix de leur propre vie. Nous avons choisi les candidats au terme d'un voyage à travers le monde et d'une consultation auprès de deux cents personnes dont nous respectons le jugement. Notre critère n'est pas religieux mais humanitaire et la qualité que nous recherchons avant tout, c'est la solidarité. » — A. W.

(1) Giuseppe Alberigo, Amadou Hampaté Bâ, Balys Gajauskas, Douglas et Joan Grant, Maria Adela Gard de Antokoletz et Hebe de Bonafini, Ned O'Gorman, Warren Robbins, Sakokwenonkwas, Zwelakhe Sisulu, Roberto Cuellar, Tatiana Velikanova et José Zalaquett.

(2) La Rothko Chapel est un centre œcuménique, créé en 1971 à Houston (Texas) par Jean et Dominique de Ménil. Elle tient son nom du peintre Mark Rothko, auteur de la série de quatorze panneaux qui ornent l'intérieur de cette chapelle octogonale, fréquentée par des gens de toute confession et d'aucune.

(3) Trois d'entre eux n'ont pas pu assister à la remise des prix car ils sont en prison. Il s'agit de M. Balys Gajauskas, historien lituanien ; de M. Zwelakhe Sisulu, journaliste sud-africain, et de Mme Tatiana Velikanova, mathématicienne soviétique.

LA SANTÉ DU PAPE S'AMÉLIORE

Rome (A.F.P.). — Les visiteurs sont à nouveau admis dans la chambre de la polyclinique Gemelli, où se repose Jean-Paul II. Le métropolite orthodoxe Meliton, membre du Saint-Synode, et le cardinal Timothy Manning, archevêque de Los Angeles, ont pu voir le pape quelques instants.

Le dernier bulletin de santé, publié le 27 juin, affirme que « *les conditions générales du patient sont satisfaisantes. Les examens ont enregistré une augmentation des anticorps spécifiques* ».

Le directeur de la clinique a précisé qu'il était, pour le moment, impossible de fixer la date de la sortie d'hôpital. *A fortiori*, on ne peut indiquer le moment où pourra être entreprise la prochaine intervention chirurgicale qui doit permettre le rétablissement du fonctionnement normal de l'intestin du malade.

Jean-Paul II a enregistré un bref discours qui a été retransmis dimanche 28 juin, à l'heure de l'Angélus.

CARNET

Naissances.

— Pierre, Brigitta BRIAND et Pauline sont heureux de faire part de la naissance de

Charles,

le 16 juin 1981.
62, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

— Michèle et Lionel de SEGONZAC, ainsi que Camille et Olivier, ont la joie d'annoncer la naissance de

Arnaud,

le 8 juin 1981.
51, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

Décès

— Paris, Louveciennes, Ankara, Londres, Libreville, Chieng-Mai.
Mme René Baude, née Antoinette Widlocher,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

M. René BAUDE,
croix de guerre,
professeur honoraire,

dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le mardi 30 juin, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Charles Catala,
M. et Mme Pierre Catala et leurs fils,
Mme Nicole Catala et sa fille,
M. et Mme Jean Virenque, leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Jeanne CATALA,
née Hugla,

pieusement décédée le 22 juin 1981.
Les obsèques ont été célébrées à Millau, le 25 juin 1981.
59, avenue de Saxe,
75007 Paris.
86, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

— Mme Maurice Fayet, née Jeanne Pélisson,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petit-fils,
Famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice FAYET,

survenu à Aix-en-Provence, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
« L'Eternel est mon berger. » (Ps. 23.)
15, rue Roumanille,
13100 Aix-en-Provence.

— Mme André Legrand,
Mme Jacques Legrand,
Véronique, Didier, Pierre-Yves, Emmanuel Legrand,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LEGRAND,
conseiller commercial
auprès de l'ambassade de France au Pérou,

survenu dans sa soixantième année, à Lima, le 23 juin 1981.
Les obsèques auront lieu le mercredi 1er juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Forges-les-Bains (Essonne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue de Rémusat,
75016 Paris.

— Les docteurs Renée et Elie Charles Habib et leurs enfants,
Me Georges Levy et ses enfants,
M. et Mme Jacques Levy et leurs enfants,
M. et Mme Camille Missotten et leurs enfants,
Mme Raoul Levy,
Les familles Abenhaïm et Altun,
Mme Sarah Leibovici et ses enfants,
M. et Mme Edmond Levy et leurs enfants,
Mmes Celia Benglo, Clara Benassayag,
M. et Mme Daniel Levy,
Mme Alegria Levy,
et leurs enfants de Bat Yam,
M. et Mme Albert Levy et leurs fils, de Casablanca,
M. et Mme Daniel Levy et leur fille, de Montréal,
M. et Mme Michel Toledano,
M. et Mme James Levy,
M. et Mme Daniel Levy, et leurs enfants, de Montréal,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mojlut Daniel LEVY,

survenu le 26 juin 1981, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
L'inhumation aura lieu le mardi 30 juin au cimetière de Bagneux. Réunion porte principale, à 16 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.
2, rue Auguste-Vitu,
75015 Paris.

— **Françoise MEUGÉ,**
en religion
sœur Marie de Saint-Joseph,

s'est éteinte le 27 juin 1981, à l'Hôtel-Dieu de Paris.
La Congrégation romaine de Saint-Dominique,
Sa mère, Mme René Meugé,
Sa famille et ses amis,
invitent à l'accompagner de vos prières.
L'inhumation est célébrée dans l'intimité le mardi 30 juin.
Mme La Prieure,
71, rue de Grenelle,
75007 Paris.
Mme René Meugé,
65, rue Eugène-Delacroix,
33700 Mérignac.

— M. Bernard Pierra, Mme Françoise Pierra et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Gaffinel et leurs enfants,
M. et Mme Alain Stankoff et leurs enfants,
M. et Mme Guy Pierra et leurs enfants,
Mlle Véronique Pierra,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 26 juin 1981, de leur père, beau-père et grand-père, le

docteur Christian PIERRA,
membre associé honoraire
de l'Académie de chirurgie.

La cérémonie religieuse, précédant l'inhumation au cimetière de Vaugirard, aura lieu en l'église Notre-Dame d'Auteuil (Paris-16e), le mercredi 1er juillet, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
79, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

— Le docteur Alzer Darmon, à Jérusalem, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Malvina Rozenberg, à Besançon,
M. et Mme Henri-Claude Bloch, à Dijon, et leurs enfants,
M. et Mme Colin Smethurst et leurs filles, à Liverpool,
Les familles Picard, David, Bernard, parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 10 juin 1981, dans sa quatre-vingt-dixième année, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Samuel ROZENBERG,
née Marie Picard.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 12 juin au cimetière israélite de Besançon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue de Lorraine,
25000 Besançon.

Remerciements

— M. Pierre-Charles Lichau, très touché par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées pour le décès de

Mme Marguerite LICHAU,

prie de trouver ici l'expression de ses très sincères remerciements.

— Le conseil d'administration,
Et les collaborateurs de la S.A. Pierre Lichau,
remercient pour les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mme Marguerite LICHAU,
administrateur de la société.

10, rue de Louvois,
75002 Paris.

Anniversaires

— Il y a déjà deux ans,

Thierry CHICHE

était brutalement ravi à l'amour des siens.
Il aurait vingt-trois ans.
Que tous ses amis, qui l'ont aimé, se souviennent.
De la part de Mmes Cohen-Selmoun.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-I, mercredi 1er juillet, à 14 h. 30, amphithéâtre Bachelard, M. Léo Marzo : « De la Catalogne à l'époque de Py Margall : cultures et littératures catalanes au dix-neuvième siècle ».

— Université de Paris-II, jeudi 2 juillet, à 14 h. 30, salle des commissions, M. René Humetz : « Gendarmerie et recherches judiciaires ».

— Université de Paris-I, jeudi 2 juillet, à 9 heures, salle des commissions, centre Panthéon, M. Dominique Berlin : « Le régime juridique international des accords entre Etats et ressortissants d'autres Etats ».

— Université de Paris-I, jeudi 2 juillet, à 14 h. 30, salle C 21-08, au centre Tolbiac, M. Brahim Rachidi : « L'impact de la crise pétrolière sur les pays sous-développés non producteurs ».

— Université de Paris-I, vendredi 3 juillet, à 15 heures, salle des commissions, centre Panthéon, M. Jean-Dominique Wahiche : « Les structures artificielles en mer (régime juridique) ».

— Université de Paris-V, vendredi 3 juillet, à 9 h. 30, salle 337, à la Sorbonne, M. Ismail Salama : « Etude psychométrique d'officiers ingénieurs ».

— Université de Paris-I, vendredi 3 juillet, à 14 h. 30, salle 6, centre Panthéon, M. Piliga Sawadogo : « Le régime juridique des sociétés d'économie mixte en Haute-Volta ».

— Université de Paris-I, vendredi 3 juillet, à 9 heures, petit amphithéâtre, Institut de géographie, M. Marcel Roncayolo : « Recherches de géographie sociale sur les villes à l'âge industriel ».

— Université de Paris-X, lundi 6 juillet, à 10 h. 30, salle des actes (bât. F), M. Hegazy Gomaa : « Les obligations pécuniaires en droit international privé ».

— Université de Paris-X, lundi 6 juillet, à 14 h. 30, salle des actes (bât. F), Mme A.-Marie L'Homme, née Sénéchal : « Les critères des lois de police (étude de droit international privé) ».

— Université de Paris-IV, lundi 6 juillet, à 14 heures, amphithéâtre de l'annexe, M. Christian Baechler : « Le parti catholique alsacien, 1890-1939 ».

— Université de Paris-II, mardi 7 juillet, à 14 h. 30, salle des commissions, MM. Patrick Bourlier et Jacques Wierzbinski-Beywaca : « Le cumul de la qualité de dirigeant d'une société commerciale et la qualité de titulaire d'un contrat de travail conclu avec cette société ».

— Université de Paris-II, mercredi 8 juillet, à 17 heures, salle des conseils, M. Jean-Pierre Bendil : « L'indexation des pensions militaires d'invalidité ».

— Université de Paris-X, vendredi 10 juillet, à 14 h. 30, salle des actes (bât. F), M. Essam El Kassaby : « Les conflits de lois en matière de contrat individuel ; travail ; étude comparée entre le droit français et égyptien ».

Bienfaisance

— Le Secours de France organise, le mardi 30 juin, une soirée de bienfaisance en faveur des victimes des événements d'Algérie, des réfugiés du Sud-Est asiatique et de tous les défenseurs de la civilisation chrétienne.

Cette soirée aura lieu dans les salons du Cercle national des armées, 8, place Saint-Augustin (Paris-8e), à partir de 19 heures, sous la présidence de Mlle Clara Lanzi.
Participation : 100 F.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SCIENCES

Une exposition pour l'affaire de la Méduse

Le Musée de la marine a présenté l'affaire de *la Méduse* durant tout le mois de juin. L'exposition ira ensuite, pour la durée de l'été, à Rochefort.

Les objets exposés ne concernent pas seulement l'horrible tragédie du radeau immortalisée par Géricault, mais toute l'histoire de *la Méduse*, de son naufrage et de la récente expédition qui a retrouvé l'épave (*le Monde* du 4 mars).

Des modèles réduits montrent à quoi ressemblaient les quatre bâtiments de l'expédition qui allait, en 1816, reprendre possession de la colonie du Sénégal. Des instruments de navigation, d'énormes clous de fer ou de cuivre — le plus grand est long d'une soixantaine de centimètres, — des cartes, des rôles du bureau de Rochefort, des esquisses de Géricault, des lettres, apportent des précisions intéressantes sur les techniques de l'époque, l'équipage et les passagers de *la Méduse*, les relations de la catastrophe et le procès du commandant.

On peut ainsi lire dans *le Moniteur universel* du 10 septembre 1816 l'annonce du naufrage survenu le 2 juillet précédent... La transmission des nouvelles ne bénéficiait évidemment pas de la radio, mais le commandant de *la Méduse* ne s'était guère pressé pour rédiger ses rapports. Arrivé, lui, sain et sauf à Saint-Louis le 8 juillet, il écrit son premier rapport le 29 juillet, et le deuxième le 1er août. Avec des fautes d'orthographe, celui-ci précise pour le ministre de la marine : « *Ce malheur dont je serai inconsolable le reste de ma vie est dû à l'inexactitude des cartes et aux faux renseignements des navigateurs dans cette partie de la côte d'Afrique.* » La carte n'était peut-être pas très précise, mais, surtout, le commandant n'avait tenu aucun compte ni du changement de couleur de l'eau ni des profondeurs décroissantes de la mer, qui annonçaient l'approche du banc d'Arguin. Sur la carte utilisée pendant le procès, le commandant a noté les positions où il se croyait, et qui étaient nettement à l'ouest du banc.

Le vote écrit et secret des huit membres du conseil de guerre a été retrouvé en 1913 dans les archives du port de Rochefort : l'enveloppe scellée de cachets de cire a été ouverte sans que l'on sache quand et par qui elle l'avait été. Le commandant a été condamné à trois ans d'emprisonnement, mais le document montre qu'une minorité du conseil de guerre avait voté pour la peine de mort.

Un livre est particulièrement curieux : rédigé en sténographie, il retranscrirait les minutes du procès et aurait servi à un survivant pour annoter la relation du naufrage écrite par Savigny et Corréard, soupçonnés d'avoir joué sur le radeau un rôle plus que douteux.

Sont exposés aussi les instruments tout à fait modernes qui ont permis de retrouver l'épave, et des photos montrant le travail de l'expédition dirigée par M. Jean-Yves Blot.

YVONNE REBEYROL.

● *La mise à poste définitive du satellite expérimental de télécommunications indien Apple* au-dessus de Sumatra devrait avoir lieu dans une vingtaine de jours. Les techniciens indiens sont enfin parvenus, après bien des tentatives infructueuses, à corriger, samedi 27 juin, la trajectoire de leur satellite mis sur orbite le 19 juin par la fusée européenne Ariane. — (A.F.P.)

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

UN MINIMUM VIEILLESSE A DEUX ÉTAGES

Une des premières mesures prises par le nouveau gouvernement concerne le relèvement du minimum vieillesse, qui représente désormais 58 % du SMIC.

Le minimum vieillesse n'existe pas en tant que tel. Il naît de l'addition de deux prestations : *un avantage de base plus* l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, qui se conjuguent et s'ajustent pour aboutir au minimum, à condition que les ressources du bénéficiaire éventuel ne dépassent pas un certain plafond. Donc, à partir du 1er juillet 1981, le *minimum vieillesse sera porté* à 20 400 F par an, soit 1 700 F par mois. L'avantage de base passera de 8 500 F à 9 400 F par an et l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité de 8 500 F à 11 000 F annuels. Quant aux plafonds, ils ront de 21 300 F pour une personne *isolée* et de *40 800 F* pour un *ménage*. Dans la pratique, les améliorations du minimum ne se feront pleinement sentir qu'au cours du prochain trimestre. En effet, le mécanisme de versement des avantages de base et du F.N.S., fondé sur une échéance trimestrielle, repousse pour certains à la fin du mois de septembre le bénéfice de l'augmentation.

Si le F.N.S. est une prestation unique susceptible simplement d'être accordée à un taux réduit dans le cas où son attribution porterait les revenus de l'allocataire à un niveau supérieur au plafond du minimum, l'avantage de base, pour sa part, recouvre plusieurs réalités.

Il peut s'agir d'une pension acquise à l'aide de cotisations et servie par l'assurance-vieillesse du régime général. Toute pension liquidée à soixante-cinq ans (ou soixante ans par anticipation) après quinze années de versement de cotisations sera automatiquement égale à ces 9 400 F sans aucune condition de ressources. Mais les plus nombreux des bénéficiaires du minimum vieillesse sont les titulaires d'avantages « non contributifs », c'est-à-dire pour lesquels il n'y a pas eu versement de cotisation. En premier lieu figure l'A.V.T.S. (allocation aux vieux travailleurs salariés) destinée aux personnes n'ayant pu se constituer des droits à pension, mais qui ont exercé une activité salariée pendant au moins vingt-cinq ans ou quinze ans après leur cinquantième anniversaire. Viennent ensuite la « majoration article L 676 », qui élève à 9 400 F toute pension obtenue avec moins de quinze ans de cotisations, à condition, cette fois, que les revenus du demandeur n'excèdent pas le plafond fixé pour le minimum vieillesse.

Le secours viager, versé aux veuves ou veufs d'un titulaire de l'A.V.T.S. et l'allocation aux mères de famille sont aussi considérés comme « avantages de base ».

Un million huit cent mille intéressés

Toutes ces prestations sont servies par le régime général par l'intermédiaire des caisses en province, et par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse pour la région parisienne (1). L'allocation spéciale de vieillesse est, pour sa part, versée par la Caisse des dépôts. Elle s'adresse aux personnes âgées ne pouvant bénéficier d'aucun avantage. Le dernier de ces « avantages » s'intitule « allocation simple d'aide sociale aux personnes âgées » et, en fait, n'est plus accordée qu'aux seuls étrangers non bénéficiaires d'une convention de réciprocité. Mensuelle, elle fait partie des avantages distribués au titre de l'aide sociale légale.

Mais avec la généralisation des systèmes de pension et retraite, on voit s'amenuiser le nombre des bénéficiaires de ces avantages non liés à versement de cotisations. Il n'en demeure pas moins qu'environ un million huit cent mille personnes âgées vont percevoir ce nouveau minimum vieillesse qui devrait, ainsi que l'a promis le président de la République, passer à 2 000 F mensuels en janvier 1982 (ce qui représenterait 70 % du taux actuel du SMIC). Dans l'attente de voir se réaliser une des propositions de la commission retraite du parti socialiste qui estimait *souhaitable*, en avril 1981, « de *rapprocher le minimum vieillesse du SMIC (80 %)* ».

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Caisse nationale d'assurance-vieillesse, 110-112, rue de Flandre, 75019 Paris. Téléphone : 203-96-57.

L'ÉTÉ A PARIS

La mairie de Paris organise une opération « spécial troisième âge » pendant les mois de juillet et d'août, afin d'aider les personnes âgées de la capitale.

Des services, des distractions, des conférences, des séjours de vacances en Ile-de-France dans des résidences du bureau d'aide sociale (BAS), des voyages et des croisières de dix à quinze jours avec une participation financière modulée selon les ressources des participants sont proposés.

Pour les invalides, le BAS a prévu des services de soins et d'aides ménagères à domicile ou des séjours hospitaliers (téléph. : 277-11-22).

L'université d'été, qui fonctionnera à partir du 1er juillet jusqu'au 11 septembre, comportera cette année trois lieux d'enseignement (Paris-Dauphine, *René-Descartes* et *l'université* Pierre-et-Marie-Curie) pour une plus grande diversité de sujets : médecine, droit, histoire, littérature, arts, etc.).

Enfin, trois journées (7, 8 et 9 juillet) seront particulièrement consacrées par la Ville aux personnes âgées, qui pourront prendre part à des promenades sur la Seine et le *canal Saint-Martin*, avant d'être reçues dans les salons de l'Hôtel de Ville.

★ Permanence centrale, place de l'Hôtel-de-Ville (angle de l'avenue Victoria), tél. : 274-42-11, répondeur automatique le soir et durant la nuit.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES CADRES. — A compter du 1er juillet 1981, la valeur du point de retraite sera de 1,378 F. Ainsi en a décidé le conseil d'administration de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres), le 25 juin 1981. Cette nouvelle valeur du point correspond à une progression de 5 % par rapport au 1er janvier 1981 et de 13 % par rapport au 1er juillet 1980.

« FORMER POUR MIEUX AGIR ». — Sous le titre « la Formation permanente », les « Cahiers de la Fondation nationale de gérontologie » proposent de « faire le point, sans aller cependant jusqu'à dresser un bilan » des réflexions et expériences concernant aussi bien les personnels sociaux, administratifs, les personnels de santé et les bénévoles s'occupant de personnes âgées. « L'ampleur des besoins d'intervention, que ce soit dans le domaine *médical* ou dans le domaine social, ou à ce double titre, commande les besoins de formation, mais aussi elle en complique les modalités », estime M. Paillat dans son éditorial.

★ « Formation permanente », cahiers de la Fondation nationale *de gérontologie*, n° 16, avril 1981, 157 pages, 50 F. 49, rue Mirabeau, 75016 Paris. Tél. : 525-82-80.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 1er JUILLET

« Claude Monet à Giverny », 13 h., place de la Concorde, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« Versailles », 15 h., gare rive *droite* par Saint-Lazare, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame », 15 h., façade portail central, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« L'Opéra », 13 h. 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Rue Mouffetard », 14 h. 30, façade de Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

17 h., palais du Louvre, M. Piasella : « L'image des juifs chez Thomas de Dantimpré, de l'attrait à la répulsion » (SNAP).

19 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « L'homme mortel et immortel » (Loge unie des Théosophes) (Entrée libre).

MODE

LOUIS FERAUD PASSE UN ACCORD AVEC LA FIRME AMÉRICAINE AVON

Le couturier parisien Louis Féraud vient de conclure un accord avec Avon, la firme américaine qui est la première productrice et distributrice mondiale de cosmétique, parfums et bijouterie fantaisie.

Fantasque, le premier parfum de cette association, sort à l'automne. Il s'agit d'un bouquet d'arome d'osmanthus, ces fleurs jaunes chinoises ainsi que d'autres fleurs d'été corsées de vétiver et de notes boisées, présenté dans un beau flacon triangulaire de verre noir et or, dont le vaporisateur de 50 ml sera vendu 145 F.

C'est la première fois qu'un parfum de couturier bénéficiera d'une aussi large diffusion immédiate. En effet, on sait que le succès d'Avon réside dans son réseau de vente exclusive en direct par quelque 1 290 000 « conseillères » à travers le monde, dont la plupart, du moins en France, sont rétribuées à la commission, mais suivent un stage de formation. — M. M.-S.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 juin :

DES ARRÊTÉS

● Modifiant un précédent arrêté fixant le programme et les horaires des départements gestion des entreprises et des administrations des instituts universitaires de technologie ;

● Fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres de médecin spécialiste qui, délivrés conformément aux obligations communautaires aux ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne par lesdits Etats, ont en France le même effet que les diplômes, certificats ou autres titres français de médecin spécialiste.

UNE LISTE

● D'admission au concours ouvert en 1981 aux élèves de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles accomplissant leur dernière année de scolarité pour admission en qualité d'ingénieur élève des ponts et chaussées.

BREF

MAISON

LINGE PAS CHER. — Près de la Bastille, une nouvelle boutique propose des fins de séries de linge de maison. Ce linge de premier choix, retiré des collections des grandes marques, est vendu 50 % moins cher qu'aux prix habituels. Des serviettes éponge réversibles, à rayures rouges, beiges ou bleu marine, 34 F ; un ensemble pour lit d'une personne, en bleu, rose pêche ou brun avec bourdon blanc, comprend drap-housse, housse de couette et taie, 250 F. Pour recouvrir des transats, du coutil uni ou à rayures jaunes sur fond gris, bordeaux sur écru ou gris sur beige, à partir de 35 F le mètre.

★ « Les Deux Portes », 30, boulevard Henri-IV, 75004 Paris.

ARTISANAT DE TURQUIE. — Un artisanat turc authentique est *réuni dans une nouvelle boutique*, nichée dans une rue peu passante près de l'Ecole militaire. A côté d'objets de bois, sculptés par les nomades (mesure à graine de café, battoir à laine), se trouvent des bijoux d'argent d'époque ottomane : longues chaînes de montre, colliers, bagues-sceaux, à partir de 300 F. *Dénichés dans les* villages, des cuivres anciens (plateaux, cruches, coupes à yaourt), de fines broderies, des emblèmes de chefs kurdes et des kilims. Des sacs d'ânes, tissés *comme* des tapis, peuvent devenir d'amusants coussins.

★ « Derviche », 24, rue de l'Exposition, 75007 Paris.

RÉFRIGÉRATEURS DE BATEAU. — Une nouvelle race de réfrigérateurs est née pour les voiliers de plus de 8 mètres et le moto-nautisme. Un appareil de 45 litres, à absorption, supporte un roulis de *15 degrés à 20 degrés*. Fonctionnant sur batterie de 12 volts ou au gaz, il est à circuit *étanche*, avec prise d'air extérieur protégée par un chapeau des vagues et embruns (R.B. 180, 2 170 F environ). Equipés d'un compresseur à vibreur (acceptant une forte gîte), deux autres réfrigérateurs, de 30 litres ou 80 litres, sont alimentés par batterie de 12 volts ou 24 volts, ou en 220 volts, par deux câbles distincts.

★ Electrolux-Industrie, départ. « le froid et la plaisance », 43, av. Félix-Louat, 60304 Senlis. Tél. : (4) 453-30-66.

VACANCES

TIR TOURISME. — La société de tir à la cible les Francs Tireurs de Mont, dans les *Pyrénées-Atlantiques*, organise un stage de tir tourisme du 19 juillet au 2 août. Stage encadré par MM. Yves Delnord et Pierre Philip, entraîneurs nationaux.

★ M. Bozier, mairie de Mont, 64300 Orthez. Tél. : (59) 69-27-60.

HOTELS SILENCIEUX. — La nouvelle édition, la dix-huitième, du « Guide des hôtels silencieux » vient de paraître. Elle présente plus de mille hôtels où voyageurs et touristes « peuvent espérer dormir au calme, à la campagne, mais aussi en ville ».

★ 20 F (+ 5 F de frais de port). En vente chez l'éditeur : Guide des hôtels silencieux, 20, rue du Bouquet-de-Longchamp, 75116 Paris.

CAMPING-CARAVANING POUR HANDICAPÉS. — La Fédération française *de camping et de caravaning* indique que deux cent quarante gestionnaires de terrains lui ont fait savoir que leurs camps étaient spécialement équipés pour l'accueil des handicapés physiques. Elle a établi la liste de ces terrains qui peut être envoyée sur simple demande, accompagnée de quatre timbres à *1,40* F, *adressée* à *la* Fédération, 78, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. : 272-84-08.

PLEIN AIR EN AUVERGNE. — Des vacances actives, de découverte, en petits groupes... C'est ce qui est proposé aux jeunes de treize ans à dix-sept ans, avec la pratique de la voile, du canoë-kayak, de l'équitation, du cyclotourisme, de la randonnée pédestre, au cours de différents séjours organisés en Auvergne par l'Association pour la pratique des sports de plein air. Séjours fixes ou itinérants.

Pour les jeunes, à partir de dix-huit ans, des *séjours* de connaissance monts d'Auvergne, des randonnées pédestres et des chantiers de jeunes sont proposés.

★ A.P.S.P.A., 17, place La Fayette, 43100 Brioude. Tél. : (71) 50-00-78.

JEUNES MUSICIENS. — La Fédération enfants musique d'ensemble organise, au mois de juillet, un centre de vacances musique et théâtre à Florence (Italie). Ce séjour s'adresse aux jeunes musiciens de onze ans à dix-sept ans, dont les familles sont adhérentes *à la F.E.M.E. Du 9 juillet au soir* au 5 août au *matin*. Prix : 3 100 F plus 80 F d'adhésion à la Fédération.

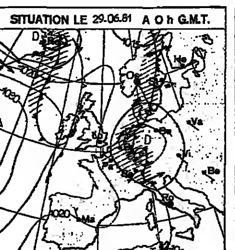
★ 186, rue de la Faisanderie, 75116 Paris, tél. 504-32-73.

STAGES

VITRAIL MODERNE. — Jacques Gauthier, maître émailleur-vitraillier, dirige un stage d'initiation et de perfectionnement à sa spécialité, du 13 juillet au 9 août, à Aix-en-Provence.

★ Aix-Loisirs, 10, rue Gaston-Saporta, 13100 Aix-en-Provence, tél. (42) 21-02-67.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 juin à 0 heure et le mardi 30 juin à 24 heures :

Les perturbations pluvio-orageuses actives qui affectent de nombreuses régions de France s'éloigneront lentement vers l'Europe centrale et une hausse du champ de pression se poursuivra du proche Atlantique vers le nord de la Méditerranée. Il en résultera une amélioration, surtout marquée dans les précipitations.

Mardi, ces perturbations donneront encore le matin des nuages abondants avec des pluies ou des averses du nord de la Somme aux frontières du Nord-Est. Ces précipitations s'atténueront ensuite lentement par l'ouest et des éclaircies locales pourront se développer.

Sur le reste de la France, le matin, le temps sera encore assez nuageux et parfois brumeux, sauf près du golfe du Lion où les éclaircies seront plus belles. Dans la journée, les éclaircies se développeront. Le soir, le ciel se couvrira sur l'extrême ouest, où quelques faibles pluies pourront apparaître à nouveau. Les vents de nord-ouest faibliront. La matinée sera encore fraîche. Les températures maximales marqueront une hausse par rapport à celles de la veille, mais elles seront encore souvent inférieures aux normales.

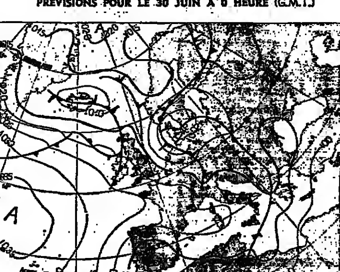
Le lundi 29 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,9 millibars, soit 763,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 juin ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 16 et 10 ; Bordeaux, 17 et 0 ; Bourges, 11 et 7 ; Brest, 18 et 8 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 17 et 10 ; Grenoble, 19 et 8 ; Lille, 12 et 10 ; Lyon, 10 et 10 ; Marseille, 24 et 13 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice, 20 et 13 ; Paris-Le Bourget, 12 et 9 ; Pau, 10 et 0 ; Perpignan, 16 et 13 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 22 et 12 ; Tours, 15 et 9 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 15 ; Amsterdam, 12 et 11 ; Athènes, 35 et 26 ; Berlin, 30 et 19 ; Bonn, 22 et 15 ; Bruxelles, 12 et 10 ; Le Caire, 40 et 23 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 18 et 16 ; Genève, 20 et 10 ; Jérusalem, 32 et 20 ; Lisbonne, 25 et 13 ; Londres, 14 et 0 ; Madrid, 23 et 11 ; *Moscou*, 33 et 22 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 29 et 21 ; Palma-de-Majorque, 24 et 15 ; Rome, 34 et 21 ; Stockholm, 19 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 30 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



11,9 °C : TEMPÉRATURE MAXIMUM A PARIS, LE 28 JUIN

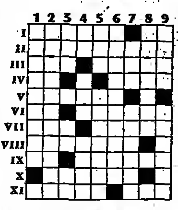
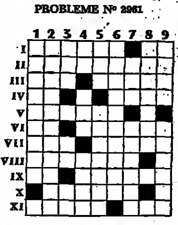
Ce dernier week-end du mois de juin a donné à la Météorologie nationale l'occasion (regrettable) de noter quelques nouveaux records. A Paris-Montsouris, les 26, 27 et 28 juin, le thermomètre n'est monté, respectivement, qu'à 14 °C, 14,4 °C et 11,9 °C, ce qui est nettement en dessous des records précédents, qui étaient de 14,5 °C (le 26 juin 1922), 15,4 °C (le 27 juin 1963) et 15 °C (le 28 juin 1960). Ainsi ce week-end a-t-il été, à Paris, le plus froid depuis 1873. De même, Bordeaux, avec 15,3 °C et Dax, avec 15,3 °C ont établi des records : depuis 1926, le 28 juin le plus froid était celui de 1958 où le thermomètre n'avait pas dépassé 15,9 °C à Bordeaux et 18,8 °C à Dax.

Au chapitre de la pluie, la fin de semaine a été aussi assez remarquable : le 28 juin, il est tombé 17 mm à Paris en vingt-quatre heures, 60 mm à Lyon (de 8 heures à 10 heures), 91 mm à Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées-Orientales), 119 mm au Perthus (Pyrénées-Orientales), 71 mm à Aurillac (Cantal), ce qui représente, selon les endroits, entre un tiers et deux tiers du total des précipitations moyennes pour tout le mois de juin.

On peut noter qu'à Paris tous les mois de juin ont été plus frais que la normale depuis 1976. Le maximum moyen de juin 1976 avait été de 26,9 °C, soit 4,4 °C de plus que la normale, qui est de 22,5 °C. Mais il n'a été que de 19 °C en 1977, 19,4 °C en 1978, 20,9 °C en 1979 et 20 °C en 1980. Cette année pour les vingt-cinq premiers jours du mois, il était de 21,3 °C et ce chiffre va sûrement baisser lorsque les températures maximales des derniers jours du mois seront incluses dans les calculs.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2961

HORIZONTALEMENT

I. Il est passé par les armes avant même d'être traduit devant le chef. Point fort. — II. Figure angulaire. — III. L'un se saisit, l'autre s'étouffe. Amincit l'Indienne. — IV. Il est souvent l'objet de distraction de la part des femmes. Mère d'un épervier au pays des ibis. — V. Une banane suffit pour les faire gonfler. — VI. Jargon de Jarnac. Passage pour lequel les artistes préfèrent la discrétion. — VII. Est sujette à des assauts souvent écumants. Même galonnées, elles seront toujours au-dessous du chef. — VIII. Une dent que l'on ne saurait qualifier de sagesse. — IX. Préposition. [illegible] — X. Telles des bonnes poires desquelles on a extrait de l'oseille. — XI. Est très abordable. Un diététicien improvisé causa sa perte.

VERTICALEMENT

1. Le sixième sens de l'automobiliste. — 2. Chasseur d'images d'un genre particulier. — 3. Le plus mauvais pied du poète Byron. Préposition. Injure. — 4. *Nœud bourguignon. Corsé.* Dissimule bien des rires. — 5. Elle a bercé Moïse dans sa plus tendre enfance. Chirurgies végétales. — 6. Réaction de gens qui s'estiment trop « occupés ». — 7. Libérés à la faveur d'un acquittement. Se tient les côtes ou les survole. — 8. Témoigne avec le dead-heat, le finish, le rush et le sprint que la langue française est la plus riche du monde. — 9. On y fait le point du côté d'Alençon. Se met au vert.

Solution du problème n° 2960

Horizontalement

I. Pickpocket. Epée. — II. Ana. Sue. — III. Lentilles. Scier. — IV. Isthme. Peuchère ! — V. Ara. Mansarde. — VI. Délateur. Lei. — VII. Ru. Cène. Etameur. — VIII. Ogres. Raboteuse. — IX. Mes. Héros. Us. — X. En. Déjeuner. Ors. — XI. Il. Outrer. Suée. — XII. As. Essai. Ove. Su. — XIII. Amatit. Ire. — XIV. Ré. Anesthésiste. — XV. Nuées. Eventé.

Verticalement

1. Palindrome. Aare. — 2. Inès. Eugénisme. — 3. Cantal. RS. — 4. Thrace. Etau. — 5. Primates. Eosine. — 6. Le. En. Ajustée. — 7. Cal. Muer. Eta. SS. — 8. Epar. Ahuri. — 9. Essen. Ebène. Thé. — 10. Tu. Us. Torero. E.V. — 11. Escalator. Vise. — 12. Chrêmes. Serin. — 13. Prie-dieu. Ou. Est. — 14. Ere. Usures. Te. — 15. Etre. Tressaise.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

SOCIAL

La négociation sur la réduction de la durée du travail

Le patronat joue « la politique du blocage et du renvoi à l'État »

affirme M. Edmond Maire

Reçu au « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 28 juin, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a dénoncé l'attitude du patronat, qui joue, selon lui, en matière de réduction de la durée du travail, « *la politique du blocage et du renvoi à l'État* ». Pourtant, a-t-il ajouté, « *un bon nombre de patrons savent que seules des négociations de branches peuvent permettre de réduire, dans de bonnes conditions, la durée du travail* ».

La négociation sur ce thème s'est ouverte entre les partenaires sociaux le 22 juin, à Paris, après une rencontre tripartite organisée par M. Pierre Mauroy.

M. Edmond Maire a annoncé également que sa centrale avait écrit au C.N.P.F. pour lui signifier qu'elle considérait « *son opposition actuelle sur la durée du travail comme une opposition de type politique* ».

« *Le patronat cherche à pousser le gouvernement à légiférer tout de suite pour pouvoir crier ensuite à l'autoritarisme et faire de la résistance passive, tentant ainsi de mettre en échec la politique gouvernementale* », a poursuivi M. Edmond Maire. Pour lui, dès le retour des vacances, l'action syndicale doit se faire « *plus intense* », sinon « *le gouvernement serait bloqué dans son avancée sociale* ».

M. Edmond Maire s'est ensuite déclaré lucide sur l'état exact de la C.G.T., qu'il considère comme « *très en retrait sur les positions du P.C.F.* », et comme « *la force critique* » d'un parti communiste qui « *garde deux fers au feu (...) ce qui n'empêche pas que nous entendons rechercher l'entente sur des objectifs concrets* ».

A propos de la revalorisation du SMIC, M. Maire a enfin souhaité une nouvelle hausse de 5 à 6 % d'ici à la fin de 1981.

Dans la lettre à M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., rendue publique le 29 juin, le secrétaire général de la C.F.D.T. réaffirme que « *la recherche d'un accord cadre inter-professionnel* » sur la durée du travail « *ne peut que conduire à nouveau à l'échec* ».

Accusant le C.N.P.F. de mener une politique de « *blocage* » évoquée plus haut, M. Edmond Maire « *lui demande* (d'y) *renoncer* » et de « *rechercher pour la séance de négociations du 6 juillet un accord conduisant à l'ouverture immédiate des négociations dans toutes les branches professionnelles* ».

Un sondage de la Sofres

DEUX FRANÇAIS SUR TROIS ESTIMENT QUE LES SYNDICATS DOIVENT « FACILITER L'ACTION » DE M. MITTERRAND

Réalisé pour le compte du *Figaro Magazine*, qui le publie dans son numéro du 27 juin, un sondage de la Sofres entrepris du 23 au 28 mai auprès d'un échantillon national de mille personnes, indique que 67 % des Français estiment que les syndicats doivent « *modérer leurs revendications pour faciliter l'action* » de M. François Mitterrand et du gouvernement de M. Mauroy. Seulement 22 % pensent que les syndicats doivent « *profiter de l'arrivée de la gauche au pouvoir pour relancer les revendications* ».

D'autre part, 49 % des personnes interrogées pensent que les syndicats font « *trop souvent* » appel à la grève, et ce pourcentage monte à 58 % s'agissant des arrêts de travail dans les services publics. Quant à l'image de marque des syndicats, c'est la C.F.D.T. qui arrive en tête (44 % de « bonnes opinions » contre 21 % de « mauvaises »), devant F.O. (39 % contre 28 %) et la C.G.T., pour laquelle le résultat est inversé (31 % contre 42 %).

Enfin, 62 % des Français se prononcent pour « *le pluralisme syndical* ».

ANCIEN SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA RECHERCHE

M. Pierre Aigrain réintègre le groupe Thomson

Spécialiste à la fois des problèmes industriels et scientifiques, M. Pierre Aigrain, ancien secrétaire d'État à la recherche, du troisième — et dernier — cabinet de M. Raymond Barre, va réintégrer le groupe Thomson, qu'il avait quitté en avril 1978.

M. Aigrain se verra confier « *de hautes responsabilités dans les domaines scientifique et techniques* » en retrouvant son fauteuil de directeur technique général du groupe Thomson, qu'il avait occupé de 1974 à avril 1978, avant de recevoir le portefeuille de secrétaire d'État auprès du premier ministre.

Dans le même temps, le groupe Thomson poursuit sa réorganisation en désignant M. Jean-Pierre Bouyssonie, président-directeur général de Thomson-C.S.F., à la présidence de la maison mère, la société Thomson-Brandt. M. Bouyssonie, âgé de soixante ans, succède ainsi à M. Michel Walhain, atteint par la limite d'âge depuis septembre dernier, et qui ne souhaitait pas le renouvellement de son mandat de président (*le Monde* du 5 juin), précédemment reconduit pour un an, en juin 1980. M. Walhain reste administrateur de Thomson-Brandt, dont il a été nommé président d'honneur tout en conservant ses fonctions de vice-président de Thomson-C.S.F.

Cette disposition confirme la volonté du groupe Thomson de renouer avec la tradition en se dotant d'un commandement unique, comme tel était le cas jusqu'en 1976, lorsque la présidence des deux groupes était réunie entre les mains de M. Paul Richard.

L'accession de M. Bouyssonie à la tête des deux branches du groupe intervient au moment où sa filiale, Thomson-C.S.F., figure en bonne place sur la liste des sociétés visées par une éventuelle « extension du service public », selon le vocable du moment pour désigner les nationalisations.

Au demeurant, l'animation et la gestion d'un groupe bicéphale de l'envergure de Thomson impliquent de lourdes tâches pour un président unique. Une délégation de responsabilités au sein du groupe apparaît inévitable dans le cadre d'un organigramme remanié en fonction de l'arrivée de M. Aigrain et de la récente ascension de M. Jacques Darmon.

Entré dans le groupe — plus exactement chez Thomson-C.S.F. — en avril 1980, avec le titre de directeur délégué, M. Darmon, ancien directeur de cabinet de M. Michel d'Ornano, avait effectué auparavant un passage aussi bref que remarqué dans le groupe Willot. A peine neuf mois plus tard, celui que l'on considère comme l'un des plus proches collaborateurs de M. Bouyssonie voyait ses fonctions élargies et M. Darmon était alors chargé, notamment, de la coordination industrielle de l'ensemble du groupe Thomson. — S. M.

AFFAIRES

La crise Boussac - Saint Frères

LA C.G.T. RÉCLAME LA SAISIE DES BIENS PERSONNELS DES FRÈRES WILLOT

(De notre correspondant.)

Lille. — Au cours d'une conférence de presse donnée à Lille, le samedi 27 juin, M. Manuel Dias, secrétaire de l'Union régionale textile C.G.T. Nord-Pas-de-Calais, a affirmé que rien ne justifiait le dépôt de bilan de la société Boussac-Saint Frères maintenant, plutôt qu'il y a six mois ou un an : « *Les comptes arrêtés au 30 avril*, prétend-il, *n'apportent financièrement aucun élément nouveau. L'endettement global a même diminué et, d'une certaine façon, on peut dire que depuis un an, la situation se serait même redressée.* » C'est donc, selon la C.G.T., une décision politique qui vient d'être prise.

D'autre part, la C.G.T. s'élève contre une procédure qui permet aux frères Willot d'abandonner le textile avec un minimum d'inconvénients. Elle est contre une participation de fonds publics pour éponger le déficit de la société. Elle demande, au contraire, la saisie de tous les biens personnels des frères Willot en affirmant que l'argent ainsi récupéré pourrait être réinjecté dans le holding sous forme d'augmentation de capital.

La C.G.T. demande pour l'instant le gel de la situation afin qu'il n'y ait aucune « casse » et que les usines puissent continuer à tourner. Elle réclame également une enquête administrative et financière sur les pratiques de la société financière Agache-Willot. La C.G.T. organise une journée de lutte le 2 juillet, date de la réunion du comité central d'entreprise à Wambrechies, dans la banlieue lilloise. La C.F.D.T. a déjà lancé un appel pour une manifestation du même genre. — G.S.

● ERRATUM. La rédaction de l'article consacré à Boussac-Saint-Frères dans *le Monde* du 27 juin pouvait laisser penser que la société Ted Lapidus S.A. faisait partie du groupe. En fait, le groupe Agache-Willot possède seulement une licence de la marque Ted Lapidus, qu'il diffuse en France. La société Ted Lapidus S.A. ne fait partie ni de Boussac-Saint-Frères ni du groupe Agache-Willot.

La Confédération des syndicats médicaux français approuve les nouveaux tarifs

Une semaine après la victoire socialiste aux élections législatives, quelques jours après la nomination de M. Jack Ralite, membre du P.C.F., au poste de ministre de la santé (1), la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) a tenu son assemblée générale, comme prévu bien antérieurement, à Paris, les 27 et 28 juin. A l'ordre du jour figurait, entre autres, l'examen de l'avenant tarifaire négocié le 25 juin à Paris entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats signataires de la convention 1980 régissant les relations médecins-Sécurité sociale (« le Monde » du 26 juin). L'assemblée générale a approuvé les positions de ses représentants en matière de tarifs. Mais le contexte politique a fortement marqué l'essentiel des débats.

L'hôtel particulier de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) à Paris a accueilli, les samedi 27 et dimanche 28 juin, quelque cent cinquante délégués de syndicats départementaux et « verticaux » (spécialistes, médecins de groupe, etc.), venus de toute la France. L'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire prévoyait plusieurs points : l'examen et l'approbation de la négociation tarifaire menée avec les caisses d'assurance-maladie (*le Monde* du 26 et du 27 juin). L'étude de la mise en route d'une renégociation de la convention 1980 ; la préparation de la réforme des structures confédérales réclamée avec vigueur et depuis longtemps par des délégués départementaux estimant la base insuffisamment représentée dans les instances confédérales, et les syndicats verticaux, par contre, trop avantagés. Enfin il s'agissait de préparer le projet C.S.M.F. de « contrat social de santé » et de définir la position de la profession à l'égard du nouveau gouvernement. L'assemblée générale a été marquée par une tension certaine.

Certes, les hausses de tarifs négociées le 25 juin ont été approuvées. Mais l'application en deux temps de ces hausses a été contestée.

Le principe d'une renégociation de la convention a fait l'objet d'une motion, votée à main levée, à la majorité, et « à l'arraché », pourrait-on dire. Les plus fervents partisans du libéralisme semblent penser depuis le 10 mai que la convention en son état actuel pourrait mieux défendre la médecine libérale qu'un éventuel projet socialiste dont ils se méfient. Le gel immédiat et conservatoire de certaines clauses de la convention 1980, demandé le 25 juin par le docteur Jacques Monier, président de la C.S.M.F., a été approuvé. Mais la renégociation de la convention, toujours envisagée, ne paraît plus aussi urgente à certains. A tout le moins, elle ne pourrait commencer qu'après l'abrogation des ordonnances de 1967 annoncée par le gouvernement — ordonnances portant sur la composition des conseils d'administration des caisses. Il faut bien savoir avec qui on renégociera...

Des délégués parlant au nom de leur base départementale ont rappelé leur « *profond malaise* » syndical et réitéré leur revendication d'une meilleure représentativité. Le comité Vigilance et Action, fer de lance de la base dans la bagarre anticonventionnelle de l'an dernier, a adouci le ton de ses critiques, semble-t-il, certains membres affirmant leur allégeance à la présidence actuelle de la C.S.M.F. Car l'heure paraît grave, le débat principalement politique. La discussion sur les centres de santé intégrés, chers aux gouvernants socialistes, a été sur ce point éclairante. Les praticiens se méfient d'une nouvelle structure de santé qui pourrait être « *sans concertation* », sans participation de « *médecin du cru* » et où leur autonomie ne serait pas garantie. Ainsi à Montpellier, le contestataire le plus virulent du centre de La Paillade, créé sans concertation entre les deux tours d'élection, est un membre du P.S...

Après avoir souligné leur attachement à une médecine libérale pluraliste garantissant l'indépendance des médecins, les participants ont débattu d'un projet confédéral sur une politique « *globale* » de santé mieux intégrée sur le terrain. La C.S.M.F. s'est déclarée, dans une motion présentée par son président et votée à l'unanimité moins trois voix, favorable à l'établissement d'un « contrat social de la santé », sorte de contrat-cadre dépassant les rapports médecins-caisses. La table ronde récemment envisagée par le gouvernement est considérée par la confédération comme le moyen de jeter les bases d'un tel projet.

Les praticiens se sont enfin déclarés hostiles à toute initiative qui ne passerait pas par une concertation préalable.

La prochaine assemblée, prévue pour la fin de l'année, devrait permettre d'élire et le bureau et le président confédéraux. D'ores et déjà, le départ jadis envisagé de M. Monier paraît de moins en moins probable. Face à des troupes toujours divisées, l'heure est à la consolidation et non à la démission...

DANIELLE ROUARD.

(1) Si l'on en croit un sondage express du *Quotidien du médecin*, publié le 25 juin, 62 % des médecins jugent « *inquiétante* » l'appartenance politique de M. Jack Ralite, ministre de la santé.

A la SNIAS-Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

UN ANCIEN CADRE ACCUSE LA DIRECTION DE « TORTURES MORALES »

(De notre correspondant.)

Saint-Nazaire. — Un cadre de cinquante et un ans, M. Boistel, ancien chef du service d'hygiène et de sécurité de l'établissement SNIAS de Saint-Nazaire, accuse la direction de l'avoir contraint à démissionner après « quatre années de tortures morales ». Dans une déclaration lue devant les prud'hommes, M. Boistel écrit : « En entrant à la SNIAS en 1971, je croyais que l'on me demanderait d'être compétent, honnête et courageux. J'ignorais alors qu'il allait falloir être soumis et servile. »

La C.F.D.T. et la C.G.T., qui ont diffusé la déclaration de M. Boistel auprès du personnel de la SNIAS, ont, dans une conférence de presse, fait état, aussi, d'un rapport du chef du service hygiène et sécurité remis à son avocat et à l'inspecteur du travail. Dans ce document, M. Boistel raconte les étapes qui l'ont mené à la démission depuis l'entrée en fonction de l'actuel directeur de l'établissement SNIAS de Saint-Nazaire, en avril 1976.

M. Boistel a été démis de ses responsabilités en mai 1977 après avoir refusé d'assister à des rencontres d'information qui se tenaient chaque matin à 10 heures. « Sous couvert de réunions techniques, il s'agissait, affirme-t-il, de réunions à caractère politique, et les informations apportées visaient à déstabiliser la C.G.T. et la C.F.D.T. au profit de F.O. » M. Boistel se retrouve isolé dans un bureau et chargé de faire des plans de secours, travail terminé en septembre 1977. A partir de cette date et jusqu'à son départ de la SNIAS en avril dernier, aucune tâche ne lui sera plus confiée. Il a intenté une action devant les prud'hommes pour obtenir réparation. Le jugement devrait être rendu le 24 septembre prochain.

MICHEL LE TALLEC.

Entreprise et Progrès lance une enquête sur la compétitivité

Entreprise et Progrès, association indépendante regroupant une centaine de sociétés, adresse à deux mille cent vingt chefs d'entreprise un document intitulé « Treize questions pour la compétitivité des entreprises et de la nation ». Entreprise et Progrès y formule treize propositions qui lui « *semblent fonder toute stratégie de développement de la compétitivité* ». Elle demande aux chefs d'entreprise d'exprimer leur avis sur ces problèmes par le biais d'un questionnaire qui doit lui être retourné. Le dépouillement et l'analyse des réponses seront assurés par la Sofres, en collaboration avec Entreprise et Progrès, et feront l'objet d'un rapport de synthèse qui devrait être diffusé début septembre.

Les responsables de la Sofres ont stipulé qu'il s'agissait là non pas d'un sondage, mais d'une consultation. En effet, l'échantillon constitué ne saurait être représentatif de l'ensemble des entreprises françaises, puisque les trois critères de recrutement sont : l'importance de l'entreprise au sein de son secteur d'activité, sa notoriété, le rayonnement personnel de ses dirigeants. Toutes les entreprises concernées sont des entreprises privées.

Le président d'Entreprise et Progrès, M. Paul Appell, a énuméré les trois objectifs de cette grande enquête : « *1) Donner la parole aux chefs d'entreprise ; 2) informer les nouveaux responsables du pays de l'opinion des chefs d'entreprise et lancer un débat national sur les conditions de la compétitivité ; 3) aider à l'élaboration d'un programme pour l'élection du nouveau président du C.N.P.F.* »

● *Réélection de M. Michel Baroin à la tête du Groupement des mutuelles d'assurances.* — M. Michel Baroin, P.-D.G. de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, a été réélu, récemment, et pour la sixième fois, président du Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel, qui représente 40 % du marché de l'assurance automobile en nombre de véhicules et environ huit millions de sociétaires.

UN CONSORTIUM FRANCO-ÉGYPTIEN POUR LE MÉTRO DU CAIRE

Après un concours international, le gouvernement égyptien a choisi un consortium franco-arabe pour construire le métro du Caire. Ce consortium groupe l'ensemble des grandes entreprises françaises de travaux publics (1) conduites par S.G.E.-T.P.I. (société générale d'entreprise pour les travaux publics et industriels), et associés à l'entreprise égyptienne Arab contractors.

Le métro du Caire sera réalisé en tranchée couverte, dans un site très urbanisé. Quatre ans de travaux seront nécessaires pour mener à bien ce projet qui comporte près de 5 kilomètres de ligne à deux voies. Le coût de ces travaux est estimé à 1,4 milliard de francs.

(1) S.B.T.P., Campenon Bernard, Dragages et T.P., Dumez, Fougerolle et les Grands Travaux de Marseille.

AGRICULTURE

LA F.N.S.E.A. S'OPPOSE AU PROJET DE RÉFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE PROPOSÉ PAR LA C.E.E.

La F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) a manifesté, le samedi 27 juin, son hostilité aux récentes propositions de réforme de la PAC (Politique agricole commune), présentées par le président de la commission de l'agriculture. La commission propose l'instauration de seuils de production, secteur par secteur, au-delà desquels les producteurs participeraient au financement des exportations des excédents.

La F.N.S.E.A. déclare que cette politique « *aurait des conséquences dommageables sur le revenu et l'emploi* ». Elle appelle le gouvernement français « à la plus grande fermeté ». — *(A.F.P.)*

● *Moraliser les circuits de distribution.* — C'est ce que souhaite l'Organisation commune des consommateurs travailleurs agriculteurs (O.C.C.T.A.), créée en 1974 par F.O., la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. M. Bergeron a déclaré à cet effet : « *Il n'est pas normal qu'un effondrement des cours à la production n'ait aucune répercussion au niveau du consommateur.* » L'O.C.C.T.A. envisage des

M. JACQUES DELPY EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

M. Jacques Delpy, jusqu'alors directeur adjoint de l'UNEDIC, a été nommé par décret, en date du 26 juin, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi. Il remplace à ce poste M. Jacques Baudouin, nommé en janvier 1979.

[Né à Souillac (Lot), âgé de quarante-huit ans, M. Jacques Delpy est diplômé de l'Institut d'études politiques de l'université de Toulouse et docteur en sciences économiques. Il a été secrétaire général de l'UNEF avant 1960.

Inspecteur élève de l'administration des douanes jusqu'en 1962, il est entré ensuite à l'UNEDIC, où il est devenu directeur adjoint en 1973, poste qu'il a occupé jusqu'à maintenant.]

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le patronat se prononce pour une réduction du niveau des augmentations de salaire

De notre correspondant

Londres. — Orchestrant la campagne lancée la semaine dernière par Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier, insistant pour une réduction sensible des règlements de salaire, la fédération patronale du C.B.I. a recommandé, le dimanche 28 juin à ses membres, de réduire l'an prochain de moitié au moins le niveau des augmentations de salaire s'établissant actuellement autour de 10 %. Dans une interview télévisée, Sir Terence Beckel, président du C.B.I., a estimé que les travailleurs devaient accepter une diminution temporaire de leur niveau de vie, condition nécessaire à un ultérieur redressement. Sir Terence a clairement indiqué que même les compagnies prospères ne devaient céder ni sur l'augmentation des salaires ni sur le problème de la durée du travail. A défaut d'une réduction sensible des règlements de salaire, il faut prévoir, a-t-il dit, une augmentation du nombre des chômeurs, qui passera de près de 3 millions à 3,5 millions et même au-delà, ainsi qu'à une reprise du taux d'inflation qui remonterait à 15 %.

Le C.B.I. se garde bien de recommander un pourcentage limite d'augmentation en pensant qu'il serait considéré comme un minimum par les syndicats, mais il a exclu tout blocage des salaires. Les patrons restent maîtres de leur décision, compte tenu de leur situation particulière mais, selon le C.B.I., toute augmentation au-dessus de la moyenne aboutit à « exporter » du chômage. A l'appui de ses recommandations, le C.B.I. note que l'écart a grandi entre la Grande-Bretagne et ses concurrents. Ainsi, entre 1970 et 1980, la productivité moyenne a augmenté de 26 % en Grande-Bretagne contre 52 % dans les pays concurrents. Pendant la même période, l'augmentation moyenne des salaires a été de 346 % en Grande-Bretagne contre 190 % à l'étranger.

Les milieux syndicaux ont réagi vigoureusement en dénonçant la « collusion » du C.B.I. et du gouvernement. M. Murray, secrétaire général de la Confédération intersyndicale du TUC, a déclaré que le C.B.I. faisait passer son allégeance politique avant les intérêts de ses membres et M. Basnett, le président de la commission économique de l'organisation syndicale, a qualifié d'« *absurdité économique* » de suggérer qu'une diminution du niveau de vie des travailleurs pourrait remédier à l'insuffisance de la demande. Dans le secteur public, le TUC se prépare à lutter contre la limite de 5 % envisagée par le gouvernement. De son côté, le Syndicat des mineurs paraît décidé à demander une augmentation de 25 %. Les observateurs notent que Sir Terence a soutenu avec d'autant plus de vigueur la position du gouvernement dans la mesure où il avait été très sévèrement critiqué, l'an dernier, par les milieux officiels pour avoir publiquement pris parti contre la politique gouvernementale.

HENRI PIERRE.

En Pologne

LE POUVOIR D'ACHAT DEVRAIT BAISSER DE PLUS DE 10 %

Le niveau de vie de la grande majorité des Polonais va diminuer de 10 % à 20 % dans les mois à venir, a indiqué le nouveau ministre polonais des prix, M. Zdilaw Krasinski, à l'agence suédoise T.T.

Le gouvernement polonais, a-t-il dit, va procéder à l'automne à une première augmentation de prix sur le pain, le lait, le charbon et l'électricité notamment. Celle-ci sera suivie d'une nouvelle hausse à la fin de l'année sur l'ensemble des produits de consommation.

Ces hausses sont l'un des éléments principaux de la politique de prix qu'entendent mener les autorités polonaises et qui doit être soumise au Parlement, déclare l'agence suédoise.

M. Krasinski précise que « *les détenteurs de revenus moyens et élevés devront porter tout le poids des efforts pour sortir la Pologne de la crise économique* ». « *Les mieux payés verront leur consommation baisser de 20 % et ceux qui disposent de revenus moyens de 10 %* », ajoute-t-il.

Seules les personnes ayant un revenu égal ou inférieur au « *minimum social* » (20 % de la population) ne verront pas leur pouvoir d'achat baisser.

M. Krasinski estime que ces mesures sont rendues nécessaires par le montant croissant des subventions à la consommation, l'une des causes principales, selon lui, de la crise économique polonaise. — (A.F.P.)

Face aux pressions protectionnistes

LE GATT POURRAIT TENIR UNE CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE EN 1982

Genève (A.F.P.). — La tenue d'une nouvelle conférence ministérielle réunissant les quatre-vingt-six membres du GATT a été demandée, le 26 juin, au siège de l'organisation, huit ans après celle qui, dans la capitale nippone, avait donné le coup d'envoi au « Tokyo Round ». Le groupe consultatif des « 18 » qui réunit des hauts représentants de neuf pays industrialisés et de neuf pays en voie de développement, s'est déclaré en faveur de la tenue d'une telle réunion « *pour examiner l'état général du système commercial* », a indiqué le directeur général, M. Arthur Dunkel. La réunion aurait lieu probablement à Genève au début du second semestre 1982.

« *Les relations commerciales sont menacées par (...) l'intensification des pressions protectionnistes* », souligne un communiqué publié à l'issue de la réunion du groupe des « 18 » jeudi 25 et vendredi 26 juin à Genève. La conférence ministérielle pourrait contribuer au respect du système commercial multilatéral, a estimé M. Dunkel, qui se refuse toutefois pour l'instant à parler de nouveau « *Round* », après les « *Kennedy, Nixon et Tokyo Rounds* » ; depuis six mois, des appels de nombreux pays en voie de développement et industrialisés étaient parvenus à Genève pour la tenue d'une telle conférence, dont le principe doit encore être approuvé par les « *parties contractantes* » — la plus haute instance du GATT — à la fin de cette année.

« *Quelques pays ont jugé nécessaire d'instituer des mesures restrictives ou de les renforcer, et les pressions en faveur d'arrangements bilatéraux pour réglementer les importations se sont intensifiées* », souligne le communiqué du GATT, qui demande d'accorder la plus « *haute priorité à la mise en œuvre effective et fidèle des accords du Tokyo Round* ». Cependant, « *la situation du commerce et des paiements de nombreux pays en développement reste préoccupante et exige qu'ils participent plus pleinement aux échanges mondiaux* ».

● *General Motors est condamné pour tromperie sur la marchandise.* — Le tribunal fédéral de Chicago a condamné le constructeur automobile de Detroit à payer une amende de 7,7 millions de dollars (43,13 millions de francs) pour avoir vendu en 1977 des voitures Oldsmobile équipées de moteurs Chevrolet moins puissants que ceux d'origine. Le procès a duré onze semaines. Chacune des quatorze mille personnes qui s'étaient rendues propriétaires de ces véhicules avant le 10 avril 1977 se verront accorder 550 dollars de dommages et intérêts, soit la moitié de ce que demandaient leurs avocats. Les trente-six mille autres, dont l'acte de vente est postérieur à cette date, ont été exclues du champ de l'indemnisation, le jury ayant jugé que dès lors la substitution était de notoriété publique.

SECTEUR PUBLIC

LES PROJETS DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

M. DELORS : le secteur public ne dépassera pas 16 % de la production nationale

« *Il n'y aura pas de nationalisation rampante de l'économie* », a déclaré M. Jacques Delors, ministre de l'économie, à R.T.L., le samedi 27 juin.

M. Delors a indiqué que l'extension du secteur public, « *qui est un moyen et non une finalité de la politique industrielle* », se fera « *dans une grande transparence et la concertation* ». A l'issue de cette extension, « *le secteur public ne dépassera pas 16 % de la production nationale* », a-t-il précisé. Il a ajouté qu'« *il prendra des précautions pour ne pas aller plus loin* » car apparaîtrait dès lors « *une contradiction formidable* » avec la volonté de décentralisation.

« *Il n'y aura pas de spoliation des actionnaires* », qui seront indemnisés en tenant compte de l'évolution des cours en Bourse, des actifs des sociétés concernées, qu'étudieront des experts, des risques de dépréciation monétaire et des performances économiques. « *On leur remettra un titre qui les fera participer à la maison France* », a dit le ministre.

D'autre part, M. Delors a lancé un appel au « *civisme* » et à la « *sagesse* » des patrons de l'économie, leur demandant « *d'arrêter de faire un troisième tour économique. Ce n'est pas en faisant la politique du pire que vous empêcherez M. François Mitterrand d'être président pendant sept ans* ».

Pas de virage à 180 degrés

Le ministre a indiqué aux patrons qu'il était disposé « *à répondre franchement* » à ceux qui auraient des « *craintes* ». « *Tout est prêt pour la reprise. Il n'y aura pas de flambée des prix, de mesures sociales irraisonnables en automne. Investissez, travaillez, achetez des machines, aidez-nous pour le pacte pour l'emploi* », a-t-il dit.

M. Delors a « *bon espoir* » que la relance de la consommation, la stimulation des investissements privés et les investissements collectifs permettront une reprise de l'économie. « *Même si les marges de jeu sont étroites, l'état de l'économie ne permettent pas d'aller plus loin* ». Mais il a rappelé que « *les règles financières ne seront pas changées* » et qu'il « *ne faut pas compter sur lui pour opérer un virage de l'économie à 180 degrés* ». Il a annoncé la prochaine mise en place d'« *une commission d'étude de la protection et du développement de l'épargne* ».

Evoquant les difficultés rencontrées par certaines entreprises, le ministre s'est félicité de « *la concertation avec les banquiers qui ont fait un geste* ». Selon les cas, l'Etat contribuera à aider les entreprises sans pour autant devenir « *un Etat assistant* ».

De même, s'adressant aux différents partenaires sociaux, M. Delors a déclaré qu'« *il n'est pas question de renvoyer la balle à l'Etat. C'est aux parties concernées de négocier. Chacun devra faire des concessions* ».

Le ministre a d'autre part estimé que la réponse aux taux d'intérêts élevés pratiqués aux Etats-Unis devrait être européenne. « *La France toute seule ne suffit pas. Une seule voix devra s'exprimer pour la C.E.E. au sommet d'Ottawa.* » « *Si nous continuons sur la voie actuelle*, a-t-il dit, *nous risquons d'entrer dans un monde aussi fou que celui qui a précédé la crise de 1929* » et d'engendrer « *des crises économiques et sociales* » dans certains pays d'Europe.

Qu'arriverait-il si la C.E.E. n'adoptait pas une telle position ? M. Delors a indiqué qu'il réfléchissait à « *un système qui permette de défendre le franc à l'extérieur tout en diminuant le coût du crédit à l'intérieur, car il sera impossible de supporter longtemps des taux aussi élevés* ».

M. Delors a encore précisé qu'il était contre le blocage des prix, mais que la concurrence ne remplissait pas son rôle dans le secteur des services. Il a indiqué par ailleurs que le déficit budgétaire ne devrait pas dépasser 2,5 % du P.N.B. (1).

Le ministre de l'économie a enfin dénoncé « *les multiples concessions non avouables* » faites précédemment au groupe Boussac. La nomination d'un administrateur judiciaire pour l'ensemble du groupe s'inscrit, selon lui, dans la volonté de refuser « *la socialisation des pertes et la privatisation des gains* ».

(1) Soit environ 60 à 70 milliards de francs.

M. MAUROY : nous nationaliserons le crédit

Dans son interview au *Point* (lire d'autre part page 12) à propos de la loi sur la décentralisation, M. Mauroy précise qu'un projet sera présenté durant la session de juillet et ajoute : « *C'est la loi la plus importante. Avec elle, nous sommes au pied du mur de l'histoire, car la gauche a toujours été jacobine. Nous voulons définir avec ce projet de loi une nouvelle citoyenneté, c'est-à-dire donner à la fois plus de liberté et de responsabilités aux citoyens. Tout ce que nous ferons, même les nationalisations, sera marqué du sceau de la décentralisation.* »

Concernant les grands groupes nationalisables, le premier ministre précise : « *Il n'est pas besoin que je leur envoie un huissier. Ils seront nationalisés. Nous le leur avons dit. Ils le savent et je le redirai solennellement devant l'Assemblée nationale. (...) Nous nationaliserons le crédit. Bien entendu, il y a des frontières à trouver. Il ne faut pas, par exemple, que les banques étrangères puissent jouer le rôle que les banques privées jouaient jusque-là.* »

Abordant le problème de la réduction de la durée du travail, M. Mauroy déclare : « *Le patronat semble dire qu'il ne peut pas arriver aux trente-cinq heures de son seul fait : il y aurait nécessité à soutenir certaines entreprises. Sur ce point, je lui ai donné des indications positives. Nous savons que d'une manière ou d'une autre le gouvernement devra s'engager. Dès lors que le patronat acceptera d'aller dans la bonne voie, nous verrons avec lui comment lever les obstacles.* »

A la question : « *Le chômage s'accélère, qu'allez-vous faire ?* », M. Mauroy répond : « *C'est vrai il y a une accélération du chômage liée notamment à la fermeture d'entreprises auxquelles le gouvernement précédent avait accordé à la sauvette des aides pour tenir le temps des élections. Nombre de ces entreprises déposent aujourd'hui leur bilan. La commission Bloch-Lainé sera chargée de souligner cela. Face à ce chômage, notre politique se développera sur deux plans. D'une part, nous allons accélérer la politique de création d'emplois en relançant l'expansion et en proposant des grands travaux significatifs, dont je présenterai la liste à l'Assemblée nationale. D'autre part, nous devons prendre des mesures sociales : création de la cinquième équipe, abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans, lutte contre le cumul, réduction du temps de travail. Enfin, nous créerons deux cent dix mille emplois publics dans les dix-huit mois. Les besoins sont nombreux, notamment dans le domaine de la santé, où nous manquons d'infirmières, d'aides-soignantes, etc.* »

MONNAIES

La Banque de France ramène de 20 % à 19 % son taux d'intervention au jour le jour

La Banque de France a ramené, le lundi 29 juin, de 20 % à 19 % son taux d'intervention au jour le jour sur le marché monétaire de Paris. Ce taux avait été porté de 13,50 % à 20 %, record historique, entre le 11 mai et le 22 mai, l'Institut d'émission s'efforçant ainsi de défendre le franc au lendemain du deuxième tour de l'élection présidentielle. Cette formidable augmentation, la plus rapide jamais enregistrée en France, avait entraîné un relèvement massif du taux de base des banques, porté, en quinze jours, de 12,75 % à 17 %, autre record historique. Les dommages causés à l'économie, et notamment aux petites et moyennes entreprises, sont si grands que le gouvernement d'abord, puis les banques ont pris une série de mesures pour alléger temporairement le fardeau (crédits pour l'investissement à taux bonifié et réduction de taux sur l'escompte des traites pour les P.M.E.). Mais le problème véritable est de sortir de la situation actuelle, où les taux d'intérêts à court terme sont supérieurs à ceux à long terme (17,50 % pour les obligations).

La relative stabilisation du franc sur le marché des changes, après son accès de faiblesse consécutif à l'entrée des ministres communistes au gouvernement, a permis à la Banque de France d'effectuer un premier pas dans la désescalade, ce qui allégera la pression exercée sur certains établissements bancaires et financiers structurellement emprunteurs.

Mais, tant que le calme ne sera pas revenu sur le marché du franc, et aussi longtemps que les taux d'intérêts américains resteront aussi élevés, il y a peu d'espoir de voir le taux d'intervention de la Banque de France descendre beaucoup plus bas que 18 %, tout au moins dans l'immédiat. — F. R.

REPLI DU DOLLAR ET DE L'OR

Le dollar a fléchi en début de semaine sur les marchés des changes, revenant de 2,40 DM à 2,38 DM à Francfort et de 5,7480 F à 5,68 F à Paris. Ce fléchissement est imputable à une légère baisse des taux d'intérêt américains.

A Paris, le cours du mark s'est maintenu aux alentours de 2,3925 F-2,3940 F, ce qui a permis à la Banque de France de réduire de 1 % son taux d'intervention (voir d'autre part).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once à Londres a continué de baisser, revenant de 442,70 dollars vendredi 26 juin à 431,10 dollars le lundi 29 juin.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,6850	5,6918	+ 20	+ 50	+ 10	+ 70	+ 100	+ 250
$ can.	4,7364	4,7401	+ 1	+ 38	— 94	— 28	— 150	+ 11
Yen (100)	2,5291	2,5327	+ 247	+ 278	+ 450	+ 496	+ 1190	+ 1296
DM	2,3910	2,3939	+ 136	+ 155	+ 230	+ 260	+ 588	+ 670
Florin	2,1525	2,1545	+ 130	+ 150	+ 229	+ 260	+ 625	+ 700
F.B. (100)	14,2211	14,2435	+ 335	+ 620	+ 381	+ 676	+ 714	+ 1345
F.S.	2,8082	2,8111	+ 226	+ 255	+ 398	+ 443	+ 1340	+ 1157
L (1 000)	4,7947	4,7992	— 354	— 250	— 708	— 580	— 1820	— 1512
£	10,9949	11,1202	+ 650	+ 775	+ 1090	+ 1265	+ 2618	+ 2970

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	12	12 1/4	12 5/16	12 7/16	12 3/8	12 1/2	12 3/8	12 1/2
$ E.-U.	18 3/4	18 7/8	18 7/16	18 9/16	18 1/8	18 1/4	17 1/2	17 5/8
Florin	11 3/4	12	11 3/4	12	11 3/4	12	11 3/4	12
F.B. (100)	11	12	14 1/2	15 1/2	15 1/4	16 1/4	16 1/2	16 1/2
F.S.	9 1/2	10 1/2	9 3/4	10	9 3/4	10	10	10 1/4
L (1 000)	30	35	27	28	27	28	26	27
£	11	11 1/8	11 3/4	11 7/8	12 1/2	12 5/8	12 7/8	13
F. français	24	26	23 1/2	24 1/2	22 1/2	23 1/2	20 1/2	21 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *La Chine achètera cette année huit millions de tonnes de blé aux Etats-Unis.* — La Chine est en passe de devenir le troisième client mondial des Etats-Unis en matière de produits agricoles. Elle importe environ quinze millions de tonnes de céréales par an, dont la moitié en provenance des Etats-Unis. Un accord, signé entre les deux parties en octobre 1980, prévoit des achats annuels de six à neuf millions de tonnes de céréales pendant quatre ans. — (A.F.P.)

● ERRATUM. — Dans l'article de Françoise Giroud « L'eau et le fil de fer » (*le Monde* du 26 juin), le numéro de téléphone de l'A.I.C.F., 156, rue de Rivoli, 75001 Paris, aurait dû être 296-16-76, et non 296-18-76 comme une coquille nous l'a fait indiquer.

ÉNERGIE

TEXASGULF CHERCHE A SE DÉFENDRE DE L'OPA D'ELF-AQUITAINE

Le conseil d'administration de Texasgulf, la société américaine pétrolière et minière sur laquelle Elf-Aquitaine vient de lancer une offre publique d'achat (*le Monde* daté 28-29 juin), n'a pas réussi à se prononcer sur cette opération lors d'une réunion d'urgence, le samedi 27 juin. Il semble que les huit membres du conseil aient voulu se donner le temps d'examiner les moyens de défense dont ils disposent face à l'offensive de la compagnie d'Etat française. Ils devraient se prononcer lors de leur prochaine réunion, le 2 juillet.

Interrogé sur cette offre d'achat au Journal inattendu de R.T.L., le 27 juin, M. Delors, ministre de l'économie et des finances, a souligné : « *Une entreprise publique a un responsable. C'est lui qui est le mieux placé pour juger de ses opérations industrielles. Il est responsable devant son conseil d'administration, devant ses actionnaires — en l'espèce l'Etat — et également devant l'Etat lorsqu'il y a un problème de développement.* » (...) « *Il n'était pas question pour nous*, a ajouté M. Delors, *de sombrer dans ce mélange de corporatisme et de colbertisme qui ont toujours constitué les deux mamelles perverses de la société française. Voilà le socialisme tel que nous le concevons.* »

TRANSPORTS

Au ministère

M. Denis COTON, directeur du cabinet de M. FITERMAN

La composition du cabinet de M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, a été publiée au *Journal officiel* du dimanche 28 juin.

Le directeur du cabinet est M. Denis Coton, administrateur civil. En outre sont nommés : directeur adjoint du cabinet : M. Pierre Perrod, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; conseillers techniques : MM. Laurent Barbaroux, administrateur civil ; Pierre Begault, conseiller de tribunal administratif ; Jacques Chanvineau, ingénieur principal hors classe à la S.N.C.F. ; Jean-Paul Jouary, agrégé de philosophie ; chef de cabinet : M. Daniel Davisse ; attaché parlementaire : M. Roger Gouhier ; attaché de presse : Mme Amélie Dreyfus ; chef du secrétariat particulier : Mme Anna Clerambourg.

En outre, M. Guy Braibant, conseiller d'Etat, a été nommé chargé de mission.

Parmi les autres membres du cabinet, il faut noter que M. Roger Gouhier est maire de Noisy-le-Sec et fut député communiste de la cinquième circonscription de Seine-Saint-Denis de 1967 à 1968 et de 1973 à 1981 ; le 14 juin dernier il fut devancé par Mme Véronique Neiertz, candidate du P.S.

M. Jean-Paul Jouary était, depuis 1979, chef des services culturels à *l'Humanité* ; il est l'auteur de deux livres, *Giscard et les idées* (1980), et *Comprendre les illusions* (1981). M. Daniel Davisse, instituteur, était le secrétaire parlementaire de M. Fiterman depuis 1973 ; Mme Anna Clerambourg était sa collaboratrice au parti communiste ; Mme Amélie Dreyfus était chargée des rapports avec la presse, pour le comité central du P.C. depuis 1979.

[Né le 12 février 1927 à Billy-Montigny (Pas-de-Calais), M. Denis Coton est ancien élève de l'ENA (promotion Félix-Eboué). Après avoir été en poste au ministère de l'industrie, il a été de 1963 à 1974 directeur des services juridiques et immobiliers de la régie Renault. Il a été par la suite directeur de l'association Bureaux-province, association regroupant la DATAR, divers ministères et les chambres de commerce et d'industrie et chargée de favoriser la décentralisation du secteur tertiaire. Le 28 janvier 1981, M. Coton a été nommé par le conseil des ministres commissaire à la conversion industrielle des zones en difficulté du Nord-Pas-de-Calais ; il est aussi délégué général de l'Association pour l'expansion industrielle du Nord-Pas-de-Calais.]

[Né le 18 novembre 1937 à Troyes (Aube), M. Perrod est polytechnicien (promotion 1957) et ingénieur des ponts et chaussées. Il a été en poste dans les administrations centrales des ministères de l'éducation nationale et des transports, avant d'être rapporteur général de la commission des transports du VI[e] Plan. Il était jusqu'alors directeur de la division infrastructures et transports à la direction régionale de l'équipement de l'Ile-de-France.]

[Né le 6 septembre 1927, à Paris, M. Guy Braibant appartient au Conseil d'Etat depuis sa sortie de l'ENA en 1953. Il y a notamment été commissaire du gouvernement près l'assemblée du contentieux de 1958 à 1974. Il a été élu, en mars 1979, directeur de l'Institut international des sciences administratives, organisme affilié à l'UNESCO et dont le siège est à Bruxelles. Professeur à Paris-I et à l'Institut d'études politiques de Paris, M. Braibant est l'auteur d'un ouvrage sur la planification en Tchécoslovaquie (1948), co-auteur avec M. Marceau Long, l'actuel secrétaire général du gouvernement, des *Grands Arrêts de la jurisprudence administrative*, et, avec Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, de l'ouvrage le *Contrôle de l'administration et la Protection des citoyens*. Il fut aussi l'un des rédacteurs du *Projet de déclaration des libertés* élaboré en 1975 par le parti communiste.]

AIR AFRIQUE S'AFRICANISE

L'état-major de la compagnie multinationale Air Afrique vient d'être réorganisé. A la direction générale de l'entreprise, le président-directeur général, M. Aoussou Koffi, sera désormais assisté de trois directeurs généraux adjoints : MM. Abdoulaye N'Diaye, pour la gestion commerciale et financière, Fousséni Konaté, pour l'exploitation et les affaires techniques, et Edouard Ebouka-Babackas, chargé des affaires administratives, sociales et juridiques.

Le plus gros actionnaire de la compagnie, la Sodetraf (Société pour le développement des transports aériens en Afrique, filiale à 75 % de la société privée française UTA) — qui possède 28 % du capital d'Air Afrique — perd donc la représentation qu'elle possédait jusque-là au sein des instances dirigeantes, puisque c'est traditionnellement à son représentant que revenait le poste d'unique directeur général adjoint. Il faut voir dans cette éviction une nouvelle manifestation de la volonté des dirigeants d'Air Afrique d'affranchir la compagnie de la tutelle de l'actionnaire français (*le Monde* daté 7-8 juin).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SAGA

SAGA HOLDING

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 24 juin 1981, sous la présidence de M. Eric de Rothschild, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le résultat net de SAGA Holding s'élève à 1,848 million de francs contre 1,3 million de francs au titre de l'exercice 1979. Ce résultat s'entend après amortissements et impôts et après 25,1 millions de provisions constituées sur les filiales et participations du secteur armement et tient compte de 15 millions de francs de plus-values de cession.

Les résultats consolidés se montent à 16,3 millions de francs. La part du groupe dans ces résultats représente 5,2 millions de francs, en forte progression sur les résultats de l'année précédente qui accusaient une perte de 6,0 millions de francs.

Au cours de l'exercice 1980 et des premiers mois de l'exercice 1981, la SAGA a poursuivi sa politique de désengagement dans le secteur armement en cédant sa participation dans CETRAMAR et dans Normandy Ferries et en réalisant, au sein de la filiale Internavis, la cession d'un des navires de cet armement, l'« Internavis 1 ».

Dans le même temps, la filiale SAGA Transport, spécialisée dans le domaine du service au transport en général, a poursuivi son développement, améliorant très sensiblement ses résultats consolidés qui s'élèvent, après impôts, à 26,7 millions de francs (la part du groupe, après impôts, passant de 12,3 millions de francs à 17,4 millions de francs).

La filiale C.E.A.-Uniroute s'est développée très convenablement et présente également des résultats en progression.

Malgré ces résultats en hausse sensible, il a été décidé de surseoir à la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 1980, en raison des risques qui continuent à peser sur la société de par ses participations restantes dans le secteur de l'armement.

Au cour des premiers mois de 1981, si les conditions d'exploitation de l'« Internavis 2 » demeurent encore difficiles, l'activité des filiales du groupe SAGA Transport a, dans l'ensemble, bien progressé et les perspectives de résultat pour l'exercice en cours sont bonnes dans la plupart des secteurs de ce groupe. L'exercice 1981 a également bien commencé pour C.E.A.-Uniroute.

SAGA TRANSPORT

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de SAGA Transport, filiale regroupant les activités de service au transport de SAGA (Holding), s'est réunie le 24 juin 1981, sous la présidence de M. Eric de Rothschild et a approuvé les comptes de l'exercice.

Le résultat net de SAGA Transport, après provisions et amortissements, mais avant impôts, s'est élevé pour 1980 à 16,4 millions de francs, en progrès très sensible sur celui de l'exercice 1979 qui était de 9,9 millions de francs (+ 66 %).

Le résultat net après impôts est, en 1980, de 9,8 millions de francs. En 1979, le résultat net final n'ayant pas eu à supporter d'impôts, était de 9,9 millions de francs.

La progression des résultats a été générale pour l'ensemble des filiales, tant en Afrique qu'en Europe, mais il faut noter plus particulièrement le développement de certaines sociétés qui exercent leur métier dans des pays africains où les recherches et les découvertes pétrolières entraînent une évolution rapide de l'économie.

De même, il convient de remarquer la très forte progression des sociétés de silos, ainsi que des sociétés exerçant leur activité dans le secteur du transport de céréales, l'amélioration sensible du secteur transit et manutention, ainsi que la mise en place réussie du département spécialisé dans le domaine de la commission de transport industrielle.

Le résultat consolidé s'élève, pour l'ensemble du groupe SAGA Transport, à 26,7 millions de francs après impôts, dont 17,4 millions de francs pour la part du groupe (résultats 1979 : part du groupe : 12,3 millions de francs).

Le chiffre d'affaires net consolidé hors taxes du groupe SAGA Transport s'élève à 1,085 milliards de francs.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de la distribution d'un dividende brut par action de 23,10 F, dont 7,70 F au titre de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) pour les ayants droit, soit un dividende de 15,40 F, c'est-à-dire de maintenir le dividende unitaire au même niveau que l'année précédente, sur un nombre d'actions augmenté de 50 %.

Les premiers mois de l'exercice 1981 présentent des perspectives favorables pour les activités du groupe, notamment dans les secteurs de la manutention et de la consignation, en Europe comme en Afrique, ainsi que dans le secteur des silos et des services aux céréales. Le début de l'année est plus difficile dans le secteur transit. Néanmoins, les perspectives d'ensemble demeurent bonnes.

INTEROBLIG
SICAV

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 26 juin 1981 sous la présidence de M. Patrick Duverger, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1981.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 4 859,83 F à 5 771,70 F en augmentation de 18,8 %. En y ajoutant le dividende net distribué le 1er juillet 1980, la progression pour l'actionnaire ressort à 25,3 %. L'actif est pour sa part passé au cours de l'exercice de 331,4 millions de F à 495 millions de F ; la veille de l'assemblée, la valeur liquidative était de 5 113,46 F et l'actif net de 670,7 millions de F.

Le compte de résultats fait apparaître un résultat distribuable de 38,7 millions permettant la mise en paiement d'un dividende net de 451 F assorti d'un crédit d'impôt de 25,49 F soit un revenu global de 476,49 F qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 mars 1981, assure un rendement de 8,27 %.

Le dividende sera mis en paiement le 1er juillet 1981, contre remise du coupon n° 2 aux guichets des banques domiciles :

— Société Générale,
— Société Générale Alsacienne de Banque.
— Société Centrale de Banque.

Les actionnaires d'Interoblig pourront, jusqu'au 30 septembre 1981 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

CONVERTIMMO
SICAV

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 26 juin 1981 sous la présidence de M. Claude Boivin-Champeaux, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1981.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 136,65 à 174,70 F en augmentation de 27,8 %. En y ajoutant le dividende net distribué le 1er juillet 1980, la progression pour l'actionnaire ressort à 33,8 %. L'actif est pour sa part passé au cours de l'exercice de 297,1 millions de F à 396,3 millions de F ; la veille de l'assemblée la valeur liquidative était de 180,89 F et l'actif net de 406,5 millions de F.

Le compte de résultats fait apparaître un résultat distribuable de 19,4 millions de F permettant la mise en paiement d'un dividende net de 8,22 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,70 F soit un revenu global de 8,92 F qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 mars 1981, assure un rendement de 5,36 %.

Le dividende sera mis en paiement le 1er juillet 1981 contre remise du coupon n° 14 aux guichets des banques domiciles :

— Société Générale,
— Société Générale Alsacienne de Banque,
— Société Centrale de Banque.

Les actionnaires de CONVERTIMMO pourront, jusqu'au 30 septembre 1981 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

INDOSUEZ

Le conseil d'administration de la Banque de l'Indochine et de Suez, sur proposition de M. Philippe Malet, président de la Compagnie Financière de Suez, a nommé, le 25 juin 1981, M. Antoine Jeancourt-Galignani, président-directeur général de la Banque de l'Indochine et de Suez, en remplacement de M. Michel Caplain, décédé le 30 mai 1981.

La direction générale de la banque est donc assurée par :

MM. Antoine Jeancourt-Galignani, président-directeur général ; Gérard Dangelzer, vice-président-directeur général ; Frédéric Curbak, directeur général des services financiers.

M. Antoine Jeancourt-Galignani, âgé de quarante-quatre ans, ancien inspecteur des finances, a été pendant six ans directeur général adjoint de la Caisse Nationale de Crédit Agricole. Il est entré en 1979 à la Banque de l'Indochine et de Suez comme conseiller du président, puis comme directeur général à compter d'avril 1980.

INSTITUT MÉRIEUX

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire des actionnaires de l'Institut Mérieux se sont tenues à Lyon le 22 juin 1981.

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Le chiffre d'affaires de cet exercice s'élève à 708 830 472 F contre 582 061 044 F en 1979, soit une augmentation de 22 %.

Après une dotation aux amortissements de 26 693 934 F, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 61 millions 202 318,02 F.

L'assemblée générale a fixé le dividende à 14,50 F net par action (contre 12 F pour l'exercice précédent) assorti d'un avoir fiscal de 7,25 F, soit un revenu global de 21,75 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er septembre 1981 sur présentation du coupon n° 19.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé une distribution d'actions en faveur des salariés de l'Institut Mérieux et de ses filiales françaises dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980.

Elle a également autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital de la société sur ses seules délibérations de 50 000 000 de francs à 100 000 000 de francs. Celui-ci n'entend pas, dans l'état actuel de ses investissements, en faire usage pour demander aux actionnaires de souscrire à une augmentation de capital en espèces.

99con

KLÉBER COLOMBES

L'Assemblée générale ordinaire, réunie le 25 juin 1981, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Dans sa séance du même jour, le Conseil d'administration a coopté M. Henri MORNACCO et M. Jean-Louis MOULIN du Groupe MICHELIN, en remplacement de M. Roger DESMONS et M. Manuel BERALDI, démissionnaires.

Le Conseil a appelé M. MORNACCO à la présidence et confirmé M. Lucien MALE dans ses fonctions de Directeur général.

ENTREPOSE

L'Assemblée générale mixte réunie le 25 juin 1981 sous la présidence de M. Jean Guyot, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil. Le dividende fixé à F 11 par action, identique à celui de l'exercice précédent, assorti de F 5,50 d'avoir fiscal sera payé le 3 juillet (coupon n° 1). Une somme de F 20 millions a été reportée à nouveau, et F 31 125 187 ont été portés en réserve facultative.

L'Assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Pierre Champin, Jean Guyot et Jean Laballery. En ce qui concerne les comptes consolidés, le chiffre d'affaires hors taxes du groupe ressort à F 3 006 570 119 contre F 1 778 808 266 pour l'exercice 1979. La part du bénéfice d'Entrepose s'établit à F 6 229 229 contre F 30 489 324 au 31 décembre 1979. Cette dégradation est essentiellement imputable au résultat d'E.T.P.M. Au sujet de cette filiale, le président a déclaré dans son allocution :

« Dans les éléments consolidés, notre filiale E.T.P.M., si elle a contribué à la forte hausse du chiffre d'affaires, a par contre pesé sur les résultats consolidés par suite de la perte dégagée pour l'exercice 1980.

» Pour l'industrie de l'off-shore, l'année 1980 semble avoir été un tournant : elle sera très probablement la dernière année noire et enregistre déjà une reprise sensible au niveau de l'activité : les premiers mois de 1981 ont été marqués par des prises de commandes importantes à des prix satisfaisants pour des réalisations en 1982 et 1983.

» E.T.P.M., seule entreprise française capable de rivaliser avec les grandes entreprises américaines dans son secteur de l'off-shore, aborde donc les années à venir avec confiance, grâce à son expérience, ses références et ses implantations internationales.

» La diversification géographique a été au cours de ces années l'un des axes prioritaires de notre politique d'investissements. Notre groupe, grâce à des prises de participation qui se sont encore accrues au cours de l'exercice 1980, est aujourd'hui en bonne position face à la concurrence internationale, et espère maintenir un niveau satisfaisant d'activités en France, malgré une conjoncture difficile. »

CESSATION DE GARANTIE

Par suite d'expiration de la période de garantie couverte, l'ASCOBATT — Association pour la Caution par les Banques et les Assurances des Entreprises de Travail Temporaire, 26, rue Vernet à Paris 75008 — fait savoir que la garantie conférée depuis le 29 mai 1980 par la Compagnie LES ASSURANCES DU CRÉDIT À COMPIÈGNE, pour le compte de la Société ENTREPRISE GÉNÉRALE V.C.S., 33, avenue Foch à METZ (57000), et au profit, d'une part, de la Sécurité sociale et des institutions sociales et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, prendra fin à compter de ce jour.

SICAVIMMO
SICAV INDOSUEZ

L'assemblée générale annuelle de la Sicav SICAVIMMO, tenue le 24 juin 1981 sous la présidence de M. René Bartholoni, a approuvé les comptes de l'exercice 1980-1981.

Durant cet exercice, la valeur de l'action est passée de 328,10 F à 384,73 F, ce qui représente, compte tenu du dividende mis en paiement en 1980, une progression de 17,05 %.

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende de 23,10 F, matérialisé par le coupon n° 26, qui sera mis en paiement le 1er juillet 1981.

Les actionnaires auront la faculté, pendant trois mois, à compter de la mise en paiement, d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

UNIJAPON
SICAV INDOSUEZ

L'assemblée générale annuelle de la Sicav UNIJAPON, tenue le 23 juin 1981 sous la présidence de M. Bruno Georges-Picot, a approuvé les comptes de l'exercice 1980-1981.

Durant cet exercice, la valeur de l'action est passée de 299,95 F à 488,98 F, ce qui représente, compte tenu du dividende mis en paiement en 1980, une progression de 66,7 %.

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende de 9,14 F matérialisé par le coupon n° 15 qui sera mis en paiement le 1er juillet 1981.

Les actionnaires auront la faculté, pendant trois mois à compter de la mise en paiement, d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

DUMEZ

L'assemblée générale ordinaire de la société Dumez s'est réuni le vendredi 26 juin sous la présidence de M. André Chanfiour, président du conseil de surveillance.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui dégagent un bénéfice net de 87,3 millions de francs. L'assemblée a décidé le versement d'un dividende net de 35 F (c'est-à-dire une rémunération globale de 52,50 F pour l'actionnaire français) aux 1 250 000 actions composant le capital. Le distribution a été ainsi majorée de 16,7 % par rapport à l'an dernier. Le dividende sera mis en paiement le 15 juillet prochain.

Le rapport du directoire précise que le chiffre d'affaires du groupe en 1980 a été de 4 522 millions de francs t.t.c. et de 4 157 millions de francs hors taxes, le bénéfice net consolidé a atteint 193 millions de francs, soit 4,7 % du chiffre d'affaires. Les amortissements et dépréciations représentent 217 millions (5,2 %), la marge brute d'autofinancement est ressortie à 410 millions, soit près de 10 % du chiffre d'affaires.

Les travaux restant à exécuter au début de l'année 1981 représentaient 7 500 millions de francs, chiffre porté à plus de 13 milliards de francs au 1er juin 1981 après la signature d'importants contrats concernant notamment l'aciérie d'Ajaokuta au Nigeria et la construction de 4 800 maisons pour la Garde nationale en Arabie Saoudite. Ceci représente plus de deux ans et demi d'activité. La part des travaux à l'étranger est toujours prédominante.

Le développement constaté en 1980 au Nigeria et en Arabie Saoudite se prolongera dans les années à venir et se renforcera en Irak. En Amérique, la présence du groupe est assurée par les filiales du Canada, des États-Unis, du Brésil et du Chili. Les prospections et les soumissions dans d'autres pays, notamment en Argentine, devraient permettre de nouvelles implantations.

En conclusion, les perspectives d'activité ainsi diversifiées sont bonnes avec une rentabilité d'ensemble satisfaisante.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN
Maison fondée en 1772

L'assemblée générale ordinaire, réunie à Reims le 13 juin 1981 sous la présidence de M. Alain de Vogüé a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1980 dont les éléments constitutifs ont déjà été communiqués et qui se traduisent par un résultat net comptable de 9,8 millions de F (groupe : 19,4 millions de F) et, après élimination de l'incidence des provisions pour hausse des prix, par un résultat net ajusté de 33,9 millions de F (groupe : 47,8 millions de F).

Elle a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Charles de Montalembert et Ghislain de Maigret, ainsi que celui de M. Alain de Vogüé que le conseil a ensuite reconduit dans ses fonctions de président.

Le dividende, dont le montant unitaire a été porté à 13 F (28,50 F avec avoir fiscal), sera mis en paiement le 15 juillet 1981.

Le président a indiqué que les perspectives de l'exercice 1981 restaient à ce jour favorables. Il a, par ailleurs, précisé que la société reconduisait en 1981 l'offre faite à ses actionnaires de leur réserver, dans certaines limites, l'exclusivité d'une cuvée hors commerce, à des conditions préférentielles.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a décidé de ne pas user de la faculté de distribution d'actions permise par la loi du 24 octobre 1980.

MANURHIN

L'Assemblée générale ordinaire, réunie le 23 juin 1981 sous la présidence de M. Spengler, a approuvé les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 1980. Les résolutions proposées aux actionnaires ont été approuvées à l'unanimité.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1980, le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société, en hausse de 3,83 % par rapport à l'année précédente, totalise 952.237.000 F, dont 57,85 % à l'exportation, les comptes se soldant par un bénéfice de 15.560.000 F après 60.596.000 F d'amortissements et provisions hors exploitation ou exceptionnelles.

La marge brute d'autofinancement, avant frais financiers, provisions exceptionnelles et impôt, s'établit à 154.295.000 F après frais financiers, impôt et provisions sur comptes clients, elle s'élève à 79.156.000 F.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, en hausse de 10,54 % au cours du dernier exercice, s'est élevé à 1.396.710.000 et se répartit comme suit :

Constructions mécaniques	397.680.000 F (28,5 %)
Techniques militaires	501.430.000 F (35,9 %)
Equipements pour l'industrie alimentaire régulation électronique, plastiques renforcés, divers	459.200.000 F (32,9 %)
Travaux à soi-même	38.400.000 F (2,7 %)

Les comptes consolidés font ressortir une marge brute d'autofinancement consolidée de 113.821.000 F et un bénéfice net consolidé de 21.029.000 F.

Après approbation du bilan et des comptes, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé la distribution d'un dividende net de 14 F, soit, avec l'avoir fiscal de 7 F, un revenu global de 21 F par action de 100 F.

Le paiement du dividende sera effectué contre remise du coupon n° 69 aux caisses de la société et aux guichets des banques accréditées à partir du 6 juillet 1981.

L'Assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à la suite, a entériné la résolution présentée par le conseil visant à distribuer 3 % du capital social de Manurhin à son personnel ainsi qu'à celui de ses filiales françaises.

Après cette opération, le nouveau capital de la société ressort à 106 155.500 F.

Au 31 mai 1981, le chiffre d'affaires de Manurhin, en progression de 18,41 %, s'élève à 417.201 000 F, le carnet de commandes s'établissant à environ 1.400.000.000 F.

A la même date, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 800.486.000 F, marquant ainsi une progression de 13,07 %.

SOFITEL

L'Assemblée générale de la société internationale des hôtels Sofitel qui s'est tenue le 24 juin 1981 sous la présidence de M. Benjamin Cohen a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le président a également présenté les comptes consolidés du groupe Sofitel UTH qui intègrent ceux de la filiale Union touristique et hôtelière détenue à 51 % par Sofitel (les 49 % restants demeurant la propriété de la compagnie aérienne U.T.A.).

Le résultat net consolidé du groupe pour l'exercice 1980 se solde par une perte de 13 331 000 F contre une perte de 15 109 000 F en 1979. Compte tenu des amortissements de l'exercice qui se sont élevés à 24 656 000 F la marge brute d'autofinancement consolidé (cash-flow) s'est élevée à 8 813 000 F.

Commentant ces résultats, M. Benjamin Cohen a confirmé que le redressement de la société se poursuivait jusqu'à présent selon les prévisions établies mais s'est montré préoccupé par l'incidence des récentes décisions gouvernementales visant à relever le taux de la T.V.A. de 7 % à 17,3 % pour les hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe.

L'Assemblée générale a par ailleurs nommé la société Novotel S.I.E.H., représentée par M. Stanislas Rollin, administrateur de la société, à la suite de la prise de participation majoritaire de Novotel S.I.E.H. dans le capital de Sofitel, intervenue en décembre 1980.

PUBLICIS S.A.

L'Assemblée générale ordinaire de Publicis S.A., réunie le 25 juin 1981 sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1980 qui font apparaître un solde bénéficiaire de F 17 169 175,11. Le bénéfice consolidé du groupe s'établit à F 47 218 000.

L'Assemblée a décidé que le dividende fixé à F 18 par action de F 100 nominal, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 9 (contre un dividende de F 15, assorti d'un avoir fiscal de F 7,50 au titre de l'exercice 1979), sera mis en paiement à compter du 20 juillet 1981 contre remise du coupon n° 11.

L'Assemblée a, d'autre part, nommé comme nouveaux administrateurs, pour une durée de six années, M. Jacques Carcassonne et M. Gérard Pedraglio.

L'Assemblée générale extraordinaire, tenue à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, a voté la résolution autorisant le Conseil d'administration à augmenter le capital social en vue de procéder, par application des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, à une distribution gratuite d'actions en faveur de ceux des salariés réunissant les conditions requises des sociétés françaises du groupe détenues à plus de 50 %. Un millier de collaborateurs en sera bénéficiaire à raison de 3 ou 7 actions chacun selon l'ancienneté. L'augmentation de capital correspondante donnera droit à une créance sur l'État égale à 65 % de la valeur de négociation de F 765,86 par action nouvelle.

CERABATI

L'Assemblée générale ordinaire réunie le 25 juin 1981, sous la présidence de Madame de Vogüé, a approuvé toutes les résolutions proposées par le Conseil.

Le chiffre d'affaires (hors taxe) 1980 s'est élevé à 402 millions de francs, en progression de 26 %. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est de 483 millions de francs. Le compte de pertes et profits, après amortissements (17,0 millions), provisions et impôts, présente un résultat net de 5.170.583 F.

Le dividende fixé à 13 F, assorti de 6,50 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) forment un revenu global de 19,50 F (contre 15,00 F pour l'exercice 1979), sera payé à partir du 3 juillet 1981.

Un montant de 5.590.134 F est inscrit en report à nouveau et un entre de 631.383 F porté en réserve pour investissement ; la réserve spéciale de plus-values à long terme étant dotée à hauteur de 874.045 F.

L'Assemblée générale ordinaire a renouvelé le mandat de M. Emile Spielrein et désigné M. Alain d'Anjou en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Dans son allocution, Madame de Vogüé a indiqué que le chiffre d'affaires de la Société à fin mai 1981 était en augmentation de 2,4 % relativement à celui de 1980 à la même époque. Une progression plus forte au cours du deuxième semestre est espérée mais toute prévision relative au chiffre d'affaires et surtout au résultat est particulièrement incertaine.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue ce même jour, l'augmentation de capital proposée par le Conseil selon la loi du 24 octobre 1980 n'a pas recueilli la majorité des 2/3 nécessaire à sa réalisation.

CONJONCTURE

L'ÉTAT PRODUCTEUR : *mythes et réalités*

(Suite de la première page.)

Contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, l'Etat a rarement procédé, en Allemagne, à des nationalisations importantes. Héritier du Troisième Reich, il possède cependant directement ou indirectement quelques centaines de sociétés, dont les plus importantes sont Volkswagen, les mines de Sarre, Salzgitter, Veba (pétrole notamment), Viag (production d'aluminium) et la Lufthansa. Ainsi, l'Etat allemand et les Länder disposent-ils d'un droit de regard sur la moitié de la production du minerai de fer et le quart de la fabrication des produits azotés de base. D'un droit de regard sans gestion directe, les gouvernements de Bonn ayant toujours affirmé qu'il convenait de gérer les entreprises fédérales comme le ferait un actionnaire privé.

Les seules interventions de l'Etat fédéral ont concerné la création de Ruhrkoele, le développement de l'actionnariat populaire par la cession à des petits porteurs d'actions de Volkswagen, Veba et Prussag, plus récemment, le réconfort de Veba *afin de lui* permettre de disposer d'une part significative sur le marché pétrolier de la République fédérale et ainsi de prendre place parmi les grands groupes pétroliers qui ont accès au dialogue direct avec les pays producteurs de pétrole.

C'est au travers de l'INI (Institut national d'industrie) que s'exprime en Espagne la tentation du dirigisme. Créé pendant la seconde guerre mondiale dans le cadre d'une politique autarcique, l'INI a élargi son champ d'action de l'industrie lourde, où la concentration des moyens est indispensable — il joue un rôle important dans la sidérurgie, la production d'électricité, les transports aérien et naval, — au soutien d'entreprises de taille plus modeste, notamment dans le secteur des biens de consommation. Le premier groupe industriel espagnol, qui possède une soixantaine de sociétés, donne maintenant le ton à ses concurrents et aiguillonne l'industrie nationale en lui permettant, le cas échéant, de demeurer espagnole lorsqu'elle est soumise aux convoitises de groupes étrangers.

Ce dirigisme dans un cadre libéral, d'essence nationaliste, a également présidé à la naissance de l'IRI, en Italie, lorsque Mussolini a voulu, en 1931, sauver un grand nombre d'entreprises de la crise et donner une cohésion nationale à une industrie tiraillée par des forces centrifuges. Aujourd'hui, l'IRI concentre une fraction importante de l'industrie lourde italienne au travers de ses filiales : Finsider pour la sidérurgie, Finmare pour l'armement maritime, Finmeccanica et Fincantieri pour la construction mécanique et les chantiers navals, Alitalia pour les transports aériens, la S.C.E.T. pour les télécommunications, et il n'est guère de secteurs de l'industrie italienne dans lequel on ne le rencontre. En outre, l'IRI contrôle la radiotélévision avec la RAI, le secteur bancaire avec la Banca Commerciale Italiana, le Credito Italiano et le Banco di Roma.

Disposant également de holdings pour le pétrole (ENI, qui rachètera Shell-Italie), la production d'électricité (ENEL), et de quelques autres régies d'Etat pour aider les entreprises minérales, métallurgiques et la petite industrie, le secteur public contrôle 12 % de la valeur ajoutée du pays et de sa main-d'œuvre, 30 % du total des investissements et près de la moitié des plus grandes sociétés italiennes. Ces organismes ont acquis une toute-puissance qui fait obstacle à celle du ministère italien des participations d'Etat, bien que le budget leur octroie des dotations annuelles considérables.

Le gigantisme n'est pas une garantie d'efficacité

En Grande-Bretagne, les nationalisations, rythmées par l'alternance des travaillistes et des conservateurs, ont conduit à la création d'un secteur public qui embrasse le charbon et les transports routiers (1946), l'électricité (1947), le gaz, les chemins de fer, les transports aériens, la poste, l'acier depuis 1967, l'atome et, plus récemment, l'automobile avec la prise de contrôle de British Leyland. Mais le gigantisme n'est pas une garantie d'efficacité, et les Britanniques en feront à plusieurs reprises l'expérience avec les mauvais résultats de la British Steel Corporation. En Grande-Bretagne, le secteur public est donc doublement lourd, d'autant qu'il convient d'y ajouter BP, contrôlé à 47 % par l'Etat, et, depuis peu, le NEB National Enterprise Board), cocktail d'IDI français et d'IRI italien, la British National Oil Corporation, chargée de gérer l'exploitation du pétrole de la mer du Nord, et la British Aerospace, née de la fusion des principales sociétés aéronautiques britanniques.

C'est encore davantage le cas pour l'Autriche, qui est, de tous les pays développés libéraux, celui qui a le plus important (et probablement le plus dynamique) secteur public. L'O.I.A.G. rassemble les diverses entreprises nationalisées autrichiennes et emploie plus de 100 000 personnes. Ses investissements représentent le tiers de l'effort total d'équipement du pays. La première banque autrichienne, le Kreditanstalt, a également des liens étroits avec l'Etat. En Norvège, le tiers du capital des sociétés cotées en Bourse appartient à l'Etat, dont l'instrument pétrolier, tout neuf, Statoil, est particulièrement ambitieux. Avec la Suède, c'est un panorama tout différent du secteur public qui apparaît. Celui-ci représente 11 à 12 % de l'économie suédoise (5 % dans l'industrie, un peu plus de 20 % dans le secteur bancaire ; la poste, les chemins de fer et les télécommunications étant totalement contrôlés par l'Etat), et occupe 200 000 salariés. Les dernières nationalisations y ont concerné la moitié de l'industrie pharmaceutique en 1967. Depuis, à quelques participations près liées au sauvetage de petites et moyennes entreprises, la majorité sociale-démocrate a préféré contrôler le cadre dans lequel agissent les entreprises plutôt que les entreprises elles-mêmes.

Des rapports ambigus

Aux Etats-Unis, des objectifs et des motivations très divers expliquent la constitution d'un secteur public non négligeable, bien que *son importance* soit limitée. Les Etats et les municipalités possèdent le plus grand nombre d'entreprises publiques, mais relèvent du gouvernement fédéral quelques entreprises témoins dans l'économie : la Tennessee Valley Authority, la Compagnie du chemin de fer du Panama, la Société des chemins de fer de l'Alaska, la *Virgin Islands Corporation*, la Federal Crop Insurance Corporation, qui assure l'intégralité des récoltes agricoles, ainsi que des entreprises à caractère financier ayant pour objet de rendre l'économie américaine plus compétitive à l'étranger (Exim-Bank) ou de faciliter le crédit à certaines catégories d'entreprises ou de personnes.

Mais c'est par le biais du contrôle très strict qu'il exerce au travers de commissions spécialisées sur les « utilités publiques » (c'est-à-dire les services de communications, de transports et de distribution d'énergie), que l'Etat fédéral américain a le plus contrevenu à la loi sacro-sainte du libéralisme. De même, les entreprises qui bénéficient de contrats d'étude et de recherche du pouvoir fédéral sont étroitement surveillées par l'Etat, les bénéfices étant fixés en pourcentage du marché et ayant, en quelque sorte, le caractère de la rémunération associée à une régie.

En revanche, les difficultés rencontrées par quelques grandes entreprises américaines comme Lockheed et Chrysler n'ont pas conduit l'Etat fédéral, bien qu'il ait dû garantir de nouveaux concours à ces sociétés, à souhaiter en prendre le contrôle, comme il le fit partiellement lors de la faillite de la Pen Central Company en créant la société d'économie mixte Amtrak, encore largement dépendante des finances publiques aujourd'hui. En définitive, le pragmatisme, ainsi que des motivations parfois typiquement américaines ont amené les Etats-Unis à contrôler le comportement de certaines catégories d'entreprises sans le plus souvent demander un accès à leur capital.

Tel sera également le cas en France lorsque, à quatre reprises, en 1966, 1971, 1976 et 1978, l'Etat aidera la sidérurgie à se moderniser ou à passer un cap difficile sans contrepartie directe au niveau du contrôle jusqu'en 1978. Mais ce sera après que la France aura connu deux vagues de nationalisations. En 1936 d'abord (industries d'armement, Compagnie générale transatlantique et S.N.C.F.), puis en 1945 et 1946 (électricité, gaz, atome, charbon, banques, assurances), le souci d'un bon fonctionnement des services publics et surtout la nécessité de reconstruire après la seconde guerre mondiale l'économie française sur des bases modernes expliquant ces transferts d'importants secteurs à l'Etat.

Trente-cinq à quarante ans plus tard, le secteur public assure 11 % de la production nationale, emploie 12 % de la main-d'œuvre active, et ses investissements représentent le quart de l'effort d'équipement de l'ensemble des entreprises. Le secteur public contrôle le transport ferroviaire, les grands ports, la production de charbon, de gaz et d'électricité, la quasi-totalité des transports aériens, les trois quarts des dépôts bancaires, la moitié de la construction aéronautique, 40 % du secteur des assurances et de la production *automobile. Le tout* sans que l'Etat ait jamais assigné à son secteur public d'objectifs autres que ceux qui ont résulté d'une tutelle tatillonne quand elle n'était pas inexistante, sauf en matière de politique pétrolière. Il faudra attendre le rapport Nora en 1969 pour que l'Etat prenne conscience du puissant instrument dont il dispose, mais aussi de son coût pour la nation au travers des subventions accordées à différents établissements publics comme la S.N.C.F., la R.A.T.P. et les Charbonnages.

Dans le début des années 70, les sociétés nationales se verront enfin fixer un objectif, celui de la rentabilité, les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre étant codifiés pour deux d'entre elles dans des contrats de programme. Exception faite des efforts déployés par l'ERAP et la C.F.P. pour modifier le cours des événements pétroliers et de la politique menée par E.D.F. dans le domaine du nucléaire en étroite liaison avec le gouvernement, l'Etat-patron n'aura demandé à ses entreprises que de le libérer du fardeau d'un financement par le budget devenu exorbitant. Comment s'étonner alors du pouvoir que se sont conféré peu à peu les dirigeants et les syndicats d'entreprises largement livrées à elles-mêmes ?

Instruments d'une puissance non contestable, l'INI et l'IRI ont joué un rôle primordial dans le développement de l'Espagne et de l'Italie, sans que leurs rapports avec l'Etat aient été définis avec clarté. La holding d'Etat allemande, la VIAG, et celle de l'Etat suédois, la Statsföretag, ont certes exercé un moindre rôle dans la politique industrielle de leurs pays en raison de leur dimension beaucoup plus modeste, mais peut-être aussi parce que des missions précises ne leur ont pas été fixées. En Grande-Bretagne, las d'être au carrefour des impératifs de service public et de la « main invisible du marché », la plupart des chefs d'entreprises publiques ont constitué un club pour dialoguer de façon cohérente avec le pouvoir. Quant aux banques et aux instituts de développement industriel qui forment le second groupe des instruments de politique industrielle, la SNI en Belgique, la SIB en Suède, l'EFIM et le GEPI en Italie, l'IDI en France, ils se sont souvent vu imposer par l'Etat des actions ponctuelles en parfaite contradiction avec des vocations solennellement affichées. L'Etat-patron serait-il incapable d'autorité et de cohérence ?

C'est la conclusion que l'on serait tenté de tirer de l'examen de la politique suivie par l'Etat français à l'égard de ses entreprises. Tantôt il s'en servira comme de pions pour modérer la hausse des prix en pesant sur les tarifs publics. Ce sera le cas à partir de 1958, puis 1963, et de façon permanente dans les années 70. Tantôt, sous couvert des impératifs de la concurrence, une liberté accrue leur est accordée qui s'apparente davantage à la liberté surveillée qu'à une véritable autonomie qui permettrait aux entreprises d'Etat de lutter à armes égales avec leurs concurrentes dans les secteurs où la compétition est intense : par le biais des tarifs, la Rue de Rivoli contrôle l'autofinancement, et, comme elle approuve également les programmes d'investissements, l'endettement des entreprises sur le marché financier s'en déduit sans que la ponction des entreprises publiques sur le marché financier soit forcément celle que le même Etat (mais pas la même direction du ministère des finances) aurait jugé satisfaisante en fonction d'autres contraintes. Quant aux salaires, ils résultent d'une politique *contractuelle étroitement surveillée* par les services du premier ministre.

Si l'on ajoute que, malgré les conclusions du rapport Nora, la gestion quotidienne des entreprises publiques reste soumise à de nombreux contrôles *a priori* et freinée par une tutelle technique d'autant plus étroite et souvent intempestive que les grandes décisions lui échappent au profit du ministère des finances, force est de constater que les rapports entre le secteur public et l'Etat ne sont toujours pas empreints de simplicité ni dépourvus d'ambiguïté.

BERNARD ESAMBERT.

Prochain article :

QUEL ROLE POUR LE SECTEUR PUBLIC ?

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 JUIN

Calme mais résistant

La semaine s'est ouverte à la Bourse de Paris sur une note très calme. Cependant, en dépit du ralentissement des affaires, la baisse des cours, dont le marché avait souffert au cours des deux dernières séances, s'est arrêtée et par endroits la cote a été parcourue par quelques frémissements qui ont permis à l'indicateur instantané de se rehausser un peu (+ 0,6 %).

Autour de la corbeille et dans les travées, le sentiment était toujours mauvais et les dernières déclarations de M. Jacques Delors, ministre de l'énonomie et des finances, faisaient l'objet de toutes les conversations. Tous en retenaient surtout l'ambiguïté. « Pas de nationalisations rampantes » mais pas non plus de virage à 180°. Il faut prêter à la Bourse toute l'attention qu'elle mérite mais pas plus : « Avouez, nous confiait un professionnel, qu'il est difficile d'être plus obscur ». Seule la promesse du ministre de résoudre le problème des taux d'intérêt dans le courant de l'été a retenu l'attention. Reste à savoir quel remède sera appliqué. Peut-être le président Mitterrand lèvera-t-il un coin du voile lors de sa prochaine allocution télévisée. En attendant, dans la pénombre savamment ou non entretenue, les organismes de placement collectif ont poursuivi leurs achats de soutien pour contenir les dernières ventes au comptant de fin de mois.

Les pétroles ont été un peu mieux disposés et quelques tentatives de reprise ont été observées : Essilor (+ 7,5 %), Signaux (+ 5,7 %), Générale de Fonderie (+ 5,3 %), Thomson-Brandt (+ 4,3 %), P.U.K. (+ 4,1 %), Nord-Est (+ 3,2 %).

En revanche la désescalade de l'or s'est rapidement poursuivie avec, à Londres, l'once de métal jaune à 431,50 dollars (contre 442 dollars) et, à Paris, le lingot à 91.000 F (– 1 000 F) mais aussi le napoléon à 864,50 F (après 860,10 F) contre 880 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ENTREPRISE MINIÈRE ET CHIMIQUE (E.M.C.). – Le groupe d'État ne s'est pas trop mal tiré d'affaires en 1980, mieux, en tout cas, que les autres entreprises de ce secteur industriel, avec des comptes consolidés à peu près équilibrés. En dépit des très mauvais résultats de sa branche « chimie », son chiffre d'affaires a augmenté de 9,9 % à 7 456 millions de francs. Un déficit net de 13,4 millions de francs apparaît au compte d'exploitation, mais les comptes de l'exercice se soldent finalement par un bénéfice net de 10,1 millions de francs, contre, il est vrai, 104,3 millions pour 1979, grâce à la réintégration de 20 millions de plus-values.

La Société commerciale des potasses d'Alsace a, pour sa part, dégagé 2,31 millions de francs de résultat net pour 3,16 milliards de francs de chiffres d'affaires. Les ventes du secteur « chimie » ont très faiblement progressé : + 1,6 % à 1 585 millions de francs.

Le président Jean Prada a annoncé l'entrée du groupe espagnol Endiasa dans le capital de la filiale Sanders (alimentation animale).

CLUB MÉDITERRANÉE. – Pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 31 octobre prochain, le club annonce un bénéfice non consolidé avant impôts et intéressement de 53,12 millions de francs, en augmentation de 50,18 % sur celui réalisé au cours de la période correspondante de 1979-1980. Ce résultat, précise-t-on à la direction, est imputable aux gains de change sur dollar réalisés durant l'hiver aux Antilles, haute saison pour les adhérents américains. La progression des résultats pour l'exercice entier sera donc moins forte.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. – Émission d'un emprunt de 2 milliards de francs représenté par 400 000 obligations de 5 000 F. L'intérêt est de 17,50 %. Remboursement en douze ans.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	25 juin	26 juin
Valeurs françaises	75,8	75,7
Valeurs étrangères	131,8	129,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	81	80,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 juin	19 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/6	29/6
1 dollar (en yens)	225,30	224,10

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	19 juin	26 juin
Valeurs franç. à revenu variable	695,8	693,7
Valeurs étrangères	1708,3	999,0
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	100,4	100,1
Assurances	178,2	181,8
Banques et soc. fin.	67,4	65,9
Sociétés foncières	108,7	110,7
Soc. investissem. portef.	96,7	97,1
Agriculture	144,3	146,4
Aliment., brasser., distil.	138,3	136,4
Automob., cycles et leurs équipem.	44,9	42,6
Bâtim., mat. constr., trav. publics	189,7	186,6
Caoutchouc (industr. et comm.)	63,7	62,2
Carrièr. salin., charb.	105,5	107,2
Construct. mécan. et naval.	77,8	73,3
Hôtels, casinos, thermal.	153,8	155,5
Imprimeries, papiers, cartons	97,9	98,4
Magasins, comptoirs d'exportation	94,8	97,1
Matériel électrique	94	91,1
Métallurgie const. des prod. métal.	27,8	25,9
Mines métalliques	101,5	107,1
Pétroles et carburants	90,5	90,7
Produits chim. et électro-métall.	110	109,2
Services publics et transp.	94,4	94,8
Textiles	81,6	79,8
Divers	128,3	125,5
Valeurs étrangères	231,2	224,4
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	80,2	80,3
Sociétés	84,3	86
Base 100 : 31 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	89,4	89,8
Emprunts d'État	90,5	91,5
Emprunts garantis et assimilés	90	90,1
Sociétés	87,6	90,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 25 décembre 1961

Indice général	80,7	80,3
Produits de base	80,2	80,4
Construction	149,1	146,8
Biens d'équipement	89,5	88,5
Biens de consomm. durables	62	56,4
Biens de consomm. non durables	70,5	70,3
Biens de consomm. alimentaires	103,4	106,1
Services	151	152,1
Sociétés financières	83,5	83,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	200,7	204,2
Valeurs industrielles	89,4	88,6

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 26 décembre 1972

Indice général	110,8	110,8

BOURSE DE PARIS 29 JUIN COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	6 749	6 697	6 580	6 820
Allemagne (100 DM)	239 420	238 960	235	247
Belgique (100 F)	14 612	14 667	13 860	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	218 520	216 020	210	221
Danemark (100 krd)	75 180	75 200	73	78
Norvège (100 k)	95 600	90 170	85	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 135	11 092	11 100	11 700
Grèce (100 drachmes)	6 805	6 790	....	....
Italie (1 000 lires)	4 799	4 797	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	261 750	280 750	276	265
Suède (100 krs)	112 870	112 170	106 500	116
Autriche (100 sch)	33 980	33 885	33 300	34 905
Espagne (100 pes.)	6 020	6 999	6	6 400
Portugal (100 esc.)	6 050	6 025	6 900	6 800
Canada ($ can 1)	4 780	4 744	4 680	4 610
Japon (100 yens)	2 564	2 531	2 380	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/6
Or fin (kilo en barre)	90200	90000
Or fin (en lingot)	91000	90000
Pièce française (20 fr)	880	864 50
Pièce française (10 fr)	485	488 50
Pièce suisse (20 fr)	780	750
Pièce latine (20 fr)	772	750
Souverain	875	872
Pièce de 20 dollars	4250	4190
Pièce de 10 dollars	2000	2000
Pièce de 5 dollars	945	.....
Pièce de 50 pesos	4100	4000
Pièce de 10 florins	670	708

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28-29 juin 1981 a été tiré à 570 070 exemplaires.

A PARIS ET DANS LE SUD DE LA FRANCE

Quarante enquêteurs du fisc ont saisi les documents comptables d'une société gérant des Prisunic

Le ministère du budget a confirmé, ce lundi 29 juin, les informations données la veille par « le Journal du dimanche » révélant qu'une quarantaine d'inspecteurs de la direction nationale des enquêtes fiscales avaient procédé, vendredi, à la saisie de documents comptables des différentes succursales de la société SOGAR (Société générale d'achat et de répartition), qui gère une quinzaine de magasins de la chaîne Prisunic. Cette société est dirigée par M. Jacques Amsellem, âgé de cinquante ans. Les évaluations de malversations éventuelles ne sont pas précisées par l'administration. « Le Journal du dimanche » donnait le chiffre de 100 millions de francs.

Une quarantaine de fonctionnaires de la Direction nationale des enquêtes fiscales se sont présentés, vendredi 26 juin, vers 9 h. 30, dans onze magasins Prisunic, à Paris, et dans plusieurs villes du Var, du Vaucluse et des Alpes-Maritimes. Ils ont saisi les livres de comptes ainsi que les documents de comptabilité générale, au siège commercial de la SOGAR (Société générale d'achat et de répartition), qui gère une quinzaine de succursales de Prisunic, et divers dossiers au domicile privé du P.-D.G. de la SOGAR, M. Jacques Amsellem.

Les inspecteurs du fisc, agissant en application de l'article 16 de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative à « *la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique* », avaient pour mission de vérifier les accusations d'un détective, M. Marcel Gianmarinaro, âgé de quarante ans, qui avait été employé par M. Amsellem pendant quelques mois pour la répression des vols dans ses magasins. Mais l'enquêteur avait acquis la certitude que la direction de la SOGAR et plusieurs directeurs de succursale se livraient à des malversations. Selon le détective, des sommes d'argent importantes, sans doute plusieurs millions de francs, auraient été prélevées, depuis 1976, sur les recettes des magasins, à l'aide d'une double comptabilité. Ces manipulations auraient été ensuite couvertes par un système de fausses factures, relatif à des opérations commerciales fictives d'une succursale à l'autre.

M. Jacques Amsellem a eu connaissance à Cannes, où il séjournait, de l'intérêt soudain que lui portaient les services fiscaux. Revenu à Paris, le P.-D.G. de la SOGAR s'est refusé, dimanche et lundi, à toute déclaration. Un photographe du *Journal du dimanche*, M. Jean-Pierre Colin, qui tentait, samedi, de prendre des clichés au domicile de M. Amsellem, a été conduit au commissariat du quartier de la Muette (16e) à la demande du P.-D.G. Les policiers, toutefois, ont refusé d'enregistrer la plainte de M. Amsellem.

Le ministère du budget a confirmé, lundi 29 juin, dans la matinée, que la direction des enquêtes avait bien procédé à certaines investigations dans les différents locaux de la SOGAR. Il a précisé, dans un communiqué, que les comptes de cette société étaient examinés par les services fiscaux. Si la preuve de malversations était faite, la commission des infractions fiscales pourrait proposer au ministre du budget, M. Laurent Fabius, de demander l'ouverture d'une information judiciaire.

***

M. Jacques Amsellem, qui est né le 11 février 1931 à Oran (Algérie), est diplômé de l'Institut de droit comparé de la faculté de droit de Paris, breveté de traductions et de terminologie juridique anglaise et espagnole, diplômé de l'Ecole de notariat de Paris et de l'Institut international d'études et de recherches diplomatiques.

M. Amsellem a fait toute sa carrière dans les sociétés de vente. Il a occupé successivement les fonctions suivantes : administrateur-directeur général adjoint de la société des bazars Belles-Feuilles (1955-1964), P.-D.G. de la société des bazars Saint-Augustin (1956-1964), P.-D.G. de la SOCREX (1956-1972). Il a ensuite été fondé de pouvoir de la société Félix-Potin et directeur des filiales de cette société (1958-1971). De 1966 à 1971 il fut directeur général de la société SOFAL-Cercle bleu.

Il préside ou dirige, depuis une dizaine d'années, de nombreuses sociétés : monégasque des magasins Printania, Antipolia, vauclusienne de bazars, montmartroise de bazars, bazars de La Ciotat, bazars de l'Ecole militaire, bazars de La Paillade, marseillaise et bazars de la République, marseillaise et magasins Blancarde, magasins Belle de mai, bazars monégasques. Il préside la SOGAR depuis 1973.

En 1975 il a été nommé conseiller du commerce extérieur (1). *M. Amsellem, qui est chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, est titulaire de nombreuses autres décorations.*

(1) Le titre de conseiller du commerce extérieur est reconnu à des hommes d'affaires et à des industriels sur avis de la direction des relations extérieures du ministère de l'économie. Ces conseillers sont appelés, à titre privé, à donner des conseils à l'administration.

En Chine

M. HU YAOBANG REMPLACE M. HUA GUOFENG A LA PRÉSIDENCE DU P.C.

M. Hu Yaobang, un partisan de M. Deng Xiaoping, remplace M. Hua Guofeng à la présidence du P.C. chinois, a-t-on annoncé officiellement à Pékin, lundi 29 juin. M. Hua Guofeng devient l'un des vice-présidents du parti.

De notre correspondant

Pékin. — Le long suspense qui planait depuis bientôt quinze jours quant à l'issue des travaux du comité central, dont la réunion plénière, ouverte à la fin de la semaine dernière, avait été précédée depuis le 15 juin d'une conférence préparatoire élargie, a pris fin dans la soirée du lundi 29 juin avec l'annonce officielle de la démission du président Hua Guofeng.

La disgrâce de M. Hua Guofeng ne faisait plus guère de doute depuis déjà quelques jours, mais elle avait gagné encore en crédibilité au cours du week-end, à la suite de certaines indiscrétions.

Selon d'autres indices relevés précédemment, il ne pouvait plus faire de doute en effet dans la journée de lundi que les points les plus importants soumis à la discussion du comité central avaient été tranchés. Après le départ jeudi pour l'Inde de M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, on avait noté dans la soirée de samedi celui du général Yang Dehi, chef d'état-major général de l'armée pour l'Europe, et dimanche l'envol de M. Yang Shangkun, autre personnage important de la direction, pour les Philippines. On imaginait mal en particulier que le comité central puisse se prononcer sur une décision d'aussi grande portée que le maintien ou non en ses fonctions du président du parti en l'absence du chef de l'armée, en outre membre du secrétariat du parti communiste.

En discussion depuis le mois de décembre dernier, la démission de M. Hua Guofeng, selon des informations de très bonne source, aurait fait l'objet d'une proposition unanime du bureau politique, soumise à l'approbation du comité central. Cette motion aurait été adoptée il y a déjà quelque temps par la direction après qu'une majorité se fut dessinée en son sein pour estimer que M. Hua Guofeng avait commis trop d'erreurs au cours des deux ans qui ont suivi la mort de Mao et qu'il ne possédait pas véritablement la stature de l'emploi. La proposition du bureau politique suggérait en outre de maintenir M. Hua au sein du comité permanent et elle se serait abstenue de soumettre à l'approbation du comité central le nom d'un successeur. Ce n'était pourtant un mystère pour personne que M. Deng Xiaoping désirait vivement élever à cette fonction l'un de ses protégés, M. Hu Yaobang.

MANUEL LUCBERT.

Au Cambodge

M. Pen Sovan est nommé premier ministre

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — L'Assemblée nationale de la République populaire, élue le 1er mai dernier, a procédé, samedi 27 juin, à la mise en place des nouvelles institutions, inscrites dans la Constitution qu'elle avait auparavant adoptée. M. Pen Sovan, récemment confirmé secrétaire général du parti populaire révolutionnaire khmer (P.P.R.K.), est nommé président du conseil des ministres, simple organe de gestion. M. Heng Samrin, jusqu'alors président du Conseil populaire révolutionnaire, prend la tête du Conseil d'Etat.

M. Pen Sovan est assisté de trois vice-premiers ministres, tous membres du bureau politique du P.P.R.K. : MM. Chan Si auquel il cède le portefeuille de la défense nationale, Hun Sen, ministre des affaires étrangères, et Chea Soth, ministre du plan. M. Say Phuthang, membre du bureau politique, se voit confier la vice-présidence du Conseil d'Etat. La présidence de l'Assemblée nationale revient à M. Chea Sim, également membre du bureau politique et ancien ministre de l'intérieur.

Cette redistribution des pouvoirs a quelque peu surpris certains observateurs, qui attendaient la nomination à la tête du Conseil d'Etat de M. Pen Sovan. Conformément à la Constitution, celui-ci abandonne à M. Heng Samrin le commandement suprême des forces armées. Même « *délesté* » de ses responsabilités militaires, l'homme de confiance de Hanoï demeure le numéro un du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Il a, en effet, la haute main sur le parti.

Depuis le début de l'année, les autorités khmères ont, par étapes successives, donné à leur régime des structures définitives en élisant une Assemblée nationale, en élaborant une nouvelle Constitution, en officialisant le parti communiste et en mettant en place les organes du pouvoir. La guérilla entretenue par les Khmers rouges et les Khmers libres à l'intérieur du pays n'a pas notablement contrarié leurs desseins.

La mise en place simultanée, tant à Phnom-Penh qu'à Hanoï, d'institutions similaires tend, d'autre part, à prouver, si besoin en était, dans quelle « *intimité* » politique vivent les deux régimes. M. Pen Sovan ne s'est pas fait faute de le rappeler, lors de l'ouverture de la première session de l'Assemblée nationale, voyant dans cet événement « *la consolidation de l'alliance étroite entre le Cambodge, le Laos et le Vietnam* ».

Ainsi, deux semaines seulement avant la réunion à New-York d'une conférence internationale sur le Cambodge, Hanoï et Phnom-Penh laissent on ne peut plus clairement comprendre qu'à leurs yeux la situation est bel et bien politiquement « *irréversible* ». Ignorant les appels à la négociation, les protestations et les menaces venues de l'étranger, ces deux régimes continuent imperturbablement de pratiquer la politique du fait accompli.

JACQUES DE BARRIN.

Voici la liste des membres du Conseil d'Etat et du conseil des ministres :

CONSEIL D'ETAT

Président : M. Heng Samrin ;
Vice-président : M. Say Phuthang ;
Secrétaire général : M. Chan Ven ;
Membres : MM. Men Chhan, Heng Teav, Vandy Ka Onn.

CONSEIL DES MINISTRES

Premier ministre : M. Pen Sovan ;
Vice-premiers ministres : M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères ; M. Chan Si, ministre de la défense nationale ; M. Chea Soth, ministre du plan.
Intérieur : M. Khang Sarin ;
Agriculture : M. Kong Sam Ol ;
Industrie : M. Keo Chanda ;
Finances : M. Khun Chhy ;
Commerce intérieur et extérieur : M. Taing Sarim ;
Education nationale : M. Pen Navuth ;
Santé : M. Yith Kim Seng ;
Information, presse et culture : M. Chheng Phon ;
Justice : M. Ouk Bun Choeun.

M. ELKABBACH quitte la direction de l'information d'Antenne 2

Au terme d'une réunion du conseil d'administration d'Antenne 2, qui a eu lieu dans la matinée du lundi 29 juin, M. Maurice Ulrich, président démissionnaire de la chaîne qui reste cependant en fonction, a annoncé le départ de M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information.

Ce départ, décidé avec l'accord de M. Ulrich serait assorti d'indemnité et ne prend donc pas la forme d'une démission. M. Elkabbach, en effet, avait à plusieurs reprises affirmé qu'il ne démissionnerait pas.

M. Noël Copin est chargé d'assurer l'intérim de M. Elkabbach jusqu'au départ de M. Ulrich.

[Né le 29 septembre 1937 à Oran, M. Jean-Pierre Elkabbach est diplômé de l'Institut d'études politiques. Journaliste à France-Inter en 1961, il est muté en 1966 à Toulouse, puis à Bonn en 1969. Rédacteur en chef adjoint à INF 2 en 1972, où il présente le magazine « Actuel 2 », il devient, en 1975, le responsable du journal « 13-14 » à France-Inter, puis rédacteur en chef à la direction de l'information de Radio-France. En 1977, il est nommé directeur de l'information à Antenne 2. M. Elkabbach est membre de l'association de la presse présidentielle.]

M. GEORGES FILLIOUD : MM. Caste et Thomas ne sont ni l'un ni l'autre des politiques.

Dans un entretien accordé au *Matin de Paris* du lundi 29 juin, M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a notamment déclaré :

« *Jusqu'ici il a été procédé à deux nominations, dans le cadre de la légalité républicaine la plus stricte, à la tête de la Sofirad et à la présidence du conseil d'administration de FR 3. Le gouvernement a nommé des hommes, Michel Caste à la Sofirad et Guy Thomas à FR 3, qui ne sont ni l'un ni l'autre des politiques, qui ne sont ni l'un ni l'autre membres du parti socialiste, qui ne l'ont jamais été et qui, lorsque l'un ou l'autre ont eu dans leur vie personnelle l'occasion de prendre des positions politiques, ne l'ont jamais fait au titre ou au nom du parti socialiste.*

Les deux premières personnalités qui ont été désignées ont été choisies en fonction de leur carrière, de leur compétence professionnelle, de leur autorité et non pas en raison de choix politiques. »

M. LAGARDÈRE DÉMENT LES BRUITS SUR LA SUCCESSION DE M. MOUGEOTTE A EUROPE 1

M. Jean-Luc Lagardère, président-délégué de la société Europe 1-Image et son a démenti, dans un communiqué daté du 28 juin, les bruits d'un remplacement de M. Etienne Mougeotte à la direction de l'information d'Europe 1. Le nom de M. Gérard Carreyrou, chef du service politique de la station périphérique avait été notamment avancé comme successeur possible de M. Mougeotte (*le Monde* du 27 juin).

A B C D E F G